

Comité du programme et budget

Trente-cinquième session
Genève, 22 – 26 mai 2023

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI EN 2022

établi par le Secrétariat

1. Le rapport sur la performance de l'OMPI en 2022, qui est le premier rapport sur la performance dans le cadre du Plan stratégique à moyen terme pour 2022-2026 (PSMT), a été établi conformément à l'article 4.4 du Règlement financier et de son règlement d'exécution, approuvé par les assemblées en juillet 2022.
2. Il contient une évaluation de la performance financière et des progrès accomplis dans l'obtention des résultats escomptés définis dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023. Une vision globale et axée sur les résultats de la performance par rapport au nouveau tableau des résultats plus ciblé pour 2022-2023 a été présentée par pilier stratégique. Ces sections comprennent les principales réalisations par résultat escompté, un tableau de bord des performances et des vues agrégées des données relatives à l'exécution performances et aux risques par pilier stratégique.
3. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

4. Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022 (document WO/PBC/35/3), et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation du Secrétariat, a recommandé aux assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note de la performance financière positive et des progrès accomplis par les secteurs en 2022 dans la réalisation des résultats escomptés.

[Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022 suit]

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022

Table des matières

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	4
--	----------

II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATÉGIQUE ET RÉSULTAT ESCOMPTÉ.....	15
Pilier stratégique n° 1	15
Pilier stratégique n° 2	19
Pilier stratégique n° 3	26
Pilier stratégique n° 4	33
Fondation	45

III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR.....	52
Brevets et technologie	52
Marques et dessins et modèles	53
Droit d'auteur et industries de la création	54
Développement régional et national	55
Infrastructure et plateformes	56
Enjeux et partenariats mondiaux.....	57
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	58
Administration, finances et gestion	59

IV. ANNEXES	60
ANNEXE I Budget après virements par secteur en 2022-2023	61
ANNEXE II Prévisions de recettes pour 2022.....	62
ANNEXE III Budget 2022 approuvé et budget 2022 après virements par secteur.....	63
ANNEXE IV Indicateurs relatifs au système du PCT.....	64
ANNEXE V Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid	70
ANNEXE VI Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye	78
ANNEXE VII Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2022.....	83
ANNEXE VIII Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2022	97

V. APPENDICE	159
APPENDICE A Méthodologie	159

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2022
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme de travail et budget 2022-2023	Montants effectifs 2022	Montants effectifs 2022 par rapport au programme de travail et budget
Recettes, après ajustements IPSAS	951,8	492,0	52%
Dépenses			
<i>Dépenses de personnel</i>	476,5	220,8	46%
<i>Autres dépenses</i>	317,3	136,2	43%
Total, dépenses avant ajustements IPSAS	793,8	357,0	45%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	58,3	31,5	54%
Total des dépenses après ajustements IPSAS	852,1	388,5	46%
Résultat d'exploitation	99,7	103,5	
Projets financés au titre des réserves ¹	34,5	12,0	35%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(5,7)	(4,1)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	28,9	7,8	27%
Contributions, comptes spéciaux	19,5	8,4	43%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, comptes spéciaux	–	(1,9)	
Dépenses, comptes spéciaux	19,5	7,2	37%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	–	(0,7)	
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS²	0	0,0	
Gains/(pertes) liés aux placements³	–	(88,1)	
Excédent de recettes/(déficit)	70,8	7,7	
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2021 – sauf gains/(pertes) actuariels		729,4	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2021		(320,9)	
Actifs nets au 31 décembre 2021		408,5	
Excédent de recettes/(déficit)		7,7	
Actifs nets au 31 décembre 2022 – sauf gains/(pertes) actuariels		737,1	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2022		(177,1)	
Actifs nets au 31 décembre 2022		560,0	

¹ Budget pour 2022-2023.

² Le résultat IPSAS des comptes spéciaux s'élevait au total à 30 543 francs suisses en 2022.

³ Les prévisions de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des estimations de gains/(pertes) liés aux placements pour 2022-2023, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

Note : Les données financières figurant dans le présent rapport sont des données préliminaires et n'ont pas été vérifiées. La somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Recettes en 2022
(en millions de francs suisses)

	Recettes provisionnelles du programme de travail et budget 2022-2023	Recettes effectives 2022	Montants effectifs 2022 par rapport au programme de travail et budget
Taxes			
PCT	736,9	380,8	52%
Madrid	160,0	85,3	53%
La Haye	12,2	7,2	59%
Lisbonne	0,2	0,0	2%
<i>Sous-total</i>	909,3	473,3	52%
Contributions (unitaires)¹			
Arbitrage	3,4	2,9	87%
Publications	1,0	0,4	41%
Recettes accessoires	3,1	(2,3)	-73%
<i>Sous-total</i>	42,5	18,7	44%
Total des recettes après ajustements IPSAS	951,8	492,0	52%
<i>Note : Recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)</i>	150,0	3,0	2%

¹ Les contributeurs incluent un montant de 69 584 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS en 2022.

Figure I. Répartition des recettes par provenance en 2022

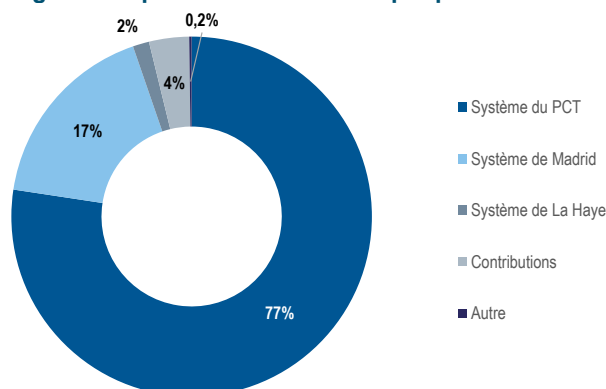


Tableau 3. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye en 2022 par rapport au nombre effectif de demandes





	Prévisions pour le programme de travail et budget 2022-2023	Montants effectifs 2022 ¹	Montants effectifs 2022 par rapport au programme de travail et budget
Système du PCT			
Demandes internationales déposées	593 800	278 100	47%
Système de Madrid			
Demandes	145 200	69 000	48%
Enregistrements	138 700	68 589	49%
Renouvellements	66 400	38 265	58%
Système de La Haye			
Demandes	15 470	7 973	52%
Enregistrements	14 620	7 725	53%
Renouvellements	9 070	5 284	58%

¹ Données préliminaires.

DÉPENSES RÉELLES Y COMPRIS LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT PAR PILIER STRATÉGIQUE EN 2022
(en milliers de francs suisses)

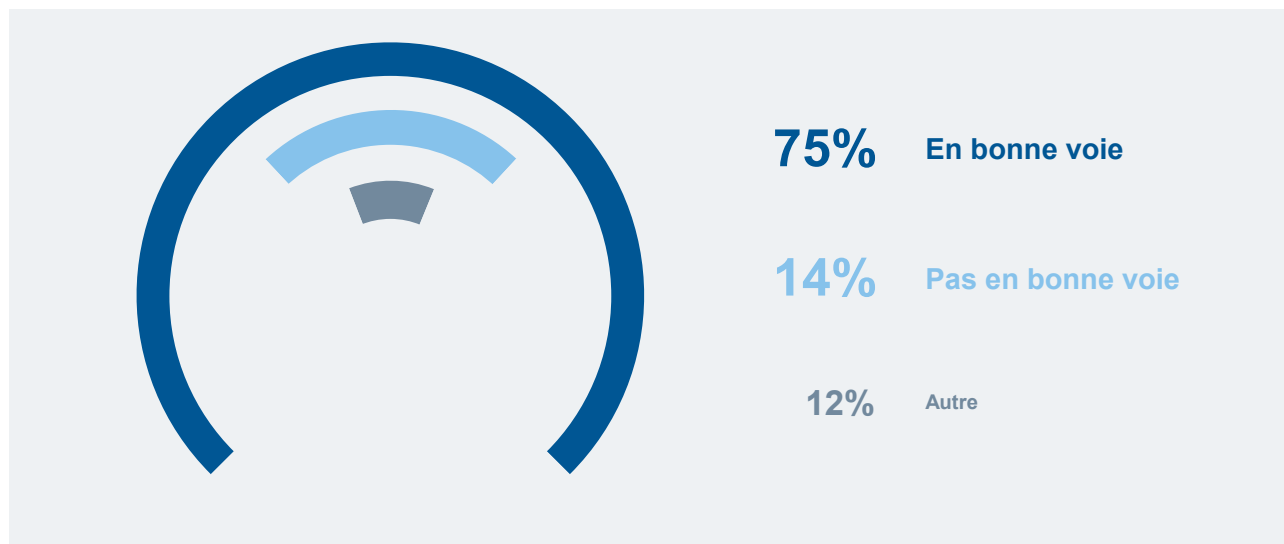
Un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général

L'OMPI joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable

Plan d'action de l'OMPI pour le développement	<p>Pilier stratégique n° 1 : S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout</p>	<p>Pilier stratégique n° 2 : Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle</p>	<p>Pilier stratégique n° 3 : Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier</p>	<p>Pilier stratégique n° 4 : Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable</p>
				
	<p>1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout</p>	<p>2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle</p>	<p>3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI</p>	<p>4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement</p>
	<p>8 627</p>	<p>9 837</p>	<p>23 392</p>	<p>8 340</p>
	<p>Total PS 1 : 8 627</p>	<p>Total PS 2 : 23 425</p>	<p>Total PS 3 : 153 839</p>	<p>Total PS 4 : 57 142</p>
<p>Fondation : Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés</p>				
<p>5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante</p>	<p>5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables</p>	<p>5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces</p>		
<p>21 164</p>	<p>70 318</p>	<p>22 457</p>	<p>Total fondation : 113 938</p>	

Résultats et ressources

Vue d'ensemble des progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés en 2022



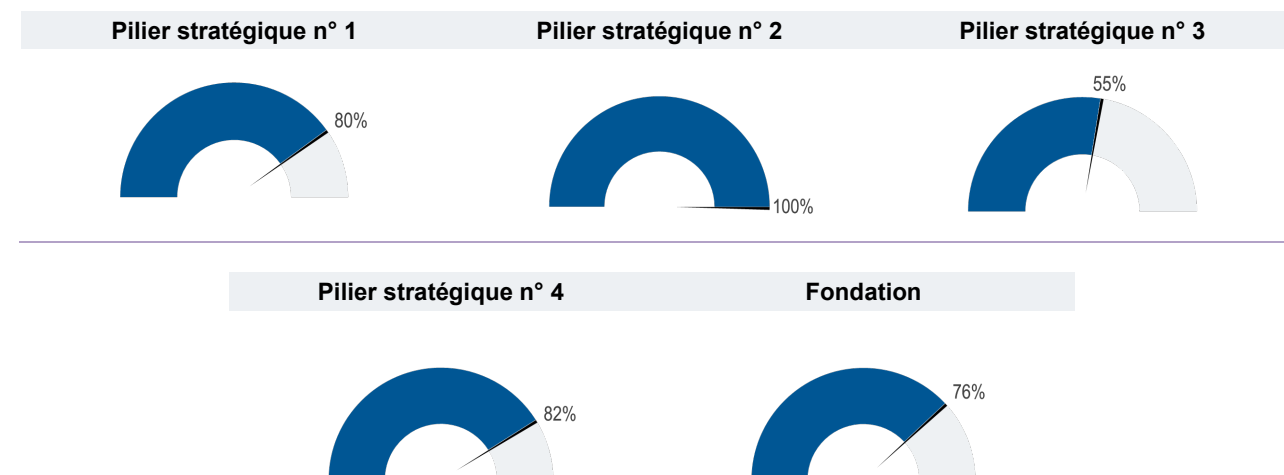
Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022, sur un total de 155 évaluations des indicateurs d'exécution (ÉIE)¹

- 116 étaient considérées comme étant en bonne voie ●;
- 21 étaient considérées comme n'étant pas en bonne voie ▲;
- 9 étaient considérées comme étant non déterminées ◆;
- 7 étaient considérées comme étant non évaluables ○; et
- 2 étaient considérées comme étant abandonnées ◆.

Il est rendu compte des évaluations détaillées sous chaque pilier stratégique.

Aperçu des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés par pilier stratégique

Les jauges ci-après mesurent le pourcentage d'évaluations des indicateurs d'exécution considérées comme étant en bonne voie.



¹ Le nombre d'indicateurs d'exécution uniques en 2022 est de 76.

Budget par rapport aux dépenses par secteur et par objet de dépense

Tableau 4. Budget par rapport aux dépenses par secteur en 2022
(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022 ¹	Utilisation du budget ²
Brevets et technologie	230 374	226 770	103 525	46%
Marques et dessins et modèles	80 430	80 951	37 596	46%
Droit d'auteur et industries de la création	31 735	33 166	14 843	45%
Développement régional et national	69 145	73 690	31 322	43%
Infrastructure et plateformes	37 682	37 758	16 768	44%
Enjeux et partenariats mondiaux	25 480	26 213	11 656	44%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	43 975	45 374	20 531	45%
Administration, finances et gestion	263 023	262 207	120 731	46%
Non affecté	11 946	7 664	-	-
TOTAL	793 792	793 792	356 971	45%

¹ Les dépenses 2022 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2022 avec le budget 2022-2023 après virements.

Note : dans l'ensemble du document le budget 2022-2023 après virements comprend les ajustements apportés aux budgets relatifs aux secteurs au 31 décembre 2022, conformément à l'article 3.4 du Règlement financier.

Les dépenses globales en personnel et hors personnel se sont élevées à 357 millions de francs suisses en 2022 sur une base budgétaire. L'utilisation du budget s'est élevée à 45%, ce qui est conforme aux budgets précédents pour la première année de l'exercice biennal :

- Les dépenses en personnel étaient conformes au budget. Les autres dépenses de personnel étaient moins élevées que prévu, principalement en raison d'un nombre moins élevé de paiements d'heures supplémentaires que ce qui était initialement prévu.
- Les dépenses au titre des voyages, formations et bourses, ont diminué, à mesure que l'Organisation continue d'adopter des modes de dispensation virtuels ou hybrides, si possible, sans effet sur l'obtention des résultats. Cela s'est traduit par une réduction du nombre de missions de fonctionnaires, partiellement compensée par l'augmentation des coûts des billets d'avion.
- Les dépenses au titre des services contractuels ont été inférieures aux estimations du fait i) du recours accru à la traduction automatique et du passage à la postédition dans les services de traduction du PCT; ii) des retards dans la mise en œuvre des projets TIC dans l'ensemble de l'Organisation; iii) de la diminution de l'externalisation de l'impression des manuels, guides et brochures; et iv) de la diminution des coûts d'interprétation par rapport aux estimations initiales.
- Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures aux estimations en ce qui concerne l'entretien général des locaux de l'OMPI, la présence des agents de sécurité dans les locaux, l'impression des publications et des documents de réunion ainsi que les services du courrier. Les dépenses ont été inférieures en ce qui concerne les services du courrier du fait du passage continu aux notifications électroniques pour le système de Madrid.
- Les dépenses ont été plus élevées que prévu pour le matériel et les fournitures en raison de la modernisation de l'infrastructure du réseau de l'OMPI (remplacement des commutateurs) ainsi que des fournitures de bureau et de cafétéria supplémentaires, partiellement compensées par des dépenses moindres pour le mobilier et les équipements.

Tableau 5. Dépenses par résultat escompté et par secteur pour 2022
(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Secteur								TOTAL
	PT	BD	CCI	RND	PI	GCP	IE	AFM	
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	4 279	1 575	-	-	-	2 772	8 627
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	857	1 138	1 560	-	3 545	1 969	-	767	9 837
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 834	-	1 063	-	655	1 699	-	3 163	8 414
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	1 645	-	-	1 645
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	396	-	3 044	-	90	3 530
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	1 789	5 902	90	3 157	4 014	-	8 440	-	23 392
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	95 422	29 172	125	-	2 906	-	42	-	127 667
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	464	-	1 240	1 077	-	2 781
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 521	80	637	5 279	-	-	823	-	8 340
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 064	551	1 841	4 345	-	393	4 967	-	13 162
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 038	726	780	12 426	-	413	250	-	15 633
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	26	4 467	3 532	-	1 254	4 931	-	14 210
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	149	5 648	-	-	-	5 797
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	-	-	-	-	-	-	-	21 164	21 164
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	-	-	-	-	-	-	-	70 318	70 318
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	-	-	-	-	-	-	-	22 457	22 457
TOTAL	103 525	37 596	14 843	31 322	16 768	11 656	20 531	120 731	356 971

Figure II. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2022

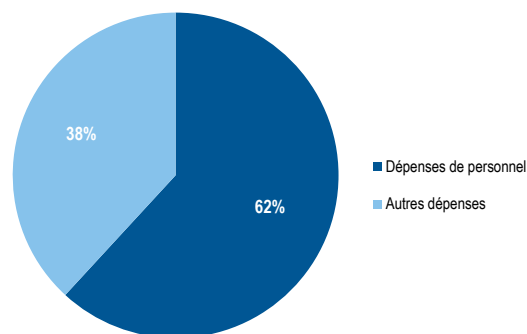


Tableau 6. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2022
(en milliers de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022 ¹	Utilisation du budget ²
A. Ressources en personnel				
Postes	451 089	437 591	211 295	48%
Fonctionnaires titulaires d'un engagement temporaire	14 897	24 633	8 587	35%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	877	28%
Sous-total, A hors non affecté	469 138	465 376	220 758	47%
Non affecté (personnel)	7 346	2 467	-	-
Total, A	476 484	467 843	220 758	47%
B. Autres ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	1 543	1 239	451	36%
Bourses de l'OMPI	13 464	16 118	7 169	44%
<i>Sous-total</i>	<i>15 006</i>	<i>17 357</i>	<i>7 620</i>	<i>44%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	10 617	7 492	2 030	27%
Voyages de tiers	12 730	11 383	4 557	40%
Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	2 907	2 103	720	34%
<i>Sous-total</i>	<i>26 254</i>	<i>20 979</i>	<i>7 307</i>	<i>35%</i>
Services contractuels				
Conférences	8 381	8 941	3 373	38%
Publications	461	329	4	1%
Services contractuels de personnes	38 241	38 442	16 102	42%
Autres services contractuels	165 280	175 814	73 031	42%
<i>Sous-total</i>	<i>212 364</i>	<i>223 527</i>	<i>92 511</i>	<i>41%</i>
Charges financières				
<i>Sous-total</i>	<i>2 480</i>	<i>408</i>	<i>211</i>	<i>52%</i>
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	45 671	47 640	23 275	49%
Communication	3 003	2 643	806	30%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	1 680	1 942	768	40%
Services communs du système des Nations Unies	1 689	1 803	824	46%
<i>Sous-total</i>	<i>52 043</i>	<i>54 029</i>	<i>25 673</i>	<i>48%</i>
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 136	1 485	165	11%
Fournitures	3 424	2 968	2 726	92%
<i>Sous-total</i>	<i>4 560</i>	<i>4 453</i>	<i>2 892</i>	<i>65%</i>
Sous-total, B hors non affecté	312 707	320 752	136 213	42%
Non affecté (autres dépenses)	4 600	5 197	-	-
Total, B	317 307	325 949	136 213	42%
TOTAL	793 792	793 792	356 971	45%

¹ Les dépenses 2022 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2022 avec le budget 2022-2023 après virements.

Réponse de l'OMPI à la COVID-19 – Faits marquants en 2022

L'OMPI s'engage à poursuivre ses travaux avec ses États membres et ses partenaires afin de trouver une réponse mondiale et efficace à la pandémie. Les mesures de soutien prévues dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 par l'OMPI sont mises en œuvre dans le cadre des quatre piliers stratégiques de l'OMPI et suivies en fonction des résultats escomptés, ce qui nécessite une réponse de l'ensemble de l'Organisation, tous secteurs confondus. Ces mesures visent à faciliter la mise en place d'un environnement permettant aux États membres de réaliser une reprise économique forte et durable, de reconstruire en mieux et de renforcer la capacité d'intervention en cas de pandémie.



PHOTO : GETTYIMAGES/TETRA IMAGES

L'ensemble des mesures prises en réponse à la COVID-19 par l'OMPI est déterminé par les besoins des États membres et vise à répondre aux priorités nationales spécifiques en cette période difficile, moyennant une collaboration avec les communautés, les parties prenantes, les partenaires et les groupes d'intérêt, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, pour que la propriété intellectuelle soit utilisée comme un outil de reprise durable.

Au total, plus de 40 États membres de toutes les régions de l'OMPI ont demandé à bénéficier ou ont déjà bénéficié de projets dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19. On trouvera ci-après un résumé des principaux points à retenir concernant l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 en 2022 :

Résultat escompté 1.1 : Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout

- Séances d'information à l'intention des États membres et des offices de propriété intellectuelle, afin de leur expliquer comment obtenir et demander une aide dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19.
- Mises à jour régulières de la page Web consacrée à l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19.
- Séances d'information, ateliers et réunions d'information visant à mieux faire comprendre comment la propriété intellectuelle peut contribuer à une réponse équitable et efficace à la pandémie, y compris des webinaires régionaux sur la propriété intellectuelle et la santé publique et les ateliers trilatéraux OMC-OMPI-OMS sur i) l'innovation et l'accès en matière de technologies relatives à la COVID-19 – Licences de propriété intellectuelle, transfert de technologie et partage du savoir-faire et des informations sur les essais cliniques; ii) l'accès et l'utilisation des ressources d'information pour la réponse à la pandémie; et iii) l'innovation et l'accès au diagnostic de la COVID-19 et au-delà.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI

Résultat escompté 2.2 : L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité

- L'OMPI a cherché à réunir la communauté mondiale de la propriété intellectuelle en vue de renforcer la compréhension des questions de propriété intellectuelle et de mieux faire connaître les services de l'OMPI pour faire face à la pandémie et assurer une reprise économique durable pour tous. À cette fin, l'Organisation a notamment :
 - fourni des conseils en matière de législation et de politique générale, concernant notamment les brevets et les secrets d'affaires, aux États membres et à d'autres entités, telles que les organisations intergouvernementales régionales;
 - apporté son soutien au Comité permanent du droit des brevets (SCP), notamment dans ses délibérations sur les questions relatives à COVID-19, au titre des points de l'ordre du jour convenus par les États membres;
 - lancé de nouvelles publications pour renforcer la capacité d'intervention des États membres en cas de pandémie, notamment le nouveau livre électronique sur la [résilience et l'ingéniosité : solutions mondiales innovantes face à la pandémie de COVID-19](#) en collaboration avec le Centre for European Policy Research, l'Office européen des brevets et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique.
 - mis l'accent, dans le Rapport 2022 sur la propriété intellectuelle dans le monde, sur les défis qui se posent pour prendre des décisions clés en matière d'innovation, y compris pour la gestion de la COVID-19;
 - étoffé la Base de données mondiale sur les marques de l'OMPI afin d'inclure 30 dénominations communes internationales (DCI) pour les substances pharmaceutiques couvrant des vaccins et des agents thérapeutiques ciblant spécifiquement la COVID-19.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI +
5 270 francs suisses

Résultat escompté 2.4 : Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle

- Coopération renforcée avec l'OMS et l'OMC dans les domaines de politique générale se situant au carrefour de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle, notamment la nouvelle [passerelle d'assistance technique trilatérale](#) qui vise à créer un point de contact unique pour les États membres qui souhaitent demander une assistance technique, et organisation du symposium trilatéral OMC-OMPI-OMS sur "[La pandémie de COVID-19 : réaction, préparation et résilience](#)".

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI

- Engagement continu de l'OMPI au sein du Conseil d'exécutif du Medicines Patent Pool (MPP) pour soutenir la réponse de la communauté mondiale à la COVID-19 et à d'autres défis mondiaux urgents en matière de santé.

Résultat escompté 3.1 : Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

- Mise en œuvre d'assouplissements en matière de délais dans le cadre des systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne, afin d'offrir un certain soulagement aux utilisateurs, en particulier les PME qui peuvent être confrontées à des difficultés opérationnelles pendant la pandémie.
- Développement de nouveaux services du Centre d'arbitrage et de médiation pour faciliter la négociation des contrats et la gestion des litiges dans les collaborations à long terme dans le domaine des sciences de la vie. À la fin de 2022, des clauses de médiation ou d'arbitrage de l'OMPI avaient été incluses dans 65 contrats de licence relatifs à des traitements de la COVID-19 négociés par le MPP.
- Publication des [Modes de règlement extrajudiciaire des litiges proposés par l'OMPI dans le domaine des sciences de la vie](#) dans les six langues de l'ONU et organisation d'une série de manifestations visant à faire connaître les nouveaux services dans le domaine des sciences de la vie.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI +
81 274 francs suisses

Résultat escompté 3.3 : Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

- Faciliter les mesures prises pour augmenter la production de vaccins contre la COVID-19, en travaillant en étroite collaboration avec les États membres et en tirant parti des atouts et des relations de l'OMPI.
- Favoriser l'accès du public à l'information et faciliter les enseignements tirés de la pandémie, moyennant de nouveaux rapports et ateliers ouverts, par exemple sur les "[Facteurs déterminants dans le succès de la mise au point du vaccin contre la COVID-19](#)".
- Séminaires et ateliers de formation pour certains États membres et certaines régions, y compris un atelier en ligne sur la propriété intellectuelle des vaccins, des produits pharmaceutiques et des composés thérapeutiques en cas d'épidémie mondiale, destiné aux États arabes du Golfe.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI +
54 095 francs suisses

Résultat escompté 4.1 : Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement

- Lancement de projets visant à soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement d'un écosystème propice aux indications géographiques, notamment pour aider les producteurs et les associations locales à utiliser efficacement la propriété intellectuelle pour renforcer les capacités, accéder aux marchés et renforcer la résilience, afin de favoriser la reprise économique après la pandémie.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI +
33 274 francs suisses

Résultat escompté 4.3 : Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres

- L'OMPI a apporté son soutien aux États membres en proposant des activités de renforcement des capacités et des formations en matière de propriété intellectuelle :
 - Lancement de nouveaux projets de renforcement des capacités et de formations en matière de propriété intellectuelle avec des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle (IPTI) dans la région Amérique latine et Caraïbes et dans les pays arabes afin de renforcer durablement les compétences des acteurs clés de l'écosystème de la propriété intellectuelle. Ces projets s'adressaient aux MPME, aux femmes, aux entrepreneurs, aux créateurs et aux innovateurs des secteurs nationaux, notamment la technologie, le tourisme, la gastronomie, l'agro-industrie, la fabrication de produits médicaux, l'énergie et le monde universitaire, qui jouent un rôle essentiel dans la relance de la croissance et de l'économie nationales après la pandémie.

Dépenses en 2022 :
Personnel de l'OMPI
141 834 francs suisses²
+ 114 951 francs suisses

² Personnel temporaire engagé spécifiquement dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19.

- Bourses et exonérations de frais d'inscription pour les participants des pays en développement, des PMA et des pays en transition, notamment en ce qui concerne le cours d'été OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, l'accent ayant été mis en particulier sur la propriété intellectuelle et la santé publique.
- Lancement du nouveau cours [PatentX](#), une collaboration entre l'OMPI et la faculté de droit de Harvard (HLS), qui examine les relations complexes qu'entretiennent la propriété intellectuelle et la santé publique, et les façons dont le droit des brevets et d'autres cadres juridiques pourraient être interprétés pour lutter plus efficacement contre les futures pandémies, en particulier dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Lancé en novembre 2022, plus de 500 participants se sont inscrits pour la première édition (janvier 2023).

Résultat escompté 4.4 : Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle

- Lancement de projets, de matériel de formation et de documents de référence pour renforcer les capacités des acteurs de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie en vue d'une meilleure capacité d'intervention en cas de situations d'urgence, notamment sur des thèmes tels que les politiques de propriété intellectuelle, les lignes directrices relatives à la recherche concernant les composés chimiques et les séquences biologiques, et les exigences en matière de divulgation des brevets.
- Appui spécifique fourni aux CATI et autres structures de transfert de technologie, y compris des ateliers en ligne organisés à l'intention des pays d'Afrique et des pays arabes.
- Lancement de la cartographie des brevets dans le domaine des vaccins et des agents thérapeutiques ciblant spécifiquement la COVID-19 et création d'un portail sur mesure dans PATENTSCOPE afin d'améliorer l'accès aux données et aux résultats.
- Mesures de soutien pour les PME et les start-up touchées par la pandémie : i) ateliers et possibilités de formation sur les pratiques de gestion de la propriété intellectuelle à l'intention des PME et des secteurs/industries spécifiques touchés par la pandémie; ii) traduction et adaptation de l'outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI; et iii) traduction dans d'autres langues de ressources pertinentes pour le renforcement des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle, y compris les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI (DL-001 et DL-101).
- Nouveaux supports linguistiques relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels pour les entrepreneurs des communautés autochtones et locales, comprenant des conseils pour protéger et promouvoir les produits et services fondés sur les savoirs traditionnels, et organisation de séminaires pratiques en ligne pour répondre aux préoccupations de communautés spécifiques, y compris en ce qui concerne l'utilisation de la propriété intellectuelle dans la sphère économique et dans l'économie numérique.
- Intensification des efforts visant à accroître l'accessibilité et l'utilisation des systèmes de Madrid et de La Haye par les PME. Projets spécifiques pour les entrepreneurs, les communautés locales, les producteurs et les associations de producteurs particulièrement touchés par la pandémie, visant à renforcer la compétitivité des produits, notamment par l'élaboration de stratégies relatives aux normes de qualité, à la commercialisation et à l'assistance technique pour l'obtention de marques collectives, la promotion de la résilience et la mise en place d'économies d'appoint.
- Séminaires et ateliers de renforcement des capacités pour les secteurs qui ont connu une forte croissance durant la pandémie, afin de mieux comprendre comment utiliser le système de propriété intellectuelle, y compris pour le secteur des jeux vidéo (dans certains pays en transition), afin de renforcer l'autonomie des jeunes entrepreneurs.
- Collaboration avec les États membres pour améliorer l'accès aux ressources pédagogiques pour les écoles et les étudiants, afin de lutter contre les fermetures d'écoles et d'améliorer les possibilités d'éducation. Lancement de projets pilotes dans des pays sélectionnés afin d'analyser et d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur l'accès au matériel pédagogique dans les écoles primaires et secondaires.

Dépenses en 2022 :

Personnel de l'OMPI
116 467 francs suisses²
+ 172 382 francs suisses

Les États membres qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur les mesures prises et les services proposés par l'OMPI dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 peuvent contacter le coordonnateur des [mesures d'appui de l'OMPI concernant la COVID-19](#).

Risques

La recherche d'un niveau de risque acceptable est une nécessité fondamentale pour la conduite des activités de l'Organisation et une partie intégrante de la planification et des opérations quotidiennes de l'OMPI, qui lui permet de prendre en compte les facteurs d'incertitude susceptibles d'avoir une incidence sur l'obtention des résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Le niveau de risque acceptable et le mécanisme qui en assure la gouvernance sont exposés dans la déclaration de l'Organisation relative au risque accepté³. Le tableau ci-après présente une synthèse de l'évolution du risque et de l'efficacité des mesures d'atténuation, ainsi que de l'incidence des risques, le cas échéant, sur la performance de l'Organisation en 2022.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La confiance dans les cadres de la propriété intellectuelle s'amenuise ou l'engagement des États membres ou parties prenantes diminue, ce qui amoindrit le rôle, la crédibilité ou l'influence de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation consistant à communiquer de manière anticipée avec le grand public, y compris les parties prenantes émergentes telles que les jeunes et les PME, sur la pertinence et l'importance de la propriété intellectuelle, a été efficace. Les canaux de communication de l'OMPI ont été élargis afin d'atteindre les particuliers, les entreprises et les communautés et de se mettre en relation avec eux pour soutenir et développer les initiatives en matière de propriété intellectuelle.	→
Un ralentissement économique ou une autre raison entraîne une réduction des dépôts dans les activités génératrices de revenus, ce qui a pour effet de diminuer les recettes de l'exercice biennal et, par conséquent, de menacer la viabilité financière de l'Organisation.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	La prudence dans la gestion financière, le suivi et les prévisions ont permis d'assurer la viabilité financière de l'Organisation.	→
Une indisponibilité prolongée de systèmes informatiques essentiels a des conséquences défavorables sur les principaux services de l'OMPI, notamment les services mondiaux de propriété intellectuelle, les plateformes et les systèmes internes.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation consistant à vérifier régulièrement les plans de reprise après sinistre et de continuité des opérations a été efficace. Ni les systèmes informatiques critiques, ni les services essentiels n'ont été perturbés.	→
L'OMPI et ses prestataires de services externes sont exposés à un risque de faille de sécurité conduisant de manière accidentelle ou malveillante à la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'exposition de données confidentielles ou personnelles transmises, stockées ou traitées d'une manière quelconque par l'Organisation.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'année.	Le plan d'atténuation consistant à mettre en œuvre des tests complets de sécurité de l'information ainsi qu'un contrôle et une surveillance continus a permis d'éviter que le risque ne se concrétise.	→
L'expérience fournie aux utilisateurs par nos produits Web et mobiles axés sur le grand public ne répond plus à l'évolution de leurs attentes, ce qui entraîne une perte de confiance dans la marque et la tentation de rechercher d'autres solutions.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué au cours de l'année.	L'attention renforcée portée à la transformation numérique, y compris aux outils et à l'analyse des données pour améliorer l'expérience des utilisateurs, l'unification du portail mondial de la propriété intellectuelle et l'harmonisation de la stratégie en matière de TIC ont toutes contribué au maintien de la pertinence et de la convivialité de nos produits.	→
La pandémie de COVID-19 et ses conséquences pourraient affecter de manière significative la santé générale (y compris mentale) et le bien-être du personnel, ce qui pourrait avoir une incidence sur la productivité, le travail d'équipe, l'environnement de travail et la culture organisationnelle en général.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué au cours de l'année.	Le plan d'atténuation consistant à mettre en œuvre un programme multiforme de soutien au bien-être et à la santé mentale du personnel moyennant des conseils et des services médicaux, une enquête sur la santé et le bien-être, une stratégie de santé mentale et de bien-être et d'autres initiatives de soutien a permis de réduire la probabilité que ce risque se concrétise.	→

³ [WO/PBC/34/13](#)

II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATÉGIQUE ET RÉSULTAT ESCOMPTÉ

Pilier stratégique n° 1

S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout

Principales réalisations

Résultat escompté 1.1 – Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout



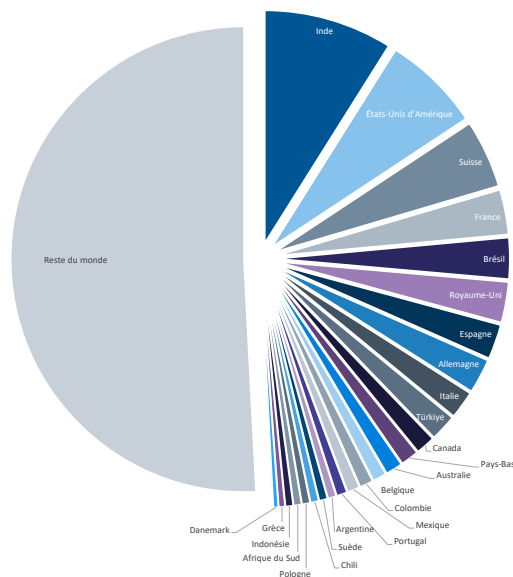
377 000

(+ 18%)
abonnés aux plateformes de médias sociaux de l'OMPI

Le passage d'une communication stratégique vers une communication narrative a ouvert de nouvelles opportunités pour promouvoir une plus grande compréhension par un vaste public dans le monde du rôle essentiel que joue la propriété intellectuelle en termes de croissance économique, sociale et culturelle. La production de contenu en 2022 a ajouté de nouvelles capacités en vidéos long format, dont un nouveau programme d'interviews sur YouTube, un retour aux productions sur le terrain avec une première mission de tournage en Afrique, et l'expansion de la série de podcasts WIPOD qui approfondit les thèmes relatifs à la propriété intellectuelle à l'intention d'un public averti.

La présence de l'OMPI sur les médias sociaux a poursuivi sa croissance rapide au cours de la première année de l'exercice biennal, notamment par une utilisation accrue d'Instagram, avec principalement des contenus axés sur les jeunes. Sur l'ensemble des médias sociaux dans lesquels l'OMPI est présente, l'augmentation d'une année sur l'autre du nombre d'abonnés s'est élevée à près de 20%. Cette tendance vers une forte hausse indique un intérêt grandissant au niveau mondial pour l'OMPI et pour l'utilisation de la propriété intellectuelle au bénéfice de la croissance économique, sociale et culturelle.

Abonnés à LinkedIn WIPO



Darren Tang
 Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
 World Intellectual Property Organization - WIPO
 International
 13k followers - 50k+ connections

Des efforts ont également été déployés pour aider les unités administratives de l'OMPI à lancer et à gérer leur propre présence dans les médias sociaux, dans le but d'élargir encore les opportunités de sensibilisation à la propriété intellectuelle et de présentation des collègues de l'OMPI comme des leaders d'opinion et des commentateurs avisés dans leurs domaines d'expertise.

La couverture médiatique mondiale des activités de l'OMPI a continué d'enregistrer une croissance organique, en complément de l'intérêt croissant constaté sur les médias sociaux pour la stratégie de

communication narrative de l'OMPI à dimension humaine, 95% de la couverture des activités de l'OMPI étant positive ou neutre.

À la suite de projets pilotes concluants en 2021, l'optimisation des moteurs de recherche et la publicité sur les moteurs de recherche ont été intégrées dans les pages du site Web de l'OMPI en 2022. La consultation des pages relatives à l'optimisation des moteurs de recherche et à la publicité sur les moteurs de recherche a enregistré une hausse de 53%, atteignant presque la barre des 58 millions en 2022. Les activités de sensibilisation sur Wikipédia ont donné lieu à 872 millions de consultations de pages.

Dans le but de continuer à promouvoir le multilinguisme, le premier pilote de traduction automatique immédiate sur le site Web de l'OMPI a été élargi à l'ensemble des études de cas sur la propriété intellectuelle (IP Advantage), traduisant le contenu de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'ONU et le portugais, avec un taux de satisfaction qui s'est maintenu à plus de 70%.



Pilote concluant pour l'utilisation de la traduction automatique immédiate sur le site Web

Résumé
Livre sur les
technologies
vertes 2022



Dans la continuité des efforts de numérisation déployés dans l'ensemble des secteurs de l'Organisation, la publication de la première version entièrement électronique du nouveau rapport phare de l'OMPI, le [Livre sur les technologies vertes](#), a été lancée simultanément à sa version PDF le 10 novembre 2022. À la suite de son lancement, en fin d'année, le livre avait reçu plus de 135 000 visiteurs uniques et fait l'objet de quelque 233 000 consultations de pages et d'environ 5000 téléchargements. En conséquence, le *Livre sur les technologies vertes* sera publié sur une base annuelle.

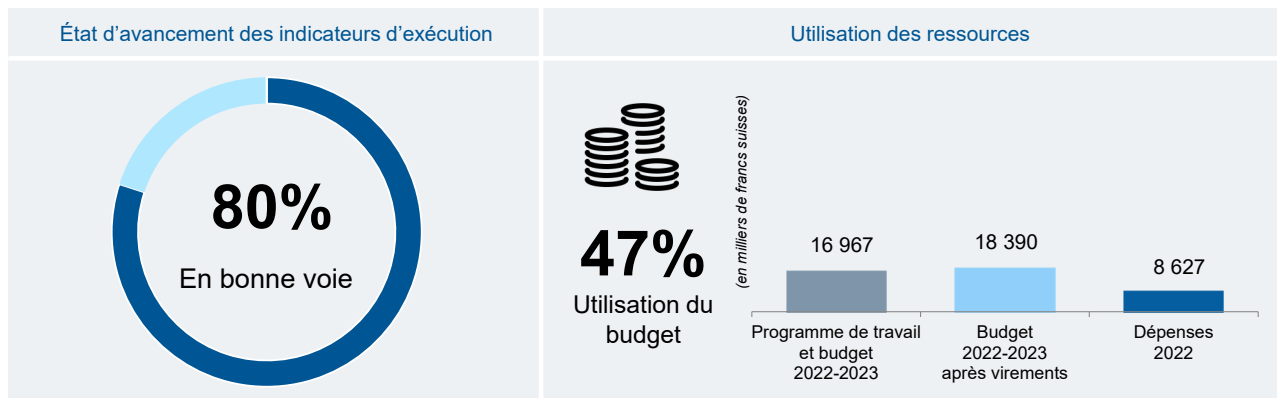
La Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022 *La propriété intellectuelle et les jeunes : innover pour un avenir meilleur*, une campagne menée par les jeunes à l'intention des jeunes, a permis des résultats exceptionnels, avec 15,4 millions d'impressions sur l'ensemble des plateformes numériques et la participation de 189 États membres. Le concours de vidéo pour les jeunes de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, dont la première édition a pris place en 2022 en lien avec les initiatives lancées à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, a donné lieu à 142 dépôts de vidéos sur le thème : *"Nous sommes jeunes et innovants. Ouvrons la voie vers un avenir meilleur grâce à la propriété intellectuelle!"* en provenance de 63 pays. Plus de 33 400 votants parmi le public ont participé à l'évaluation et à la désignation des gagnants du concours. En plus des activités de sensibilisation coordonnées par l'OMPI, quelque 574 manifestations (en présentiel, hybrides, en ligne) autour de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle se sont déroulées dans 110 pays.



189 États membres ont participé à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022

Le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI a continué de constituer les branches élargies de l'Organisation sur le terrain, amenant les services et la coopération de l'OMPI au plus près des États membres, des parties prenantes et des partenaires, ce qui a encore accru l'efficacité et l'efficience des efforts de sensibilisation et l'exécution des projets, tout en répondant aux besoins et aux priorités spécifiques des pays ou des régions desservis.

Tableau de bord du pilier stratégique



Secteurs contributeurs : CCI, RND, AFM (ODG)

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2022 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
Nombre de visiteurs uniques du site Web de l'OMPI et des sites Web des bureaux extérieurs	20 086 245	Hausse de 20% (exercice biennal)	13 437 518	●
	Bureau de l'OMPI en Algérie : 6 566		Bureau de l'OMPI en Algérie : 3 211	●
	Bureau de l'OMPI au Brésil : 28 739		Bureau de l'OMPI au Brésil : 12 765	▲
	Bureau de l'OMPI en Chine : 19 995		Bureau de l'OMPI en Chine : 10 315	●
	WeChat : 213 405 consultations uniques de 270 articles		WeChat : 152 882 consultations uniques de 119 articles	
	Bureau de l'OMPI au Japon : 51 345		Bureau de l'OMPI au Japon : 28 395	●
	Bureau de l'OMPI au Nigéria : 9 995		Bureau de l'OMPI au Nigéria : 4 364	▲
	Bureau de l'OMPI en Russie : 18 231		Bureau de l'OMPI en Russie : 18 218	●
	Bureau de l'OMPI à Singapour : 6 531		Bureau de l'OMPI à Singapour : 4 262	●
Nombre de visiteurs uniques qui ont téléchargé des publications de l'OMPI	4 860 251	Hausse de 20% (exercice biennal)	2 095 546	▲
Mentions de l'OMPI dans les médias	113 898	Hausse de 20% (exercice biennal)	66 351	●
Audience des présences de l'OMPI sur les principaux médias sociaux	Nombre total d'abonnés : 318 401	≥ 500 000 abonnés dans l'ensemble des présences sur les médias sociaux à la fin de l'exercice biennal	Nombre total d'abonnés : 376 672 (+18%)	●
	- Twitter : 112 968		- Twitter : 124 815	
	- LinkedIn : 123 367		- LinkedIn : 158 192	
	- Facebook : 81 769		- Facebook : 87 759	
	- Instagram : 387 (à fin 2021)		- Instagram : 5 906 (à fin 2022)	
Degré de satisfaction des États membres et autres parties prenantes quant à l'organisation de manifestations	100% satisfaits ou très satisfaits	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	91% satisfaits ou très satisfaits	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage de publications phares de l'OMPI avec traduction du Résumé dans toutes les langues officielles de l'ONU	100% (7 sur 7 publications phares publiées en 2020-2021)	100%	100% (7 sur 7 publications phares publiées en 2022)	●
Pourcentage de publications mondiales de l'OMPI sur des questions de fond relatives à la propriété intellectuelle, publiées en 2022-2023 et traduites dans toutes les langues officielles de l'ONU	60% (6 sur 10)	100%	50% (4 ⁴ sur 8)	●
Exécution de projets pilotes dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la politique linguistique révisée, phase 1	n.d.	2	1 pilote lancé pour l'utilisation de la traduction automatique immédiate sur le site Web de l'OMPI ⁵	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
L'inefficacité de la communication et de l'engagement auprès du public externe et interne peut porter gravement atteinte à la crédibilité et à l'image de marque de l'OMPI.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Efficacité du plan d'atténuation visant à assurer une interaction proactive avec les parties prenantes, en suivant une approche stratégique axée sur le public et en utilisant l'ensemble des outils de communication, la sensibilisation des médias, et la disponibilité à répondre aux demandes de renseignements, afin d'expliquer comment la propriété intellectuelle peut enrichir la vie et améliorer les moyens de subsistance de chacun, où qu'il se trouve.	AFM (ODG)	→
La distance géographique entre les bureaux extérieurs et le siège peut donner lieu à une fragmentation dans la coordination et la communication.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a baissé au cours de l'année.	Au vu de l'expérience acquise durant la pandémie et à l'adaptation numérique des travaux de l'Organisation, la distance géographique n'a pas posé de risque pour la coordination avec, ou la communication depuis et vers, les bureaux extérieurs.	RND	→

⁴ Traduction dans toutes les langues officielles de l'ONU en attente pour 3 publications supplémentaires.

⁵ Traduction automatique dans six langues officielles de l'ONU disponible pour les études de cas sur IP Advantage : <https://www.wipo.int/ipadvantage/fr/>.

Pilier stratégique n° 2

Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle

Principales réalisations

Résultat escompté 2.1 – Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle



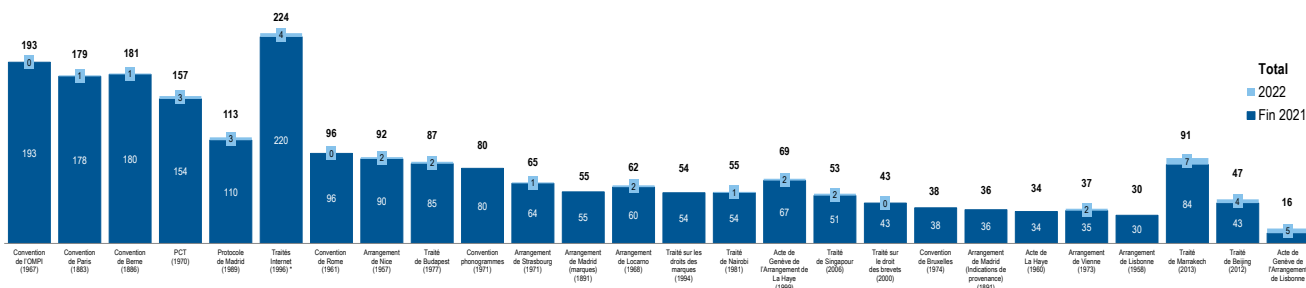
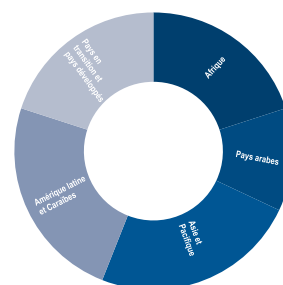
42

adhésions/
ratifications
aux traités
administrés
par l'OMPI

Une avancée majeure a eu lieu en 2022, avec la décision prise par les États membres de l'OMPI de convoquer des conférences diplomatiques pour traiter de deux projets d'accords internationaux. L'un pour conclure et adopter un traité sur le droit des dessins et modèles et l'autre, pour conclure un instrument juridique international concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques. Cette décision majeure prise à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OMPI faisait suite à des années de négociations sur ces deux sujets.

Les traités administrés par l'OMPI ont enregistré un total de 42 ratifications/adhésions⁶ en 2022, une hausse de 2% par rapport à 2021. Sur les 24 États membres, et une organisation régionale, ayant déposé des instruments de ratification/d'adhésion en 2022, la majorité provenait de pays d'Amérique latine et des Caraïbes et des régions Asie et Pacifique. L'un venait d'un pays parmi les moins avancés (PMA)⁷ et cinq provenaient des pays couverts par le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI⁸.

Répartition géographique des États membres ratifiant/adhérant aux traités de l'OMPI



* Le nombre total de ratifications/d'adhésions aux traités Internet s'élevait à 224 à la fin de l'année 2022, dont 113 au WCT et 111 au WPPT.

Les traités sur le droit d'auteur et les droits connexes ont connu une progression régulière, avec 16 nouvelles adhésions/ratifications à cinq traités clés en 2022⁹. La ratification par la Chine du Traité de Marrakech, notamment, fait entrer l'une des plus anciennes et plus riches traditions culturelles et littéraires au monde dans le système établi par ce traité.

Dans le domaine des brevets, deux États (Indonésie et Malaisie) ont rejoint le Traité de Budapest, ce qui porte à 87 le nombre total d'États contractants. En outre, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a soumis une déclaration acceptant l'obligation de reconnaissance, ce qui ajoute en substance 17 États membres à la couverture géographique du système. Le Traité de Singapour sur le droit

⁶ Basé sur la date de dépôt de l'instrument.

⁷ Afrique (Bangladesh).

⁸ Chine (Bureau de l'OMPI en Chine), Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Viet Nam (Bureau de l'OMPI à Singapour).

⁹ Traité de Beijing : Mexique, Maroc, Ouganda, Panama; Convention de Berne : Ouganda; Traité de Marrakech : Arménie, Bangladesh, Chine, Malaisie, Monténégro, Ouzbékistan, Viet Nam; WCT : Ouganda, Thaïlande; WPPT : Ouganda, Viet Nam.

des marques, pour sa part, a enregistré deux nouvelles adhésions (Maroc et Norvège), portant à 53 le nombre total de parties contractantes à la fin de l'année 2022.



La nouvelle norme ST.26 de l'OMPI¹⁰, qui vise à harmoniser les pratiques en matière de listage des séquences entre l'ensemble des offices de brevets; refléter les avancées de la biotechnologie; et répondre aux exigences internationales en matière de bases de données de séquences, est entrée en vigueur en juillet 2022. Afin de promouvoir sa mise en œuvre au niveau mondial, [WIPO Sequence](#), un logiciel de bureau gratuit développé en interne avec l'appui des États membres et des utilisateurs, a été lancé, permettant une préparation harmonisée et facilement échangeable du listage des séquences de demandes de brevet.

Afin d'aller de l'avant après la pandémie de COVID-19, des discussions de fond sur l'évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle ont pleinement repris en 2022, sous format hybride, dans les comités permanents et au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

- Le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a poursuivi ses travaux sur les cinq principaux sujets inscrits à son ordre du jour. En plus des délibérations basées sur les rapports, l'organisation de séances de partage d'informations a facilité le dialogue actif entre les membres du SCP ainsi que l'échange de vues et d'expériences.
- Le Comité permanent du droit des marques (SCT) a mené ses travaux conformément à l'ordre du jour convenu, notamment avec des discussions sur les points suivants : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale contre leur enregistrement ou leur utilisation non autorisés en tant que marques, mais aussi, dans le système des noms de domaine; ii) protection temporaire des dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) protection des marques pays dans les États membres.
- Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'OMPI (SCCR) s'est réuni pour la première fois depuis 2019 sous format hybride, ce qui a permis une participation plus large d'États membres au niveau mondial. Un nouveau format de séance d'information a également été introduit dans le comité, avec une séance d'une demi-journée consacrée au thème de l'impact de la COVID-19 sur l'écosystème culturel, créatif et éducatif, y compris le droit d'auteur, les droits connexes et les limitations et exceptions. Une séance d'information sur le marché de la diffusion de musique en continu a été demandée pour la prochaine session du SCCR.
- Les négociations de fond ont repris avec détermination à l'IGC, dans le cadre de son mandat renouvelé pour l'exercice biennal 2022-2023, avec quatre réunions en 2022. Les quarante-deuxième et quarante-troisième sessions de l'IGC se sont déroulées au cours du premier semestre et ont poursuivi les négociations sur les ressources génétiques. Les quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions de l'IGC ont eu lieu pendant le deuxième semestre et ont poursuivi les négociations sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Les séances formelles de l'IGC ont été complétées par plusieurs activités supplémentaires demandées par des États membres.

La deuxième édition du Colloque sur les secrets d'affaires et l'innovation, organisée en mai 2022, a attiré des experts de disciplines diverses venus du monde entier, qui ont exploré l'interaction entre les secrets d'affaires et l'innovation, ainsi que la question trop souvent négligée de la manière d'intégrer les secrets d'affaires dans des stratégies d'entreprise et de propriété intellectuelle plus larges.

¹⁰ Normes relatives aux listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML.

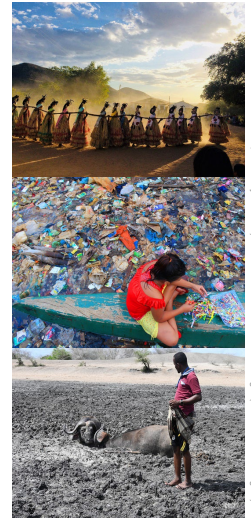
Résultat escompté 2.2 – L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité



Cadre d'échange de premier plan au niveau mondial – Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe

Cadre d'échange de premier plan au niveau mondial, le *“Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe”* a continué de fournir un cadre ouvert et inclusif pour engager, et faciliter, les discussions et le renforcement des connaissances parmi le plus grand nombre possible de parties prenantes en ce qui concerne l'incidence sur la propriété intellectuelle des technologies de pointe. En 2022, deux sessions du Dialogue ont attiré plus de 2000 participants venus, entre autres, d'un large éventail de pays en développement, et ont permis de rassembler des États membres, des entreprises privées et la société civile pour de riches débats multipartites qui ont porté sur “les technologies de pointe dans l'administration et l'enregistrement de la propriété intellectuelle” et sur “la propriété intellectuelle et les inventions fondées sur l'intelligence artificielle”. Les résumés des débats, les enregistrements vidéo à la demande, le Centre d'échange d'informations sur les stratégies en matière de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle, ainsi que l'Index des outils d'intelligence artificielle, constituent des ressources pratiques pour les parties prenantes désireuses de prendre des décisions de politique générale en toute connaissance de cause.

Dans le but de célébrer la créativité des jeunes des peuples autochtones et des communautés locales, de les sensibiliser à la manière dont ils peuvent utiliser le droit d'auteur pour protéger leur créativité qu'ils expriment dans des photographies, et de les encourager à s'exprimer sur les questions liées au changement climatique, trois jeunes photographes du Brésil, des Philippines et du Kenya ont été les premiers lauréats du Prix de photographie de l'OMPI pour les jeunes des peuples autochtones et des communautés locales 2021-2022.



“Ritual de la tierra” (Photo : © Jacobson Cornejo de Almeida)

“Mar de plástico” (Photo : © Prince Loyal Bracco)

“Los grandes conejitos del desierto” (Photo : © Verne Ojala)

Résultat escompté 2.3 – Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle

Après une parenthèse de près de trois ans due à la pandémie, la quinzième session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) s'est tenue du 31 août au 2 septembre 2022. La session de l'ACE a contribué à faire en sorte que l'ACE demeure une instance mondiale pour le dialogue international de politique générale sur l'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle, en rassemblant plus de 250 participants représentant des États membres, des observateurs et des organismes du secteur privé. En plus des points qui figurent habituellement dans son programme de travail, les résultats de deux études commandées par l'OMPI ont été présentés lors de la session, à savoir : une étude sur [Les atteintes au droit d'auteur dans l'industrie du jeu vidéo](#) et la deuxième, sur [Le rôle du système des noms de domaine et de ses administrateurs dans l'application du droit d'auteur en ligne](#).



WIPO ALERT a poursuivi sa croissance en 2022, avec un État membre supplémentaire qui a rejoint l'initiative en tant que fournisseur autorisé de listes de sites Web portant atteinte au droit d'auteur à l'usage du secteur de la publicité, ce qui porte le nombre total de fournisseurs à 12¹¹. Deux participants du secteur de la publicité, dont des sociétés internationales de premier plan, ont rejoint l'initiative en tant qu'utilisateurs autorisés, portant le total à 18. La base de données est passée à 9754 domaines au cours de l'exercice biennal, soit une augmentation de 36% par rapport à 2021.

En octobre 2022, l'OMPI a organisé la première réunion des associations du secteur privé sur l'application des droits de propriété intellectuelle, afin de faciliter un dialogue constructif avec les acteurs du secteur privé et de mieux comprendre les rôles divers qu'ils jouent, ainsi qu'à identifier les synergies et les sujets d'intérêt commun pour une collaboration future. Cette rencontre a rassemblé des représentants de 18 associations.

¹¹ Brésil, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Grèce (nouvel État membre), Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Pérou, République de Corée, Ukraine.

En juin 2022, l'OMPI a organisé sa réunion annuelle de coordination avec des organisations intergouvernementales actives dans les domaines de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. La réunion a permis de renforcer la collaboration entre l'OMPI et les organisations intergouvernementales partenaires, en identifiant les synergies et les sujets d'intérêt commun, ce qui aide à renforcer la cohésion internationale en matière de politique générale ainsi qu'à obtenir des résultats maximaux grâce à une mise en commun des ressources.

Résultat escompté 2.4 – Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle



Afin de contribuer à la mise en œuvre du nouveau [Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031](#), l'OMPI a lancé deux nouvelles initiatives majeures en 2022. Des "domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA pour 2022-2031" ont été élaborés dans le but de fournir aux PMA une assistance et un appui ciblés, déterminés par les besoins et orientés sur l'impact, pour une utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de croissance et de développement. Des "mesures d'appui au reclassement des pays les moins avancés" adoptées par l'OMPI ont été élaborées et lancées en 2022 par le Directeur général. Ces mesures offrent une assistance technique ciblée en matière de propriété intellectuelle aux PMA retirés de la liste des PMA, afin de les aider à préparer leur sortie de cette catégorie, et ont été élaborées pour répondre aux demandes des États membres PMA ainsi qu'à l'appel lancé dans le Programme d'action de Doha pour un renforcement des mesures internationales d'appui aux PMA retirés de la liste des PMA. Des premières consultations sur un appui propre à chaque pays ont débuté en 2022 à l'intention de trois pays (Angola, République démocratique populaire lao et Sao Tomé-et-Principe).

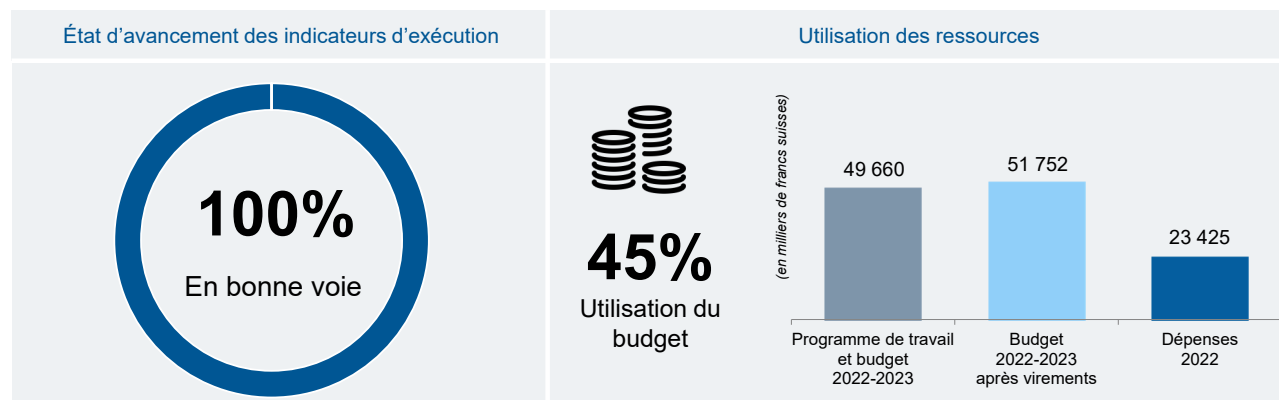


Une plateforme trilatérale d'assistance technique sur la COVID-19 – qui s'inscrit dans le cadre de la collaboration trilatérale existante entre l'OMS, l'OMPI et l'OMC – a été lancée en avril 2022. La plateforme soutient les membres et les candidats à l'adhésion qui cherchent à répondre à leurs besoins en matière de vaccins, de médicaments et de technologies connexes utiles contre la COVID-19, et facilite les demandes de fourniture d'une assistance technique opportune et adaptée.

Des actions significatives ont été entreprises avec des partenaires pour aider à mobiliser la communauté mondiale sur la propriété intellectuelle et la jeunesse. Les partenariats de l'OMPI avec la Fédération internationale des associations et fabricants de produits pharmaceutiques (IFPMA) pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, ainsi qu'avec le Centre du commerce international pour la Journée internationale de la jeunesse, ont permis de sensibiliser les jeunes dans le monde à la pertinence de la propriété intellectuelle dans leurs vies en tant qu'innovateurs, créateurs et entrepreneurs (actuels ou aspirants). L'OMPI a également participé activement à des instances de haut niveau, telles que le Forum public de l'OMC, la Conférence sur la propriété industrielle de la Communauté des pays de langue portugaise, le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information et les dialogues avec la jeunesse de la CEE-ONU, pour sensibiliser la communauté internationale – société civile, organisations internationales, organisations non gouvernementales, secteur privé, universitaires – aux actions de l'OMPI en direction des jeunes.

Dans le cadre de ses partenariats avec d'autres entités du système des Nations Unies, l'OMPI a poursuivi sa coopération avec la CNUCED en matière de renforcement des compétences et des capacités chez les femmes entrepreneurs numériques dans le contexte du programme "e-trade for Women" de la CNUCED, qui vise à faire entendre la voix des entrepreneures du numérique dans les processus de prise de décision de politique générale de haut niveau, et à rendre autonome la prochaine génération de femmes entrepreneurs dans les pays en développement. Une session intitulée "Secteur des jeux vidéo à l'ère des NFT et du métavers" a également été inscrite, en 2022, aux travaux du Forum sur la gouvernance de l'Internet, ce qui a ouvert la possibilité de sensibiliser aux actions menées par l'OMPI et à la manière dont la protection de la créativité et de l'innovation peut être utilisée comme un atout pour la croissance des créateurs, des jeunes entreprises et des PME.

Tableau de bord du pilier stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, AFM

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2022 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
2.1. Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle				
Progrès dans la mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du comité	Résumé présenté par le président de la trente-troisième session du SCP sur les points importants de l'ordre du jour dont doit traiter le comité ¹²	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du SCP	Le SCP a entièrement exécuté les travaux inscrits à l'ordre du jour convenu de la trente-quatrième session du SCP ¹³	●
	État des travaux du SCT à fin 2021, au regard du document SCT/44/7 ¹⁴ et d'autres documents de travail pertinents	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du SCT	Les travaux du SCT ont été exécutés conformément à l'ordre du jour convenu des quarante-cinquième ¹⁵ et quarante-sixième ¹⁵ sessions Le SCT a poursuivi son travail sur les points suivants : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale; ii) protection des marques pays dans les États membres; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) application de l'article 11 de la Convention de Paris	●
	Résumés présentés par le président du SCCR des sessions précédentes sur les points importants de l'ordre du jour dont doit traiter le comité	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du SCCR	Résumé présenté par le président de la quarante-deuxième session du SCCR, montrant les progrès réalisés sur les points de l'ordre du jour approuvés par le comité ¹⁶	●
	Le renouvellement du mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2022-2023 a été approuvé par l'Assemblée générale de 2021	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'IGC	Conformément à son mandat pour 2022-2023, l'IGC s'est réunie 4 fois en 2022, et 2 groupes d'experts ont été organisés respectivement sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles	●

¹² Résumé présenté par le président : [SCP/33/5](#)

¹³ Résumé présenté par le président : [SCP/34/8](#)

¹⁴ Résumé présenté par le président : [SCT/44/7](#)

¹⁵ Résumés présentés par le président : [SCT/45/8](#) et [SCT/46/8](#)

¹⁶ [SCCR/42/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre de normes de l'OMPI nouvelles ou révisées	1 nouvelle norme adoptée et 4 normes révisées (2021)	3 normes révisées ou nouvelles (par an)	1 nouvelle norme et 5 normes révisées	●
Nombre de révisions ou modifications des classifications internationales	Classification de Nice : 746 modifications (2020-2021)	Conserver le niveau de référence	362 modifications (2022)	●
	Amendements CIB : 8 634 amendements (2020-2021)	Conserver le niveau de référence	3 640 dans la version 2023.01 (2022)	●
Degré de satisfaction des participants aux activités organisées pour améliorer la compréhension de l'interface entre la propriété intellectuelle et la politique de concurrence	n.d.	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	97% satisfaits ou très satisfaits, sur la base de 61 réponses à 1 manifestation	●
Pourcentages de notifications concernant les traités rapidement traitées par le Bureau du conseiller juridique	92% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de trois jours	95% de ces notifications sont traitées dans un délai de trois jours	93% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de trois jours	●
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Engagement dans le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe	n.d.	Engagement de représentants gouvernementaux, d'entreprises, d'administrateurs de la propriété intellectuelle et d'autres parties prenantes, venus de 90 États membres au moins	Dialogue 5 : Participation de parties prenantes venues de 93 États membres (y compris 62 pays en développement et PMA) Dialogue 6 : Participation de parties prenantes venues de 107 États membres (y compris 72 pays en développement et PMA)	●
Degré de satisfaction des délégués participant aux réunions, entre autres, de l'Assemblée générale	95% satisfaits ou très satisfaits	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	93% satisfaits ou très satisfaits	●
2.3. Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle				
Progrès dans la mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du comité	Les quinzième et seizième sessions de l'ACE n'ont pas pu se tenir au cours de l'exercice biennal 2020-2021 du fait de la COVID-19. Les États membres ont continué de se mettre d'accord sur les travaux importants de l'ACE grâce à un processus de consultation avec les coordonnateurs des groupes	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'ACE	Un accord des États membres pour continuer de discuter les quatre secteurs de fond a été convenu au cours de la quinzième session de l'ACE (paragraphe 41 du document WIPO/ACE/15/12)	●
2.4. Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle				
Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs relevant de l'OMPI pour la mise en œuvre du nouveau Programme d'action de l'ONU en faveur des PMA 2021-2030	n.d.	Progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs relevant de l'OMPI	Progrès accomplis dans la réalisation des activités pour l'ensemble des huit domaines prioritaires des objectifs relevant de l'OMPI en faveur des PMA	●
Nombre d'initiatives de l'OMPI menées en partenariat avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales	17 initiatives	18 initiatives ayant un impact régional ou mondial	11 initiatives	●
Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement	Données non disponibles (2020-2021)	Les représentants de 319 ONG accréditées à titre permanent ont participé à 20 manifestations de l'OMPI (à fin 2023)	Les représentants de 293 ONG accréditées à titre permanent ont participé à 20 manifestations de l'OMPI (2022)	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Un engagement moindre des partenaires externes, notamment le secteur privé et la société civile, entraîne une baisse de la pertinence, de la crédibilité et de la résilience des plateformes et des initiatives du secteur.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à engager de manière proactive les parties prenantes internationales sur des questions essentielles et émergentes a été efficace tout au long de l'année.	GCP	→

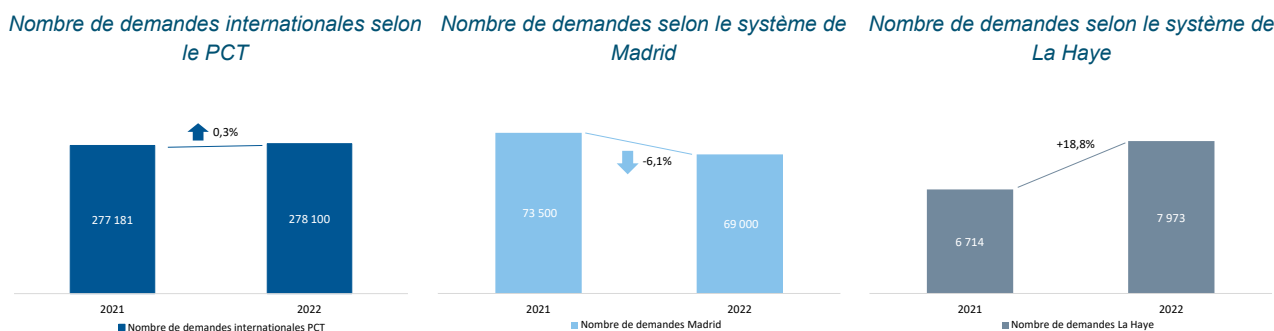
Pilier stratégique n° 3

Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier

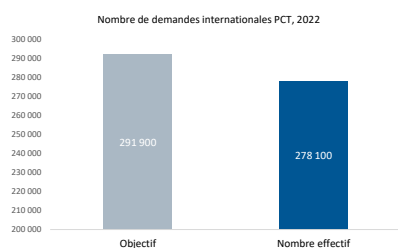
Résultat escompté 3.1 – Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI



Malgré des conditions économiques difficiles, la demande de services au titre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI est restée forte en 2022. Les dépôts en vertu du PCT ont augmenté légèrement de 0,3% par rapport à 2021, avec une estimation de 278 100 demandes internationales, ce qui représente encore un record annuel de dépôts de demandes de brevet selon le PCT. La demande de protection des dessins et modèles selon le système de La Haye a enregistré une hausse des demandes de 18,8% par rapport à 2021, suite à l'adhésion en 2022 de la Chine au système d'enregistrement international des dessins et modèles de l'OMPI. D'autre part, après une croissance exceptionnelle en 2021, les demandes selon le système de Madrid ont baissé de 6,1% en 2022, avec 69 000 demandes déposées.



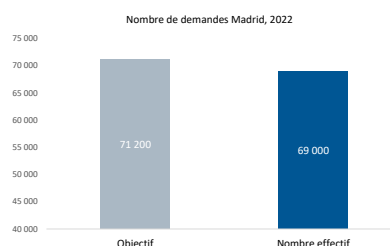
Par rapport aux objectifs fixés en matière de services selon le PCT, à la fin de l'année 2022, les systèmes de Madrid et de La Haye ont enregistré les résultats suivants relativement au programme de travail et budget 2022-2023 :



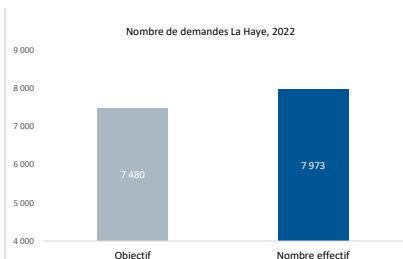
Le nombre de demandes internationales selon le PCT a atteint 95% de l'objectif, avec des dépôts en provenance d'Asie qui ont représenté 54,7% de l'ensemble des demandes en 2022, en hausse par rapport au chiffre enregistré de 35,7% en 2010. L'écart relativement à l'objectif s'explique par le nombre plus faible de dépôts en provenance de certains pays en comparaison avec le niveau estimé au départ. Les cinq principaux pays d'origine pour les demandes selon le PCT ont été la Chine, suivie des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la République de Corée et de l'Allemagne.

Trois pays (Cap-Vert, Irak, Maurice) ont déposé leurs instruments d'adhésion au PCT, ce qui porte à 157 le nombre total d'États contractants du PCT, à la fin de l'année 2022.

Le nombre de demandes selon le système de Madrid a atteint 97% de l'objectif. Par rapport aux estimations pour 2022, les baisses dans les dépôts ont été constatées principalement en provenance de Chine. Les cinq principaux pays d'origine en termes de déposants selon le système de Madrid ont été les États-Unis d'Amérique, suivis de l'Allemagne, de la Chine, de la France et du Royaume-Uni.



Au cours de l'année, le Belize, le Cap-Vert et le Chili ont déposé leurs instruments d'adhésion au Protocole de Madrid, ce qui porte à 113 le nombre total de parties contractantes du système de Madrid, couvrant 129 pays à la fin de l'année 2022.



En plus de la forte croissance d'une année sur l'autre, le nombre de demandes selon le système de La Haye a atteint 107% de l'objectif, principalement en raison de l'adhésion de la Chine. L'Allemagne s'est encore dégagée comme le plus gros utilisateur du système international des dessins et modèles industriels avec 4909 dessins et modèles contenus dans les demandes déposées en 2022, suivie de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie et de la Suisse.

En 2022 également, le Maroc a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de Genève du système de La Haye, ce qui porte à 69 le nombre total de parties contractantes, couvrant 96 pays.

Cinq instruments complémentaires d'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques ont été déposés en 2022 (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pérou), ce qui porte à 16 le nombre total de parties contractantes de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, couvrant 55 pays.

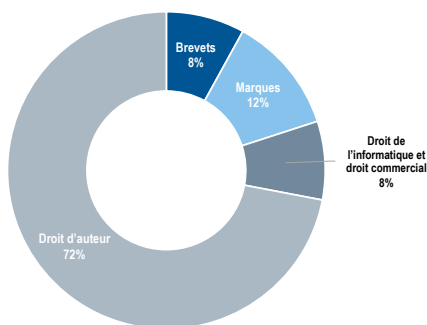
Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a connu une nouvelle année record. En matière de règlement extrajudiciaire des litiges relatifs à la propriété intellectuelle, le Centre de l'OMPI a enregistré une augmentation de 105% du nombre des litiges en 2022 par rapport à 2021. Au total, le Centre de l'OMPI a reçu 548 demandes de médiation, d'arbitrage, d'arbitrage accéléré et de bons offices. La plupart des litiges ont été administrés en ligne, et les procédures ont été traitées dans plusieurs langues. Les litiges en matière de droit d'auteur ont été les plus nombreux parmi les litiges soumis à l'OMPI, suivis des marques et des brevets.

En matière de litiges relatifs aux noms de domaine, la hausse de 12,4% du nombre record de 5764 litiges déposés en 2022 a entraîné une augmentation de 56% depuis le début de la pandémie en 2020, indiquant un passage continu à une activité en ligne, avec la nécessité correspondante d'une vigilance en ligne. Les litiges en vertu des principes UDRP de l'OMPI ont concerné, en 2022, des parties provenant de 132 pays. La forte demande a porté à plus de 61 000 le nombre total de plaintes pour cybersquatting déposées auprès de l'OMPI; le nombre de noms de domaine couverts depuis le lancement de ce service de l'OMPI a dépassé la barre des 110 000.

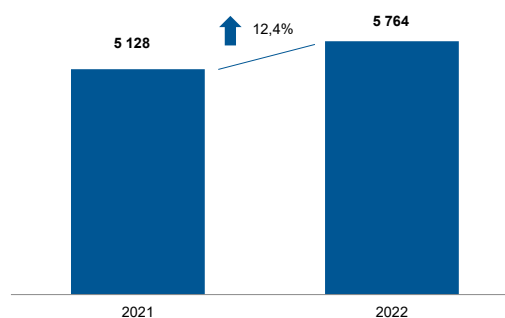


105%
d'augmentation du nombre de litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire

Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre de l'OMPI en 2022

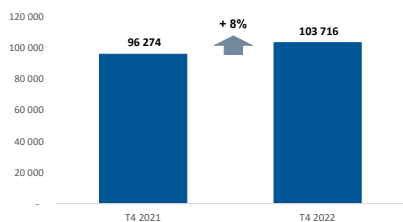


Nombre de litiges en vertu des principes UDRP de l'OMPI

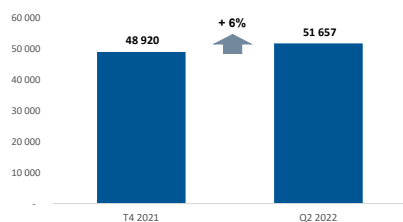


En tant que principaux fournisseurs de savoirs et de données qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier, les bases de données mondiales relatives à la propriété intellectuelle ont continué d'enregistrer une forte croissance en termes de nombre d'enregistrements et de couverture géographique. Le nombre d'utilisateurs a également continué d'augmenter : le nombre de visiteurs uniques sur la Base de données mondiale sur les dessins et modèles et sur la Base de données mondiale sur les marques a augmenté de respectivement 73 et 33% par rapport à 2021, tandis que le nombre de recherches uniques dans PATENTSCOPE a enregistré une augmentation record de 7% au quatrième trimestre 2022 par rapport au quatrième trimestre 2021.

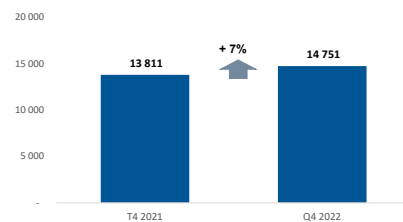
Nombre d'enregistrements dans PATENTSCOPE



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les marques



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les dessins et modèles



L'expérience utilisateur de WIPO Lex a été considérablement améliorée en 2022 grâce à une rationalisation de la présentation des données de propriété intellectuelle dans les profils pays individuels, à la migration de la base de données dans la présentation harmonisée du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, et à l'élaboration d'une vignette dédiée à une recherche utile. La collection de jugements a été encore enrichie avec la participation de quatre juridictions supplémentaires. À la fin de l'année 2022, la collection couvrait 28 juridictions ainsi que plus de 1000 décisions de justice relatives à la propriété intellectuelle librement accessibles.

Résultat escompté 3.2 – Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

En matière d'expérience client, le programme intersectoriel de l'OMPI de transformation du service à la clientèle a été lancé en 2022, dans le but d'harmoniser et d'élever le service à la clientèle de l'OMPI à un niveau supérieur. La première phase du programme, qui était en cours à la fin de l'année 2022, vise à définir la vision de l'organisation pour son service à la clientèle et un modèle de service centré sur la clientèle, avec une feuille de route pour sa mise en œuvre qui pourrait tracer la voie pour une réponse proactive de l'OMPI à l'évolution des besoins des entreprises, de l'industrie et des segments spécialisés en clientèle des agences de propriété intellectuelle.



En 2022, le PCT s'est lancé dans la transformation de son personnel opérationnel, pour passer d'une prestation de service axée sur les demandes à des services axés sur les déposants/clients, dans le but d'établir un futur modèle organisationnel de premier ordre dans lequel le personnel évolue au-delà de ses fonctions actuelles de vérificateur des formalités des demandes PCT vers de nouvelles fonctions de fournisseurs de connaissances pour les utilisateurs PCT de l'OMPI. Parallèlement au pilotage de la transformation, la productivité et la qualité des services du PCT ont été maintenues ou même améliorées, l'automatisation du traitement des demandes par le Bureau international agissant en tant qu'office de réception s'est poursuivie, et le PCT a réussi la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI.

L'année 2022 a été une année record en ce qui concerne le déploiement du dépôt en ligne ePCT, 11 nouveaux offices récepteurs¹⁷ ayant rejoint le système ePCT pour la première fois ou adopté le système de dépôt ePCT, la solution hébergée par l'OMPI pour le dépôt électronique des demandes internationales, ce qui porte à 102 le nombre total d'offices participants.

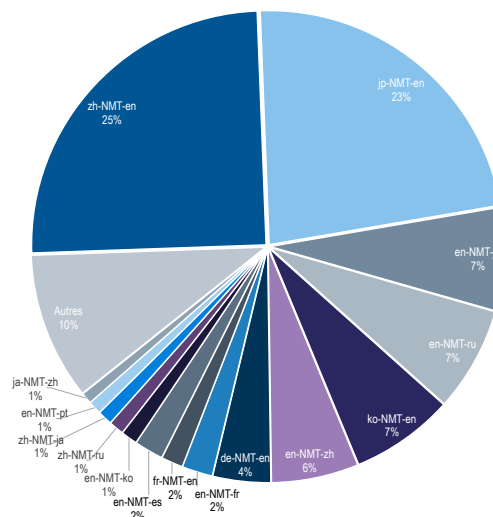
102 offices ont accès à, ou utilisent, ePCT

¹⁷ Albanie, Allemagne, Cap-Vert, Irak, Jamaïque, Macédoine du Nord, République arabe syrienne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Thaïlande, Trinité-et-Tobago.

Les services du système de Madrid ont enregistré un nouveau record en 2022, avec plus d'un million de demandes de services traités et, en dépit d'une baisse du nombre de demandes internationales reçues, les demandes de services dans leur ensemble ont augmenté de 6,7% au cours de l'année. Concernant les opérations du système de La Haye, le Bureau international est parvenu à maintenir un traitement presque en temps réel, malgré l'augmentation du nombre de demandes reçues. Tandis que le Bureau international traitait 7725 enregistrements, 99% des 6515 demandes de renseignements reçues ont été réglées, dans le même temps, en première instance et dans un délai d'un jour ouvrable.

Le système "eLisbon", un nouveau système informatique pour la gestion du service d'enregistrement de Lisbonne, a été lancé au cours du premier semestre 2022, pour fournir des services en ligne aux autorités compétentes du système de Lisbonne, notamment des services de dépôt électronique pour toutes les transactions faites dans le cadre du système de Lisbonne, ainsi qu'une gestion centralisée de portefeuilles pour les enregistrements internationaux.

Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE 2022



Le Centre d'applications de technologies de pointe a continué d'incorporer ses outils pionniers fondés sur l'intelligence artificielle pour améliorer les fonctions et les processus de l'organisation. L'application de conversion de la parole en texte de l'OMPI, appelée WIPO Speech-to-Text (S2T), a été intégrée avec succès à la plateforme de conférences de l'OMPI et utilisée pour enregistrer in extenso l'ensemble des réunions officielles de l'OMPI en 2022, pour sept langues au total (anglais, français, espagnol, russe, arabe, chinois et portugais). La vignette pour WIPO Translate dans PATENTSCOPE a été utilisée pour traduire 1,3 milliard de mots en 2022; la majorité des utilisations a concerné la traduction du chinois vers l'anglais et du japonais vers l'anglais. Une vignette dédiée à l'utilisation de WIPO Translate sur le site Web de l'OMPI a également été développée afin de proposer aux utilisateurs des traductions "à la volée" sur des pages soigneusement sélectionnées du site Web – en conformité avec la mise en place de la feuille de route de la politique linguistique révisée¹⁸.


1,3 milliard
 de mots traduits par
 WIPO Translate
 dans
 PATENTSCOPE

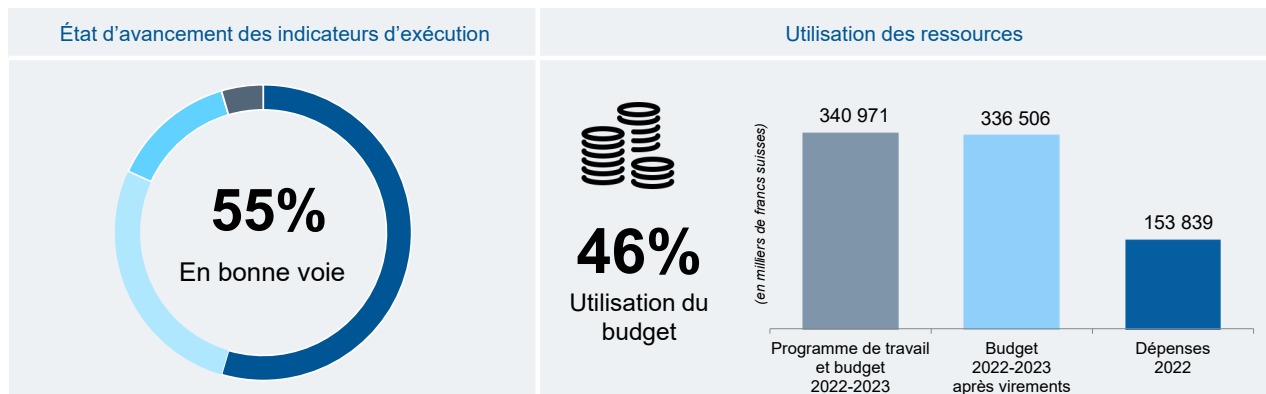
Résultat escompté 3.3 – Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux



150
 membres de
 WIPO Green

WIPO GREEN – le marché des technologies durables – a accueilli 12 nouveaux partenaires en 2022, ce qui porte à 150 le nombre total de partenaires, une hausse de 9% par rapport à la fin de l'année 2021. Les projets de mise en parallèle et d'accélération de WIPO GREEN ont généré trois correspondances en 2022 en Chine (2) et au Japon. WIPO GREEN a également hébergé la deuxième tranche de l'atelier de WIPO GREEN sur la gestion de la propriété intellectuelle axée sur la mode durable et a lancé le projet IPO Green, qui aide les offices de propriété intellectuelle dans le monde à développer des activités en appui des technologies vertes et des objectifs de développement durable.

Tableau de bord du pilier stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, IP, GCP, IE, RND

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. 2022 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Nombre total de membres	Système du PCT : 154 États contractants	155 membres	Système du PCT : 157 États contractants (Cap-Vert, Irak, Maurice)	●
	Système de Madrid (fin 2021) : 110 parties contractantes	6 membres supplémentaires (3 par an)	Système de Madrid (fin 2022) : 3 parties contractantes supplémentaires (Belize, Cap-Vert, Chili) (113 parties contractantes couvrant 129 pays au total)	●
	Système de La Haye (fin 2021) : 67 parties contractantes à l'Acte de Genève (1999); 34 parties contractantes à l'Acte de La Haye (1960)	6 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (1999); aucun membre supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye (fin 2022) : 2 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (1999) (Chine, Maroc) (69 parties contractantes au total); aucun membre supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960) (34 parties contractantes au total)	▲
Nombre de dépôts	Système de Lisbonne (fin 2021) : 11 parties contractantes à l'Acte de Genève (2015); 30 parties contractantes aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967)	8 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (2015); aucun membre supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967)	Système de Lisbonne (fin 2022) : 5 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Pérou, République tchèque) ¹⁹ (16 parties contractantes au total); aucune partie contractante supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967) (30 parties contractantes au total)	●
	Demandes selon le système de Madrid : 73 500 (définitif)	2022 : 71 200 2023 : 74 000	2022 : 69 000 (provisoire)	▲
	Demandes selon le système de La Haye : 6 714 (définitif)	2022 : 7 480 2023 : 7 990	2022 : 7 973 (provisoire)	●
Renouvellements	Demandes internationales selon le système de Lisbonne : 135	75 par an (150 demandes pour 2022-2023)	2022 : 31	▲
	Système de Madrid : 34 218	2022 : 32 400 2023 : 34 000	2022 : 38 265	●
	Système de La Haye : 5 461	2022 : 4 440 2023 : 4 630	2022 : 5 284	●

¹⁹ Le nombre d'adhésions en 2022 comprend l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'Acte de Genève à l'Arrangement de Lisbonne. La Côte d'Ivoire a déposé son instrument d'adhésion le 28 septembre 2018; conformément à l'article 28.3)b), l'adhésion de la Côte d'Ivoire entrera en vigueur trois mois après le dépôt par l'OAPI de son instrument d'adhésion.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Niveau de satisfaction des offices avec les activités mondiales de coopération et d'assistance de l'OMPI fournies par le Bureau international	Activité de coopération : 96% (enquête 2020-2021)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
	Activités relatives à l'examen des brevets : 98% (enquête 2020-2021)	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
Nombre de visiteurs uniques des systèmes de bases de données mondiales - PATENTSCOPE - Base de données mondiale sur les marques - Base de données mondiale sur les dessins et modèles	PATENTSCOPE : 1 399 081 (T4 2021)	Hausse de 20% (exercice biennal)	1 493 595 (T4 2022)	▲
	Base de données mondiale sur les marques : 951 781 (T4 2021)		1 264 722 (T4 2022)	●
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 80 204 (T4 2021)		138 815 (T4 2022)	●
Niveau de satisfaction des utilisateurs avec les bases de données mondiales de l'OMPI	PATENTSCOPE : 61%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	PATENTSCOPE 83%	●
	Base de données mondiale sur les marques : 75%		Base de données mondiale sur les marques : 70%	▲
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 74%		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 74%	▲
Niveau d'utilisation des services de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et des services de règlement des litiges de noms de domaine de l'OMPI	901 litiges et 756 bons offices	250 litiges et bons offices supplémentaires	448 litiges et 100 bons offices (548 supplémentaires au total)	●
	48 974 litiges gTLD	5 000 litiges gTLD supplémentaires	5 047 litiges gTLD supplémentaires (54 021 au total à fin 2022)	●
	6 695 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (au total à fin 2021)	575 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (fin 2023)	717 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (7 412 au total à fin 2022)	●
Nombre de visiteurs uniques du Centre de données statistiques sur la propriété intellectuelle	214 943	Hausse de 20% (exercice biennal)	109 856	●
Nombre de visiteurs uniques de WIPO Lex	976 714	Hausse de 20% (exercice biennal)	784 602	●
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Indice de satisfaction des clients de l'OMPI	84% (enquête 2020-2021)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
Niveau de satisfaction des utilisateurs du système mondial de propriété intellectuelle de l'OMPI avec les services du Bureau international	PCT : 87%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
	Système de Madrid : 78%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	Enquête menée sur une base biennale	◆
	Système de La Haye : 82% (enquête 2020-2021)		Enquête menée sur une base biennale	◆
Coût unitaire	Demandes selon le PCT : 577 francs suisses	Demandes selon le PCT : 575 francs suisses	Demandes selon le PCT : 546 francs suisses	●
	Enregistrements nouveaux/renouvelés selon le système de Madrid : 598 francs suisses	Enregistrements nouveaux/renouvelés : 584 francs suisses	Enregistrements nouveaux/renouvelés selon le système de Madrid : 562 francs suisses	●
	Dessin ou modèle nouveau ou renouvelé selon le système de La Haye : 540 francs suisses	Dessin ou modèle nouveau ou renouvelé : 395 francs suisses	Dessin ou modèle nouveau ou renouvelé selon le système de La Haye : 455 francs suisses	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.3. Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux				
Nombre de collaborations de recherche-développement avec WIPO Re:Search en progression dans les phases de recherche-développement clinique	8	15 (au total)	Abandonné ²⁰	◆
Nombre de correspondances entre demandeurs et fournisseurs de technologies vertes via la plateforme WIPO GREEN et les projets d'accélération	8 (au total à fin 2021)	8 supplémentaires dans l'exercice biennal	3 correspondances supplémentaires ²¹ (11 au total à fin 2022)	▲
Nombre de visiteurs uniques des publications, outils et plateformes sur l'appui à l'innovation et le transfert de technologie, y compris le nombre de téléchargements	491 015	Hausse de 20% (exercice biennal)	259 921	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Régression dans la qualité des produits des travaux internationaux	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a baissé au cours de l'année	Le plan d'atténuation mis en place pour renforcer les procédures de contrôle de la qualité par le Bureau international, la promotion d'améliorations des processus et de l'assurance qualité par les offices nationaux, en particulier ceux qui agissent en tant qu'administrations internationales, a été efficace comme en témoigne le fait que le PCT a pleinement atteint ses objectifs de performance en matière de qualité.	PT	→
Les systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne ne développent pas pleinement pendant l'exercice biennal leur potentiel en termes de couverture géographique, d'utilisation par des déposants potentiels et de services fournis par le Bureau international.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à renforcer la numérisation et l'automatisation des processus selon les systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne a permis une meilleure qualité et efficacité des traductions. Les initiatives prises afin de promouvoir les systèmes et à appuyer les adhésions des États membres intéressés ont contribué à augmenter le nombre de membres et l'utilisation des systèmes.	BD	→
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Baisse des dépôts selon le PCT en termes absolus ou relativement aux dépôts par la voie de Paris.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à améliorer et promouvoir en continu les services PCT auprès des utilisateurs existants et potentiels par des contacts réguliers avec les clients, et par diverses actions de commercialisation et de sensibilisation, ont contribué à prévenir un glissement du nombre de dépôts et ont entraîné une augmentation, avec une légère tendance à la hausse.	PT	→
L'adoption précoce de technologies de pointe entraîne des opportunités et des risques intrinsèques en termes d'identification des utilisations les plus intéressantes, d'intégration dans les mécanismes de gouvernance existants ainsi que de compréhension précise de la volonté humaine d'adopter les changements technologiques.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à réaliser des phases exploratoires et des études de faisabilité pour analyser la justification économique des systèmes de traduction, ainsi que de recherche de la similarité des images, a fait ressortir des cas d'utilisation positifs.	IP	↗

²⁰ WIPO Re:Search a été abandonné le 31 décembre 2022.

²¹ i) Demandeur : TOYO SDGs Students Project (Université de Toyo)/Fournisseur : Shiseido Company; ii) Demandeur : Beijing Century City Property Management Co., Ltd./Fournisseur : Beijing ShijiYunan New Energy Co., Ltd; iii) Demandeur : Lake View Hotel Beijing/Fournisseur : Beijing SINOENC Engineering Technology Co., Ltd.

Pilier stratégique n° 4

Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

Principales réalisations

Résultat escompté 4.1 – Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement



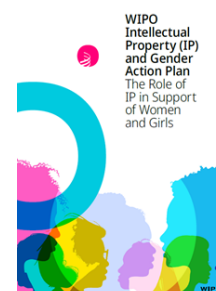
Durant la première année de mise en œuvre du nouveau Plan stratégique à moyen terme (PSMT) 2022-2026, l'OMPI s'est efforcée de renforcer et de renouveler sa méthode d'exécution de son programme de travail, afin d'assurer une utilisation maximale de la propriété intellectuelle en tant qu'instrument de croissance et de développement durable. Cet effort comprenait le passage ciblé vers une approche fondée sur la réalisation de projets, dans le but de produire des résultats sur le terrain à l'intention de groupes de parties prenantes spécifiques, sur des périodes de temps limitées. En support de cette approche, une équipe chargée des projets relatifs au développement régional et national a été mise en place afin de trouver de nouveaux moyens de mener dans les États membres de l'OMPI des initiatives de coopération stratégique urgentes dans de nombreux domaines relatifs à la propriété intellectuelle. À la fin de l'année 2022, les avantages escomptés avaient été atteints, ou avaient franchi des étapes importantes, pour près de 30 projets nationaux, sous-régionaux et régionaux.

L'adoption et la mise en œuvre de stratégies nationales de propriété intellectuelle est à la base d'une approche globale visant à donner aux pays en développement, aux pays en transition et aux PMA, les moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du renforcement de leur potentiel d'innovation national. En 2022, des stratégies nationales de propriété intellectuelle ont été finalisées et validées dans trois pays (Éthiopie, Mexique et Nigéria).

Une approche renouvelée du programme de stratégies nationales de propriété intellectuelle a été pilotée en 2022, guidée par les principes de valorisation et d'apprentissage par la pratique. Environ 26 stratégies ont été initiées ou complétées dans le cadre du projet pilote en 2022.



Envisageant un monde dans lequel l'innovation et la créativité des femmes partout sont appuyées par la propriété intellectuelle pour le bien de tous, le Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes a été lancé en 2022. Coordonné au PSMT 2022–2026 de l'OMPI, le Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes a commencé à être mis en œuvre au cours du second semestre 2022, axé sur trois piliers : i) aider les gouvernements et les décideurs à intégrer une perspective de parité dans les législations, les politiques publiques, les programmes et les projets relatifs à la propriété intellectuelle; ii) encourager la recherche à identifier la portée et la nature des disparités hommes-femmes en matière de propriété intellectuelle, et les moyens de combler l'écart; et iii) continuer les projets et initiatives existants axés sur l'égalité des sexes dans le domaine de la propriété intellectuelle, et



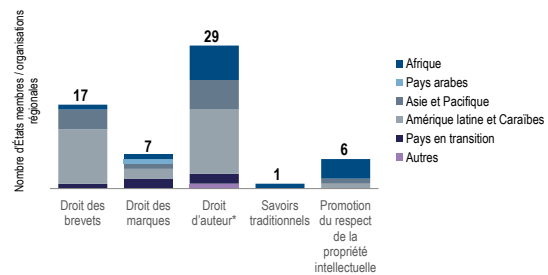
en piloter de nouveaux, afin de renforcer les compétences des femmes en termes de propriété intellectuelle ainsi que les institutions qui les soutiennent.

Résultat escompté 4.2 – Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres

Le recours aux forums régionaux et sous-régionaux comme moyen efficace de coordonner les politiques générales et d'intensifier l'assistance technique, le développement des capacités et l'exécution des projets, a été élargi en 2022. Des réunions des directeurs d'offices de propriété intellectuelle ont été organisées conjointement avec des États membres de l'ASEAN et des pays d'Amérique latine et, pour la première fois, le forum a été élargi aux 22 États membres de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle. La septième réunion ministérielle d'Amérique centrale et de la République dominicaine, qui s'est tenue en mars, a offert aux sept États membres participants une plateforme de développement et de coordination de politiques générales.

L'assistance législative et de politique générale dans les domaines du droit des brevets, du droit des marques, du droit relatif au droit d'auteur, des savoirs traditionnels et de l'application des droits de propriété intellectuelle, a continué d'être vivement appréciée, les États membres indiquant que les avis donnés étaient exhaustifs, de bonne qualité et utiles à la compréhension des enjeux.

Répartition géographique des avis législatifs par domaine, 2022



*27 pays et 2 organisations régionales comptant 30 pays bénéficiaires



L'édition 2022 de l'Indice mondial de l'innovation *Quel est l'avenir de la croissance fondée sur l'innovation?* a fourni l'évaluation la plus récente de la performance en matière d'innovation dans 132 pays. En outre, la dernière édition de l'Indice mondial de l'innovation comprenait un suivi élargi de l'innovation mondiale, un classement des 100 principaux pôles scientifiques et technologiques ainsi qu'une discussion analytique approfondie sur l'avenir de la croissance fondée sur l'innovation. De nombreux ministres du monde entier ont apporté leur contribution, sous forme de déclarations prononcées à l'occasion du lancement du rapport.

Le réseau mondial de juges de l'Organisation a poursuivi son expansion en 2022, après avoir réussi à mener la transition depuis des travaux entièrement virtuels durant la pandémie vers des activités hybrides au cours de l'année. En capitalisant sur la capacité à tirer profit des avantages d'une participation présentielle tout en maintenant l'étendue d'une connexion virtuelle, un nombre inédit de 381 juges, venus de 99 pays et de trois juridictions régionales, a participé au Forum annuel de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle. Un total de 102 ressorts juridiques ont été représentés au Forum en 2022, en hausse de 9% par rapport à 2021.

Depuis que l'OMPI a rejoint le Groupe des Nations Unies pour le développement durable au début de l'année 2022, l'Organisation a engagé une série de discussions pour promouvoir une meilleure sensibilisation à sa contribution aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, notamment concernant les avantages du système de propriété intellectuelle et les travaux des offices de propriété intellectuelle. L'OMPI a également signé des accords-cadres de coopération et a adhéré à deux équipes de pays, en Algérie et au Cap-Vert.

En réponse aux demandes du Secrétariat du Bureau de la coordination des activités de développement (GNUDD), l'OMPI a fourni des informations, des résultats et des données d'enquêtes ainsi que, le cas échéant, une contribution aux approches, orientations, politiques générales communes du GNUDD, ainsi que d'autres documents conceptuels de stratégie. Ces apports ont été coordonnés par le représentant spécial de l'OMPI aux ODD de l'ONU.

L'OMPI a continué de renforcer sa coopération avec des ONG et des partenaires industriels participant aux événements organisés par des associations de propriété intellectuelle et des universités sur les liens entre la propriété intellectuelle et les ODD :

- Événement sur la propriété intellectuelle et les ODD pour la jeunesse, au Japon;


381
 juges de
102
 juridictions

- Trois événements en ligne sur la propriété intellectuelle et les ODD, pour l'Association brésilienne de la propriété intellectuelle;
- Événement en ligne sur la propriété intellectuelle et les ODD, pour l'Institut de la propriété industrielle du Portugal (INPI).

L'OMPI a pleinement respecté l'exigence de l'ONU d'un prélèvement de 1% au titre de la coordination. La résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies stipule qu'une redevance doit être retenue à la fois sur la contribution de tiers et affectée selon de stricts critères aux activités connexes de développement des Nations Unies pour être éligible à l'application du prélèvement de 1%. Les contributions des fonds fiduciaires de l'OMPI signés en 2022 avaient pour objectif de financer des activités d'appui à la mise en œuvre du programme de travail et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2022-2023 et ont, en conséquence, été évaluées comme éligibles à une exonération du prélèvement de 1%, dans la mesure où elles n'étaient pas strictement préaffectées.

Un rapport sur les activités de l'OMPI en lien avec les ODD a été présenté à la vingt-huitième session du CDIP en mai.

Résultat escompté 4.3 – Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres

Les programmes dédiés axés sur un accroissement de la participation des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes, ainsi que sur l'inclusivité dans l'écosystème de la propriété intellectuelle, ont continué de constituer une priorité en 2022 :



47

femmes originaires de peuples autochtones et de communautés locales bénéficiant du Programme de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle de l'OMPI, à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales

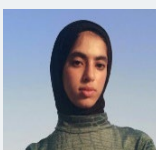
- La deuxième édition du Programme de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle de l'OMPI, à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales, a été complétée en 2022 par une phase de mentorat et de mise en relation adaptée, ainsi que par des "ateliers du Programme" axés sur des points juridiques et pratiques précis. Les deux éditions du Programme ont bénéficié à 47 participants et à leurs communautés, 16 participants ayant déposé des marques, ou allant le faire, à l'issue du Programme à la fin de l'année 2022. "WIPO BRIDGE", une plateforme électronique, a été mise en place pour faciliter l'accès à une bibliothèque électronique dédiée. Des histoires comme celle de Laima Abeid Sinari de République-Unie de Tanzanie²² montrent l'impact de l'initiative et la manière dont une utilisation stratégique et efficace des outils de propriété intellectuelle appuie les activités entrepreneuriales des peuples autochtones et des communautés locales.
- Le Programme andin de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle 2022-2023 à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou, a été initié en novembre à Quito, Équateur, bénéficiant à 20 femmes chefs d'entreprise et à leurs communautés, avec l'appui du *Servicio Nacional de Derechos Intelectuales* de l'Équateur (SENADI) et en collaboration avec l'OIT, le CCI et l'INTA.
- En coopération avec l'UNESCO, la quatrième formation annuelle sur la propriété intellectuelle et les sciences de la vie a été organisée à l'intention des lauréats et jeunes talents; en coopération avec la CNUCED, plus de 40 femmes africaines ont été formées dans le cadre d'une série d'ateliers sur les actifs de propriété intellectuelle.

Laima est propriétaire de AYMA, une marque déposée spécialisée dans la conception et la création d'accessoires féminins en perles. Les accessoires sont inspirés de la culture et des traditions de République-Unie de Tanzanie, y compris son peuple chagga. En collaboration avec d'autres femmes autochtones, Laima souhaite maintenir, protéger et promouvoir son patrimoine culturel.

Tout au long de sa participation au programme, Laima a développé son entreprise et appris à tirer profit de sa marque et à la gérer.



L'Académie de l'OMPI a décerné le titre d'ambassadeur de la propriété intellectuelle 2022 pour Oman à Neeam Al Harrasi. Cette jeune fille de 14 ans est la première à remporter le titre dans la région des pays arabes. Neeam a inventé un nouveau type de bioplastique à l'aide d'éléments naturels tels que de l'eau de riz ou des écailles de poisson existant à Oman. L'innovation bioplastique de Neeam a obtenu la première place du concours de développement cognitif organisé en 2019 dans le cadre de la Fête de la science d'Oman. Elle a été encouragée à participer au concours par son professeur de physique à l'école Al Rustaq à Mascate, Mme T. Dhikra Al Harrasi. Neeam a compris toute l'importance de protéger sa propriété intellectuelle à l'occasion de ce concours, qui a inspiré sa nouvelle passion pour l'innovation et la propriété intellectuelle. Depuis, elle a



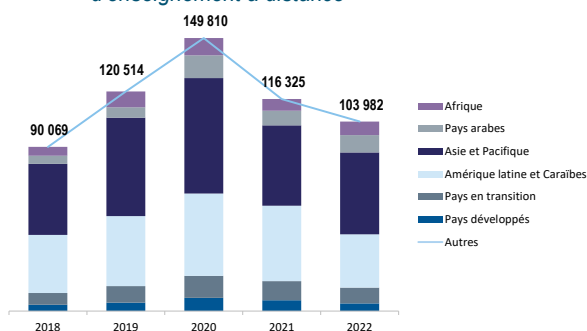
déposé un brevet pour son bioplastique innovant auprès du département de la propriété intellectuelle d'Oman. Elle espère que son invention pourra être utilisée dans différentes régions du monde.

Dans le cadre du service [IP4Youth&Teachers](#), le programme des ambassadeurs de la propriété intellectuelle de l'OMPI auprès de la jeunesse [IP Youth Ambassadors](#) a décerné des bourses d'ambassadeurs à de jeunes inventeurs et créateurs d'Oman et de Roumanie en 2022. Le programme vise à aider les jeunes créateurs et inventeurs prometteurs, afin de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle auprès des jeunes de leur pays et de leur région.

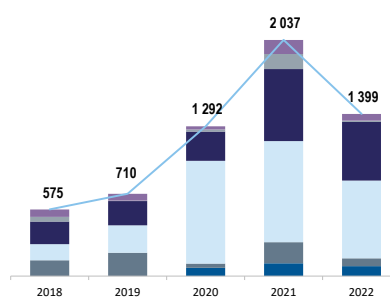
L'Académie de l'OMPI a maintenu sa position de premier plan au niveau mondial en tant que fournisseur de compétences et de renforcement des connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle, essentiel pour encourager à la fois l'innovation et la créativité dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Les approches de prestation de services innovantes et porteuses, y compris les formats d'apprentissage mixtes élaborés pendant la pandémie de COVID-19, ont continué d'être mises en œuvre. Au cours de l'année 2022 :

- Les nouveaux formats d'apprentissage mixtes à l'intention des juges et des professeurs au titre du programme IP4Youth&Teachers ont permis de former plus de 400 juges et 300 professeurs respectivement.
- Un total de 251 participants ont été diplômés par les programmes de maîtrise conjoints et plus de 270 fonctionnaires nationaux ont bénéficié des cours avancés de perfectionnement professionnel, en coopération avec 16 institutions partenaires de pays en développement.
- Un total de 320 cours d'enseignement à distance ont été offerts à près de 104 000 participants, dans 10 langues. Environ 1400 personnes ont participé aux programmes des cours d'été de l'OMPI. En 2022, les niveaux de participation aux deux types de cours ont retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie.

Répartition géographique des participants aux cours d'enseignement à distance



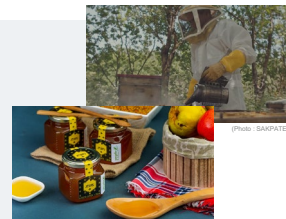
Répartition géographique des participants aux cours d'été de l'OMPI



+8
 instituts de formation à la propriété intellectuelle considérés viables en 2022

Deux nouveaux instituts de formation à la propriété intellectuelle ont été établis en République dominicaine et en Arabie saoudite en 2022, tous deux autosuffisants et dispensant des formations, en fin d'année. Dans l'ensemble, un total de huit instituts de formation à la propriété intellectuelle supplémentaires sont devenus viables, ce qui représente un total de 15 sur les 17 établis. Des instituts de formation à la propriété intellectuelle partenaires ont organisé plus de 1300 activités de formation à la propriété intellectuelle, touchant près de 88 000 participants, dont 53% étaient des femmes. Ce chiffre représente une augmentation de la participation de 7% par rapport à 2021. Le travail des instituts de formation à la propriété intellectuelle a produit des résultats tangibles, comme en témoigne la réussite de Giorgi Merabishvili, un producteur de miel géorgien.

En tant que producteur de miel de sa région natale de Samtskhe-Javakheti, Giorgi a développé une relation étroite avec le ministère de l'Agriculture et en 2017, ses contacts au ministère l'ont mis en relation avec le centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie (SAKPATENTI), qui organisait à l'époque une formation sur les indications géographiques. Giorgi a commencé à participer à plus de formations sur le sujet dispensées par le SAKPATENTI, y compris celles organisées par le centre national de formation à la propriété intellectuelle de Géorgie (NIPTC), l'un des instituts de formation à la propriété intellectuelle établis par l'Académie de l'OMPI. Après avoir acquis des connaissances pratiques suffisantes sur les indications géographiques grâce aux formations qu'il avait terminées, il a d'abord suggéré à onze de ses amis apiculteurs de la région de se mettre ensemble et de créer une coopérative, appelée KODY, par le biais de laquelle ils ont déposé en 2019 la marque "ALPIDA" pour leur miel. Après la réussite de l'enregistrement de leur marque, Giorgi a suggéré en 2020 d'enregistrer leur miel comme géorgien. En 2022, Giorgi a commencé à exporter de la ferme à la table le miel Ninotsminda aux niveaux régional et international en ligne sur le site Web d'ALPIDA.



Résultat escompté 4.4 – Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle

Célébrant les solutions commerciales innovantes fondées sur les droits de propriété intellectuelle pour encourager le progrès économique, social et culturel, les premiers Prix mondiaux de l'OMPI ont été décernés en 2022 à cinq lauréats, de Chine, du Japon, des Pays-Bas et de Singapour, qui ont été sélectionnés parmi 272 candidatures provenant de 62 pays. La première édition des Prix mondiaux a récompensé les petites et moyennes entreprises, qui constituent l'épine dorsale de l'économie mondiale.

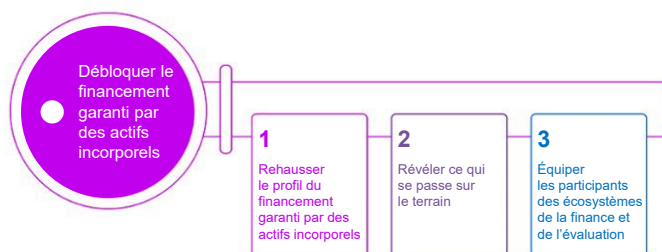


Le nombre de bénéficiaires sélectionnés au titre du Programme d'aide au inventeurs (PAI)²³ a augmenté de 23% en 2022. Le PAI a également accueilli le Chili comme septième pays participant au programme. Les avocats spécialisés dans les brevets du réseau agissant à titre gracieux ont prêté assistance à 28 inventeurs et PME supplémentaires en 2022, ce qui porte le total à 167 bénéficiaires. À la fin de l'année 2022, un total de 42 brevets avaient été octroyés à des innovateurs qui avaient reçu l'aide du PAI depuis sa création.



20
brevets supplémentaires ont été octroyés avec le soutien du PAI en 2022

À l'occasion de l'inauguration du débat de haut niveau sur le thème *Débloquer le financement des actifs intemporels – un dialogue international* qui a réuni des participants issus d'institutions financières, du secteur privé, du secteur gouvernemental et du monde universitaire, l'OMPI a dévoilé le nouveau [Plan d'action de l'OMPI sur le financement des actifs incorporels](#). L'approche adoptée par le plan est axée sur l'action, pour traiter les dimensions politiques, commerciales et techniques multidimensionnelles du financement des actifs incorporels. Le plan comporte trois objectifs : élever le profil du financement des actifs incorporels, révéler ce qui se passe sur le terrain, et équiper les participants aux écosystèmes de financement et d'évaluation.



> 2000

Au cours de sa première année pleine d'utilisation, [WIPO IP Diagnostics](#), un outil qui permet aux PME de procéder à une évaluation préliminaire des actifs de propriété intellectuelle qu'elles détiennent et de la manière d'en tirer le plus grand profit et le meilleur avantage concurrentiel, a enregistré plus de 12 000 visiteurs uniques, donnant lieu à l'élaboration de plus de 2000 rapports de diagnostic.

²³

Les chiffres relatifs au PAI se basent sur les données fournies sur la plateforme en ligne du PAI à la fin de la période.

rapports de diagnostic élaborés

La portée et la variété des réseaux nationaux et régionaux d'appui à la technologie et à l'innovation et de transfert de technologie ont poursuivi leur croissance en 2022. Le nombre de réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a été de 90, dont 46 étaient durables à la fin de l'année, une hausse de 10% par rapport à fin 2021. À la fin de l'année 2022, le nombre de CATI figurant dans le répertoire des CATI²⁴ était passé à 1415, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente. Afin d'aider les coordonnateurs nationaux, les administrateurs et le personnel de CATI à coordonner et à gérer leurs projets efficacement, une nouvelle plateforme de gestion des projets et des performances des CATI (TPPM) a été lancée.



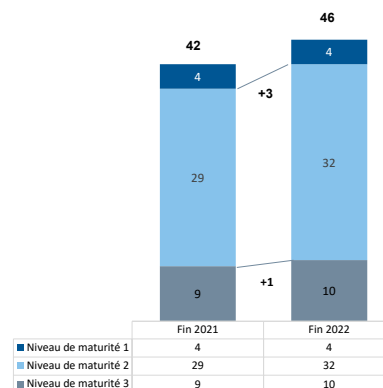
L'OMPI pour les créateurs, un partenariat public-privé ouvert lancé par l'OMPI et la Music Rights Awareness Foundation afin de sensibiliser et de mieux faire connaître les droits des créateurs ainsi

que les pratiques de gestion connexes, en veillant à ce que tous les créateurs soient reconnus et rémunérés de manière équitable, indépendamment de leur situation géographique, culturelle ou économique, a accueilli un partenaire supplémentaire en 2022, ce qui porte à 21 le nombre total de partenaires. L'axe principal pour 2022 a été la planification et la préparation de la mise en place de la plateforme pour les créateurs. Le projet a été lancé à la fin de l'année 2022 avec l'appui de parties prenantes et de partenaires de l'industrie de la création.

En 2022, 10 nouvelles organisations de gestion collective issues de pays en développement, y compris 7 PMA, ont adopté le système WIPO Connect comme solution informatique pour la gestion du droit d'auteur, y compris les œuvres textuelles et visuelles et les droits connexes, ce qui porte à 35 le total cumulé, soit une hausse de 46% par rapport à 2021.

Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a continué de bénéficier à des personnes aveugles, des déficients visuels ou des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, dans le monde. En 2022, le nombre de titres accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés est passé de 526 955 à fin 2021 à 667 135 titres à la fin de l'année 2022, soit une hausse de 27%.

Nombre de réseaux CATI durables



Résultat escompté 4.5 – Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle



91 offices de propriété intellectuelle utilisant la série de modules de gestion de l'OMPI

La hausse constante dans l'utilisation de la série de modules de l'OMPI s'est poursuivie tout au long de l'année 2022. À la fin de l'année, 91 offices de propriété intellectuelle utilisaient les solutions opérationnelles de propriété intellectuelle de l'OMPI. La moyenne du niveau de service des offices de propriété intellectuelle, un indice composite permettant d'évaluer le niveau de maturité d'un office (de l'élémentaire au plus avancé) en matière de prestation de services, a continué d'augmenter, à un niveau moyen de 3,6 en 2022, contre 3,5 à la fin de 2021.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région

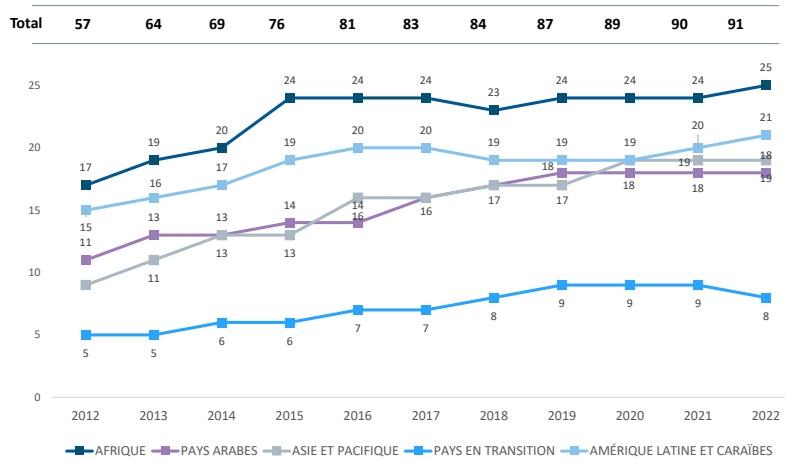
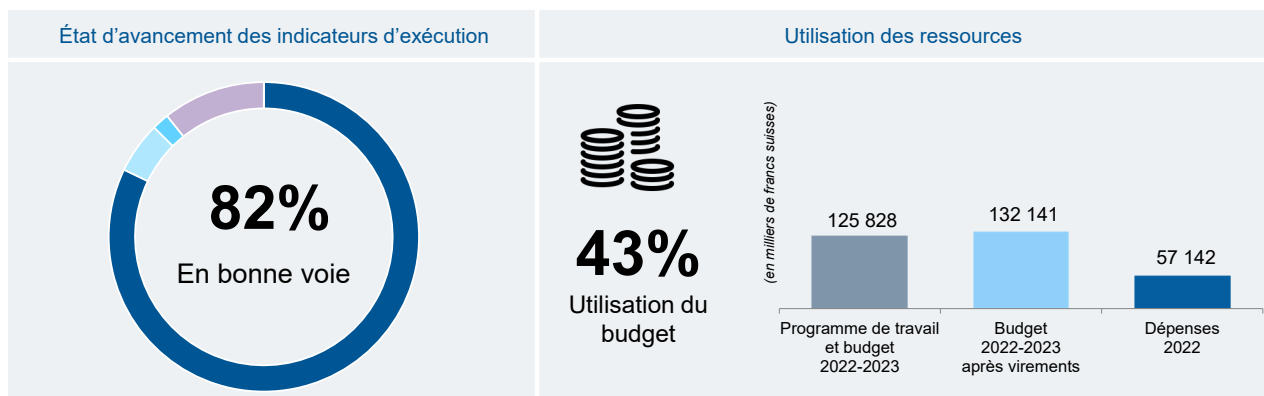


Tableau de bord du pilier stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, IE

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.1. Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement				
Mise en œuvre des points relatifs à la propriété intellectuelle et au développement discutés au CDIP	n.d.	Mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du CDIP	Les travaux du CDIP sur les points relatifs à la propriété intellectuelle et au développement ont été exécutés conformément à l'ordre du jour convenu des vingt-huitième et vingt-neuvième sessions du CDIP ²⁵	●
Nombre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux, y compris les projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats, dont les avantages escomptés ont été atteints ou qui ont franchi des étapes importantes	n.d.	Secteur des brevets et de la technologie : 4 Secteur du droit d'auteur et des industries de la création : 4	Données non disponibles 4 projets ont franchi des étapes importantes, y compris 2 au niveau national (Chili, Égypte) et 2 au niveau régional et sous-régional (Afrique, ASEAN)	●

²⁵

Résumés présentés par la présidente : [CDIP/28/SUMMARY BY THE CHAIR](#) et [CDIP/29/SUMMARY BY THE CHAIR](#).

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
		Secteur du développement régional et national : 16	26 projets en 2022 - Afrique : 5 - Pays arabes : 7 - Asie et Pacifique : 8 - Amérique latine et Caraïbes : 6	●
4.2. Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres				
Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils fournis en matière de législation et de politique générale	Droit des brevets et de la technologie : 86%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils en matière de législation fournis à 17 États membres : Afrique (1); Asie et Pacifique (4); Amérique latine et Caraïbes (11); Pays en transition (1) Taux de satisfaction : 88% sur la base de 16 réponses	●
	Marques, dessins et modèles industriels, et indications géographiques : 94%		Conseils en matière de législation couvrant 13 cas spécifiques fournis à 7 États membres : Afrique (1); Pays arabes (1); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (2); Pays en transition (2) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 3 réponses	●
	Droit d'auteur : 100%		Conseils en matière de droit d'auteur et de droits connexes fournis à 27 États membres et 2 organisations régionales : Afrique (7); Asie et Pacifique (6); Amérique latine et Caraïbes (13); Pays en transition (2); Autres (1) Sur les États membres ci-dessus, conseils en matière de gestion collective fournis à 11 États membres : Afrique (3); Asie et Pacifique (4); Amérique latine et Caraïbes (2); Pays en transition (2) Taux de satisfaction générale : 100% sur la base de 7 réponses	●
	Savoirs traditionnels : n.d.		Conseils en matière de législation fournis à 1 État membre : Afrique (1) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 1 réponse	●
	Promotion du respect de la propriété intellectuelle : n.d.		Conseils en matière de législation fournis à 6 États membres : Afrique (4); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (1) Pas de réponse aux questionnaires sur les enquêtes reçue en 2022	●
Nombre d'États membres, d'offices de propriété intellectuelle sous-régionaux et régionaux utilisant les outils et méthodologies de l'OMPI pour la promotion de leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	n.d.	40	63 États membres en 2022 - Afrique : 5 - Pays arabes : 10 - Asie et Pacifique : 16 - Amérique latine et Caraïbes : 17 - Pays en transition : 15	●
Degré d'adoption du règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et des politiques de règlement des litiges relatifs au nom de domaine élaborés ou appuyés par l'OMPI ²⁶	82 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle adoptés	6 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés	14 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés ²⁷	●

²⁶ Les données rapportent des mécanismes/politiques uniques.

²⁷ i) États arabes du Golfe – Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (GCC-SG); ii) Argentine – Direction nationale du Bureau du droit d'auteur (DNDA); iii) Chili – Chambre de Commerce de Santiago (CCS); iv) Chine – Haute Cour de Fujian; v) Égypte – Ministère de la Justice; vi) Géorgie – Centre national de la propriété intellectuelle (SAKPATENTI); vii) Grèce – Organisation du droit d'auteur hellénique (HCO); viii) Guatemala – Registre des droits de propriété intellectuelle (RPI); ix) Nouvelle-Zélande – Office de la propriété intellectuelle; x) Qatar – Ministère du Commerce et de l'Industrie; xi) République slovaque – Office de la propriété industrielle; xii) Espagne – Mediateur Espagne; xiii) Thaïlande – Département de la propriété intellectuelle; xiv) États-Unis d'Amérique – Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO).

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	35 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires appuyés	8 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires appuyés	12 mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires appuyés ²⁸ (33 mécanismes appuyés au total en 2022)	●
	4 politiques gTLD adoptées et appuyées	2 politiques gTLD appuyées	2 politiques gTLD appuyées	●
	80 politiques ccTLD adoptées	2 politiques ccTLD supplémentaires adoptées	1 politique ccTLD supplémentaire adoptée ²⁹	●
	35 politiques ccTLD supplémentaires appuyées (au total à fin 2021)	6 (fin 2023)	5 politiques ccTLD supplémentaires appuyées ³⁰ (19 politiques au total appuyées en 2022)	●
Nombre de visiteurs uniques sur le site Web de l'indice mondial de l'innovation	1 757 767	Hausse de 20% (exercice biennal)	1 002 852	●
Nombre de pays utilisant l'Indice mondial de l'innovation pour élaborer leurs stratégies et écosystèmes en matière d'innovation	77 pays (sur 110 pays qui ont répondu)	Hausse de 20% (exercice biennal)	Enquête menée sur une base biennale	◆
Niveau d'engagement soutenu par le corps judiciaire des États membres	88 pays et 6 juridictions régionales représentés au Forum des juges 2021 (virtuel)	70 pays et 4 juridictions régionales représentés au Forum annuel des juges (en présentiel, avec une option hybride)	99 pays et 3 juridictions régionales représentés au Forum des juges 2022 (en présentiel, avec une option hybride)	●
4.3. Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres				
Niveau de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation sur le droit des brevets et questions connexes	95%	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	88% sur la base de 159 réponses	▲
Niveau de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation sur les marques, dessins et modèles industriels, et les indications géographiques et questions connexes	93%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	97% sur la base de 250 réponses à l'évaluation de 8 activités - 74% très satisfaits - 23% satisfaits	●
Pourcentage de participants qui ont entièrement complété avec succès les programmes de formation axée sur les compétences	n.d.	≥ 80%	86%	●
Taux de succès des participants passant les examens axés sur les savoirs et les compétences dans le cadre des cours de perfectionnement à distance	64%	≥ 70%	88% ³¹	●

²⁸ i) Algérie – Institut national de la propriété industrielle (INAPI); ii) Botswana – Office des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPA); iii) Brésil – Institut national de la propriété industrielle (INPI-BR); iv) Brésil – Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI); v) Chine – Haute Cour populaire de Shanghai; vi) Indonésie – Direction générale des droits de propriété intellectuelle (DGIPR); vii) Nigéria – Service d'enregistrement des brevets et des dessins et modèles; viii) Nigéria – Service d'enregistrement des marques; ix) Roumanie – Office roumain du droit d'auteur (ORDA); x) Serbie – Office de la propriété intellectuelle de la République de Serbie; xi) Suisse – Palexpo; xii) Suisse – Institut fédéral de la propriété intellectuelle de la Suisse (IPI).

²⁹ .SN (Sénégal)

³⁰ .AE (Émirats arabes unis); .GA (Gabon); .KH (Cambodge); .MG (Madagascar); .VN (Viet Nam)

³¹ Du fait d'un changement de méthodologie pour le calcul du taux de succès, les données relatives à l'exécution 2022 et les niveaux de référence ne sont pas comparables.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'institutions durables de formation à la propriété intellectuelle ³²	7 ³³	12 (au total)	8 supplémentaires (Costa Rica, République dominicaine ³⁴ , Iran (République islamique d') Arabie saoudite, Trinité-et-Tobago, Turquie (2), Ukraine) (15 au total à fin 2022)	●
Nombre de personnes formées par les institutions de formation à la propriété intellectuelle	81 948	Hausse annuelle de 5%	87 967 (+7%)	●
Niveau de satisfaction des participants aux programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI	Droit d'auteur et industries de la création : n.d.	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	Droit d'auteur et industries de la création : 72% Très intéressant 28% Satisfaisant	●
	Enjeux et partenariats mondiaux : 92%		Enjeux et partenariats mondiaux : 91% satisfaits ou très satisfaits	●
	Afrique : 85%		Afrique : 95%	●
	Pays arabes : 88%		Pays arabes : 93%	●
	Asie et Pacifique : 96%		Asie et Pacifique : 97%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 89%		Amérique latine et Caraïbes : 96%	●
	PMA : 90%		PMA : 97%	●
	Pays en transition et pays développés : n.d.		Pays en transition et pays développés : 95%	●
	Bureaux extérieurs (tous) : n.d.		Bureau de l'OMPI en Algérie : 89% Bureau de l'OMPI au Brésil : 95% Bureau de l'OMPI en Chine : 98% Bureau de l'OMPI au Japon : 100% Bureau de l'OMPI au Nigéria : 92% Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie : 96% Bureau de l'OMPI à Singapour : Données non disponibles	●
				●
4.4. Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle				
Nombre d'organisations de gestion collective dans les pays en développement et les PMA qui utilisent WIPO Connect	25 organisations de gestion collective pour 25 classes de création	38 organisations de gestion collective pour 56 classes de création	35 organisations de gestion collective pour 41 classes de création dans 33 pays - Afrique : 23, dont 17 PMA - Pays arabes : 2 - Asie et Pacifique : 4, dont 1 PMA - Amérique latine et Caraïbes : 5 - Pays en transition : 1 (total au 31 décembre 2022)	●
ABC : Nombre de titres accessibles remis à des personnes ayant des difficultés de lecture de textes imprimés	526 955	Hausse de 25% (exercice biennal)	667 135 (+27%)	●
Nombre de réseaux nationaux de CATI durables	42 réseaux nationaux durables (au total à fin 2021)	49 réseaux nationaux durables (au total à fin 2023)	46 réseaux nationaux durables (au total à fin 2022)	●
	Niveau de maturité 1 : 4 au total	Niveau de maturité 1 : 5 au total	Niveau de maturité 1 : 4 au total	
	Niveau de maturité 2 : 29 au total	Niveau de maturité 2 : 32 au total	Niveau de maturité 2 : 32 au total	
	Niveau de maturité 3, y compris la prestation de services à valeur ajoutée : 9 au total	Niveau de maturité 3, y compris la prestation de services à valeur ajoutée : 12 au total	Niveau de maturité 3, y compris la prestation de services à valeur ajoutée : 10 au total	

³² Les institutions durables de formation à la propriété intellectuelle sont des institutions financièrement et techniquement autosuffisantes auxquelles l'OMPI fournit des conseils à la demande.

³³ Rectificatif : À la fin de l'année 2021, il y avait sept institutions durables de formation à la propriété intellectuelle, et non huit comme il est fait état dans le Rapport sur la performance en 2020-2021.

³⁴ Office national du droit d'auteur de la République dominicaine (ONDA).

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Niveau de satisfaction des organismes et autres instances de transfert de technologie avec les services fournis par l'OMPI	n.d.	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Données non disponibles	●
PMA : Nombre de technologies appropriées identifiées et déployées pour répondre aux besoins en matière de développement ³⁵	0 (fin 2021)	4 technologies appropriées identifiées (dont 1 déployée) (fin 2023)	1 technologie appropriée identifiée (aucune déployée)	▲
Niveau de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière de ressources génétiques, de savoirs traditionnels et d'expressions culturelles traditionnelles	65%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	96% satisfaits ou très satisfaits	●
Nombre de visiteurs uniques des services sur le Web visant les inventeurs et les PME, y compris le nombre de visiteurs qui téléchargent	366 023	Hausse de 20% (exercice biennal)	225 178	●
Nombre d'institutions d'appui aux PME qui utilisent les outils et matériels de l'OMPI	n.d.	10	14	●
Nombre de PME qui bénéficient de l'assistance d'institutions d'appui qui utilisent les outils et matériels de l'OMPI	n.d.	2 000 PME	1 745 ³⁶	●
4.5. Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle				
Niveau de service moyen (de 1 à 5) des offices de propriété intellectuelle qui bénéficient d'une assistance par l'intermédiaire de la série de modules IPAS	3,5	≥ 3,5	3,6	●
Nombre de documents échangés via WIPO CASE et DAS	502 207	550 000 (annuel)	527 589 ³⁷	▲

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement				
Des ajustements dans les politiques ou les priorités en matière de propriété intellectuelle au niveau régional ou national peuvent donner lieu à une révision des programmes de travail des pays concernés et réduire le champ ou le délai des prestations de services de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation pour conserver la flexibilité de procéder à des ajustements dans les plans de travail pour les régions et les pays, ainsi que pour rester constamment en contact avec les autorités régionales et nationales concernées afin d'aider à la mise en œuvre des plans de travail, s'est avéré efficace.	RND	↗
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres				
Des cadres juridiques ou techniques limités peuvent restreindre la capacité des États membres et des parties prenantes à tirer parti des échanges régionaux et internationaux de matériel protégé par le droit d'auteur dans un environnement technologique numérique en constante évolution, ce qui peut mener à une incapacité à remplir les objectifs essentiels.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à soutenir les efforts des États membres et des parties prenantes pour créer et faire évoluer leurs écosystèmes juridiques et techniques s'est avéré efficace et a été mis en œuvre dans l'ensemble du secteur des industries de la création.	CCI	→

³⁵ Une méthodologie améliorée pour le travail avec les États membres sur les technologies appropriées a été introduite en 2022.

³⁶ Représente seulement des données partielles, du fait d'un manque d'informations sur les PME qui accèdent aux outils et aux matériels de l'OMPI directement par le site Web de l'OMPI plutôt que par les sites Web des institutions d'appui aux PME.

³⁷ Exclusion faite des documents échangés via WIPO CASE pour l'Australie, du fait de contraintes techniques.

4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres				
Des restrictions sur la mobilité et les déplacements, affectant la fourniture des programmes d'assistance technique, la participation aux manifestations de l'OMPI ou les cours de formation en présentiel de l'Académie de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à renforcer l'adaptation numérique de l'assistance technique et de la prestation de cours, permettant des manifestations ou des programmes de développement des capacités améliorés par des outils hybrides ou entièrement en ligne, s'est avéré efficace.	RND	↗
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle				
Un engagement insuffisant ou des changements de priorités au niveau national pourraient avoir un impact négatif sur : i) l'établissement et la viabilité des réseaux et des structures de transfert de technologie; ii) les projets visant à soutenir la propriété intellectuelle en tant qu'outil pour le développement des entreprises; ou iii) les programmes judiciaires.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	L'atténuation s'est avérée efficace par le biais d'une collaboration étroite avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes dès le début afin d'évaluer l'engagement à moyen et long terme, ainsi que par le soutien apporté par l'OMPI dans la planification, le contrôle et l'évaluation des projets nationaux conformément aux bonnes pratiques en termes de gestion axée sur les résultats et de prise en compte des circonstances et des besoins locaux.	IE	→
Une baisse de la demande des utilisateurs pour nos services, y compris le règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, le règlement des litiges de noms de domaine, les analyses, ainsi que les outils et bases de données de consultation, entraîne pour l'OMPI un déclin de sa position sur le marché, de sa réputation organisationnelle ou de l'impact de ses politiques.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à mettre à profit la position de l'OMPI en temps que forum mondial, neutre et crédible de la propriété intellectuelle s'est avéré efficace. La demande accrue d'outils informatiques pour améliorer l'expérience des utilisateurs et la gestion des cas, ainsi que d'organisation de manifestations en ligne et hybrides, notamment par le biais de webinaires ciblés et d'une collaboration avec les États membres, les institutions et parties prenantes de la propriété intellectuelle, a contribué à ce résultat. Des évaluations de l'expérience et des besoins des utilisateurs ont donné lieu à des actualisations régulières des matériels et ressources spécialisées disponibles sur nos plateformes, ce qui a contribué à améliorer la sensibilisation et l'expérience des utilisateurs, y compris en améliorant les infrastructures de commercialisation basées sur le Web et les supports numériques.	IE	→
Les informations reçues ne sont pas fiables, ce qui donne lieu à des données statistiques imprécises ou à des lacunes d'analyse dans les publications et les rapports de l'OMPI.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à instaurer des mécanismes de contrôle de la qualité automatisés et manuels s'est avéré efficace.	IE	→
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle				
Après la mise en place des systèmes informatiques de l'OMPI pour les activités essentielles des offices de propriété intellectuelle, se pose le risque qu'ils soient insuffisamment intégrés dans les opérations existantes, ou qu'ils ne disposent pas de mécanismes autonomes, ce qui fait peser des menaces sur leur durabilité à moyen terme.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à offrir des procédures formelles d'assistance logicielle, de maintenance et de formation, ainsi que des activités de transfert de connaissances, s'est avéré efficace.	IP	→

Fondation

Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

Principales réalisations

Résultat escompté 5.1 – Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante

L'OMPI a lancé la [Stratégie de l'OMPI en matière d'inclusion du handicap](#) en 2022, avec les objectifs suivants : i) faciliter un changement culturel vers une approche du handicap fondée sur les droits; ii) incorporer les droits des personnes handicapées dans les aspects à la fois internes et externes des travaux de l'Organisation; iii) écouter, apprendre et renforcer notre engagement auprès des différentes personnes handicapées et de leurs organisations représentatives; iv) soutenir une plus grande diversité parmi le personnel; et v) intégrer le handicap dans les initiatives et les programmes pertinents, en améliorant l'accès des personnes handicapées aux services de propriété intellectuelle.



50%
des indicateurs d'ONU-SWAP ont rempli ou dépassé les objectifs

La mise en œuvre du Plan d'action sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à l'échelle du système des Nations Unies (ONU-SWAP) 2.0 s'est poursuivie, l'OMPI remplissant ou dépassant les objectifs de la moitié des indicateurs ONU-SWAP applicables, ce qui représente une amélioration de 25% depuis le lancement d'ONU-SWAP 2.0 en 2018. Les indicateurs ONU-SWAP (évaluation, audit et connaissances et communication) ont été évalués comme ayant "dépassé les objectifs", et cinq indicateurs (direction, gestion des performances tenant compte des questions de genre, architecture de genre, culture organisationnelle et cohérence) ont été évalués comme ayant "rempli les objectifs".

Conformément à la politique linguistique révisée adoptée par les États membres en 2021, le Secrétariat a mis en place une série d'initiatives en lien avec les développements technologiques dans le domaine des services linguistiques. En conformité avec la feuille de route pour la mise en œuvre de la politique linguistique révisée, des projets pilotes ont été exécutés, faisant appel à la traduction automatique brute de certaines pages soigneusement sélectionnées du site Web de l'OMPI ainsi qu'à la postédition de la traduction automatique pour certains types de documents, en fonction des niveaux de qualité de traduction requis. En assurant une fourniture plus rapide des contenus multilingues remplissant les critères de qualité convenus, tout en maîtrisant les coûts, ces initiatives ont permis d'élargir le champ de l'Organisation à un public plus large, ce qui ouvre de plus grandes opportunités pour la promotion future du multilinguisme.

Conformément à la nouvelle stratégie en matière de ressources humaines pour 2022-2026, un nouveau modèle pour les ressources humaines (RH) a été introduit en 2022, axé sur la prestation de services et les domaines thématiques plutôt que sur les fonctions. Le nouveau modèle vise à assurer une horizontalité des activités du DGRH avec les entreprises, par un partage des résultats.



74
Score e-Sat

Une enquête à l'échelle de l'Organisation portant sur l'engagement du personnel a été menée, présentant la réaction du personnel en temps réel. Le score e-Sat général à la question "quelle satisfaction tirez-vous de votre travail à l'OMPI" a été de 74 par rapport au niveau de référence de 75³⁸. L'enquête vise à renforcer l'engagement de tous à l'OMPI, tant au sein des départements que plus largement au niveau de l'Organisation. Les données recueillies ont donné aux équipes et aux chefs d'équipe l'occasion d'engager des discussions et d'établir ensuite des plans "d'action" axés sur les principaux domaines à développer.

³⁸

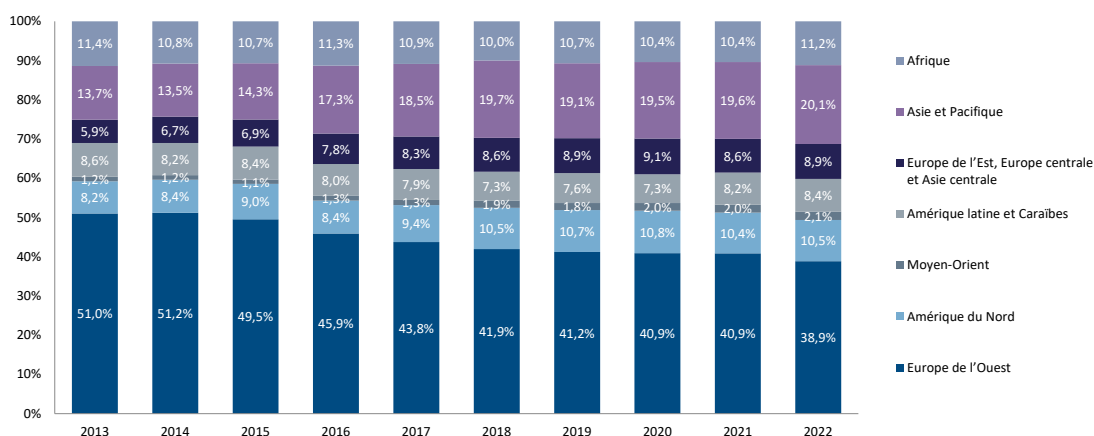
Score tiré des données de l'enquête relative à l'engagement du personnel, portant sur 1000 organisations.



Lancé en 2021, le [Programme pour les jeunes experts](#) – qui vise à former la prochaine génération de leaders mondiaux de la propriété intellectuelle – a accueilli le premier groupe de jeunes administrateurs et a conclu le processus de sélection pour la deuxième sélection, attendue au premier trimestre de 2023. Ce programme de deux ans est destiné à exposer les jeunes talents, en particulier ceux issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition, aux aspects techniques et de politique générale de la propriété intellectuelle. Le programme vise à les préparer à occuper des fonctions de direction dans les écosystèmes relatifs à l'innovation et à la créativité de leurs pays et régions d'origine.

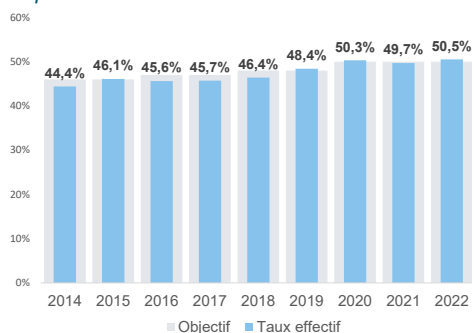
La diversité géographique de l'OMPI a poursuivi son évolution en 2022. La part des membres du personnel en provenance d'Afrique, de la région Asie et Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale ainsi que du Moyen-Orient, a légèrement augmenté par rapport à 2021, tandis que le pourcentage de membres du personnel issus d'Europe de l'Ouest a continué de baisser.

Diversité géographique du personnel de l'OMPI (Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région

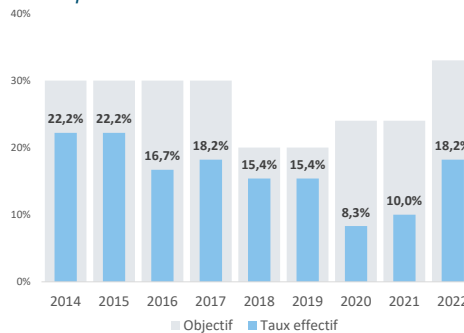


S'agissant de son engagement à atteindre la parité hommes-femmes à tous les échelons du personnel, l'OMPI a atteint l'objectif fixé pour le niveau P-4 en 2022. Même si son résultat est nettement inférieur à l'objectif fixé, des progrès ont été enregistrés pour le niveau D-2, avec une hausse de près de 10% par rapport à 2020.

Représentation des femmes au niveau P-4



Représentation des femmes au niveau D-2



Résultat escompté 5.2 – Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables



Mesures de sécurité de l'information renforcées

Conformément à l'engagement de l'OMPI d'assurer un environnement et des services adaptés au numérique, sécurisés et durables, 10 des 13 projets définis dans la "Stratégie en matière de sécurité de l'information de la prochaine génération (2022-2024)" ont commencé à être mis en œuvre en 2022, avec un suivi des progrès comme prévu. À partir des mesures de sécurité existantes, des capacités supplémentaires en matière de sécurité de l'information ont été renforcées afin de préserver la sûreté et la résilience de l'exécution du mandat de l'OMPI. Deux domaines essentiels sont la plus grande priorité à accorder à la sécurité des demandes au cours du processus de développement, et l'actualisation à apporter à l'architecture du Centre opérationnel pour la sécurité de l'information de l'OMPI, destiné à assurer une surveillance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et à réagir aux incidents de cybersécurité.

La transformation numérique sécurisée de l'OMPI s'est poursuivie tout au long de l'année, y compris avec des progrès réalisés sur la plateforme résiliente et sécurisée du PCT et la migration en cours des applications vers les services d'hébergement en nuage, parallèlement au maintien d'un environnement sécurisé au moyen d'une veille et d'une réponse à la menace cybernétique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'élargissement de la certification ISO/IEC 27001 a été réussi, avec l'inclusion de la Division des bases de données mondiales. Afin d'assurer la réutilisation des architectures de sécurité pour l'ensemble des applications sur site et en nuage, 28 nouvelles architectures de sécurité de référence ont été créées, maintenant un ratio de réutilisabilité des modèles d'architectures de sécurité à 80% au total. L'expansion du Service de transfert de taxes s'est poursuivie, avec la participation de 3 administrations chargées de la recherche internationale et de 11 offices récepteurs supplémentaires, ce qui représente des hausses de 16% et de 15% par rapport à 2021. En conformité avec l'objectif fixé pour le service, la couverture a atteint 97,6% du volume de la taxe de recherche du PCT. L'expansion a permis d'améliorer encore les processus d'administration des transferts de fonds et la gestion des taux de change liés au transfert des taxes de recherche.



85 offices récepteurs et **21** administrations chargées de la recherche internationale
97,6% des taxes de recherche du PCT traitées



Expansion des méthodes de paiement pour une meilleure expérience utilisateur

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur des clients de l'OMPI, de nouvelles méthodes de paiement ont été testées pour plusieurs des principaux systèmes de paiement, à savoir WIPO Pay sur JCB et SOFORT sur Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay. Ces méthodes de paiement seront opérationnelles au premier trimestre 2023. De plus, WIPO Pay pour le système de Lisbonne a été lancé en 2022.

L'année 2022 a vu la conclusion des principales étapes de la transformation de l'espace de travail numérique à l'OMPI. La mise en place du nouveau système d'équipes a offert des modalités de collaboration plus efficaces, et un nouveau système de gestion des appareils mobiles a permis aux membres du personnel de tirer profit des systèmes de collaboration, où qu'ils se trouvent, à l'aide de leurs téléphones professionnels.

La disponibilité de nouveaux services, comme les conférences Zoom avec de l'interprétation en direct, a permis de mieux servir les événements et réunions hybrides ou virtuels. Au total, 168 manifestations, 248 réunions hybrides avec interprétation, environ 1000 réunions hybrides et plus de 60 webinaires, ont bénéficié de ces services. L'utilisation des installations du studio multimédia s'est intensifiée, avec 147 enregistrements vidéo au cours de l'année.

Plus de 20 projets d'applications opérationnelles ont été menés à leur terme, notamment le Livre sur les technologies vertes, le Portail trilatéral, le Portail du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, le Portail MCST, la base de données relative à l'article 11, et eLisbon. En outre, la maintenance et le développement d'un portefeuille pour plus de 30 applications opérationnelles existantes se sont poursuivis, incluant les applications des systèmes ABC, WIPO Lex, PAI, WIPO Green, WIPO Bridge, article 6^{ter} et Secteur du développement.



Site de l'OMPI – adapté aux besoins

Dans le but de conserver au site de l'OMPI son caractère adapté aux besoins, plusieurs projets de rénovation ont été menés à terme en 2022 : i) installation de toilettes accessibles dans le bâtiment AB; ii) remplacement des fenêtres des sous-sols des bâtiments GB I et II; et iii) isolation thermique du sous-sol du bâtiment GB I. Le remplacement des tuyaux d'eau potable dans le bâtiment AB a commencé. De plus, le dernier contrat de location pour l'espace de stockage des archives PCT a pris fin en 2022, ce qui représente une économie annuelle de 75 000 francs suisses.

Résultat escompté 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Pour porter le système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) à son niveau suivant, la nouvelle application biennale basée sur le nuage EPM 2.0, WePerform, a été élaborée en utilisant la technologie SaaS. L'application a été mise en fonctionnement en novembre 2022 et a été utilisée pour appuyer la planification du programme de travail et budget pour 2024-2025. Avec l'expérience utilisateur au cœur de sa conception, ce système agile de planification a été très bien accueilli par les utilisateurs finaux.



Définissez votre cadre de résultats



Répartissez le temps de travail de votre personnel



Planifiez vos autres ressources



Évaluez

Des progrès significatifs ont été réalisés en termes de modernisation du cadre de gouvernance de l'Organisation, avec l'approbation par les États membres de la version révisée du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier, qui reflète le modèle d'entreprise actuel incorporant la gestion du risque et renforçant l'utilisation des données analytiques pour apporter un appui efficace aux contrôles internes. Une version révisée des indicateurs de tolérance au risque présente le risque acceptable dans le contexte des résultats escomptés, ce qui permet aux responsables d'impulser des stratégies de mise en œuvre et de prise de décision conformes aux niveaux de risque convenus.

Les activités d'achat ont continué d'enregistrer un bon rapport coût-efficacité pour les biens et services achetés par l'OMPI, ce qui a permis d'éviter des coûts de plus de 3,8 millions de francs suisses pendant la première année de l'exercice biennal, et ce malgré l'inflation et les hausses de coûts. Les avantages procurés par le passage à des contrats à long terme ont entraîné une baisse de 69% du temps consacré à l'achat de services.

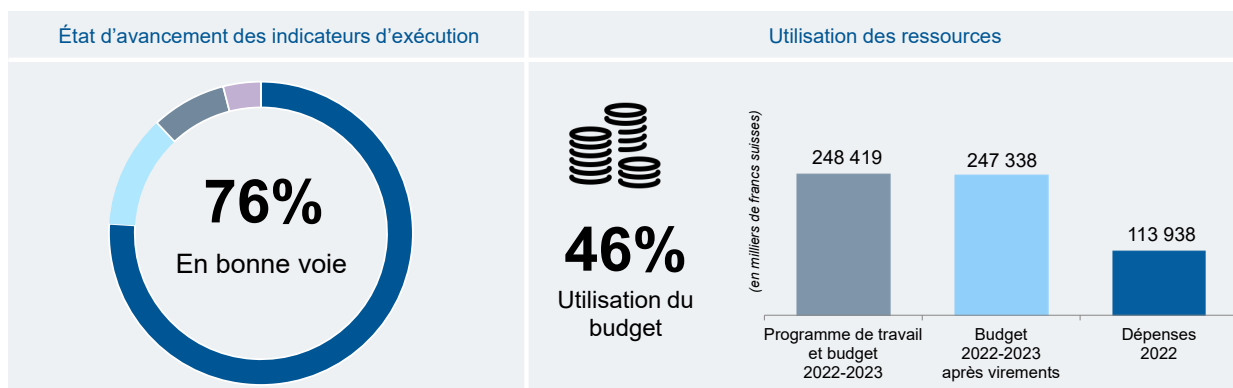


69%

de baisse du temps consacré à l'achat de services

Au cours de l'année 2022, la Division de la supervision interne (DSI) a émis six rapports d'audit interne, cinq rapports d'évaluation et huit rapports d'enquête complets. La DSI a émis un Mémoire d'analyse de données dans le cadre de son recours aux techniques d'analyses et d'audits continus pour appuyer les services d'assurance. Les rapports ont donné lieu à 52 nouvelles recommandations, tandis que 73 recommandations étaient clôturées sur la même période.

Tableau de bord de la fondation



Secteurs contributeurs : AFM, AFM (ODG)

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. 2022 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Degré de satisfaction des États membres et autres parties prenantes concernant les services de traduction et d'interprétation	Degré de satisfaction rate sur les services linguistiques lors des réunions, en 2020 : 93%	Maintenir le degré de 93% satisfaction		●
Coût par mot/page de traduction	0,50 franc suisse (2020-2021)	Baisse de 5%	0,38 franc suisse (2022), une baisse de 24% par rapport au niveau de référence	●
Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU	17,61%	> 18% par an	21%	●
Engagement des employés	e-Sat : 74	Amélioration par rapport à la précédente enquête	Évaluation conduite sur une base biennale	◆
Parité : proportion de femmes dans les grades P-4 à D-2	P-4 – 50,3%	P-4 – 50%	P-4 – 50,5%	●
	P-5 – 31,4	P-5 – 35%	P-5 – 28,8%	▲
	D-1 – 37,5%	D-1 – 41%	D-1 – 34,4%	▲
	D-2 – 8,3%	D-2 – 33%	D-2 – 18,2%	●
Diversité géographique : pourcentage par région conformément aux accords	Afrique : 10,4%	Accord entre États membres sur la politique de l'OMPI relative à la répartition géographique	Afrique : 11,2%	●
	Asie et Pacifique : 19,6%		Asie et Pacifique : 20,1%	●
	Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 8,6%		Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 8,9%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 8,2%		Amérique latine et Caraïbes : 8,4%	●
	Moyen-Orient : 2%		Moyen-Orient : 2,1%	●
	Amérique du Nord : 10,4%		Amérique du Nord : 10,5%	●
Europe de l'Ouest : 40,9%	Europe de l'Ouest : 38,9%	●		
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Expansion du Service de transfert de taxes	95,2% du volume des taxes de recherche réglées par le biais du Service de transfert de taxes auprès des offices récepteurs participants (2021)	> 97,5% du volume mondial des taxes de recherche du PCT à régler par le biais du Service	97,6% du volume mondial des taxes de recherche du PCT ont été réglées par le biais du Service de transfert de taxes auprès des offices récepteurs participants (2022)	●
	96,6% des transactions liées au Service de transfert de taxes sont réglées conformément au calendrier en 2021	> 97,0% des règlements à percevoir conformément au calendrier du Service	96,0% des transactions liées au Service de transfert de taxes ont été réglées conformément au calendrier en 2022	●
Les locaux et installations de l'OMPI demeurent adaptés aux besoins	Aucun jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles et non essentielles de l'OMPI	Maximum de 1 jour ouvrable par an avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI	Aucun jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI	●
Amélioration de la capacité à détecter, à réagir et à récupérer les informations à la suite de menaces à la sécurité, assurant une interruption minimale du travail	Temps moyen de détection d'un incident de sécurité informatique potentiel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident de sécurité informatique potentiel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident de sécurité informatique potentiel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	●
Disponibilité des services numériques tant au niveau interne qu'externe (temps de fonctionnement)	Infrastructure informatique de l'Organisation : 100%	≥ 99,8%	99,99%	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Services informatiques de l'Organisation : 99,98%		99,98%	●
Amélioration de la prestation de services à des parties prenantes externes (score Apdex)	Score Apdex > 0,6 pour 76% des applications passées au nuage	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications passées au nuage	83% des applications passées au nuage mesurées ont un score Apdex ≥ 0,6	●
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Confirmation de la conformité des opérations financières aux dispositions des conventions et traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)	Une opinion d'audit sans réserve	Une opinion d'audit sans réserve	Opinion d'audit sans réserve et retour d'information systématiquement positif des vérificateurs externes sur les états financiers. Le rapport détaillait indiquait ce qui suit : "Les états financiers de l'OMPI et les commentaires financiers qui les accompagnent restent de haute qualité, ils sont soutenus par des systèmes de contrôle interne et d'établissement de rapports solides".	●
Poursuite de l'amélioration des processus de gestion axée sur les résultats et de gestion des risques, grâce au renforcement des systèmes de planification des ressources par une gestion et une optimisation conformes aux pratiques recommandées	Gestion axée sur les résultats : niveau de maturité 4.4 (fin 2021) Gestion des risques : dimensions 1-4 "avancé" dimensions 5 et 6 "établi"	Gestion axée sur les résultats : niveau de maturité 4.5 (fin 2023) Gestion des risques : dimensions 1-6 "avancé"	L'évaluation est effectuée tous les 2 ans Gestion des risques : dimensions 1-4 "avancé" dimensions 5 et 6 "établi"	◆
	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 94%	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%	●
	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 70%	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 50%	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 60%	●
Économies de coûts pour les produits et services achetés par l'OMPI	9 063 345 francs suisses (2020-2021)	6 500 000 francs suisses (exercice biennal)	3 846 000 francs suisses	●
Prix moyen des billets d'avion	1 284 francs suisses (2020-2021)	Baisse de 3% sur l'exercice biennal	1 614 francs suisses	▲
Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/33/6	Aucune interférence	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/36/5	●
Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	90% des recommandations de la DSI acceptées	100% des recommandations de la DSI ont été acceptées	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Les systèmes de gouvernance et de supervision de l'Organisation se révèlent inefficaces ou sont perçus comme n'étant pas totalement objectifs et indépendants, ce qui affecte l'impartialité et la crédibilité du travail et entraîne une baisse des résultats et de la confiance.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation plan visant à adhérer aux normes et codes pertinents ainsi qu'à la Charte de la supervision interne s'est avéré efficace.	AFM (ODG)	→

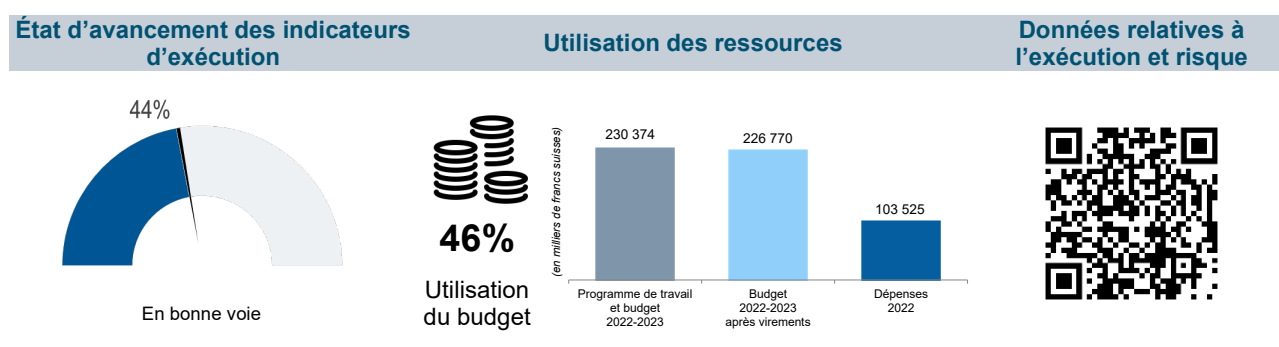
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
Les programmes de changement organisationnel comportent intrinsèquement des risques, et une culture organisationnelle plus ouverte et dynamique peut prendre plus de temps à institutionnaliser que ce qui avait été prévu.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à articuler une nouvelle culture, à être leader en donnant l'exemple et à offrir le changement vers un environnement basé sur la confiance, améliorant ainsi la performance, s'est avéré efficace. Il y a eu une hausse perceptible des communications internes et une enquête d'engagement a été employée pour service de base à un travail plus collaboratif. Une retraite des responsables de haut niveau a été organisée, donnant aux équipes, notamment aux chefs d'équipe, la possibilité d'engager des discussions et d'établir ensuite des plans "d'action" axés sur des domaines clés du développement.	AFM (ODG)	→
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
La valeur des placements réalisés dans le cadre des stratégies approuvées par les États membres concernant la trésorerie principale et la trésorerie stratégique pourrait chuter, ce qui entraînerait une réduction de l'actif net (réserves). Des taux d'intérêt négatifs du franc suisse pendant une longue période peuvent également entraîner une hausse des coûts de la trésorerie d'exploitation.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation pour le Comité consultatif pour les placements et ses conseillers en investissements visant à surveiller étroitement la performance des stratégies d'investissement s'est avéré efficace en termes d'objectifs ciblés de moyen et de long terme. Tandis que les pertes en investissements non réalisés en 2022 avaient un impact négatif sur les avoirs nets, une hausse globale de ceux-ci a été enregistrée du fait de gains actuariels relatifs aux avantages à long terme des employés de l'OMPI.	AFM	↘
L'accès aux locaux de l'OMPI ou leur occupation n'est pas viable plus de sept jours, en raison d'une inaccessibilité matérielle, de craintes pour la santé et la sécurité, de dommages à l'infrastructure des bâtiments ou pour d'autres motifs.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Les actions d'atténuation interfonctionnelles en place ont continué de renforcer la capacité du personnel de l'Organisation à travailler à la fois à distance et en présentiel. La collaboration et la préparation interfonctionnelles ont également renforcé la maintenance et l'installation de procédures de sécurité préventive, entraînant une réduction progressive du nombre et de la durée des pannes techniques.	AFM	↗
Un grave incident de sécurité, résultant d'un acte terroriste, de troubles civils, d'une catastrophe naturelle, ou de toute autre cause, qui présente un risque pour le personnel et les biens au siège de l'OMPI ou plus globalement, pour son réseau de bureaux extérieurs et ses déplacements internationaux ainsi que leur incidence sur les États membres et d'autres parties prenantes.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation à préparer pour ce type d'incident a exigé des changements dans l'utilisation extensive de la technologie sur le site de l'OMPI et l'élaboration de matériels de sensibilisation, de communication et de formation sur la manière de réagir à ce type de grave incident de sécurité. L'OMPI va former son personnel et tester sa réactivité en 2023 et au-delà, avec des simulations d'incidents et des entraînements.	AFM	→
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Le défaut de fourniture par des prestataires de services clés entraîne une perturbation de nos opérations, notamment des services fournis à nos clients extérieurs.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à procéder avec toute la diligence nécessaire à des contrôles tout au long de chaque contrat clé a permis que ce risque ne se concrétise pas. L'OMPI aurait été prête à réagir rapidement pour atténuer l'impact sur ses opérations et sur les services fournis aux clients extérieurs.	AFM	→

III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR

Brevets et technologie



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 101	2 158	857
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 487	3 781	1 834
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 067	3 573	1 789
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	213 418	209 120	95 422
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	3 824	3 477	1 521
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 824	2 287	1 064
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 653	2 374	1 038
Total	230 374	226 770	103 525

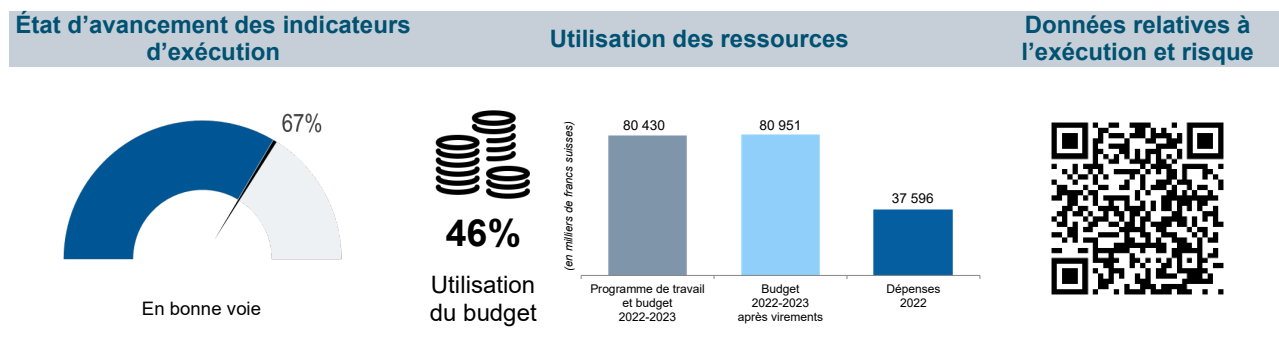
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	134 345	130 718	61 202	47%
Autres dépenses	96 030	96 052	42 323	44%
Total	230 374	226 770	103 525	46%

Marques et dessins et modèles



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 440	2 575	1 138
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	13 324	12 714	5 902
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	61 877	62 614	29 172
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	-	199	80
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 069	1 176	551
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 521	1 632	726
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	200	42	26
Total	80 430	80 951	37 596

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

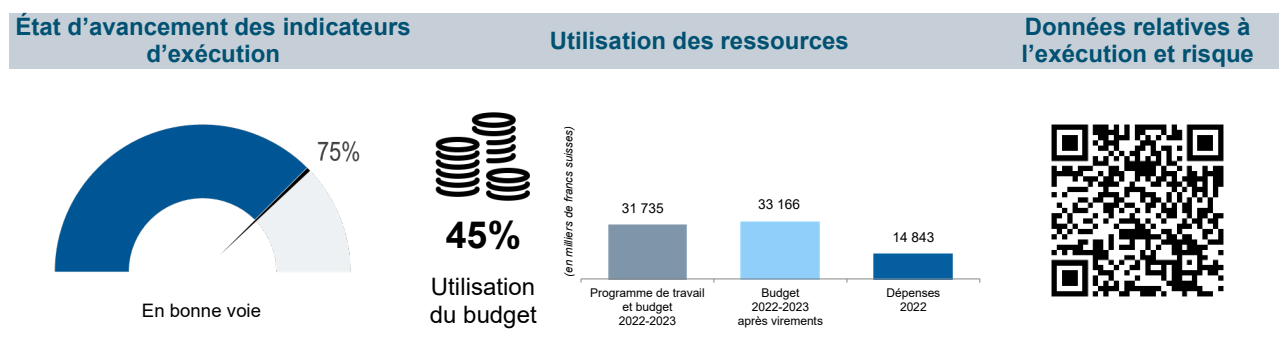
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	59 735	58 470	28 007	48%
Autres dépenses	20 695	22 481	9 588	43%
Total	80 430	80 951	37 596	46%

Droit d'auteur et industries de la création



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	8 269	9 107	4 279
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 537	3 734	1 560
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 577	2 187	1 063
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	285	242	90
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	286	273	125
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 191	1 598	637
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	4 754	4 553	1 841
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 741	1 707	780
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	10 095	9 765	4 467
Total	31 735	33 166	14 843

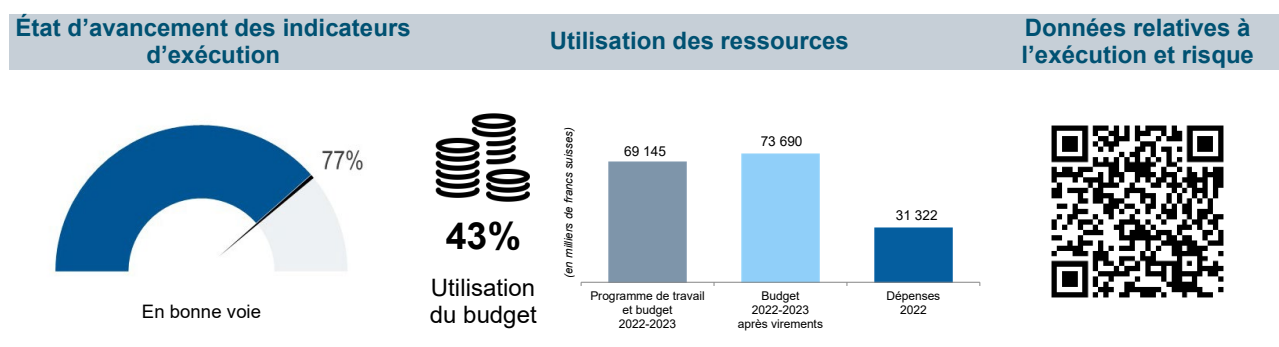
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	18 352	18 426	8 809	48%
Autres dépenses	13 383	14 740	6 035	41%
Total	31 735	33 166	14 843	45%

Développement régional et national



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	3 149	3 689	1 575
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	918	854	396
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	7 880	7 464	3 157
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 095	1 003	464
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	11 744	14 467	5 279
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	11 288	10 013	4 345
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	25 297	28 039	12 426
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	7 396	7 841	3 532
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	379	319	149
Total	69 145	73 690	31 322

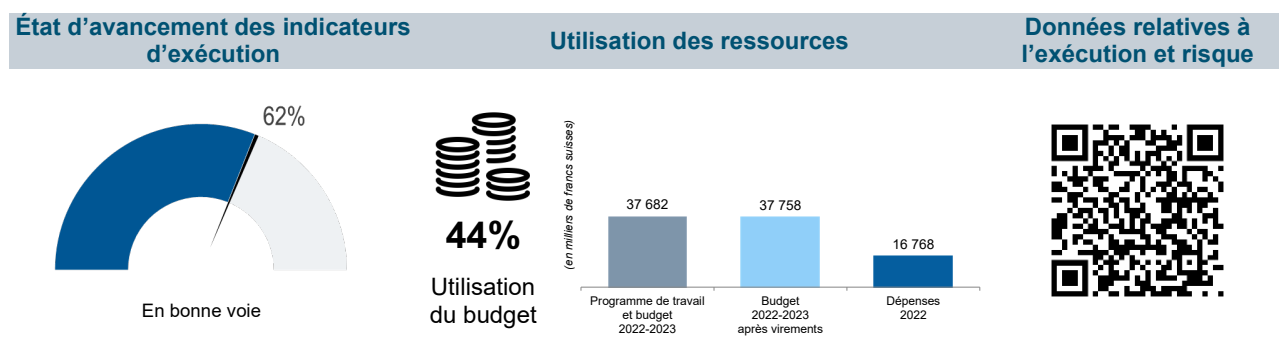
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	44 214	46 478	21 950	47%
Autres dépenses	24 932	27 213	9 373	34%
Total	69 145	73 690	31 322	43%

Infrastructure et plateformes



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 411	7 487	3 545
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 467	1 467	655
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 148	9 588	4 014
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 089	6 812	2 906
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	12 568	12 404	5 648
Total	37 682	37 758	16 768

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

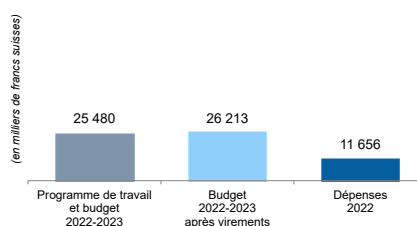
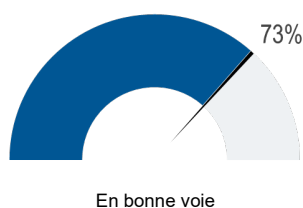
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	26 496	25 071	11 594	46%
Autres dépenses	11 186	12 687	5 173	41%
Total	37 682	37 758	16 768	44%

Enjeux et partenariats mondiaux



Tableau de bord du secteur

État d'avancement des indicateurs d'exécution Utilisation des ressources Données relatives à l'exécution et risque



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 644	4 200	1 969
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 714	3 765	1 699
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 805	3 691	1 645
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	6 505	6 579	3 044
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	3 562	2 760	1 240
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	644	718	393
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 039	1 117	413
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	2 567	3 383	1 254
Total	25 480	26 213	11 656

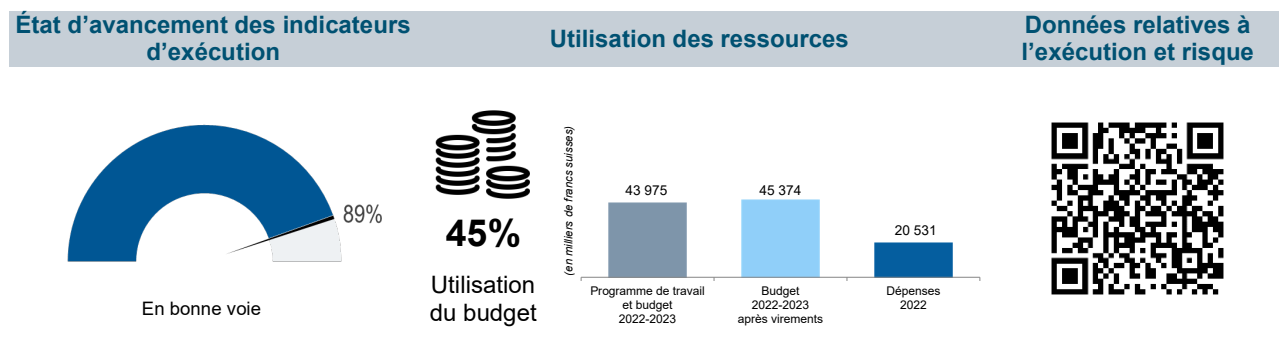
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	18 421	18 561	8 898	48%
Autres dépenses	7 060	7 652	2 758	36%
Total	25 480	26 213	11 656	44%

Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation



Tableau de bord du secteur



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	17 305	17 572	8 440
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	191	189	42
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	2 444	2 584	1 077
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 767	1 862	823
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	10 630	10 850	4 967
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	723	763	250
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	10 914	11 555	4 931
Total	43 975	45 374	20 531

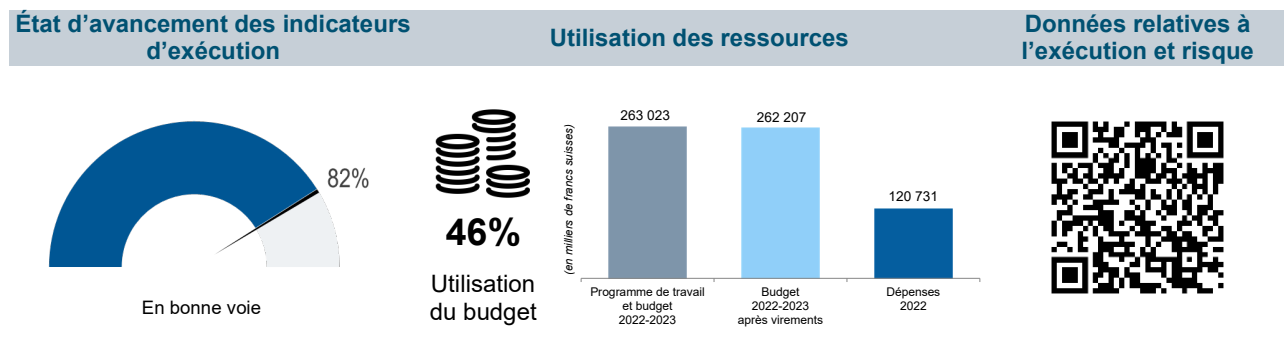
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	32 432	33 221	15 977	48%
Autres dépenses	11 542	12 153	4 554	37%
Total	43 975	45 374	20 531	45%

Administration, finances et gestion Cabinet du Directeur général

Tableau de bord du secteur



Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général : Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	5 549	5 594	2 772
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 315	1 746	767
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	7 580	7 345	3 163
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	160	184	90
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	53 528	47 609	21 164
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	149 571	155 778	70 318
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces	45 320	43 952	22 457
Total	263 023	262 207	120 731

Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général : Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	135 144	134 432	64 321	48%
Autres dépenses	127 879	127 775	56 410	44%
Total	263 023	262 207	120 731	46%

IV. ANNEXES

ANNEXE I Budget après virements par secteur en 2022-2023

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2022-2023	Virements ¹			Budget 2022-2023 après virements ²	Virements en pourcentage	
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements		d'un secteur	du programme de travail et budget total
Brevets et technologie	230 374	324	(3 928)	(3 604)	226 770	-1,6%	-0,5%
Marques et dessins et modèles	80 430	1 008	(487)	521	80 951	0,6%	0,1%
Droit d'auteur et industries de la création	31 735	1 742	(312)	1 431	33 166	4,5%	0,2%
Développement régional et national	69 145	5 348	(803)	4 545	73 690	6,6%	0,6%
Infrastructure et plateformes	37 682	384	(309)	76	37 758	0,2%	0,0%
Enjeux et partenariats mondiaux	25 480	1 497	(764)	733	26 213	2,9%	0,1%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	43 975	2 001	(602)	1 399	45 374	3,2%	0,2%
Administration, finances et gestion	263 023	5 760	(6 577)	(817)	262 207	-0,3%	-0,1%
Non affecté	11 946	5 418	(9 701)	(4 283)	7 664	n.d.	n.d.
TOTAL	793 792	23 482	(23 482)	-	793 792	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI prévoit la possibilité de procéder à des virements dans son article 3.4, qui stipule que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un secteur (service administratif) à un autre pour chaque exercice budgétaire à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du secteur (service administratif) bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation".

² Au 31 décembre 2022.

ANNEXE II Prévisions de recettes pour 2022

(en milliers de francs suisses)

	Prévisions de recettes du programme de travail et budget 2022 ¹	Prévisions de recettes actualisées pour 2022 ²
Taxes		
PCT	362 434	377 290
Madrid	78 451	85 210
La Haye	5 833	6 440
Lisbonne	75	75
<i>Sous-total</i>	446 793	469 015
Contributions (uniques)		
Arbitrage	1 600	1 600
Publications	490	490
Recettes accessoires	1 544	1 544
<i>Sous-total</i>	21 132	21 132
Total, recettes après ajustements IPSAS	467 925	490 147

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VIII du programme de travail et budget 2022-2023.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2022. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VIII du programme de travail et budget 2022-2023.

Note : Les prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) pour 2022-2023 ne sont pas comprises dans les prévisions de recettes pour l'exercice biennal en raison de la volatilité des rendements attendus sur les portefeuilles de placements à long terme (trésorerie principale et stratégique).

ANNEXE III Budget 2022 approuvé et budget 2022 après virements par secteur

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2022 ¹	Budget 2022 après virements ²
Brevets et technologie	114 955	109 973
Marques et dessins et modèles	40 063	39 239
Droit d'auteur et industries de la création	15 813	16 294
Développement régional et national	34 475	34 947
Infrastructure et plateformes	18 747	18 109
Enjeux et partenariats mondiaux	12 694	12 452
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	21 808	21 506
Administration, finances et gestion	131 132	128 394
Non affecté	5 973	4 850
TOTAL	395 660	385 764

¹ Le programme de travail et budget pour 2022 reflète le budget annuel total qui figure à l'annexe VIII du programme de travail et budget 2022-2023.

² Le budget 2022 après virements tient compte des virements au 31 décembre 2022.

ANNEXE IV Indicateurs relatifs au système du PCT

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du PCT ci-après :

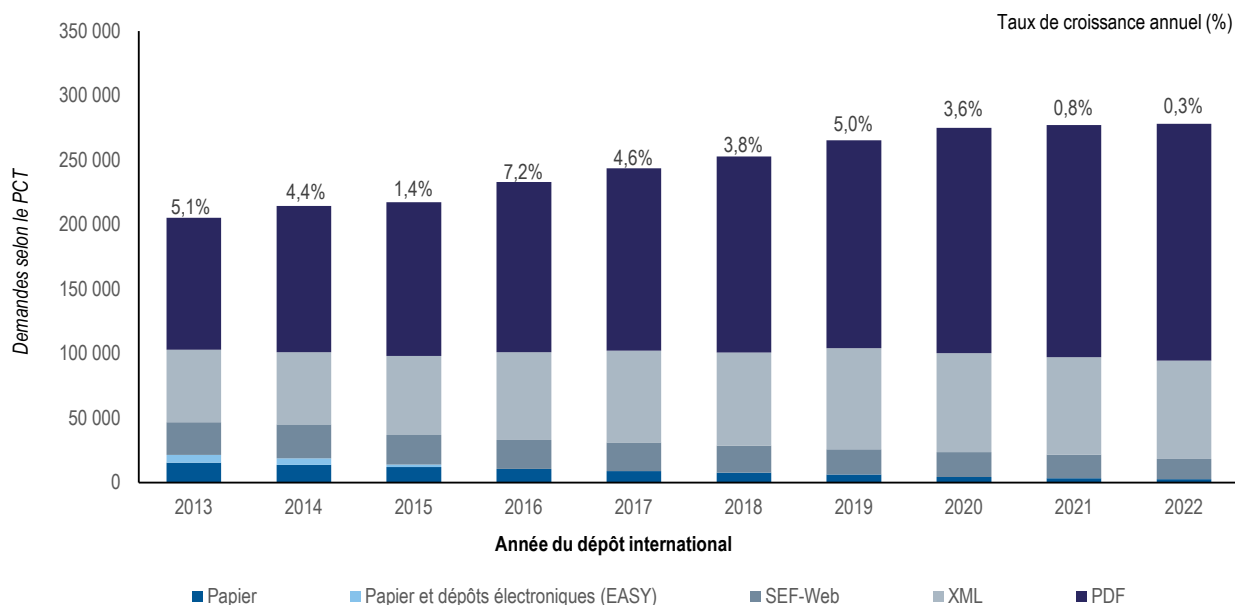
- charge de travail;
- répartition linguistique de cette charge de travail;
- coût unitaire du traitement d'une demande;
- productivité en matière d'examen de forme;
- qualité globale de l'examen de forme;
- qualité de la traduction;
- qualité de la conception des logiciels; et
- dépôts auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur.

La publication des demandes selon le PCT a généralement lieu tous les jeudis. Les années 2014 et 2020 ont chacune comporté 53 jeudis et non 52 comme les autres années, ce qui affecte légèrement les tendances statistiques relatives aux demandes selon le PCT publiées.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre de demandes selon le PCT déposées.

Évolution du nombre de demandes selon le PCT par mode de dépôt



Note : les données de 2022 sont des estimations de l'OMPI. PDF, XML et SEF-Web sont les trois modes de dépôt sous forme entièrement électronique.

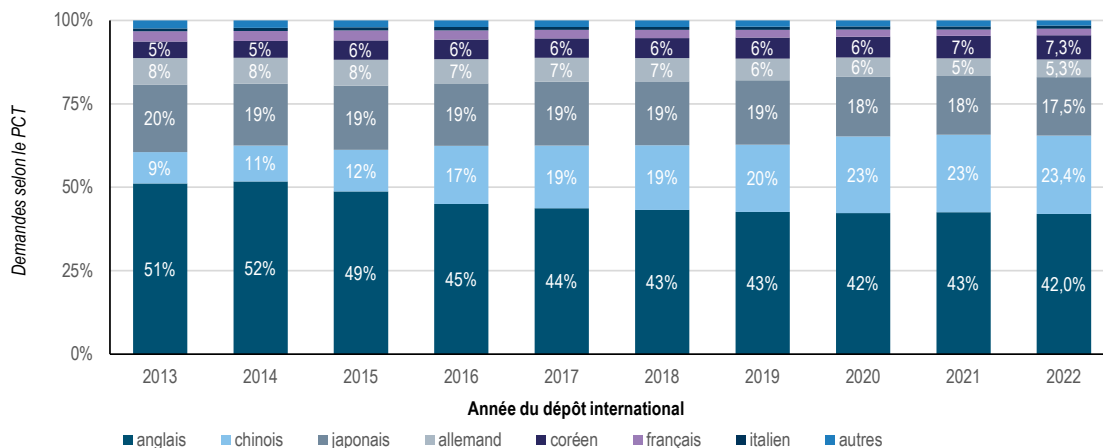
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, 278 100 demandes selon le PCT ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 0,3% par rapport à l'année précédente.
- En 2022, les dépôts électroniques, qui ont représenté 99,1% du nombre total de dépôts, se composaient de dépôts en PDF (66%), en XML (27,4%) et en SEF-Web (5,7%).

Répartition linguistique

L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, sous l'effet notamment d'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.

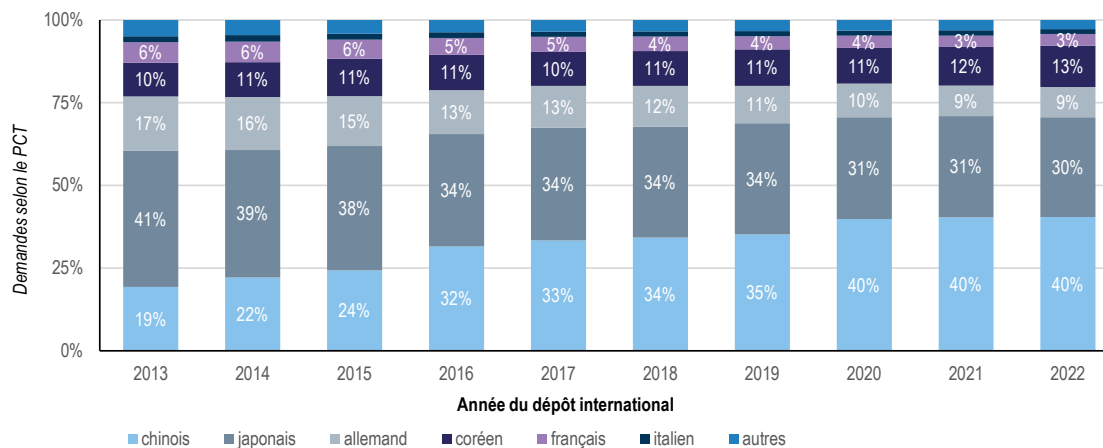
Langues de dépôt (toutes les langues)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

Près de deux tiers des demandes ont été déposées en anglais et en chinois en 2022, ce qui représente 42% et 23,4% de l'ensemble des dépôts, respectivement. La part des langues asiatiques a connu une forte hausse au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 34,5% en 2013 à 48,2% en 2022. Le graphique ci-après présente en détail l'évolution des langues de dépôt autres que l'anglais :

Langues de dépôt (toutes les langues sauf l'anglais)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de ces dernières années pèse lourdement sur le Bureau international en raison du nombre limité de membres du personnel pouvant travailler dans ces langues. L'atténuation de cet effet passe par l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de fonctionnaires capables de travailler dans ces langues.

Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

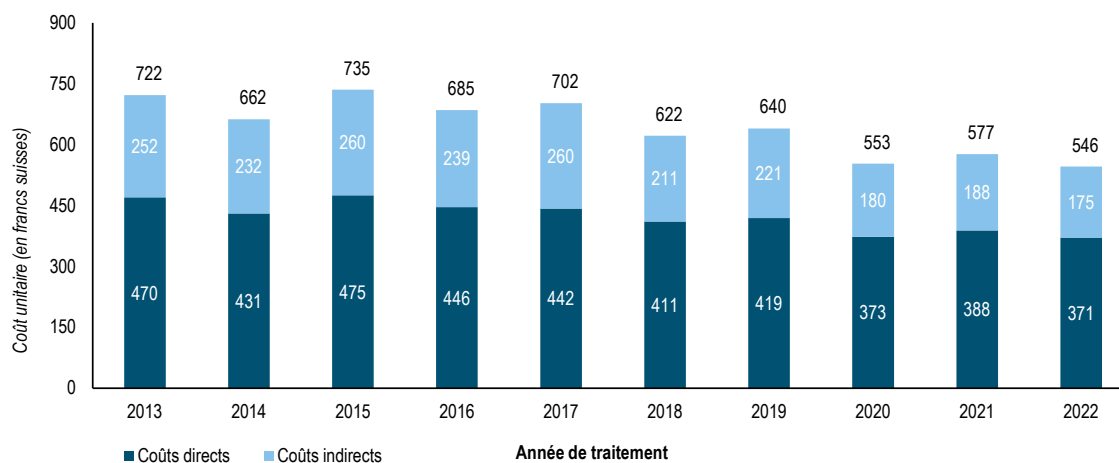
La méthode de calcul des coûts directs et indirects est harmonisée entre tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT.

Les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une petite partie de ces dépenses (coût de l'hébergement des serveurs au CIC, coût estimé de la source authentique des demandes selon le PCT publiées (PATENTSCOPE) et part des coûts de la Section des recettes dans la Division des finances) est directement attribuée au système du PCT, tandis que le reste des dépenses attribuables au système du PCT est calculé en fonction des effectifs (y compris les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire).

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Coût unitaire du traitement d'une demande selon le PCT publiée (en francs suisses)



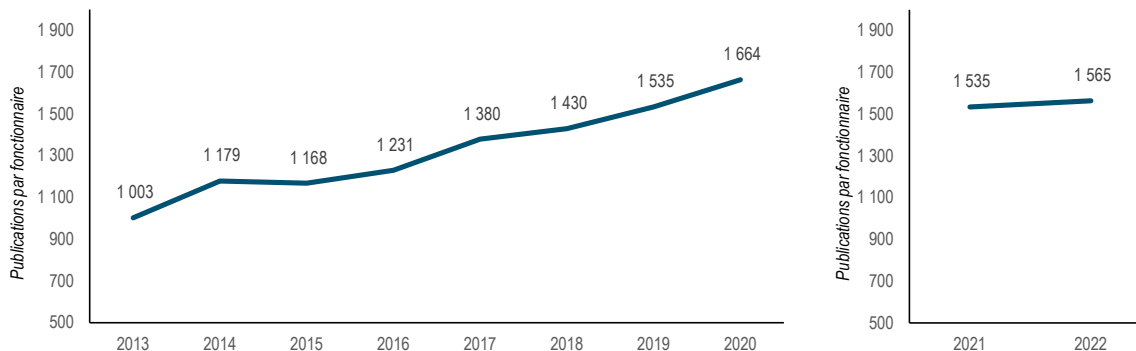
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 546 francs suisses en 2022, soit une diminution de 5,3% par rapport à 2021. Le coût unitaire en 2022 a diminué à la suite d'une augmentation de 3,4% du nombre de demandes selon le PCT publiées associée à une diminution de 2,1% du total des coûts par rapport à 2021.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par le nombre de fonctionnaires alloués à l'examen de forme selon le PCT.

Productivité en matière d'examen de forme



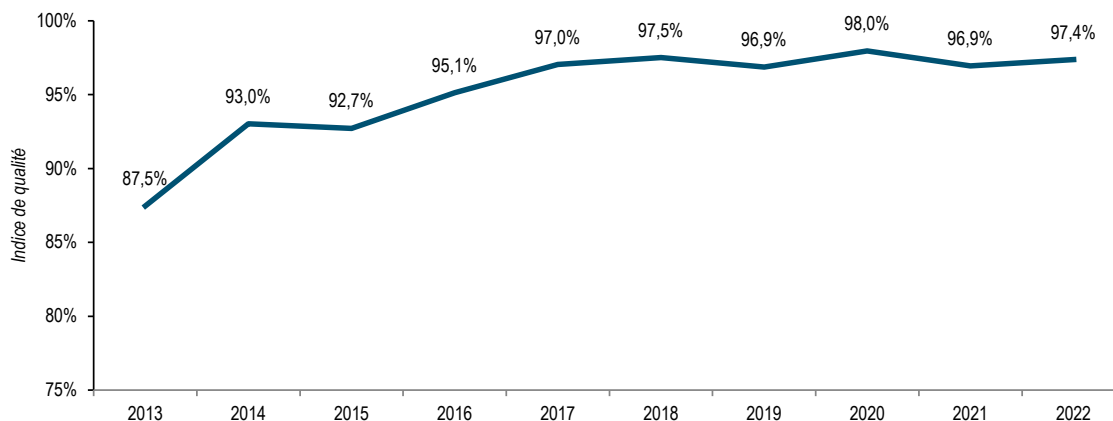
Note : À partir de 2021, la méthode de calcul des effectifs est alignée sur la méthode basée sur le nombre de personnes (plutôt que sur l'équivalent temps plein) appliquée pour l'indicateur de coût unitaire du PCT. La productivité pour 2021 et 2022, si elle était calculée selon l'ancienne méthode, serait de 1608 et 1682. Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023

- La productivité en matière d'examen de forme a augmenté de façon constante, passant de 1535 publications en 2021 à 1565 en 2022.
- Cette augmentation globale résulte essentiellement de l'automatisation, qui permet le traitement d'une charge de travail beaucoup plus importante avec des effectifs limités.

Qualité globale de l'examen de forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois de ces indicateurs sont fondés sur les délais pour les principales transactions : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

Indicateur de qualité en matière d'examen de forme

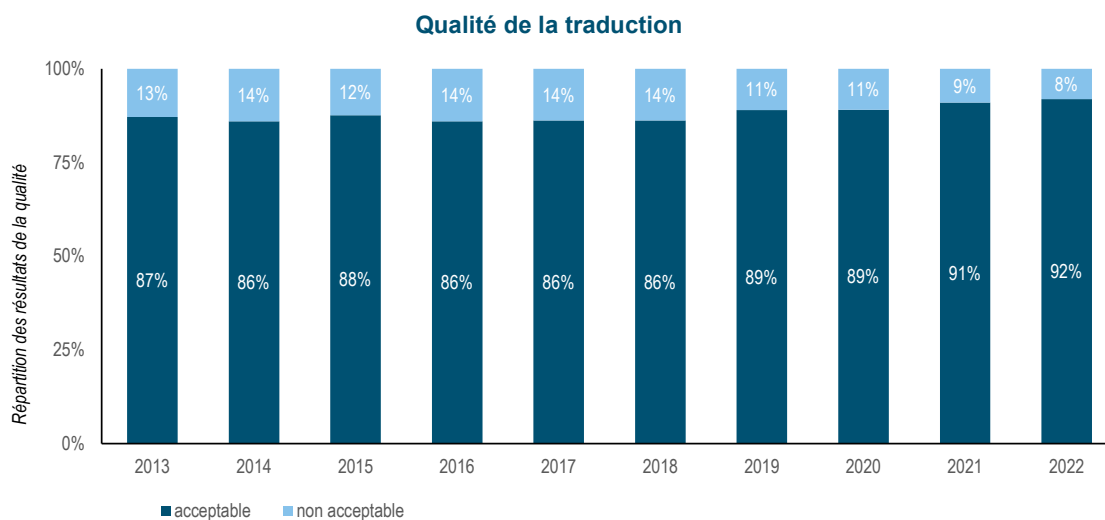


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est notablement améliorée, passant d'une moyenne de 87,5% en 2013 à 97,4% en 2022.

Qualité de la traduction

Des documents sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégiés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2022, la qualité de 92% des traductions a été jugée acceptable.



Source : Département des services du PCT, mars 2023.

Qualité de la conception des logiciels

Jusqu'en 2021, cet indicateur donnait une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. À partir de 2022, il englobe les produits pour tous les projets de logiciels.

Cet indicateur indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production. Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail}}{\text{Travail} + \text{retraitement}} * 100$$

En 2022, la qualité de la conception des logiciels, déterminée par l'indicateur, était de 92,2%.



Source : Département des services du PCT, mars 2023.

Dépôts effectués auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs (classés en fonction du nombre de demandes déposées) au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2022. Les demandes selon le PCT sont généralement déposées auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans ce tableau.

Nombre de demandes selon le PCT reçues par les 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international					2022 Part (%)	Variation par rapport à 2021 (%)
	2018	2019	2020	2021	2022		
Chine	55 204	60 997	72 338	73 452	74 420	26,8	1,3
États-Unis d'Amérique	55 343	56 232	55 887	56 454	55 330	19,9	-2,0
Japon	48 630	51 652	49 313	49 040	48 826	17,6	-0,4
Office européen des brevets	37 937	37 998	38 872	38 322	38 854	14,0	1,4
République de Corée	16 990	18 885	19 675	20 525	21 964	7,9	7,0
Bureau international	12 239	12 901	13 431	13 506	13 713	4,9	1,5
Royaume-Uni	3 885	3 827	3 446	3 530	3 372	1,2	-4,5
France	3 539	3 206	2 536	2 362	2 422	0,9	2,5
Türkiye	1 088	1 374	1 520	1 710	2 010	0,7	17,5
Canada	1 913	2 067	1 927	1 995	1 960	0,7	-1,8
Autres	16 010	16 244	15 944	16 286	15 229	5,5	-6,5
Total	252 778	265 383	274 889	277 182	278 100	100,0	0,3

Note : les données de 2022 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

ANNEXE V Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid

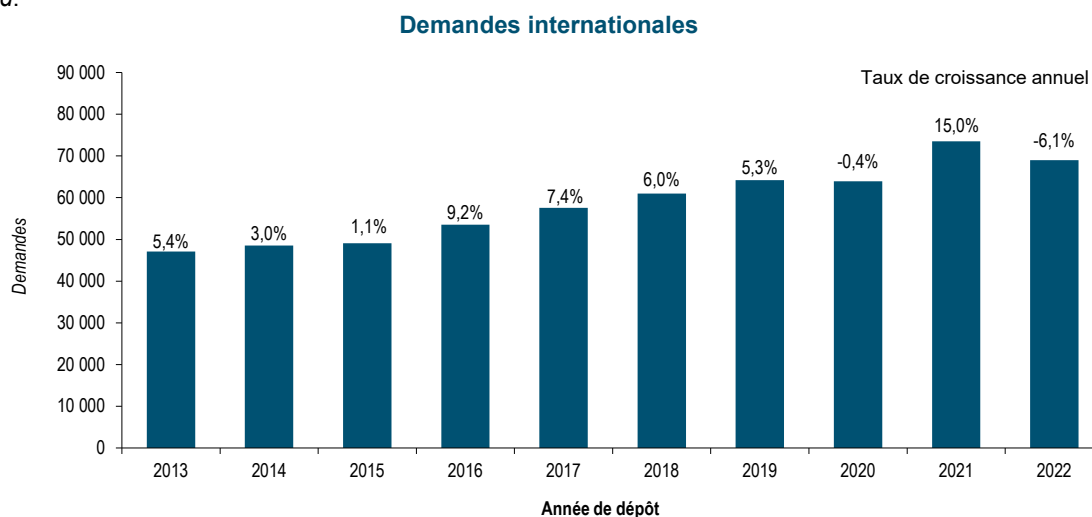
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- niveau d'automatisation;
- coût unitaire;
- productivité;
- délai de traitement; et
- qualité de l'examen.

Documents reçus

Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. Les dernières tendances concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres catégories figurent dans la *Revue annuelle du système de Madrid*.

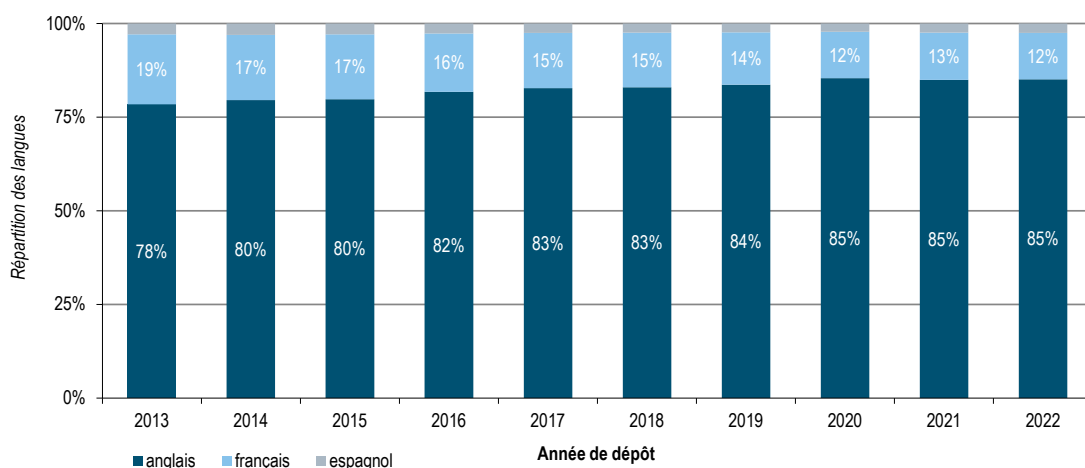


Note : les données de 2022 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, selon les estimations, 69 000 demandes ont été déposées, ce qui représente un recul de 6,1% par rapport à 2021.
- En 2021, le nombre de demandes déposées a connu une forte augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

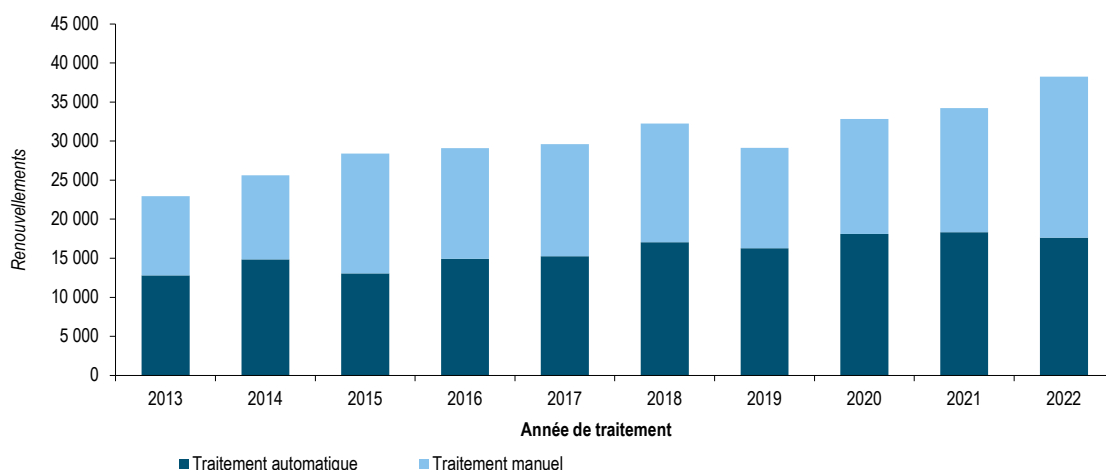
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, 85% de l'ensemble des demandes ont été déposées en anglais. Cette part est restée stable depuis 2020.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2023.

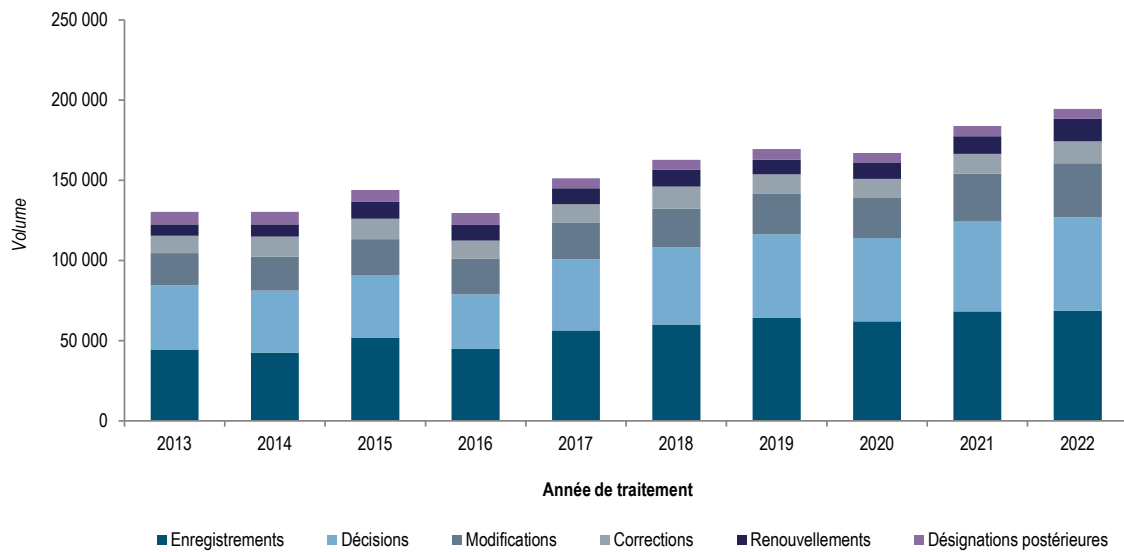
- En 2022, le Bureau international a reçu 38 265 renouvellements, ce qui représente une hausse de 11,8% par rapport à 2021.
- La diminution observée en 2019 résultait du recul du nombre de demandes en 2009, en raison de la crise financière.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale traitée représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions (un rapport de 1:1,6:1,8:1,8:10 en matière de charge de travail). De même, en ce qui concerne les documents traités automatiquement, un équivalent temps plein chargé de l'appui aux systèmes informatiques est requis pour pouvoir traiter 17 documents.

Charge de travail globale traitée



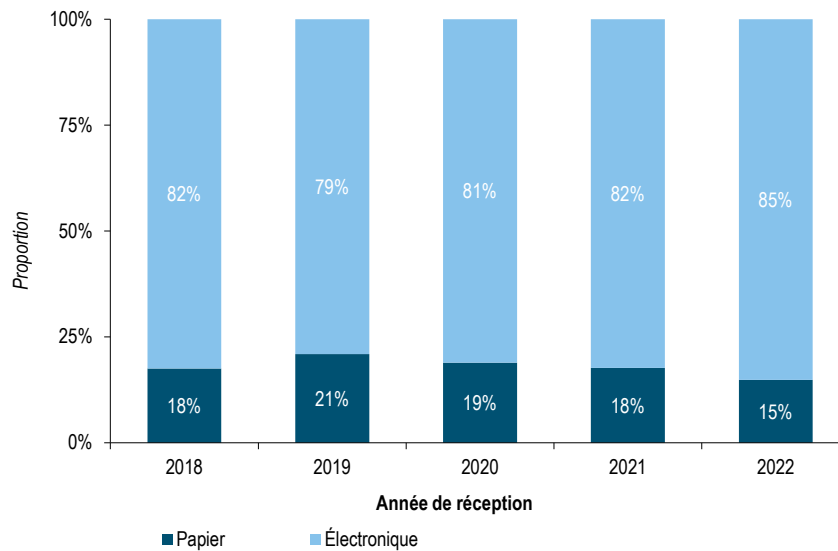
Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, la charge de travail globale traitée a augmenté de 5,8% par rapport à 2021.

Mode de transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique font référence aux documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont enregistrés en tant que documents reçus sur papier.

Répartition des documents reçus par mode de transmission



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2023.

- En 2022, 85% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique.

Coût unitaire du traitement

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et indirects.

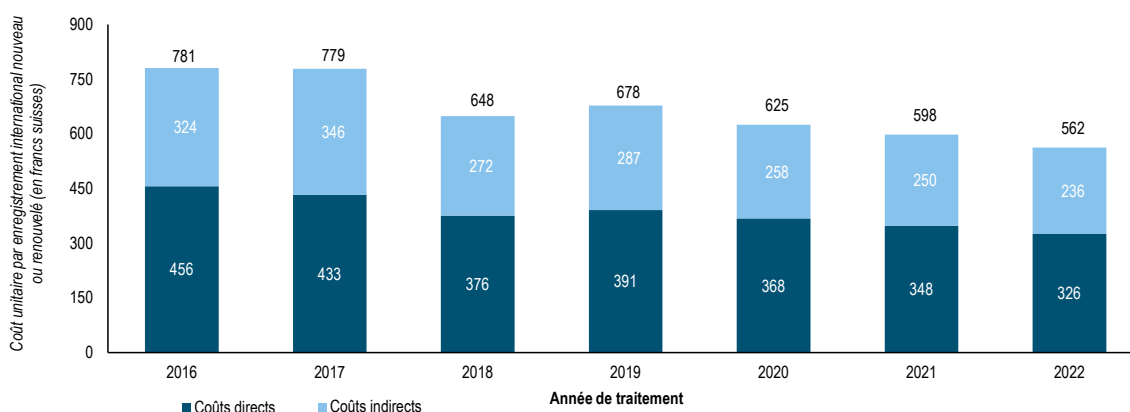
La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de Madrid est alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de La Haye. Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Le système de pondération décrit ci-dessus sous la charge de travail traitée³⁹ est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement

Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opérations constituent le cœur de l'activité du Bureau international.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement
(en francs suisses)



Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

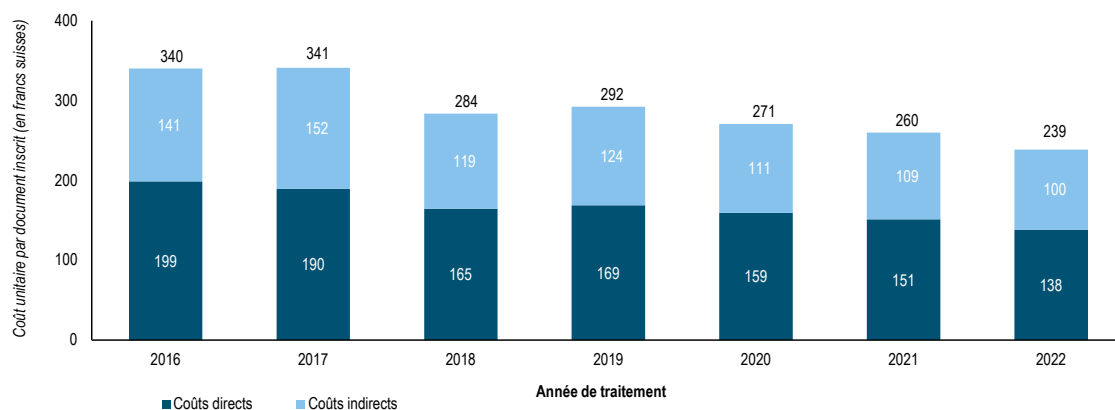
- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international ou d'un renouvellement a reculé de 5,9%, tombant à 562 francs suisses en 2022 en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux enregistrements internationaux et de renouvellements, associée à une diminution des ressources nécessaires à leur traitement.

Coût unitaire par document inscrit au registre

- Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail traitée (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

³⁹ Voir "Charge de travail globale traitée".

Coût unitaire par document inscrit au registre (en francs suisses)



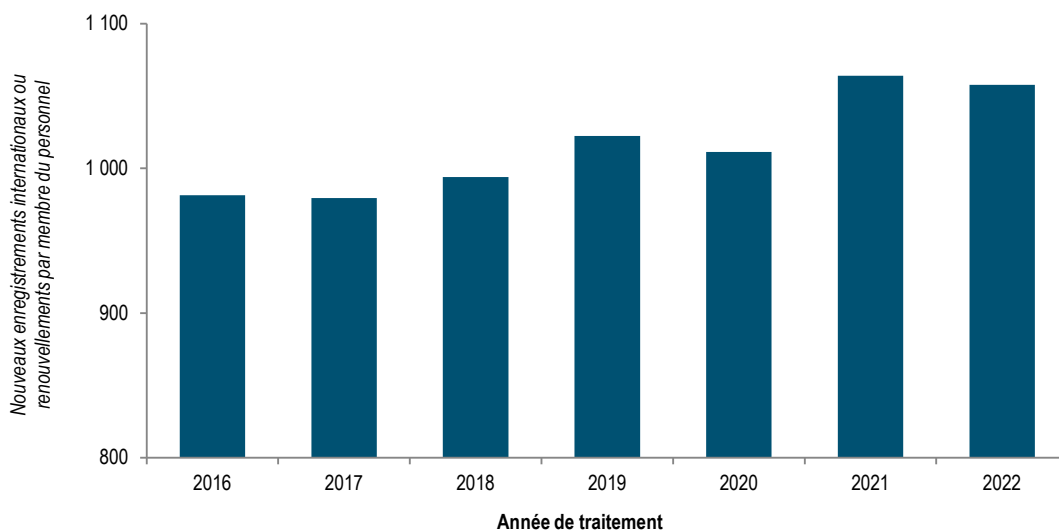
Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre a reculé de 8,2%, tombant à 239 francs suisses en 2022 en raison de l'augmentation du nombre de documents inscrits au registre, associée à une diminution des ressources nécessaires à leur traitement.

Productivité de l'examen

La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Le nombre de membres du personnel comprend les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Productivité de l'examen



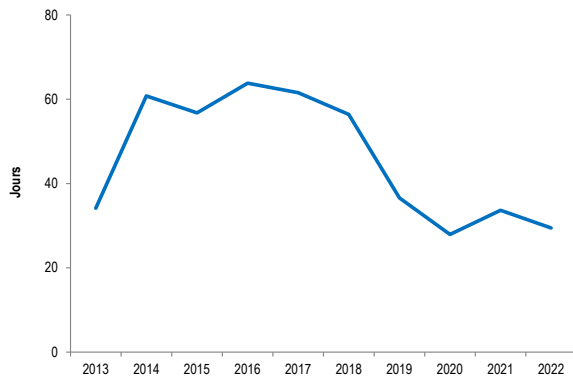
Source : systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, la productivité de l'examen est restée relativement stable par rapport à 2021.

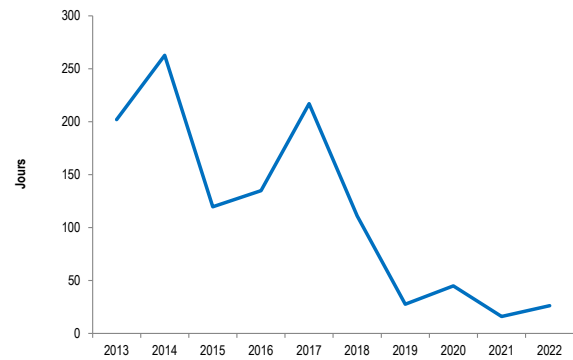
Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

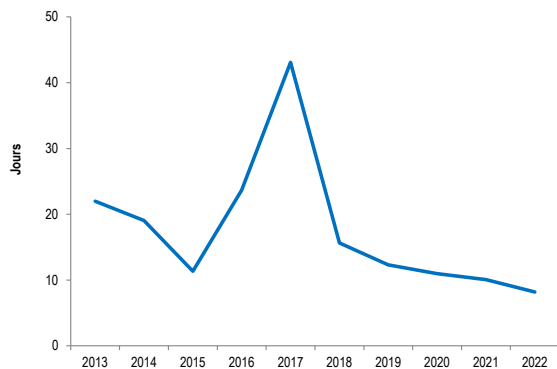
Délai moyen de traitement des demandes



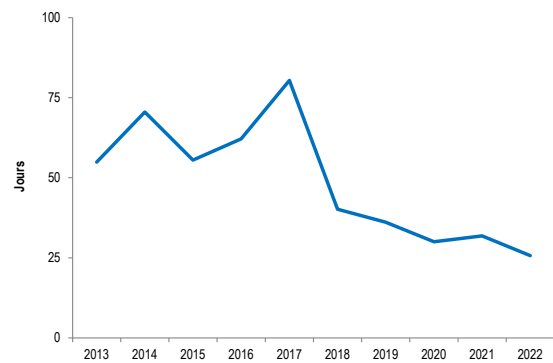
Délai moyen de traitement des corrections



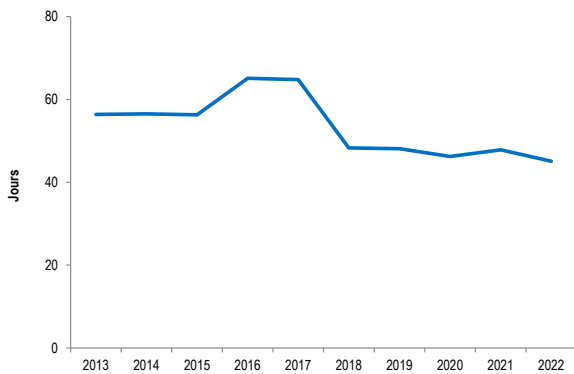
Délai moyen de traitement des décisions



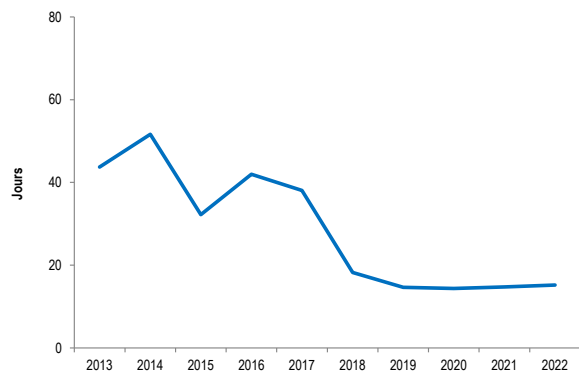
Délai moyen de traitement des modifications



Délai moyen de traitement des renouvellements



Délai moyen de traitement des désignations postérieures



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2023.

- En 2022, le délai moyen d'attente s'est amélioré pour quatre des six opérations, les délais concernant les modifications et les enregistrements étant ceux qui ont le plus diminué. En revanche, le délai moyen de traitement des corrections a augmenté en 2022, par rapport à 2021.

Qualité de l'examen

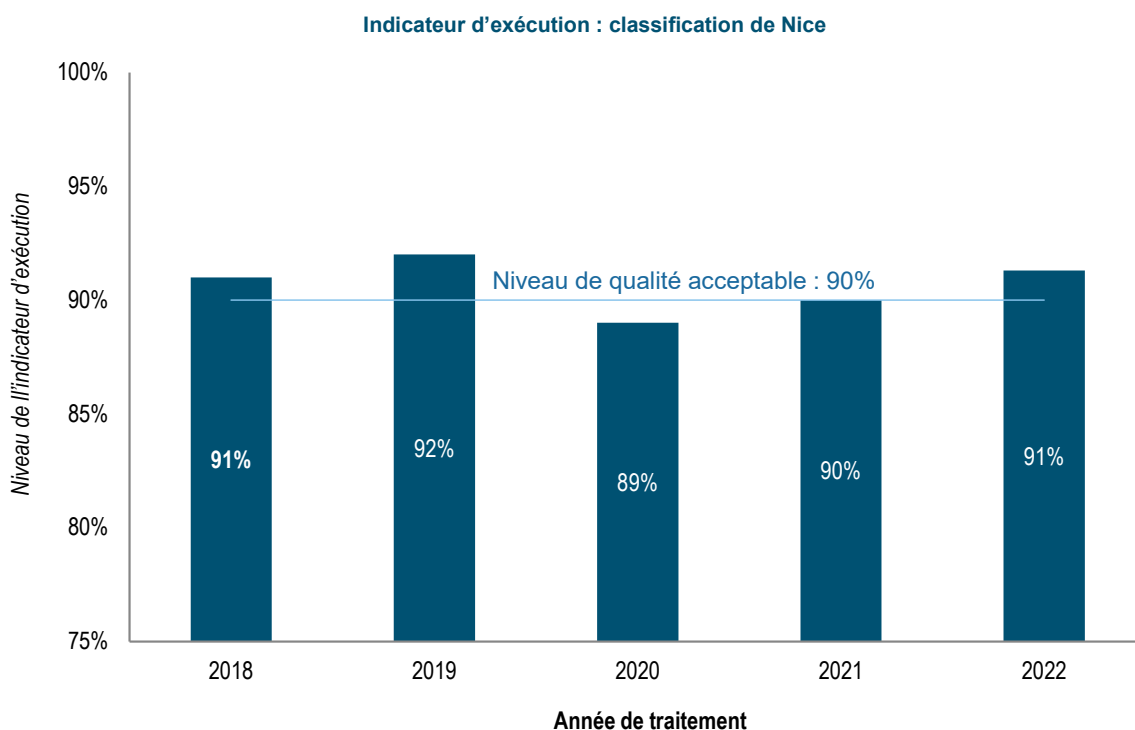
La qualité globale de l'examen des marques est contrôlée régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859⁴⁰.

Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

- a) résultats de l'évaluation interne des travaux relatifs à la classification de Nice; et
- b) erreurs de classement commises par le Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Un contrôle de la qualité de la classification de Nice a été réalisé sur la base d'un échantillon de demandes. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés).

Un niveau de qualité acceptable est fixé et devient le critère selon lequel est mesurée la qualité des examens de marques.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2023.

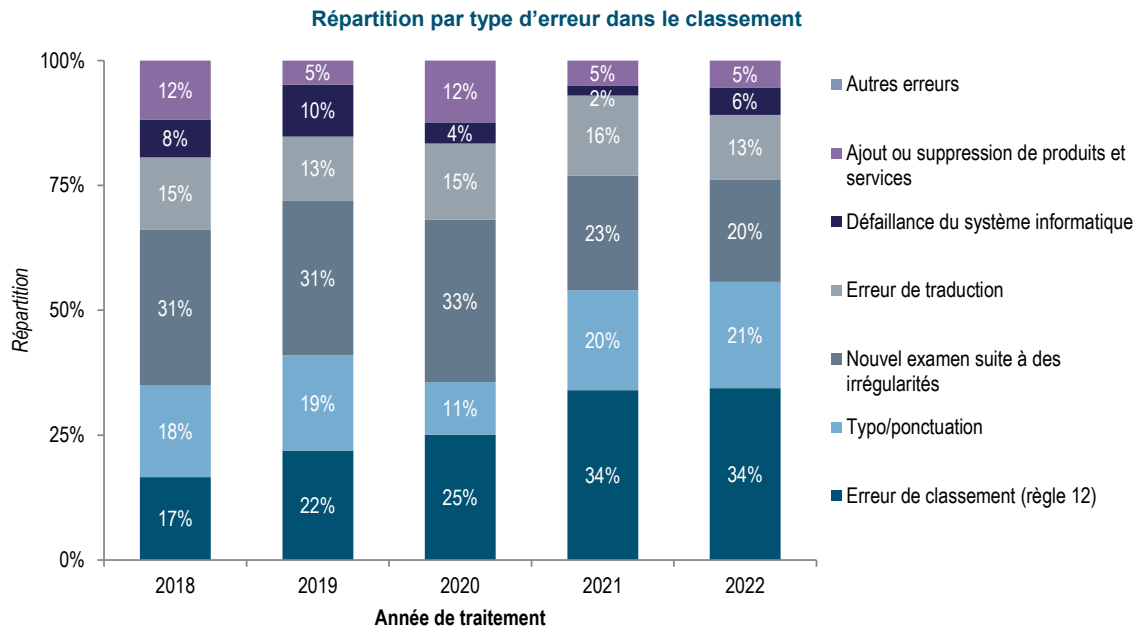
- Le niveau de qualité de la classification de Nice était de 91% en 2022.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans la figure ci-après est fondée sur un échantillon d'erreurs de classement⁴¹. Cet échantillon comprend les opérations qui ont été traitées manuellement ou automatiquement.

⁴⁰ Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse madrid.gp@wipo.int.

⁴¹ Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2023.

- Les erreurs de classement, les erreurs typographiques ou de ponctuation et le réexamen consécutif à des irrégularités ont représenté 75% du nombre total d'erreurs en 2022.

ANNEXE VI Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye ci-après :

- charge de travail dans le cadre du système de La Haye;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire; et
- délai de traitement.

Documents reçus

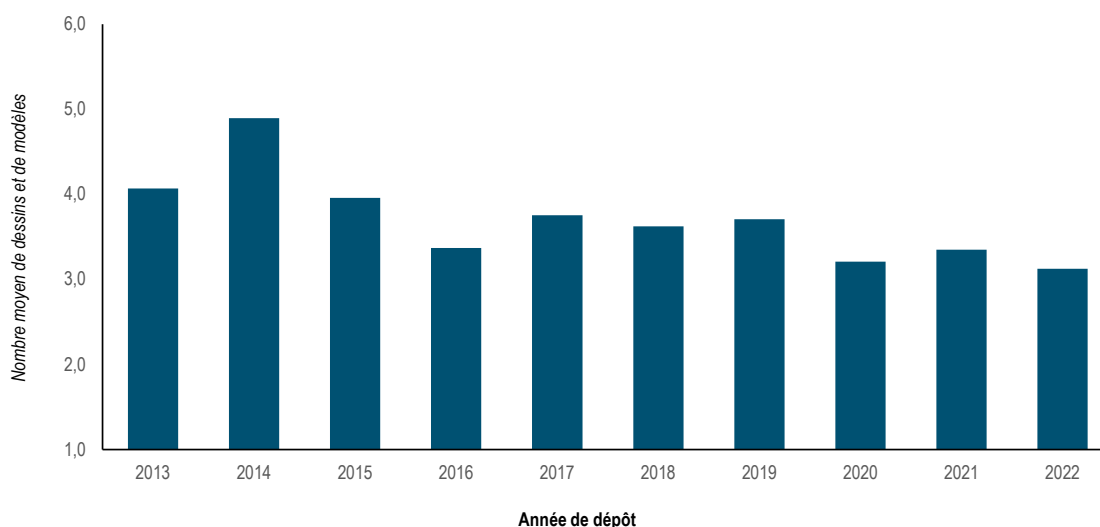
Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. La tendance de ces 10 dernières années concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international est indiquée ci-dessous. Des renseignements sur d'autres types de documents figurent dans la Revue annuelle du système de La Haye.



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- En 2022, 7 973 demandes internationales ont été déposées, soit une hausse de 18,8% par rapport à 2021.
- En 2022, 99,9% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une hausse de 11,1 points de pourcentage par rapport à 2013.
- En 2022, 94,2% des demandes ont été déposées directement auprès du Bureau international et les 5,8% restants indirectement auprès des offices.

Nombre moyen de dessins ou modèles par demande

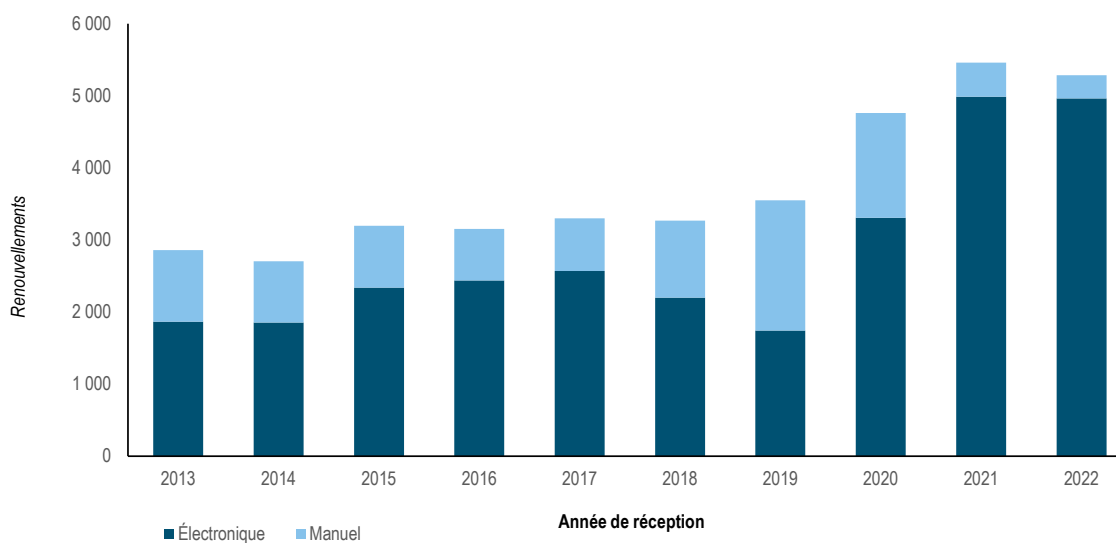


Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- Une demande déposée en 2022 contenait en moyenne 3,1 dessins ou modèles.

Renouvellements

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2023.

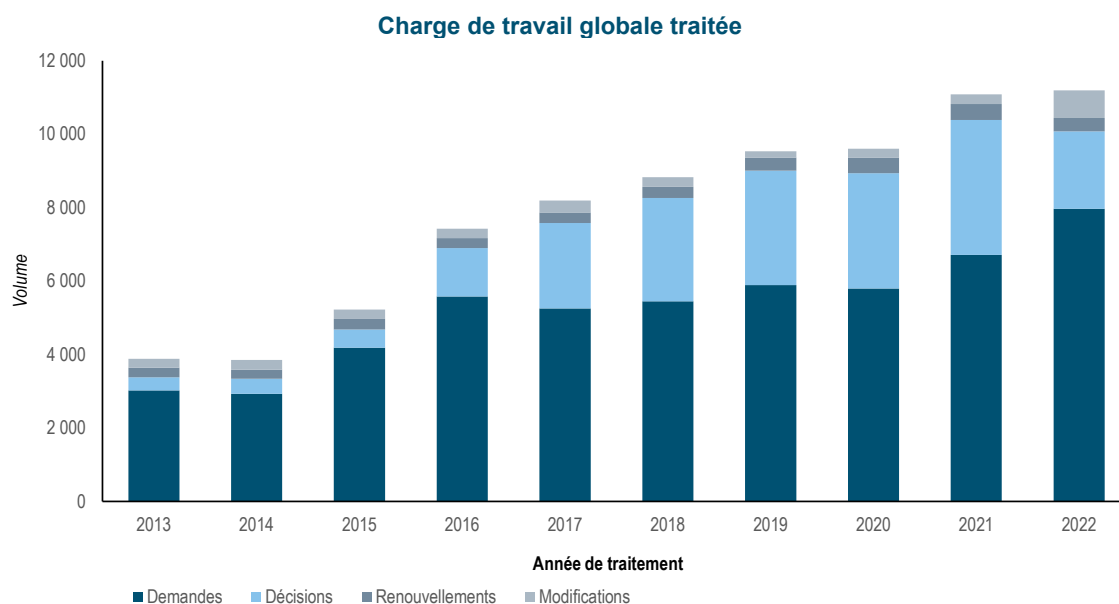
- En 2022, le nombre de renouvellements inscrits a diminué de 3,2% par rapport à 2021, pour un total de 5284 renouvellements. Par rapport au programme de travail et budget pour 2022-2023, le nombre de renouvellements a augmenté de 19%.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décision).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, le Bureau international peut traiter manuellement 1,9 demande de renouvellement, 1,7 requête en inscription d'un changement ou 9,6 décisions (un rapport de 1:1,9:1,7:9,6 en matière de charge de travail) et peut traiter automatiquement 25 demandes de renouvellement et 13,4 décisions (un rapport de 1:25:13,4 en matière de charge de travail). Ces rapports tiennent compte des améliorations de la productivité résultant de l'introduction de normes de

respect des délais, de la mise en œuvre du nouveau système informatique (après la transition de 2018) et des objectifs de production révisés pour les examinateurs.



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- L'augmentation de la charge de travail globale traitée a été de 15,4% en 2021, par rapport à 2020. L'augmentation en 2022 par rapport à 2021 a été de 0,9%.
- L'augmentation de la charge de travail en 2021 et en 2022 était encore principalement due à l'augmentation du nombre de demandes, de décisions et de demandes de renouvellement reçues.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et des coûts indirects.

La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de La Haye est alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de Madrid. Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Le système de pondération décrit ci-dessus sous la charge de travail traitée⁴² est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des quatre catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

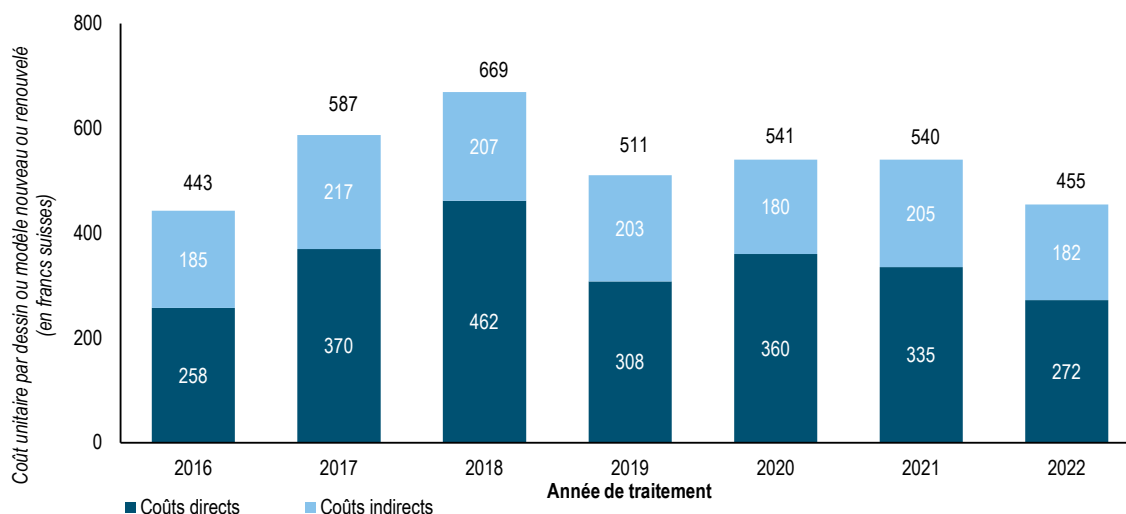
Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent globalement les activités principales du Bureau international.

Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

⁴² Voir "Charge de travail globale traitée".

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé (en francs suisses)



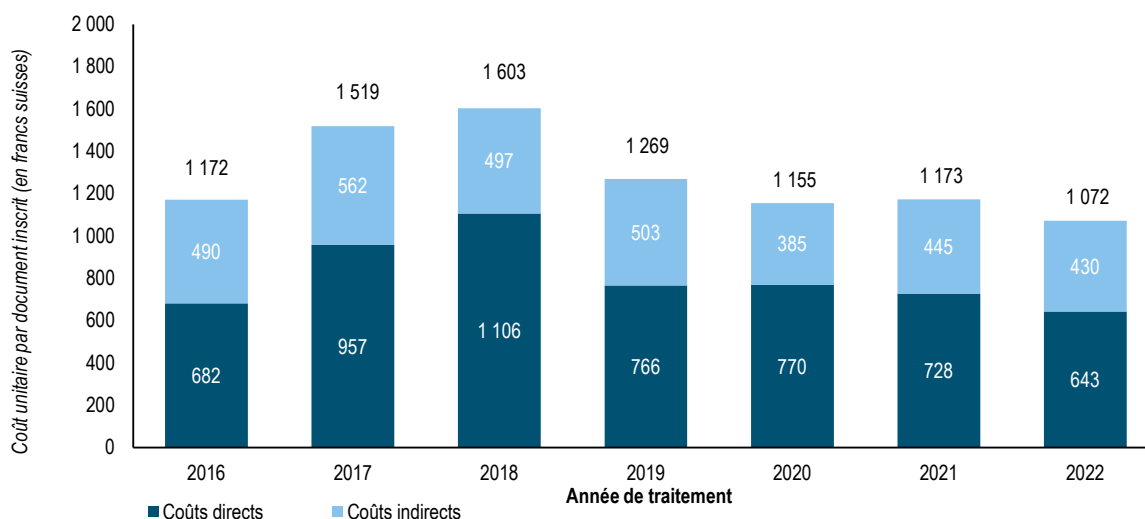
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé a été de 455 francs suisses en 2022, ce qui représente une baisse de 16% par rapport à 2021. Le coût unitaire en 2022 a diminué du fait d'une augmentation de 9,6% du nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés associée à une diminution de 7,7% du total des coûts par rapport à 2021.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail globale (voir plus haut la partie intitulée "Charge de travail globale traitée").

Coût unitaire par document inscrit (en francs suisses)



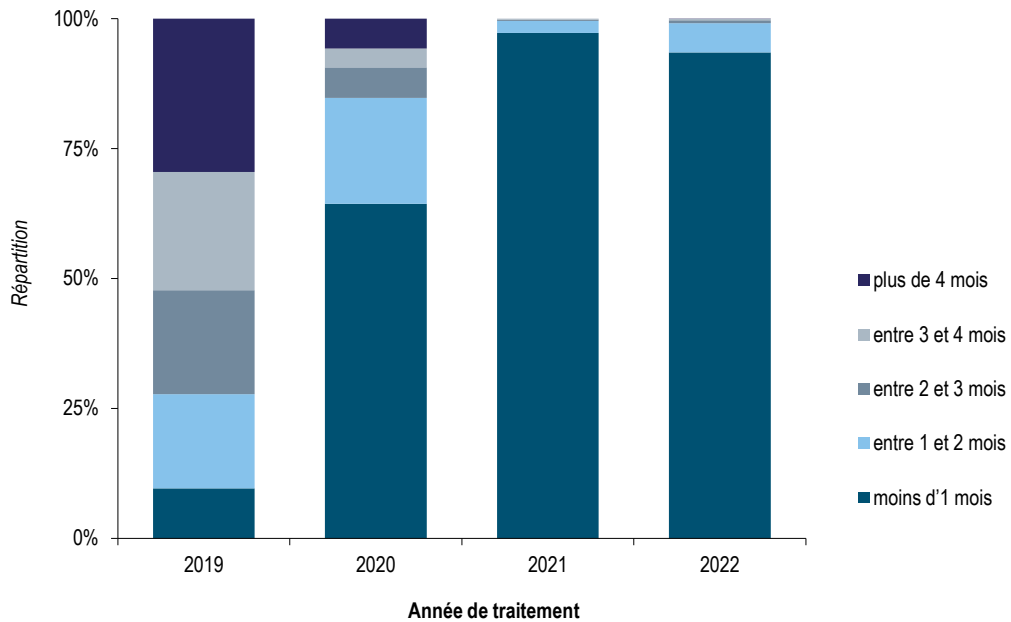
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2023.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre était de 1072 francs suisses en 2022, ce qui représente une diminution de 8,6% par rapport à 2021, en raison d'une augmentation de 0,9% du nombre total de documents inscrits associée à une diminution de 7,7% du total des coûts.

Délai de traitement

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes ordinaires depuis que le nouveau système informatique est devenu opérationnel. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.

Délai de traitement des demandes internationales régulières



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2023.

- En 2022, la part des demandes ordinaires traitées dans un délai d'un mois était de 93,5%. 43,3% de l'ensemble des demandes traitées étaient des demandes ordinaires, contre 41,4% en 2021.

ANNEXE VII Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2022

Le Rapport sur les fonds fiduciaires fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. L'annexe donne une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus au titre des projets financés par les fonds fiduciaires de l'OMPI en 2022, ainsi que des informations financières. Elle rend compte de tous les fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous, à l'exclusion de ceux des administrateurs et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2022.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Communautés autochtones et locales accréditées	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
France (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
Japon (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
Japon (mondial)	Secteur de l'infrastructure et des plateformes
Mexique	Secteur du développement régional et national
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
République de Corée (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national
Espagne	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
Uruguay	Secteur du développement régional et national

Fonds fiduciaires au 31 décembre 2022

(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2021	Recettes 2022				Dépenses 2022				Remboursements aux donateurs/virement vers un nouveau fonds fiduciaire	Solde au 31 décembre 2022
			Fonds reçus	ONL/Autres recettes	Différence de change	Total	Personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total		
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	20 574,53	14 233,70	-	-	14 233,70	-	28 362,00	-	28 362,00	-	6 446,23
Australie	WAUS3	143 801,69	-	-	-	-	-	20 500,00	2 665,00	23 165,00	120 636,69	-
Chine	WCNSP	511 838,05	279 045,65	-	-	279 045,65	-	206 766,77	26 879,70	233 646,47	-	557 237,23
Chine (HR)	WCNPR	343 660,38	416 327,00	-	-	416 327,00	309 048,80	-	40 176,35	349 225,15	-	410 762,23
France (propriété industrielle)	WFRIP	1 000 900,44	300 000,00	-	-	300 000,00	-	226 109,76	29 394,30	255 504,06	-	1 045 396,38
France (Lisbonne)	WFRLS	-	97 284,50	-	-	97 284,50	-	-	-	-	-	97 284,50
Italie	WITIP	43 799,12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43 799,12
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	896 261,53	468 646,00	426,43	-	469 072,43	173 481,75	105 899,48	36 264,15	315 645,38	-	1 049 688,58
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	7 640 423,05	4 819 949,00	-	411,73	4 820 360,73	1 075 449,19	2 158 778,45	420 396,10	3 654 623,74	-	8 806 160,04
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	168 522,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	168 522,75
Mexique	WMEXI	128 998,18	-	-	-	-	-	5 620,24	730,65	6 350,89	-	122 647,29
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	790 576,69	228 855,87	-	-	228 855,87	-	207 063,92	10 353,20	217 417,12	-	802 015,44
République de Corée (droit d'auteur)	WKRCR	1 154 073,65	321 828,56	-	-	321 828,56	-	217 518,31	10 875,95	228 394,26	-	1 247 507,95
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs)	WKRPO	290 440,32	130 214,00	-	-	130 214,00	219 234,95	-	26 308,20	245 543,15	-	175 111,17
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	563 190,74	260 184,10	-	-	260 184,10	52 840,30	187 356,09	2 402,00	242 598,39	-	580 776,45
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	766 463,47	316 269,00	-	-	316 269,00	-	255 363,66	12 768,20	268 131,86	-	814 600,61
République de Corée (administrateurs)	WKRJP	618 915,29	548 159,00	-	-	548 159,00	415 299,10	-	49 835,90	465 135,00	-	701 939,29
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	400 762,43	134 452,82	-	-	134 452,82	-	278 264,63	25 043,85	303 308,48	-	231 906,77
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	210 122,27	196 729,00	-	-	196 729,00	240 194,21	-	28 823,35	269 017,56	-	137 833,71
Espagne	WESCH	198 351,28	-	-	-	-	-	-	-	-	198 351,28	-
Espagne (propriété industrielle)	WESPI	-	198 351,28	-	-	198 351,28	-	40 816,31	5 306,15	46 122,46	-	152 228,82
Émirats arabes unis	WDUAE	45 857,39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45 857,39
Uruguay	WUYCH	89 941,14	-	-	-	-	-	39 898,00	5 186,75	45 084,75	-	44 856,39
Consortium de l'OMPI pour les créateurs	WWFCR	78 367,17	27 042,65	-	-	27 042,65	-	-	-	-	-	105 409,82
TOTAL		16 105 841,56	8 757 572,13	426,43	411,73	8 758 410,29	2 485 548,30	3 978 317,62	733 409,80	7 197 275,72	318 987,97	17 347 988,16

Communautés autochtones et locales accréditées

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	En moyenne, financement par le Fonds de contributions volontaires de l'OMPI de la participation de 4 représentants de communautés autochtones ou locales par session de l'IGC, conformément au règlement du fonds approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI et sous réserve de fonds disponibles.	<p>Quarante-deuxième session de l'IGC : aucun financement (en raison des restrictions de voyages et des mesures particulières liées à la pandémie de COVID-19 appliquées à l'époque)</p> <p>Quarante-troisième session de l'IGC : financement de la participation de 2 représentants</p> <p>Quarante-quatrième session de l'IGC : financement de la participation de 4 représentants</p> <p>Quarante-cinquième session de l'IGC : financement de la participation de 3 représentants</p>	Bénin, Cameroun, Équateur, États-Unis d'Amérique, Mali, Panama, Philippines, Sénégal

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	Sensibilisation accrue et coopération renforcée par l'échange d'idées sur les pratiques régionales, nationales et locales, les expériences et les questions de fond concernant la protection de la propriété intellectuelle relative aux savoirs traditionnels et aux ressources génétiques	Sensibilisation accrue et coopération renforcée entre les États membres grâce à l'échange d'idées sur les pratiques régionales, nationales et locales, les expériences et les questions de fond concernant la protection de la propriété intellectuelle relative aux savoirs traditionnels et aux ressources génétiques, y compris sur les questions clés qui seront abordées lors de la prochaine conférence diplomatique.	Tous les États membres de l'OMPI
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Nombre d'enregistrements d'indications géographiques par les communautés locales découlant de l'assistance technique fournie par l'OMPI	Des progrès relatifs à la protection des nouvelles indications géographiques ont été réalisés dans le cadre de la phase I des projets suivants :	
		– projet d'indication géographique "sel (de mer) de Kampot-Kep" et "fleur de sel de Kampot" : élaboration d'un projet de cahier des charges, en étroite collaboration avec les producteurs de l'indication géographique;	Cambodge
		– projet d'indication géographique "madd de Casamance" : i) finalisation et dépôt de la demande d'enregistrement de l'indication géographique auprès de l'Agence Sénégalaise pour la Propriété Industrielle et l'Innovation Technologique (ASPIT) en vue de sa transmission et de son enregistrement par l'OAPI, après sa validation par la Commission nationale des indications géographiques du Sénégal; et ii) élaboration du logo de l'indication géographique "madd de Casamance" et d'un conditionnement commun pour les produits bénéficiant de l'indication géographique;	Sénégal
		– projet d'indication géographique "riz de Kovié" : en étroite collaboration avec les producteurs d'indication géographique, i) élaboration d'un projet avancé de cahier des charges et d'un projet de plan de contrôle; ii) création de l'association des producteurs habilités à utiliser l'indication géographique, y compris la rédaction des statuts; et	Togo
		– projet d'indication géographique "Attieke" : élaboration d'une stratégie de propriété intellectuelle pour "Attieke" en collaboration avec les autorités nationales et les producteurs locaux.	Côte d'Ivoire

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
	Renforcement des capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	Les capacités des communautés locales ont été renforcées pour l'utilisation stratégique des indications géographiques dans le cadre du projet d'indication géographique "madd de Casamance" (phase I) : des groupes sélectionnés de récoltants et des coopératives de femmes ont reçu une formation et une assistance pour mettre en œuvre, dans une phase pilote, le système de qualité de l'indication géographique et la stratégie de création de marque et de promotion de l'indication géographique pour la commercialisation de leurs produits, principalement en Casamance et à Dakar, y compris par la participation de l'association des producteurs (APPIGMAC) à la foire commerciale internationale FIDAK 2022.	Sénégal
		Renforcement des capacités et des connaissances des producteurs de l'indication géographique "sel (de mer) de Kampot-Kep" et "fleur de sel de Kampot" du Cambodge et des fonctionnaires des services de propriété intellectuelle et d'enregistrement des indications géographiques du Pakistan en ce qui concerne la gestion collective des indications géographiques (association de producteurs, contrôle et certification, stratégie de marque de l'indication géographique) grâce à l'octroi de trois bourses d'études pour la formation avancée InterGI.	Cambodge, Pakistan
	Renforcement des capacités des spécialistes de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine des marques et des dessins et modèles	Renforcement des connaissances des spécialistes de la propriété intellectuelle de pays en développement dans les domaines essentiels de la propriété intellectuelle, avec un accent particulier sur la propriété industrielle grâce à l'octroi de bourses à 4 étudiants.	Brésil, Jordanie, Mexique, Tunisie
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la qualité des opérations dans le cadre du système de Madrid	Le projet visant à établir et à développer les communications électroniques avec les membres du système de Madrid s'est poursuivi en 2022 et a contribué à la transformation numérique du système de Madrid de la manière suivante :	
		4 offices membres sont passés à un échange normalisé utilisant le langage de balisage extensible (XML), ce qui s'est traduit par une amélioration visible de la qualité des soumissions;	Autres (2), Philippines, Singapour
		Les efforts de sensibilisation ciblés à l'intention des offices membres se sont poursuivis, 8 offices supplémentaires ayant souhaité participer au projet.	Arménie, Cambodge, Croatie, Émirats arabes unis, Inde, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, République tchèque
	Meilleure compréhension de l'importance de la communication électronique et de l'échange de données électroniques dans le système de Madrid	17 spécialistes des marques et des technologies de l'information de 8 offices ont amélioré leur compréhension de l'importance de la communication électronique et de l'échange de données électroniques, y compris l'examen et la résolution d'exemples de situations réelles de questions relatives au XML dans l'échange de données, en participant à l'Atelier de formation en ligne à l'intention des offices nationaux de propriété intellectuelle sur XML, organisé en coopération avec le CNIPA.	Autres (4), Croatie, Moldova, Philippines, Türkiye
	Meilleure connaissance du système de La Haye par les participants des formations dispensées par l'OMPI et des manifestations de promotion	Les spécialistes de la propriété intellectuelle de 31 pays ont amélioré leur compréhension du système de La Haye.	Voir ci-dessous ⁴³

⁴³ Algérie, Bénin, Bolivie, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chili, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Espagne, France, Guinée-Bissau, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Maurice, Niger, Pérou, République démocratique populaire lao, Sénégal, Singapour, Thaïlande, Philippines, Togo, Tunisie, Viet Nam.

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Utilisation par les participants de meilleures connaissances et compétences pour gérer et valoriser les actifs immatériels de propriété intellectuelle	Renforcement des connaissances et des compétences de 800 participants provenant de 36 offices, du secteur privé, d'organismes publics (notamment de gouvernements), d'établissements universitaires et d'instituts de recherche-développement afin qu'ils puissent mieux gérer et valoriser les actifs immatériels de propriété intellectuelle, la priorité étant accordée aux domaines suivants : i) les principales questions et procédures concernant les marques; ii) les transferts de technologie, la concession de licences, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, et la législation européenne et internationale relative à la propriété intellectuelle.	Voir ci-dessous ⁴⁴
	Pourcentage de personnes ayant suivi une formation satisfaisante des programmes de l'Académie de l'OMPI	89% des participants ont indiqué que le cours OMPI-INPI-OMPIC sur les marques et le cours de perfectionnement OMPI-CEIPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologies et la concession de licences par le CEIPI répondaient à leurs attentes.	34 participants des 19 pays suivants : Afrique du Sud (1), Bénin (1), Brésil (1), Burkina Faso (3), Côte d'Ivoire (2), Cuba (1), Égypte (4), Gabon (3), Géorgie (1), Ghana (1), Kazakhstan (1), Madagascar (2), Mali (1), Maroc (4), Niger (2), Ouganda (1), Ouzbékistan (1), Rwanda (1), Zambie (3).
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	41 pays en développement ont bénéficié de la coopération avec l'OMPIC et l'OAPI dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités.	Voir les pays énumérés ci-dessous ⁴⁵
	Pourcentage de stagiaires satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises	100% (sur la base de 5 des 6 participants du cours d'été du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)).	Argentine, Cambodge, Chili, Colombie, Thaïlande, Viet Nam
		100% (sur la base d'une réponse sur les 4 participants de la formation avancée InterGI, organisée en partenariat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)).	Bangladesh, Cambodge, Chili, République de Corée
		100% des participants du cours de formation en ligne sur les indications géographiques à l'intention des pays de l'ASEAN – e-AsiaGI 2022.	Thaïlande
		100% des participants du séminaire à l'intention des membres du pouvoir judiciaire du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.	Bahreïn (1), Koweït (7), Qatar (4)
	Renforcement des connaissances et des compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle des formateurs des instituts de formation judiciaire de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	7 magistrats de 3 pays pilotes membres de l'OAPI ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences dans le cadre du programme de formation des formateurs, qui s'adressait aux formateurs des instituts nationaux de formation judiciaire.	Cameroun (2), Côte d'Ivoire (3), Sénégal (2)

⁴⁴ Afrique du Sud (1), Argentine (2), Bahreïn (1), Bangladesh (1), Bénin (3), Brésil (720), Burkina Faso (3), Cambodge (2), Cameroun (2), Chili (3), Colombie (3), Côte d'Ivoire (1), Cuba (1), Égypte (4), Gabon (2), Géorgie (1), Ghana (1), Guinée équatoriale (3), Guinée (2), Guinée-Bissau (2), Kazakhstan (1), Koweït (7), Mali (4), Mauritanie (3), Niger (3), Ouganda (1), Ouzbékistan (1), Pérou (2), Qatar (4), République centrafricaine (3), République de Corée (1), Sénégal (4), Thaïlande (2), Togo (2), Viet Nam (1), Zambie (3).

⁴⁵ Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chili, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Gabon, Géorgie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Viet Nam, Zambie.

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser le cadre de leur droit d'auteur	5 pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur.	Bhoutan, Cambodge, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout		
	Participation à la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	Les documents de la campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022, tels que le clip vidéo de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et les publicités numériques, ont été diffusés en 8 langues (les 6 langues officielles de l'ONU, le japonais et le portugais). Ceux-ci ont attiré plus de 3,3 millions d'impressions ou de consultations sur les réseaux sociaux de l'OMPI (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, YouTube) et sur les sites Web associés au Réseau Display de Google pendant la durée de la campagne. Le contenu en ligne a été consulté par des utilisateurs de 189 pays.	Tous les pays
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence du renforcement des capacités et des manifestations promotionnelles	100% des participants ont donné un avis positif sur la pertinence des manifestations relatives au renforcement des capacités et de promotion de l'OMPI : Atelier de formation régional virtuel sur le système de Madrid à l'intention de certains membres africains du système de Madrid. Réunion régionale virtuelle des fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle chargés du système de Madrid pour certains pays de la région Asie et Pacifique qui sont membres du système de Madrid. Réunion régionale virtuelle sur le système de Madrid à l'intention de certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Atelier sous-régional sur le système de La Haye pour les parties prenantes Botswana, Ghana, Namibie, Rwanda et Sao Tomé-et-Principe.	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Algérie, Madagascar, Maroc, Tunisie Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Brésil, Jamaïque, Trinité-et-Tobago Botswana, Ghana, Namibie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	Élaboration d'un kit d'information sur le système de La Haye	Tous les pays
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux		
	Participation de parties prenantes à la plateforme WIPO GREEN	11 nouvelles parties prenantes ont participé à la plateforme WIPO GREEN à titre de partenaires provenant du Japon. 67 technologies supplémentaires ont été téléversées et 27 besoins exprimés dans la base de données WIPO GREEN dans le cadre du projet d'accélération à l'intention des pays d'Amérique latine.	Tous les pays Argentine, Brésil, Chili

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
		41 offices de propriété intellectuelle ont participé à la plateforme visant à aider les offices de propriété intellectuelle à concevoir des initiatives de promotion des technologies vertes (IPO Green).	Voir ci-dessous ⁴⁶
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI	85% des participants sont satisfaits des programmes de formation et de perfectionnement de l'OMPI : Forum sur le thème "Propriété intellectuelle, innovation et développement durable pour les petits États insulaires en développement : Un regard sur l'innovation et l'exploitation de la propriété intellectuelle dans l'économie bleue". Propriété intellectuelle et innovation : stimuler la compétitivité des entreprises dans la Zone de libre-échange continentale africaine (dialogue stratégique en Afrique) Programme régional pour l'entrepreneuriat des jeunes sur le "Rôle essentiel de la propriété intellectuelle et de l'innovation pour les jeunes chefs d'entreprise et les start-up" (dialogue stratégique en Afrique) Réunion régionale des directeurs d'offices de propriété industrielle des pays d'Amérique latine	Barbade, Belize, Grenade, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago Tous les pays africains Tous les pays africains Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres		
	Nombre de pays ayant répondu à l'enquête sur l'attitude des consommateurs à l'égard des atteintes à la propriété intellectuelle	Une enquête a été menée auprès de consommateurs de 6 pays pour recueillir des informations sur les attitudes et les comportements des consommateurs à l'égard des produits de contrefaçon, afin de déterminer la meilleure façon d'encourager les consommateurs à ne pas acheter de produits de contrefaçon. Les résultats ont été communiqués aux offices de propriété intellectuelle pour servir de point de départ à l'élaboration de stratégies de lutte contre les produits de contrefaçon dans les pays concernés.	Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Viet Nam
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Sensibilisation accrue des divers acteurs économiques et créateurs de la région de l'Afrique de l'Ouest concernés par les dessins et modèles à l'importance des dessins et modèles en tant qu'actifs de propriété intellectuelle essentiels à la croissance et au développement	Une nouvelle application nommée Info CEDEAO sur les dessins et modèles a été mise au point en 2022 et sera lancée dans les pays pilotes au deuxième trimestre 2023.	Côte d'Ivoire, Ghana
	Pourcentage de participants satisfaits des manifestations sur le renforcement des capacités et des autres formations	93% des participants étaient satisfaits des manifestations sur les formations et le renforcement des capacités organisées par l'OMPI : Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun), d'une part, et par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe), d'autre part. Atelier national sur l'examen durant la phase nationale du PCT à l'intention des examinateurs de brevets du Département des brevets, des dessins et modèles et des marques du Bangladesh. Atelier national sur l'examen durant la phase nationale du PCT à l'intention des examinateurs de brevets de l'Institut angolais de la propriété industrielle.	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Guinée, Kenya, Malawi, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe Bangladesh Angola

⁴⁶ Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Brésil, Cambodge, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Grèce, Guatemala, Honduras, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Mexique, Pérou, Philippines, Portugal, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Serbie, Singapour, Slovaquie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suisse, Suriname.

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
		<p>Colloque en ligne sur la propriété intellectuelle et l'innovation à l'intention des jeunes.</p> <p>Bourses et stages de longue durée.</p> <p>Bourses de courte durée pour une formation, des travaux pratiques ou un stage.</p> <p>Séminaire sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique à l'intention des fonctionnaires nationaux et des responsables de l'application des lois.</p> <p>Cours d'été de perfectionnement OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, avec le concours du Gouvernement japonais.</p> <p>Événement à l'intention des titulaires du master en droit de la propriété intellectuelle (Afrique).</p> <p>Projet de commentaires et d'annotations sur l'Accord de Bangui (OAPI).</p>	<p>Tous les pays</p> <p>Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Mozambique</p> <p>Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Cameroun, Ghana, Malawi, Namibie, Ouganda, Sierra Leone, Zambie</p> <p>Botswana, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Soudan, Zambie, Zimbabwe</p> <p>Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo</p>
4.4			Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle
	<p>Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes</p>	<p>100% des participants ont donné un avis positif sur la pertinence des programmes suivants de l'OMPI :</p> <p>Bourses pour le programme international de rédaction des demandes de brevet.</p> <p>Projets en matière de création de marques.</p> <p>Prévention et traitement des déchets plastiques dans les décharges, les sols agricoles, les plages et l'eau de mer des Caraïbes : Renforcement des compétences en vue d'un transfert de technologie et d'un développement collaboratif.</p> <p>Séminaire en ligne du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) sur l'utilisation des inventions dans le domaine public.</p> <p>Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) : webinaire interrégional sur la propriété intellectuelle et l'innovation pour les PME.</p> <p>Réunion régionale virtuelle de l'OMPI sur le renforcement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'ASEAN.</p> <p>Réunion régionale virtuelle OMPI-ARIPO sur le développement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI).</p>	<p>Botswana, Malaisie, Nigéria, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, Viet Nam</p> <p>Botswana, Ghana, Kenya, Maurice</p> <p>Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago</p> <p>Tunisie</p> <p>Tous les pays africains</p> <p>Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Viet Nam</p> <p>Botswana, Cabo Verde, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie</p>
	<p>Amélioration du contenu de la base de données IP Advantage</p>	<p>15 nouvelles études de cas ont été ajoutées à la base de données IP Advantage</p>	<p>Tous les pays</p>
	<p>Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation</p>	<p>L'accès à l'information a été amélioré par les moyens suivants : Rapport finalisé sur l'analyse de la situation des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation dans les pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre des <i>Semaines de la propriété intellectuelle (orientations politiques en matière de propriété intellectuelle et activités liées aux PME) et de la promotion des écosystèmes d'innovation.</i></p>	<p>Pays d'Afrique subsaharienne</p>

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
		Travaux de recherche sur différents thèmes liés à la propriété intellectuelle, notamment les ODD, la propriété intellectuelle et la responsabilité sociale des entreprises, l'outil de diagnostic de la propriété intellectuelle, la promotion de la propriété intellectuelle et le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle.	Tous les pays
		La traduction du Manuel pour la rédaction des demandes de brevet de l'OMPI (deuxième édition) en français et en espagnol.	Tous les pays francophones et hispanophones
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Nouvelles fonctionnalités créées chaque année par les offices de la propriété intellectuelle pour les systèmes de l'OMPI	Numérisation de documents de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels et modèles d'utilité notamment) pour les offices de propriété intellectuelle.	Malawi, Thaïlande, États membres de l'OAPI
		Intégration de la fonction WIPO CASE dans le système IPAS.	Tous les pays dont les offices de propriété intellectuelle utilisent IPAS-Cloud et participent à la plateforme WIPO CASE
		Saisie de données relatives aux documents de propriété intellectuelle pour les offices.	États membres de l'OAPI
		Transfert de la plateforme WIPO CASE dans le nuage.	Tous les pays utilisant le système WIPO CASE
		Validation et vérification des données relatives aux titres de propriété intellectuelle pour les offices de propriété intellectuelle.	Eswatini
		Transfert de l'échange de données entre l'ARIPO et ses États membres dans le nuage.	États membres de l'ARIPO
		Conversion en texte intégral XML des fichiers de brevets rétrospectifs disponibles.	Philippines
	Pourcentage de participants ayant un avis positif sur la pertinence des programmes	100% des participants ont fourni un avis positif sur l'atelier de partage des pratiques recommandées concernant les services intelligents fournis par les offices de propriété intellectuelle.	Cambodge, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam

Mexique

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Renforcement de la sensibilisation à l'importance de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de croissance économique et de développement social	Quelque 400 juristes et spécialistes de la propriété intellectuelle ont été sensibilisés à l'importance de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de croissance économique et de développement social grâce à un échange de vues dans le cadre d'un forum organisé lors de la visite du Directeur général de l'OMPI au Mexique.	Mexique
	Pourcentage de participants satisfaits du contenu et de l'organisation de la manifestation	99% des participants se sont déclarés satisfaits du contenu et de l'organisation de l'Atelier en ligne à l'intention des examinateurs de demandes d'enregistrement de marques".	Mexique
	Pourcentage de participants ayant déclaré mieux comprendre l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique	99% des participants à l'atelier précité ont indiqué qu'ils comprenaient mieux certaines questions relatives aux marques.	Mexique
	Renforcement de la sensibilisation à l'importance des industries de la création pour favoriser une reprise économique durable dans l'environnement postérieur à la pandémie de COVID-19	Quelque 70 représentants de PME de 4 pays de l'Alliance du Pacifique ont été sensibilisés à l'importance des industries de la création pour favoriser une reprise économique durable dans l'environnement postérieur à la pandémie de COVID-19.	Chili, Colombie, Mexique, Pérou

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Renforcement de la sensibilisation au recours à des modes extrajudiciaires de règlement des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Plus de 3000 participants venant de 69 pays ont été sensibilisés aux services de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI, notamment dans le cadre de webinaires sur ces services dans le domaine du droit d'auteur et des contenus numériques.	Voir ci-dessous ⁴⁷
	Nombre de téléchargements du Rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique	En 2022, le Rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique a enregistré 8242 téléchargements (plus de 10 000 téléchargements au total depuis sa publication en septembre 2021).	Tous les pays
	Accès accru aux outils en ligne pour faciliter le dépôt et l'administration des dossiers de règlement extrajudiciaire des litiges relatifs au droit d'auteur et au contenu	Lancement d'un portail en ligne pour faciliter le dépôt de dossiers de médiation dans le cadre du programme de promotion de la médiation OMPI-MCST, ainsi que de modules visant à simplifier la coadministration des demandes de médiation déposées auprès de la Direction nationale du droit d'auteur de Colombie (DNDA) et de l'Institut national du droit d'auteur du Mexique (INDAUTOR).	Tous les pays

République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle		
	Communication de plus amples informations sur les mesures destinées à faire respecter la propriété intellectuelle, notamment les mesures contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	Deux études ont été achevées et présentées lors de la quinzième session de l'ACE : Une étude sur le rôle du système des noms de domaine et de ses opérateurs dans l'application du droit d'auteur dans l'environnement numérique. L'étude a analysé le rôle des registres de noms de domaine et des services d'enregistrement dans l'application du droit d'auteur, en examinant les approches judiciaires et les politiques contractuelles applicables en ce qui concerne les sites Web portant atteinte au droit d'auteur. Une étude sur l'atteinte au droit d'auteur dans l'industrie du jeu vidéo. L'étude a examiné la situation juridique des jeux vidéo et les approches législatives et judiciaires de l'application du droit d'auteur dans l'industrie du jeu. En outre, elle a donné un aperçu des types les plus courants de problèmes d'atteinte au droit d'auteur dans l'industrie.	Tous les pays
	Renforcement de la sensibilisation aux questions d'actualité qui se posent dans le cadre de l'application des droits de propriété intellectuelle et de l'instauration d'une culture du respect de la propriété intellectuelle	Au total, 673 participants ont été sensibilisés aux questions suivantes : i) le piratage en ligne; ii) le caméscope et les défis liés à l'application du droit d'auteur; iii) le piratage de flux et de musique; et iv) l'atteinte au droit d'auteur dans l'industrie du jeu vidéo dans le cadre des "webinaires sur le respect de la propriété intellectuelle" , une série mensuelle lancée en mai 2022 qui aborde des questions d'actualité relatives à l'application de la propriété intellectuelle et à la promotion du respect de la propriété intellectuelle.	Tous les pays

⁴⁷ Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Kenya, Lettonie, Liban, Lituanie, Maroc, Mexique, Myanmar, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Suisse, Thaïlande, Türkiye, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam.

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
	Meilleur accès aux outils et aux informations permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	<p>Des outils et des informations destinés à sensibiliser le public à l'importance du respect du droit d'auteur ont été mis à la disposition des États membres de l'OMPI pour être utilisés dans le cadre de campagnes nationales de sensibilisation de l'opinion, notamment :</p> <p>La création de clubs de propriété intellectuelle dans 9 écoles secondaires de 3 États membres de l'ARIPO dans le but de faire comprendre aux jeunes l'importance de la protection et de l'application de la propriété intellectuelle et sa valeur pour la société dans la région. Les clubs de propriété intellectuelle ont attiré 182 élèves âgés de 12 à 18 ans.</p> <p>Version thaïlandaise de "Pororo a la folie des dessins", un épisode de la série d'animation Pororo le petit pingouin, qui promeut le respect du droit d'auteur.</p> <p>Renforcement de la sensibilisation des élèves de deux lycées de Dakar (Sénégal) grâce à un atelier sur le journalisme citoyen et la propriété intellectuelle, dont l'objectif principal est de présenter aux élèves du secondaire les principes de la propriété intellectuelle et l'importance de la respecter.</p> <p>Une version simplifiée, en coréen, de l'Instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs sur le respect de la propriété intellectuelle a été élaborée pour faciliter la réalisation d'enquêtes d'opinion auprès des consommateurs sur le respect de la propriété intellectuelle; elle sera lancée au deuxième trimestre 2023.</p>	<p>Botswana, Malawi, Zimbabwe</p> <p>Thaïlande</p> <p>Sénégal</p> <p>Pays coréanophones</p>

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	6 pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur.	Bhoutan, Îles Cook, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Viet Nam
	Nombre de livres accessibles publiés par des partenaires locaux au Kirghizistan, aux Philippines et au Sénégal.	Grâce au financement et à l'assistance technique fournis par le Consortium pour des livres accessibles de l'OMPI, les ONG partenaires de trois pays ont produit 297 exemplaires en format accessible de titres de supports pédagogiques en français, anglais, russe et tagalog/philippin pour les élèves du primaire, du secondaire et de l'université, aux formats braille imprimé, Epub3, Daisy texte, Daisy audio (voix de synthèse), Braille Ready et fichiers en gros caractères : Kirghizistan (159), Philippines (126) et Sénégal (12).	Kirghizistan, Philippines, Sénégal

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Renforcement de la sensibilisation des enfants à la propriété intellectuelle	Création et publication de versions en thaï des 5 dessins animés de Pororo sur la propriété intellectuelle.	Thaïlande
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour créer un environnement propice au renforcement de la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	2 nouveaux pays ont pris des mesures et 6 pays ont pris des mesures supplémentaires pour renforcer la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles (8 pays au total).	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Iran (République islamique d'), Nioué, République démocratique populaire lao, Samoa, Thaïlande

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
	Meilleure information sur les avantages de la protection des secrets d'affaires dans l'écosystème de propriété intellectuelle	L'élaboration d'un livre blanc sur les secrets d'affaires a débuté afin : i) d'aider les décideurs politiques à élaborer des stratégies nationales et des cadres juridiques qui intègrent pleinement la protection des secrets d'affaires; et ii) de sensibiliser le secteur privé aux avantages de la protection des secrets d'affaires pour la réussite commerciale. Il sera publié au troisième trimestre de 2023.	Tous les pays
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Renforcement de la sensibilisation des étudiants et des universitaires à l'importance des technologies appropriées et à la résolution de problèmes grâce à l'information en matière de brevets	3 innovateurs ont été récompensés pour leurs propositions de nettoyage des rivières et des plages dans le cadre du concours de technologies appropriées. 52 propositions ont été soumises au total.	République dominicaine
	Meilleure compréhension par les étudiants et les universitaires de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes grâce à l'information en matière de brevets	1523 participants ont amélioré leur compréhension de l'importance des technologies appropriées et de la résolution des problèmes grâce à l'information en matière de brevets.	République dominicaine
	Meilleure compréhension par les spécialistes de la propriété intellectuelle des normes de qualité et des pratiques recommandées à l'intention des offices récepteurs du PCT	8 spécialistes de la propriété intellectuelle ont amélioré leur compréhension des normes de qualité et ont communiqué les pratiques recommandées, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la continuité des services durant la pandémie de COVID-19 et les moyens de faciliter les futurs processus de certification de la qualité.	Brésil, Chili, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Mexique, Pérou, République dominicaine

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
III.2	Renforcement des capacités en matière de ressources humaines pour pouvoir répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants, des diplômés et des jeunes professionnels des pays en développement, des PMA et des pays en transition dans les domaines suivants : i) Connaissance approfondie des questions touchant à la propriété intellectuelle; ii) compréhension et outils de gestion de la propriété intellectuelle; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (45 participants – 29 femmes et 16 hommes – issus de 27 pays ont suivi avec succès un programme d'enseignement à court terme).	Allemagne (1), Bangladesh (1), Brésil (1), Bulgarie (1), Cameroun (1), Canada (1), Colombie (1), Égypte (1), Eswatini (1), États-Unis d'Amérique (1), Fédération de Russie (1), Géorgie (2), Ghana (1), Inde (9), Iran (République islamique d') (6), Italie (1), Kenya (1), Myanmar (1), Nigéria (3), Ouganda (1), Pérou (1), République de Moldova (1), Singapour (1), Sri Lanka (1), Türkiye (1), Ukraine (1), Viet Nam (3)
		Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (18 participants – 8 femmes et 10 hommes – issus de 14 pays ont suivi avec succès le cours de niveau master).	Belize (1), Bhoutan (1), Botswana (1), Cambodge (1), Ghana (1), Inde (1), Myanmar (1), Nauru (1), Ouganda (2), Philippines (1), République de Corée (3), Rwanda (1), Somalie (1), Thaïlande (2)
		Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de marques issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition (12 examinateurs de marques – 5 femmes et 7 hommes – issus de 8 pays ont suivi la formation certifiée).	Bangladesh (5), Ghana (1), Kazakhstan (1), Liban (1), Népal (1), Philippines (1), Tadjikistan (1), Zambie (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de brevets issus de pays en développement et de pays en transition (7 examinateurs de brevets – 3 femmes et 4 hommes – issus de 5 pays ont suivi la formation certifiée en trois phases).	Bhoutan (2), Kenya (1), Philippines (2), République-Unie de Tanzanie (1), Zambie (1)

Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
	Amélioration de la compréhension par les hauts fonctionnaires nationaux de l'importance et du rôle de la propriété intellectuelle et de la politique axée sur la propriété intellectuelle pour le développement industriel et la croissance économique dans les pays asiatiques en développement (13 participants de pays asiatiques – 8 femmes et 5 hommes – issus de 10 pays asiatiques).	Bangladesh (1), Indonésie (1), Iran (République islamique d') (1), Myanmar (1), Népal (1), Philippines (2), République démocratique populaire lao (1), Sri Lanka (1), Thaïlande (2), Viet Nam (2)
	Renforcement des capacités des jeunes étudiants, des innovateurs et des chercheurs dans le domaine de la recherche-développement en matière de propriété intellectuelle et acquisition de compétences analytiques et pratiques de haut niveau (42 participants – 22 femmes et 20 hommes – issus de 32 pays).	Afrique du Sud (1), Albanie (1), Arabie saoudite (2), Autres (2), Azerbaïdjan (1), Botswana (2), Bulgarie (2), Burundi (1), Colombie (1), Égypte (2), Ghana (1), Inde (2), Indonésie (1), Iran (République islamique d') (1), Iraq (1), Jordanie (1), Kenya (1), Libéria (1), Mali (1), Mexique (2), Myanmar (1), Namibie (1), Nicaragua (1), Nigéria (1), Oman (1), Ouganda (1), Pérou (1), Sao Tomé-et-Principe (1), Sierra Leone (1), Sri Lanka (2), Thaïlande (1), Ukraine (3)
	Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition dans le domaine de la gestion des actifs de propriété intellectuelle : – 1130 participants issus de 115 pays ont suivi le volet en ligne de la formation; – 305 participants ont suivi avec succès la formation IP Panorama. – 52 participants – 26 femmes et 26 hommes – issus de 29 pays en développement ou en transition ont participé activement à l'apprentissage interactif, y compris à une séance de négociation fictive via Zoom, et ont reçu des certificats relatifs au Cours international de perfectionnement pour avoir achevé avec succès la phase finale de formation intensive.	Afrique du Sud (2), Botswana (1), Brésil (1), Cameroun (1), Colombie (1), Espagne (1), Inde (8), Italie (2), Jordanie (1), Kenya (4), Liban (1), Malaisie (1), Mali (1), Myanmar (1), Nigéria (5), Ouganda (2), Panama (1), Pologne (1), République de Corée (1), Roumanie (1), Royaume-Uni (1), Singapour (2), Sri Lanka (1), Thaïlande (2), Philippines (3), Tunisie (1), Türkiye (1), Ukraine (2), Viet Nam (2)
Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 171 personnes ayant répondu aux enquêtes d'évaluation menées dans le cadre de 6 des programmes de formation susmentionnés ⁴⁸ , 94% se sont déclarées globalement satisfaites.	

ESPAGNE (PROPRIETE INDUSTRIELLE)

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	
Degré de satisfaction des participants aux programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI	15 juges de 13 pays d'Amérique latine et d'une organisation régionale ont participé à la dix-neuvième édition du séminaire régional OMPI/AECID/OEPM sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges des pays d'Amérique latine, organisé conjointement avec l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). 98% des 12 participants se sont déclarés globalement satisfaits de l'événement.	Brésil, Chili, Colombie, Communauté andine, Costa Rica, Cuba (2), Équateur, Guatemala, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay
Pourcentage de participants à des ateliers de l'OMPI qui appliquent les compétences	100% des participants susmentionnés ont indiqué qu'ils appliqueraient les compétences acquises dans les activités quotidiennes.	Voir ci-dessus.

⁴⁸ Cours de perfectionnement dans i) l'examen des demandes de brevet et ii) des demandes d'enregistrement de marques; iii) programme d'enseignement court des cours d'été; iv) recherche-développement dans le domaine de la propriété intellectuelle; v) développement industriel pour les hauts fonctionnaires nationaux; et vi) Cours international de perfectionnement (AICC).

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
	acquises dans le cadre de leur activité professionnelle		

Uruguay

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2022	Pays bénéficiaires
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Amélioration de la gestion et du traitement des dossiers et des demandes de titres de propriété industrielle dans le but de préserver la protection des droits de propriété industrielle de leurs titulaires	La première phase du projet de modernisation des systèmes de l'Office de la propriété intellectuelle de la Direction nationale de la propriété industrielle (DNPI) de l'Uruguay s'est achevée en 2022, avec à la clé la migration de l'office vers la dernière version des systèmes IPAS et EDMS afin d'offrir de meilleurs services aux utilisateurs. La phase II du projet débutera en 2023.	Uruguay

ANNEXE VIII Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2022

La présente annexe rend compte de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement (PCE) financés au moyen des réserves de l'OMPI conformément à l'approbation des États membres.

Le rapport contient des rapports sur l'état d'avancement des projets qui étaient en cours d'exécution en 2022 et des rapports d'achèvement des projets menés à terme en 2022.

Les rapports sur l'état d'avancement des projets fournissent aux États membres une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets au cours de la période allant de janvier à décembre 2022. Les rapports de clôture présentent une vue succincte de l'exécution globale du projet et des avantages qui en découlent.

Les rapports sur les projets en dessous du seuil de 1 million de francs suisses ont été simplifiés. Cette approche différenciée tient compte de la proportionnalité des projets, conformément aux recommandations du vérificateur externe des comptes de l'OMPI.

PCE 9 et 41	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phases I et hybride – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 10	Plateforme informatique pour le système de Madrid – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 16	Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I – Rapport de clôture du projet
PCE 18	Gestion dynamique des incidents – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 19	Migration de la messagerie électronique vers les services d'hébergement en nuage – Rapport de clôture du projet
PCE 20 et 32	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phases I et II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 21	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 22	Projet d'externalisation du système de La Haye – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 23	Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation – Phase II – Rapport de clôture du projet
PCE 24	Remplacement de la solution de dépôt en ligne (CMS) sur le Web – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS) – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 26	Mesures d'atténuation des coupures de courant (bâtiments AB et GB) – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 27	Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 31	Système de gestion des performances de l'Organisation 2 ^e génération fondée sur le nuage – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 33	Renforcement de la sécurité, cryptage des données et gestion des utilisateurs – Phase II – Gestion des identités et des accès – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 34	Modernisation des systèmes de conférence – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 35	Authentification moderne forte – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 36	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 37	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase III – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 38	Gestion des services de l'Organisation (ESM) – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 39	Transformation AIMS 2.0 – Phase I – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 40	Gestion et gouvernance des données – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Projets relevant du Plan-cadre d'équipement au 31 décembre 2022

(en milliers de francs suisses)

	Budget du projet	Dépenses ¹		Solde restant	Utilisation du budget	
		Dépenses jusqu'à fin 2021	Dépenses 2022			Total des dépenses
Projets relatifs aux TIC						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II	6 960	6 050	312	6 361	599	91%
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	7 531	-	2 514	2 514	5 017	33%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase I ²	8 800	6 598	1 436	8 034	766	91%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	9 945	-	-	-	9 945	-
Plateforme informatique pour le système de Madrid	6 000	833	1 089	1 922	4 078	32%
Projet d'externalisation du système de La Haye	3 001	1 574	1 055	2 630	371	88%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation – Phase II ³	2 718	1 593	981	2 574	144	95%
Remplacement de la solution de dépôt en ligne (CMS) sur le Web	911	436	383	819	92	90%
Transition vers le nuage ^{3,4}	2 095	2 028	64	2 092	2	100%
Transition vers le nuage – Phase II ^{3,4}	560	414	144	558	2	100%
Transition vers le nuage – Phase III ⁴	2 750	-	341	341	2 409	12%
Migration de la messagerie électronique vers les services d'hébergement en nuage ³	912	903	5	908	4	100%
Plateforme intégrée pour les services de conférence	930	314	213	527	403	57%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)	250	87	8	96	154	38%
Système de gestion des performances de l'Organisation 2 ^e génération fondée sur le nuage	825	-	448	448	377	54%
Transformation AIMS 2.0 – Phase I	2 900	-	-	-	2 900	-
Modernisation des systèmes de conférence	2 594	-	2 137	2 137	457	82%
Gestion des services de l'Organisation (ESM)	1 500	-	-	-	1 500	-
Gestion et gouvernance des données	1 000	-	-	-	1 000	-
Sous-total	62 180	20 830	11 131	31 961	30 219	51%
Projets relatifs aux bâtiments						
Mesures d'atténuation des coupures de courant (Bâtiments AB et GB) – Phase II ³	1 750	906	4	910	840	52%
Ascenseurs dans le bâtiment AB – Phase I ³	430	314	8	322	108	75%
Modernisation des systèmes d'entraînement des ascenseurs – Phase II ³	1 420	757	621	1 379	41	97%
Sous-total	3 600	1 977	634	2 611	989	73%
Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité						
Amélioration de la sécurité, chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs – Phase II : Gouvernance des identités et des accès (IAG)	407	-	62	62	345	15%
Gestion dynamique des incidents	400	198	119	317	83	79%
Authentification moderne forte	897	-	26	26	871	3%
Sous-total	1 704	198	207	405	1 299	24%
Total	67 484	23 005	11 971	34 976	32 508	52%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Y compris un budget supplémentaire de 800 000 francs suisses (document WO/PBC/27/9).

³ Ces projets ont été clôturés et les soldes restants ont été reversés aux excédents cumulés.

⁴ Nom complet du projet : "Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes".

PCE 9 ET 41 PLATEFORME RESILIENTE ET SECURISEE POUR LE PCT – PHASES I ET HYBRIDE – RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Résultat escompté : 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁴⁹



L'approche du nuage hybride pour le programme plateforme résiliente et sécurisée a été approuvée par le PBC et les assemblées de l'OMPI en 2022. En conséquence, le programme a été prolongé jusqu'en 2025, avec un budget supplémentaire de 9 945 000 francs suisses pour la période 2023-2025.

Conformément à l'analyse de rentabilisation détaillée dans la *Proposition supplémentaire relevant du Plan-cadre d'équipement pour la phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT*⁵⁰, l'approche hybride consiste à maintenir les documents selon le PCT hautement confidentiels sous le contrôle strict de l'OMPI, en utilisant une infrastructure dédiée locale et sécurisée, tout en tirant parti du nuage public pour le système de traitement du PCT.

La portée de la phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée comprend :

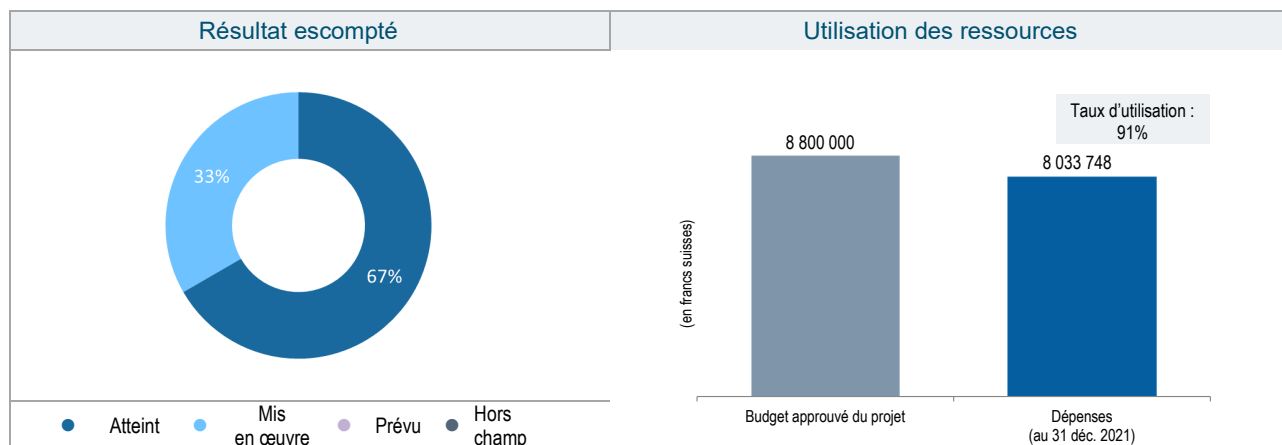
- **la sécurisation des informations hautement confidentielles du PCT au sein de l'OMPI** : poursuivre la gestion locale par l'OMPI de cet ensemble de données, tout en la modernisant afin d'améliorer la sécurité et la résilience; et
- **la modernisation des flux de traitement du PCT** : refondre, sécuriser et rationaliser les flux de traitement du PCT, notamment en exploitant les services de nuage public, en créant des synergies entre les documents gérés localement et leur traitement via une solution hybride.

Suite à l'approbation de la phase hybride pour le PCT, les activités en cours du projet de modernisation de l'infrastructure ont été suspendues en août 2022 pour se concentrer sur l'analyse de rentabilisation redéfinie. Pour refléter le changement d'analyse de rentabilisation, ce projet est renommé le projet infrastructure en nuage hybride du PCT.

⁴⁹ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement. L'analyse de rentabilisation et les objectifs de la phase hybride sont reflétés dans la "[Proposition supplémentaire relevant du Plan-cadre d'équipement pour la phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT](#)" (document WO/PBC/34/11).

⁵⁰ Document WO/PBC/34/11.

Aperçu de l'état d'avancement du projet – PCE 9



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- 72 systèmes du PCT ont été modernisés dans le cadre du projet de transformation logicielle; portant le total à 96 sur 118;
- les systèmes automatisés de gestion du cycle de vie des applications (filiales) pour les applications héritées ont été activés pour améliorer l'agilité dans la livraison des applications;
- achèvement de l'infrastructure en nuage hybride ePCT et des conceptions d'urgence ePCT.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022⁵¹

Réduction des risques de divulgation malveillante ou accidentelle de données sensibles (65% correspondant à un coût évité de 1,8 million de francs suisses par an).

Réduction des risques de cyberattaques sur le réseau informatique du PCT (46% correspondant à un coût évité de 1,3 million de francs suisses par an).

Réduction du délai d'interruption des systèmes essentiels du PCT (10% correspondant à un coût évité de 0,1 million de francs suisses par an).

Amélioration de l'expérience client (50% correspondant à un coût évité de 1,6 million de francs suisses par an).

Augmentation de la flexibilité administrative (45% correspondant à un coût évité de 0,4 million de francs suisses par an).

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
À la session de septembre 2020 du PBC, des précisions supplémentaires ont été demandées par les États membres quant à l'hébergement de données PCT hautement confidentielles dans un environnement en nuage public. Selon l'issue des discussions, d'autres stratégies ne faisant pas appel au nuage pourraient être adoptées pour le PCT, ce qui entraînerait des incidences cruciales pour le programme et sa stratégie.	Le risque ne s'est pas concrétisé.	La décision a été prise à la trente-quatrième session du PBC en 2022 d'adopter l'approche de nuage hybride pour la plateforme résiliente et sécurisée (RSP), permettant au programme d'aller de l'avant avec la réalisation de ses objectifs commerciaux.	Le calendrier de la plateforme résiliente et sécurisée se poursuit jusqu'en 2025 pour atteindre l'objectif commercial.

⁵¹ Les avantages sont basés sur les résultats obtenus l'année précédente et correspondent au pourcentage d'achèvement de l'ensemble des avantages attendus une fois tous les résultats obtenus. Les avantages sont tous considérés comme récurrents (annuels), sauf s'ils sont explicitement définis comme uniques.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La connaissance des technologies en nuage a augmenté en 2020-2021, cependant la pause dans le déploiement du nuage peut entraîner la perte de ressources essentielles.	Le risque s'est concrétisé avec le départ de l'architecte technique principal de la plateforme résiliente et sécurisée en 2022. Le risque reste d'actualité.	L'atténuation de ce risque consiste à diffuser les connaissances parmi les ressources du programme afin d'en atténuer l'impact. De plus, l'intégration des ressources internes de l'OMPI en 2022 avec des connaissances spécialisées dans les domaines techniques d'intérêt pour le programme a réduit l'impact à un niveau acceptable.	L'impact a été réduit grâce à la formation des ressources internes de l'OMPI, en particulier pour les connaissances liées au nuage.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) – PCE 9 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget ajusté à fin 2022	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	164 475	164 475	164 475	100%	100%
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	860 199	534 135	534 135	100%	100%
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	285 671	285 671	285 671	100%	100%
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	134 659	83 913	83 913	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	62 065	62 065	62 065	100%	100%
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"	220 426	162 463	162 463	100%	100%
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée	98 359	98 359	98 359	100%	100%
Lancer la transformation des logiciels des applications PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie ⁵²	1 009 562	2 587 281	2 587 281	100%	100%
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT	486 500	603 644	603 644	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP	147 000	164 531	164 531	100%	100%
Créer un environnement d'hébergement en nuage hybride	300 000	525 317	525 317	100%	76%
Fournir une architecture en nuage hybride de conception de bas niveau RSP ⁵³	500 000	791 827	791 827	100%	95%
Migrer les systèmes informatiques du PCT vers l'infrastructure en nuage hybride du PCT ⁵⁴	3 731 084	142 539	142 539	100%	13%
Processus de gestion des services PCT matures et amélioration de la gestion du programme RSP	-	392 005	392 005	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la deuxième tranche du programme RSP	-	120 000	110 578	92%	100%
Livraison de la conception RSP pour l'architecture modernisée ⁵⁵	-	157 000	136 360	87%	50%

⁵² Le budget a été déplacé pour entreprendre "Effectuer la transformation et la modernisation des logiciels des applications PCT" (pour refléter la phase de modernisation). La portée restante des travaux prévus dans le cadre de cet objectif a été transférée avec le budget.

⁵³ Suite à la décision de suspendre la migration des informations hautement confidentielles vers le nuage, cette prestation a été redéfinie en conception de la modernisation de l'infrastructure existante.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Le développement des résultats a été interrompu en raison de l'adoption de l'approche du nuage hybride pour le programme RSP. Concentrez-vous sur la planification de la livraison de l'analyse de rentabilisation affinée.

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget ajusté à fin 2022	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Transfert des systèmes informatiques du PCT dans l'infrastructure modernisée ⁵⁶	-	503 775	366 365	73%	50%
Effectuer la transformation et la modernisation des logiciels des applications PCT	-	1 421 000	822 220	58%	80%
Total	8 000 000	8 800 000	8 033 748	91%	87%

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) – PCE 41
(en francs suisses)

	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée	9 945 000	-	-	-

Calendrier du projet – PCE 9

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																							
Calendrier actuel du projet																							

Calendrier du projet – PCE 41

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet															
Calendrier actuel du projet															

- La décision d'adopter l'approche du nuage hybride lors des assemblées générales de 2022 a prolongé l'échéance du programme RSP jusqu'à fin 2025.
- La décision a entraîné la suspension de toutes les activités de modernisation de l'infrastructure car elles ont perdu leur pertinence pour la réalisation des objectifs de l'analyse de rentabilisation révisée. Tout en adaptant la portée et le calendrier du projet à la nouvelle analyse de rentabilisation, les travaux ont été achevés sur l'infrastructure en nuage hybride pour l'environnement PCT, et les flux de travail liés aux objectifs révisés ont été lancés d'ici la fin de 2022.
- Le projet de transformation logicielle n'a pas été impacté du point de vue de la planification en 2022, aucun retard n'a donc été enregistré. La portée du projet a été mise à jour pour la phase hybride à partir de 2023.

⁵⁶ Ibid.

PCE 10 PLATEFORME INFORMATIQUE POUR LE SYSTEME DE MADRID

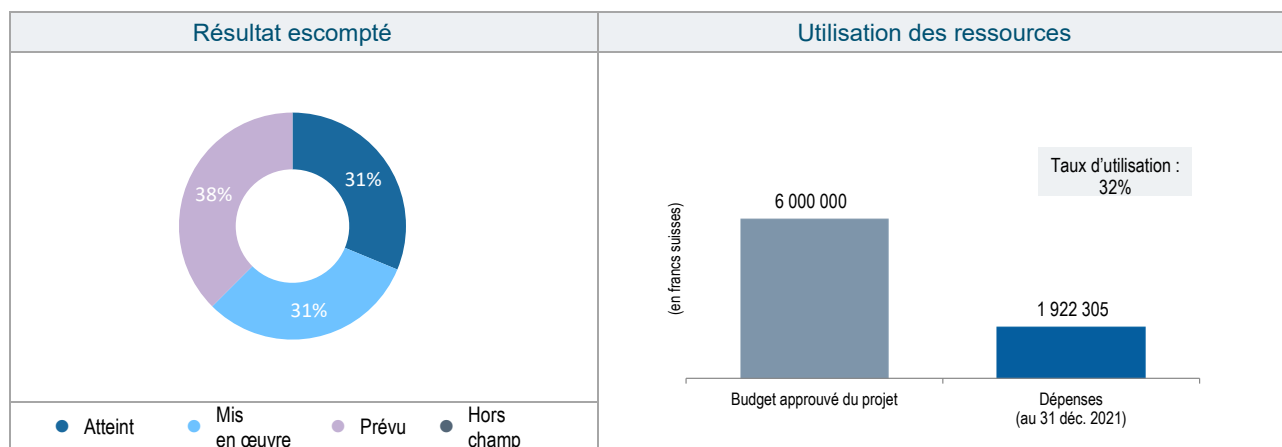
Résultat escompté : 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁵⁷



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

Les progrès suivants ont été réalisés :

Poursuite du déploiement des nouveaux services/outils en ligne suivants pour les clients du Service d'enregistrement de Madrid :

- Changement de titularité (total et partiel) (MM5)
- Correction d'un enregistrement (MM21)
- Annulation d'un enregistrement international (MM8)

Dans le cadre d'une initiative de gestion des identités et des portefeuilles à l'échelle de l'Organisation, le Service d'enregistrement de Madrid a produit des spécifications commerciales détaillées liées au système de Madrid. La mise en œuvre de ces spécifications sera entreprise dans le cadre d'eMadrid.

Un premier prototype de l'interface eMadrid a été réalisé en collaboration avec un cabinet de conseil externe spécialisé en expérience utilisateur. eMadrid est un portail en ligne qui offre aux utilisateurs externes de Madrid un emplacement sécurisé et centralisé pour effectuer toutes les actions nécessaires liées au dépôt et à la gestion de leurs demandes et enregistrements internationaux. Une page d'accueil eMadrid provisoire a été lancée jusqu'à ce que la solution eMadrid soit développée.

Afin que le Service d'enregistrement de Madrid puisse recevoir et traiter les marques audiovisuelles, les travaux ont progressé sur le développement du système de stockage d'objets de Madrid (MOSS) – anciennement appelé le nouveau système de gestion des documents (DMS). Une solution minimale viable a été élaborée pour garantir que le traitement de ces types de marques serait possible à partir de l'entrée en vigueur de la modification de la réglementation pertinente le 1^{er} février 2023.

⁵⁷ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement.

Sur la base des résultats fournis par le cabinet de conseil externe (Analyse & Planification), une première version de la feuille de route du projet a été établie. La feuille de route donne un aperçu des modules de travail prévus du projet et des ressources requises pour l'ensemble du cycle de vie du projet. Cependant, en raison du nouvel appel d'offres pour l'expertise de conseil liée à l'ITC et des changements organisationnels substantiels prévus dans les années à venir, la feuille de route n'a pas encore été finalisée.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022
<p>Expérience client améliorée</p> <ul style="list-style-type: none"> – En une brève période, un taux d'adoption d'environ 50% a été observé pour tous les formulaires en ligne lancés. Ces formulaires en ligne améliorent l'expérience client en orientant les utilisateurs dans les étapes nécessaires au moyen d'une interface en ligne simple et efficace. La mise en ligne des formulaires en ligne suivants représente 96% des transactions pouvant être effectuées en ligne pour la gestion des enregistrements internationaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2020 : Nouvel assistant à la demande et limitation des biens et services ○ 2021 : Gestion d'un mandataire, demande d'inscription d'une renonciation et changement de coordonnées du titulaire ○ 2022 : Changement de propriétaire et correction d'un enregistrement – Le lancement de la page d'accueil provisoire d'eMadrid est la première étape pour garantir que les clients aient accès à tous les services de Madrid via un point d'entrée en ligne unique
<p>Renforcement de l'efficacité du Bureau international</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suppression de l'étape de saisie des données pour les formulaires en ligne lancés – Temps de traitement préliminaires pour les formulaires en ligne : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Limitation des produits et services : diminution de 26% par rapport aux dépôts au format PDF et de 37% par rapport aux dépôts sur papier ▪ Gestion du mandataire : diminution de 27% par rapport aux dépôts au format PDF et de 43% par rapport aux dépôts sur papier ▪ Changement des coordonnées des titulaires : diminution de 37% par rapport aux dépôts au format PDF et de 51% par rapport aux dépôts sur papier ▪ Inscription d'une renonciation : diminution de 40% par rapport aux dépôts au format PDF et de 44% par rapport aux dépôts sur papier ▪ Changement de propriétaire : diminution de 57% par rapport aux dépôts au format PDF et de 64% par rapport aux dépôts sur papier
<p>Qualité des résultats du Bureau international améliorée</p> <ul style="list-style-type: none"> – Résultats préliminaires en ce qui concerne les irrégularités pour les formulaires en ligne : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Limitation des produits et services : réduction de 68% des irrégularités par rapport au PDF et de 73% par rapport aux communications sur papier ▪ Gestion du mandataire : réduction de 4% des irrégularités par rapport au PDF et de 62% par rapport aux communications sur papier ▪ Changement des coordonnées des titulaires : réduction de 81% des irrégularités par rapport au PDF et de 83% par rapport aux communications sur papier ▪ Inscription d'une renonciation : réduction de 85% des irrégularités par rapport au PDF et de 93% par rapport aux communications sur papier ▪ Changement de propriétaire : réduction de 78% des irrégularités par rapport au PDF et de 81% par rapport aux communications sur papier – Depuis le lancement du nouveau système de notification, les capacités d'audit et d'établissement de rapports sont renforcées par rapport aux procédures antérieures et on observe une réduction des erreurs dans les notifications.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des difficultés à obtenir ou à conserver les ressources techniques pourraient avoir des incidences sur le calendrier du projet.	Le risque s'est concrétisé.	La collaboration avec d'autres unités administratives pour partager les ressources techniques compétentes peut être facilitée par les changements organisationnels à venir. La difficulté de trouver et d'obtenir des ressources techniques avec les compétences requises (en dehors de l'équipe existante) demeure.	Retard dans la livraison de certains modules de travail.
Création d'une forte dépendance à l'égard d'un groupe restreint de personnes ayant la connaissance du nouveau système	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Pour s'assurer que les savoirs ne sont pas concentrés ou perdus, le personnel affecté au projet est tenu de veiller à ce que tout développement en cours et à venir soit bien conçu, documenté et conforme aux normes et stratégies de l'Organisation. En rationalisant et en remaniant les solutions d'une manière cohérente et transparente, la crédibilité et la flexibilité des solutions mises en œuvre peuvent être obtenues sans trop dépendre de la disponibilité de certaines personnes.	→

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Toute modification devant être apportée au système MIRIS pour répondre à la modification des exigences (p. ex., modifications du cadre juridique du système de Madrid) entraînera l'indisponibilité ou la disponibilité limitée des ressources en personnel du système de Madrid pour travailler sur des programmes de travail parallèles	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Une collaboration étroite au sein du Service d'enregistrement de Madrid a été efficace pour atténuer ce risque et garantir que le projet ne sera pas significativement impacté.	→
Le projet repose sur la mise en place de solutions communes à l'échelle de l'OMPI (p. ex. pour les dessins et modèles et la gestion de portefeuilles, objets communs pour l'expérience utilisateur/interface utilisateur). La collaboration nécessaire peut entraîner des retards.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Pour parvenir à des solutions communes à l'échelle de l'OMPI, il est essentiel d'instaurer une culture de collaboration entre les secteurs. L'identification d'un groupe restreint de coordonnateurs principaux représentant diverses unités/secteurs d'activité s'est révélée efficace pour prendre des décisions sur des solutions communes à l'échelle de l'OMPI. Une planification de projet efficace aide à atténuer ce risque et garantit que le projet n'est pas affecté de manière significative	→
Les changements organisationnels et politiques, les perturbations technologiques ou les opportunités non découvertes interfèrent avec le calendrier, les coûts et la portée du projet.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Collaboration avec d'autres unités administratives grâce à la création du ou des groupes de travail nécessaires qui assurent l'alignement et des canaux de communication efficaces.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Analyse et planification	482 220	482 220	438 788	91%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 1)	365 932	365 932	325 587	89%	100%
Transfert de la réception des données et du système de notification	-	-	-	-	100%
Gestion des identités et des portefeuilles	142 000	90 376	89 574	99%	100%
Paieement par carte de crédit	-	-	-	-	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 2)	337 556	337 566	311 043	92%	75%
eMadrid (étape 1)	568 440	568 440	437 384	77%	80%
Système de stockage d'objets de Madrid (MOSS) (anciennement Système de gestion des documents (SGD))	660 256	660 256	220 808	33%	60%
Gestionnaire de processus opérationnels – Analyse et configuration initiale	129 840	129 840	43 950	34%	25%
Infrastructure de base en nuage	249 507	61 096	55 171	90%	20%
Autres réalisations à définir dans la feuille de route détaillée du projet ⁵⁸	3 064 249	3 304 274	-	-	-
Total	6 000 000	6 000 000	1 922 305	32%	40%

⁵⁸ Au fur et à mesure de l'avancement du projet, de nouveaux programmes de travail (produits à livrer) seront établis et ajoutés à ce tableau.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

PCE 11 PLATEFORME INTEGREE POUR LES SERVICES DE CONFERENCE

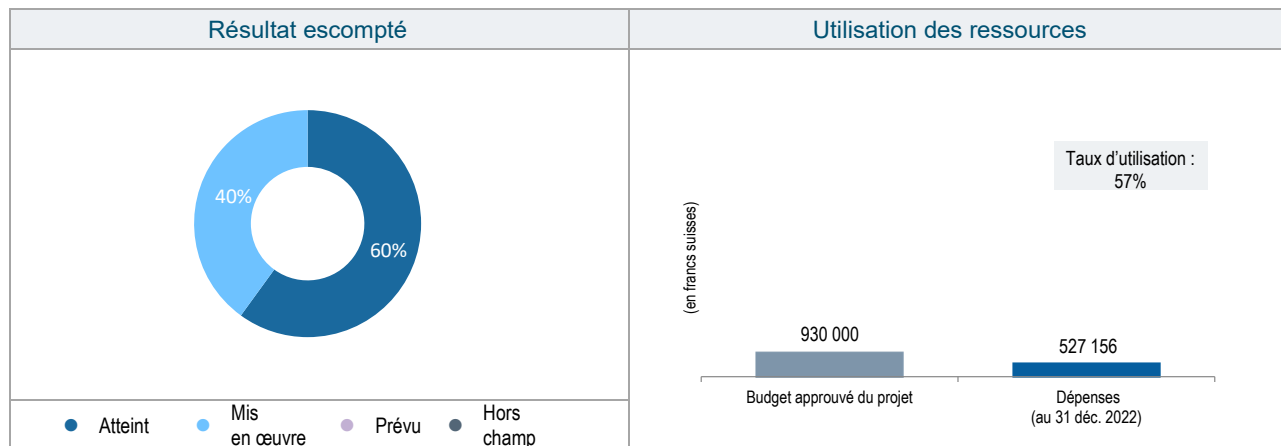
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁵⁹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- plusieurs problèmes techniques ont été dépannés et résolus, notamment en ce qui concerne le serveur de développement (installation d'Azure Data Gateway sur site et configuration du pare-feu), la configuration du serveur de production et le développement du serveur proxy;
- la documentation sur l'architecture en nuage et la sécurité a été révisée pour refléter les changements. L'équipe d'assurance qualité technique et les procédures ont été établies, dirigées par l'unité de gestion du nuage;

⁵⁹ La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement.

- l'intégration technique complexe avec le système de badges sécurisés a été achevée et validée après la résolution des problèmes. Des travaux techniques ont été achevés sur l'intégration avec d'autres systèmes de l'OMPI pour la gestion des documents, la publication sur le Web et le compte OMPI;
- plus de 40 améliorations recommandées par l'examen de l'expérience utilisateur (UX) ont été mises en œuvre pour faciliter l'adoption (structure, navigation, étiquettes de menu, nettoyage de page);
- deux séries de tests d'acceptation par les utilisateurs (UAT) ont été réalisées et les fonctionnalités de création d'événements du produit minimum viable ont été acceptées;
- les données ont été migrées à partir de l'ancien outil MDCS pour les tests. L'appariement des données et la preuve de concept ont été achevés.

Au cours de tests intensifs des fonctionnalités liées au courrier, les utilisateurs professionnels et l'équipe technique ont identifié des complexités supplémentaires et ont conclu que le modèle/structure de données, tel qu'il est mis en œuvre, ne répondrait pas aux besoins commerciaux critiques en ce qui concerne la génération et le filtrage des données de courrier. Une nouvelle approche pour le modèle de données, ainsi qu'une interface utilisateur simplifiée pour le produit minimum viable, ont donc été proposées. Avant de l'implémenter, le travail sur le produit minimum viable a été interrompu afin de laisser le temps à la solution proposée d'être entièrement évaluée à la fois en interne (pour assurer la conformité aux exigences de l'entreprise) et en externe (pour assurer la conformité avec les meilleures pratiques de MS Dynamics concernant la configuration technique).

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022

La prochaine série d'avantages attendus sera délivrée après l'entrée en vigueur du produit minimum viable. Cela devait se produire en 2022 mais a été reporté à 2023.

Risques et mesures d'atténuation⁶⁰

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Les anciens outils de conférence autonomes, basés sur des technologies qui ne sont plus supportées, pourraient tomber en panne irrémédiablement, ce qui augmenterait la pression pour que le projet entre dans la phase de production.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Des sauvegardes régulières ont permis de s'assurer que les données ne seraient pas perdues, et la portée du projet a été révisée pour inclure la migration de l'UPOV dans la phase actuelle du projet.	Le besoin constant d'assistance technique en attendant la mise en œuvre de la nouvelle solution a permis de garantir que les effets négatifs sur les utilisateurs finaux restent minimes.
L'expérience passée limitée de l'architecture et de la gestion des applications sur le nuage peut se traduire par des vérifications plus complexes que prévu, et donc plus longues, pour résoudre les problèmes.	Le risque s'est concrétisé.	Le projet a permis de faire appel à des compétences techniques supplémentaires concernant l'application de nuage sélectionnée, selon que de besoin. Un responsable interne des livraisons a été désigné pour coordonner la résolution des problèmes.	La concrétisation du risque a retardé l'avancement du projet.
La nouvelle solution technologique (dans MS Dynamics 365) a une apparence et un fonctionnement très différents des outils de conférence existants. Le temps et les ressources prévus pour l'expérience utilisateur, la formation et la gestion du changement ne suffisent peut-être pas à une acceptation complète des utilisateurs.	Le risque s'est concrétisé.	Des ressources spécialisées dans l'expérience utilisateur ont été recrutées pour sensibiliser les utilisateurs à l'ergonomie de la nouvelle technologie. Le budget du projet sera réaffecté lors de la phase II pour répondre aux besoins supplémentaires en matière de formation et de gestion du changement.	La matérialisation du risque a retardé l'avancement du projet et a eu une incidence sur les dotations budgétaires.
Les départs et les absences de parties prenantes clés dans les équipes techniques et commerciales de l'OMPI peuvent laisser des lacunes importantes dans les responsabilités en matière de mise en œuvre technique et de contributions des utilisateurs.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à réaffecter le responsable technique et l'utilisateur commercial du fournisseur principal/côté OMPI a été partiellement efficace.	La matérialisation du risque a retardé la prise de décision et le diagnostic des problématiques liées au courrier.

⁶⁰ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le projet a été considérablement retardé en 2022 en raison :

- d'importants blocages techniques imprévus, notamment concernant l'intégration de la plateforme intégrée pour les services de conférence avec le système de badges;
- l'indisponibilité de certains acteurs clés techniques et métiers utilisateurs;
- complexités supplémentaires identifiées lors des tests intensifs des fonctionnalités liées au courrier, conduisant à la conclusion que le modèle/structure de données, tel qu'il est mis en œuvre, ne répondrait pas aux besoins de l'entreprise en ce qui concerne la génération et le filtrage des données de courrier. Une nouvelle approche pour le modèle de données, ainsi qu'une interface utilisateur simplifiée pour la phase 1 du produit minimum viable, ont donc été proposées. La livraison du produit minimum viable, prévue pour fin 2022, a été retardée pour permettre une diligence raisonnable sur la solution proposée, y compris une évaluation à la fois interne (pour assurer la conformité avec les exigences commerciales) et externe (pour assurer la conformité avec les meilleures pratiques de MS Dynamics concernant la configuration technique).

PCE 16 ASCENSEURS DANS LE BATIMENT AB – PHASE I

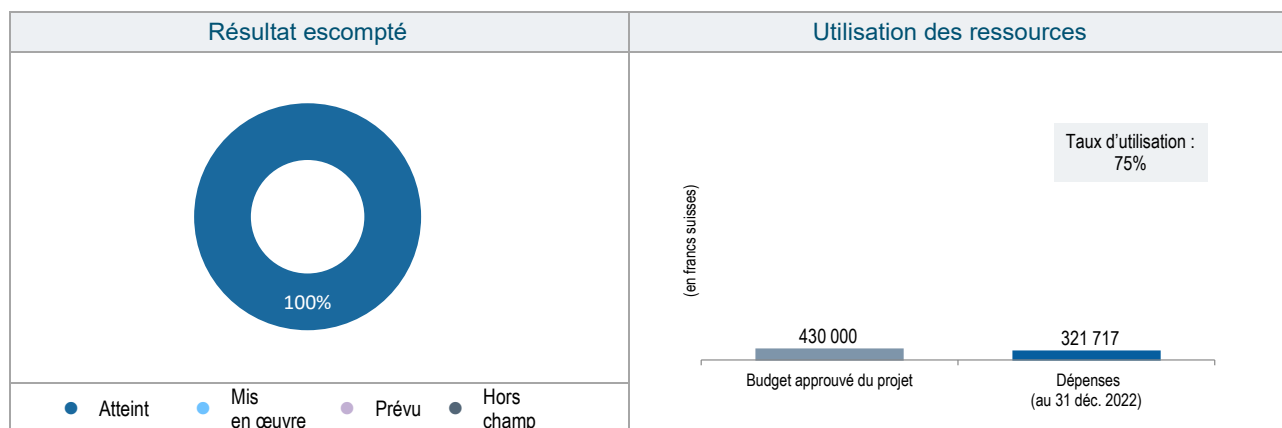
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'achèvement du projet

Justification et objectifs⁶¹



Aperçu du projet



⁶¹ La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement.

Principales réalisations du projet

La modernisation du système de motorisation de l'ascenseur autonome, en conservant la cabine et les portes actuelles, dans le bâtiment AB a été achevée avec succès au deuxième trimestre 2021, y compris les finitions de réparation et la mise en service technique finale.

L'installation du système de gestion à distance de l'ascenseur a été achevée au deuxième trimestre 2022.

Réalisation globale par rapport au plan

Tous les objectifs du projet ont été réalisés.

Le processus d'appel d'offres pour sélectionner l'entreprise chargée de réaliser les travaux initialement lancé en 2019, a été relancé afin d'inclure un mandat plus étroitement aligné sur ce que le marché pouvait offrir.

En raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie de COVID-19, la modernisation du système de motorisation a été retardée de plusieurs mois.

La mise en place du système de gestion à distance a également été retardée en raison de problèmes de livraison par le fournisseur. Ce résultat a été achevé au deuxième trimestre 2022 et est pleinement opérationnel.

Enseignements tirés

Les travaux de rénovation dans un bâtiment occupé doivent être soigneusement planifiés afin de minimiser les nuisances pour les occupants et les activités. Lorsque cela est possible, les travaux bruyants doivent être planifiés en dehors des heures de bureau ou la nuit.

Concrétisation des avantages

Les avantages suivants ont été réalisés :

- amélioration de la réactivité de l'ascenseur autonome dans le bâtiment AB;
- nouveau cycle de vie du système de motorisation des ascenseurs pour l'ascenseur autonome dans le bâtiment AB;
- sécurité et sûreté accrues pour les utilisateurs de l'ascenseur autonome suite à la mise en place du nouveau système de gestion à distance.

Risques et mesures d'atténuation⁶²

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2022.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation technique et étude de faisabilité	20 000	12 200	61%	100%
Acquisition et installation du nouveau système de motorisation pour l'ascenseur du bâtiment AB retenu (et mise hors service et démantèlement du système existant)	410 000	309 517	75%	100%
Total	430 000	321 717	75%	100%

⁶² Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 108 282,93 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

Surveillance étroite des installations au cours des deux années de la période de garantie (à partir de mai 2021), de manière à ce que les éventuels défauts soient tous corrigés avant la fin de cette dernière.

Coûts opérationnels récurrents prévus

La durée de vie du système de motorisation est estimée à 20 ans, avec une période de garantie de 2 ans. Les coûts annuels récurrents de maintenance opérationnelle s'élèvent à :

- 3 950 francs suisses pendant la période de garantie de 2 ans;
- 8 295 francs suisses après la période de garantie de 2 ans pour la durée de vie restante.

PCE 18 GESTION DYNAMIQUE DES INCIDENTS

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

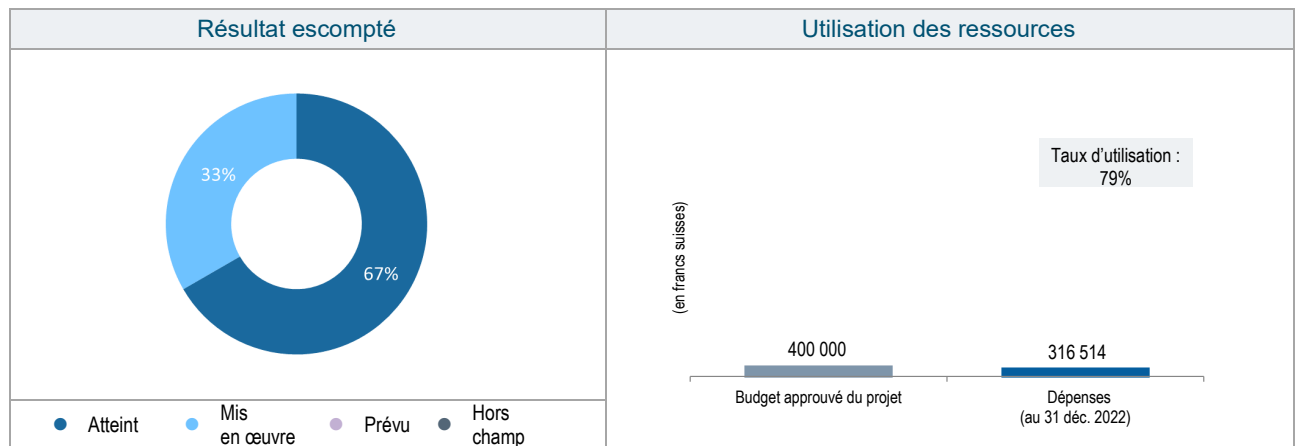
Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁶³



⁶³ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#)" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour de ceux-ci, veuillez vous reporter aux rapports d'avancement précédents.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- Un nouveau périmètre de sécurité interne amélioré a été conçu et installé dans le nouveau bâtiment, et des mises à niveau du câblage pour faciliter la fermeture automatique des rideaux et d'autres éléments de sécurité ont été réalisées dans trois zones du campus du siège.
- Des tests entièrement intégrés de bout en bout du système de gestion unifié ont été menés à bien, confirmant que l'OMPI peut contrôler automatiquement divers éléments de sécurité à partir du centre central des opérations de sécurité, ce qui permet à la force de garde de rester concentrée sur la réponse à un incident dynamique.
- Un plan détaillé de communication, de sensibilisation et de formation a été élaboré afin que tous les employés du siège social puissent comprendre ce qu'est un incident dynamique, comment réagir, où aller, quoi faire. Pour assurer une réponse efficace, des procédures opérationnelles standard détaillées ont été mises en œuvre pour des ressources de sécurité spécifiques telles que la force de garde armée, le personnel de sécurité de l'OMPI qui peut être armé, les gardiens d'étage, etc.
- Le campus du siège social a été évalué pour les meilleurs emplacements (hors bureau) pour un abri sur place, en cas d'incident dynamique. Des emplacements ont été convenus et une signalétique discrète installée qui ne s'allume qu'en cas de déclenchement d'un incident. Des fournitures pour sécuriser les bureaux sans serrures/clés ont également été achetées.
- Tous les travaux sont terminés, à l'exception de la sensibilisation du personnel, de la communication et de la formation, et de l'exécution d'un abri simulé sur place prévu pour le premier trimestre 2023, après quoi le projet sera clôturé.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022

Étant donné que tout le travail physique et électronique a été achevé, intégré et testé, l'équipe de sécurité du campus du siège de l'OMPI peut désormais contenir un tireur actif ou un autre incident terroriste dynamique similaire, créant des zones de sécurité pour tous dans les locaux du siège et envoyant des messages à tous ceux pas sur les lieux pour rester à l'écart jusqu'à ce que le feu vert soit annoncé. Les deux avantages suivants ont été réalisés : niveau de risque réduit pour le tireur actif et les incidents associés; réduction du risque organisationnel lié au terrorisme, comme indiqué dans la carte des points chauds des risques de l'OMPI.

Les deux avantages restants, à savoir l'amélioration des niveaux de sensibilisation et de préparation et la réduction de l'impact sur les activités, des pertes de vie et des temps de récupération après l'incident, seront réalisés après la formation du personnel de l'OMPI et l'exécution d'une série de simulations d'incidents dynamiques sur une longue période.

Risques et mesures d'atténuation⁶⁴

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Retards dans le calendrier du projet par suite de contraintes organisationnelles résultant de perturbations du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à intégrer les réunions de l'OMPI dans le calendrier a été couronné de succès – cependant, des retards ont été enregistrés en raison de problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement résultant de la pandémie de COVID-19.	Le calendrier du projet a été repoussé jusqu'au premier trimestre 2023.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le retard dans le calendrier de mise en œuvre était dû aux difficultés de la chaîne d'approvisionnement, qui ont continué de retarder la mise en œuvre. L'intégration de certains éléments logiciels s'est avérée plus complexe que prévu initialement et a donc pris plus de temps que prévu.

PCE 19 MIGRATION DE LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE VERS LES SERVICES D'HEBERGEMENT EN NUAGE

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'achèvement du projet

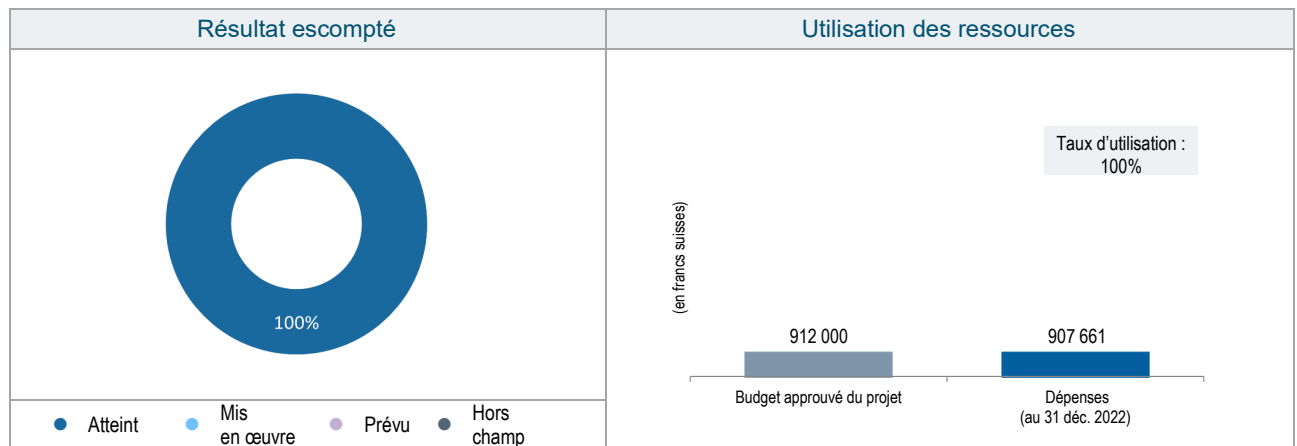
Justification et objectifs⁶⁵



⁶⁴ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

⁶⁵ La justification et les objectifs figurent dans les "Projets supplémentaires relevant du plan-cadre d'équipement en 2018" (document WO/PBC/28/13). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement](#).

Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Le principal objectif du projet était de faire passer le système de messagerie électronique de l'OMPI au service Microsoft 365 en nuage. À la fin du projet, cet objectif avait été atteint.

Cependant, en raison de la complexité de la migration de certaines messageries électroniques (celles utilisées dans le cadre d'opérations et à des fins autres que la simple messagerie), la partie de l'infrastructure qui reste sur site – bien que réduite par rapport à la taille d'origine – est plus importante que prévu.

Plus précisément, en juin 2021, il est devenu clair que la poursuite de la migration de ces messageries électroniques (les soi-disant "cas particuliers") serait impossible dans le cadre du budget du projet en raison de leur complexité. Ils ont donc été retirés de la portée du projet.

Après la clôture du projet, l'équipe technique continuera à travailler sur ces cas pour réaliser le démantèlement de l'infrastructure sur site, dans le cadre des activités normales financées par le budget ordinaire.

Réalisation globale par rapport au plan

Le projet a démarré en avril 2019 et s'est officiellement terminé en janvier 2022.

La première étape du projet, qui consistait en la consolidation de l'Active Directory s'est déroulée de mai 2019 à juillet 2020. La mise en œuvre de la consolidation finale a pris un mois de retard par rapport au calendrier initial.

La deuxième étape du projet consistait en la mise en place de l'environnement hybride, qui a débuté début juillet 2020 et s'est déroulée jusqu'à fin février 2021. Des contrôles de sécurité devaient être mis en place chez le locataire avant que des informations partielles sur les comptes d'utilisateurs puissent être synchronisées. Le plan, le calendrier et les avantages du projet ont été revus pour tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19 et des retards résultant de la création du locataire.

La dernière étape du projet a débuté en mars 2021 et s'est achevée en janvier 2022.

Tous les jalons ont été franchis. Toutes les messageries électroniques des utilisateurs et plus de 99% des messageries électroniques ont été migrées vers le nuage avec les contrôles de sécurité appropriés. Toutes les archives de messagerie ont également été migrées. Au total :

- boîtes à lettres individuelles : 1998 ont été transférées, représentant 24,1 Teraoctets (To) de données actives plus 13,9 To de données d'archive;
- boîtes génériques : 927 ont été transférées, soit 3,3 To de données actives et 1,5 To des données d'archive.

Comme mentionné dans la section ci-dessus, les messageries électroniques qui restent à migrer sont des cas complexes ("cas particuliers"), qui ont été retirés de la portée.

Enseignements tirés

Enseignements organisationnels

Toutes les exigences doivent être identifiées et convenues avant de proposer des dates de mise en œuvre afin de minimiser le risque de retards;

L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de conservation des archives sont importantes car une augmentation du volume des archives pourrait entraîner des coûts supplémentaires.

Enseignements du projet

Si la conception et la planification de la fixation impliquent un partenaire de mise en œuvre tiers, il convient d'en tenir compte de manière adéquate dans le calendrier du projet afin de minimiser le risque de retard;

Pour garantir des délais de mise en œuvre réalistes du projet, un délai suffisant pour la diligence raisonnable en matière de sécurité doit être pris en compte dans le calendrier du projet.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Diminution des coûts opérationnels	748 000 dollars É.-U. par an	458 000 dollars É.-U. par an	Objectif pas atteint. Il convient de noter que par rapport à 2018, le nombre de messageries électroniques a augmenté. De plus, la nécessité d'une sauvegarde supplémentaire, fournissant un niveau supplémentaire d'atténuation des risques, n'avait pas été prévue.
Évitement de coûts	748 000 dollars É.-U. par an	Aucune augmentation des coûts	Objectif pas atteint. Le risque d'augmentation des coûts d'exploitation s'est concrétisé en octobre 2020, lorsque le coût des services de messagerie gérés de l'UNICC a augmenté de plus de 20 000 dollars É.-U. par mois.
Plus grande résilience du service	Réparti sur deux centres de données à Genève, avec reprise après sinistre à New York	Tirer parti de la disponibilité des services fournis par la solution infonuagique Microsoft M365.	Atteint pour toutes les messageries électroniques des utilisateurs et 99,9% des messageries électroniques génériques/partagées.
Sécurité améliorée	Architecture de sécurité sur site UNICC	Architecture de sécurité infonuagique Microsoft O365	Le projet a amélioré la sécurité grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • Application cohérente des politiques d'accès conditionnel O365; • Mise en place d'une authentification à deux facteurs pour l'accès aux courriers électroniques; • Application cohérente des normes existantes de l'OMPI • Accès sécurisé pour les administrateurs locataires via CyberArk. Atteint pour toutes les messageries électroniques des utilisateurs et 99,9% des messageries électroniques génériques/partagées.

Le projet a fourni les avantages supplémentaires inattendus suivants :

En consolidant les deux répertoires actifs de l'OMPI, le projet a amélioré l'expérience utilisateur (un mot de passe au lieu de deux – un pour l'accès au réseau et un pour l'accès au courrier électronique) et a jeté les bases d'améliorations des services en simplifiant l'infrastructure (une structure Active Directory au lieu de deux);

Les politiques d'accès conditionnel développées pour empêcher la connexion de gros clients à partir d'appareils non gérés seront le mécanisme utilisé pour empêcher l'accès d'appareils non gérés à d'autres composants de l'environnement M365, tels que Teams et OneDrive;

Mise en place d'une solution de sauvegarde qui offre des fonctionnalités non fournies par Microsoft et qui seront réutilisées dans les étapes suivantes de la migration vers M365. La sauvegarde des données est hébergée par un autre fournisseur de nuage et cryptée avec une clé uniquement connue de l'OMPI et générée par l'infrastructure à clé publique interne de l'OMPI.

Risques et mesures d'atténuation⁶⁶

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Certaines boîtes à lettres très volumineuses (Centre d'arbitrage et de médiation, MIRIS, etc.) pouvaient rencontrer des problèmes pendant la migration, ce qui a retardé la mise hors service de l'infrastructure sur site.	Le risque s'est concrétisé.	Le risque n'a pas pu être atténué avec le budget du projet existant, car la migration de certaines messageries électroniques génériques ("cas particuliers") n'était pas réalisable en raison de leur grande taille et des exigences d'authentification moderne. Cela a entraîné la nécessité de conserver l'infrastructure sur site jusqu'à ce que tous les "cas particuliers" soient migrés, ce qui retarde la réalisation de certains avantages du projet.	<p>Impact sur le contenu : La migration de boîtes à lettres relevant des "cas particuliers" a été retirée du champ d'application du projet.</p> <p>Impact sur les avantages : Compte tenu de la nécessité de maintenir l'infrastructure sur site jusqu'à ce que tous les "cas particuliers" soient transférés, certains avantages du projet seront réalisés plus tard que prévu.</p>

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Consolidation de l'annuaire électronique de l'Organisation	81 500	91 500	57 273	63%	100%
Mise en œuvre d'un environnement de courrier électronique hybride	115 250	130 250	98 056	75%	100%
Migration des messageries électroniques	138 750	163 750	255 260	156%	100%
Migration des archives de courriers électroniques	212 750	237 750	216 220	91%	100%
Transition de projets	263 750	288 750	247 675	86%	100%
Gestion et administration de projets	100 000	-	33 177	-	100%
Total	912 000	912 000	907 661	100%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 4339,25 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

La migration des messageries électroniques et des archives "cas particuliers" et le démantèlement ultérieur de l'hébergement sur site (UNICC).

⁶⁶ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2021 sont rapportés.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Coûts mensuels du système de messagerie	2018 (dollars É.-U.)	Montant des dépenses en 2022 (dollars É.-U.)
UNICC – Services de messagerie gérés	34 000	19 486
UNICC – Infrastructure pré-2013	10 000	-
UNICC – Infrastructure hybride		
UNICC – Prise en charge de la norme M365		10 813
UNICC – Assistance à la demande		
Licences Microsoft	18 333	38 324
Licences de sauvegarde étendues		7 000
Total	62 333	75 623

Ce coût diminuera lorsque l'infrastructure sur site sera mise hors service, mais ne disparaîtra pas en raison de la nécessité de conserver les données de journalisation conformément aux exigences d'audit.

PCE 20 ET 32 CREATION D'UNE FONCTION PERMETTANT A L'OMPI D'AVOIR RECOURS A DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES – PHASE I ET II

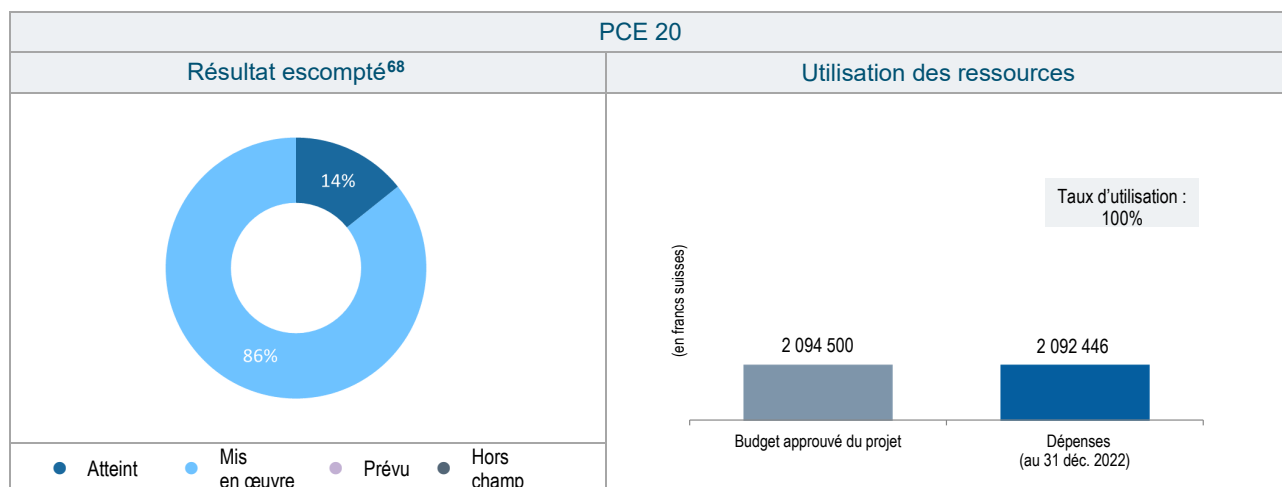
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'achèvement du projet

Justification et objectifs⁶⁷

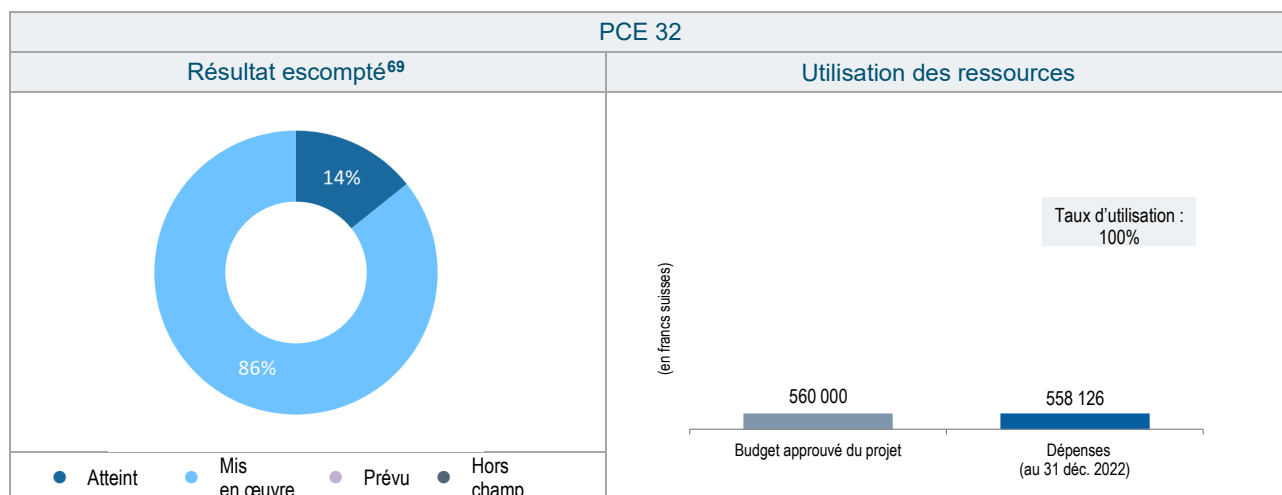


Aperçu du projet



⁶⁷ La justification et les objectifs définis dans les "[Projets supplémentaires pertinents du Plan-cadre d'équipement en 2018](#)" (document WO/PBC/28/13) et les "[Projets supplémentaires pertinents du Plan-cadre d'équipement](#)" (document WO/PBC/31/12). Pour les mises à jour, voir le dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

⁶⁸ Ne comprend pas le résultat transversal : Gestion du projet.



Principales réalisations du projet

Les phases I et II du projet de transition vers le nuage de l'OMPI ont établi avec succès la zone d'atterrissage dans le nuage de l'OMPI avec une sécurité renforcée et des capacités de déploiement automatisé permettant le développement et le déploiement d'applications efficaces avec une vitesse et une agilité accrues sur une infrastructure en nuage évolutive, hautement disponible et tolérante aux pannes. Le projet a également introduit un degré élevé de sensibilisation aux coûts et de responsabilité pour les ressources utilisées.

Réactivité et souplesse accrues

Toutes les applications migrées vers le nuage ont bénéficié de la flexibilité du nuage en ce qui concerne l'allocation des ressources, tandis que dans le même temps, le provisionnement rapide a considérablement réduit le temps nécessaire pour développer et déployer une nouvelle application.

Le nuage a également permis de nouvelles façons de travailler dans l'espace de l'utilisateur final : le service Virtual Desktop a réduit à 40 minutes le temps nécessaire pour fournir un appareil informatique aux utilisateurs avec la configuration Windows10 spécifique à l'OMPI, tout en améliorant la protection des informations et en offrant une gamme plus large de configurations "matérielles".

Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes

Outre les avantages en termes de performances pour les utilisateurs, illustrés par l'indice Apdex, le passage au nuage a permis à l'OMPI d'explorer de nouvelles manières de fournir nos services.

Par exemple, la plateforme numérique IP Offices (IPAS) a été migrée vers le nuage et les services sont désormais fournis à l'aide d'un modèle de logiciel en tant que service, avec des avantages concrets en termes d'amélioration de la prestation de services, de la sécurité, de la fiabilité et de la rentabilité.

Amélioration de la continuité des activités

Le projet a fourni une gamme de configurations possibles de reprise après sinistre et de haute disponibilité pour les applications de l'OMPI, en fonction de leur importance commerciale. La reprise après sinistre automatisée réussie dans toutes les zones géographiques a été mise en œuvre et testée avec succès. De plus, les modèles développés dans ce processus peuvent être réutilisés pour de futures applications.

Optimisation des coûts

Le projet a permis de réaliser des économies sur les coûts d'hébergement des applications ayant migré vers le nuage et de réduire les coûts d'entrée dans le cas du développement d'applications en nuage.

⁶⁹ Ne comprend pas le résultat transversal : Gestion du projet.

Sécurité améliorée

Le projet a permis d'accroître le niveau de sécurité de l'informatique en nuage dans l'ensemble du portefeuille infonuagique actuel de l'Organisation, comme suit :

- les modèles de déploiement d'applications adoptés dans le nuage ont réduit notre surface de menace, amélioré notre niveau de conformité aux politiques de sécurité de l'OMPI et réduit le coût total de possession de la sécurité du nuage pour les systèmes qui ont été migrés;
- la gestion et l'administration des services de sécurité ont été simplifiées;
- les applications/services qui sont désormais dans le nuage sont plus cyberrésilients. Il est plus facile de déployer rapidement de nouveaux services ou contrôles de sécurité, en quelques minutes, avec peu ou pas d'impact sur l'expérience utilisateur. Dans le cadre du processus de réponse aux incidents, nous sommes en mesure d'augmenter rapidement le niveau des contrôles de sécurité dans un environnement pour répondre à une menace ou à un risque réalisé;
- avec l'arrivée régulière de nouveaux services et fonctionnalités de sécurité dans le nuage, les contrôles de sécurité appliqués aux applications/services dans le nuage peuvent être constamment mis à niveau conformément à l'appétit pour le risque de l'OMPI.

Indicateur	Objectif	Réel	Observations
Score de maturité du nuage	80%	73%	Score de maturité du nuage de l'OMPI mesuré en novembre 2021
Nombre d'applications hébergées dans le nuage	50	60	Nombre d'applications hébergées dans le nuage au 31 décembre 2022

Réalisation globale par rapport au plan

En raison de la pandémie de COVID-19 et des difficultés à trouver sur le marché une expertise de plateforme sur le nuage adaptée, le projet a été achevé en juin 2022, avec un retard de 6 mois par rapport au plan initial.

Enseignements tirés

Pour assurer une transition claire vers les opérations d'une application en cours de migration vers le nuage et permettre une transition précoce des futures activités de déploiement (post-go-live), il est très important de clarifier les rôles et les responsabilités des propriétaires commerciaux et techniques, d'une part d'une part, et un support TIC central d'autre part au début du processus.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
Efficacité organisationnelle accrue grâce à la capacité d'automatiser les processus et d'adapter les ressources	Capacités de déploiement automatisé réalisées par les charges de travail en nuage	73% en décembre 2021	≥ 75%	78% en décembre 2022
Amélioration de la continuité des activités / réduction du risque d'indisponibilité des systèmes de propriété intellectuelle mondiaux	Alignement sur les meilleures pratiques de gouvernance DevSecOps (les architectures d'application approuvées par l'équipe centrale chargée du nuage sont tolérantes aux pannes en cas de perte d'une zone de disponibilité)	Suite à un incident de panne en juin 2021, toutes les charges de travail en nuage de l'OMPI ont récupéré automatiquement.	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre pour les charges de travail en nuage)	79% en novembre 2022
Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes externes en distribuant des services dans le monde entier sur le nuage	Amélioration des temps de réponse des applications en nuage avec un score Apdex > 0,6	76% en décembre 2021	≥ 80%	83% en décembre 2022

Réduction du coût d'hébergement des applications	>30% de réduction	La réduction des coûts d'hébergement, par rapport aux coûts estimés sur site.	>30% de réduction	Réduction allant de 64% à 88% * Pour les bureaux virtuels la réduction est de 33%
Réduction du risque de cyberattaques et de violations de données malveillantes (lié à ORG.020 – cyberattaques et risque de violation malveillante ou accidentelle de données)	Alignement sur les meilleures pratiques de gouvernance DevSecOps (réduire la surface des menaces, tout chiffrer, atteindre une conformité unifiée sous forme de code et des contrôles de conformité automatisés.)	non déterminé	100% des charges de travail en nuage	100% des charges de travail en nuage

* Calcul effectué pour toutes les applications pour lesquelles une comparaison est possible, c'est-à-dire en excluant les nouvelles applications pour lesquelles une estimation du coût sur site correspondant n'est pas disponible.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Surestimation de la volonté de l'Organisation d'adopter un environnement en nuage, pouvant entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Ce risque s'est concrétisé.	Bien qu'une formation au nuage ait été dispensée à toutes les équipes de développement internes, que des normes aient été adoptées et que des experts en matière de nuage aient été engagés pour mettre en place un environnement en nuage de plus en plus mature, ce risque n'a été que partiellement atténué.	Les seules stratégies d'atténuation partiellement efficaces ont entraîné des retards dans la mise en œuvre du projet.
Les équipes de développement internes et à l'étranger ne sont pas prêtes à prendre en charge les applications en nuage migrées.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation de la persistance du travail de conseil et d'assistance de l'équipe centrale chargée du nuage, la proposition de normes et de pratiques recommandées pour accélérer les migrations vers le nuage, l'établissement de la gouvernance DevSecOps pour orienter et appliquer les normes qualitatives attendues de systèmes modernes en nuage, les exercices de formation sur mesure et l'accès à la plateforme de formation en ligne dans le nuage ont permis aux équipes DEV internes d'acquiescer une expérience pratique du nuage.	Les stratégies d'atténuation n'ayant été que partiellement efficaces, certaines migrations vers le nuage ont subi des retards.
Manque de préparation au transfert opérationnel des équipes internes chargées des TIC et de l'assurance de l'information.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué au cours de l'année. Le risque a été clôturé.	Le transfert opérationnel des produits achevés s'est poursuivi en 2022, avec des séances de transfert de connaissances, la rédaction de documents relatifs au transfert aux opérations et des réunions hebdomadaires d'alignement entre l'équipe centrale chargée du nuage et les équipes chargées des opérations. Les deux équipes opérationnelles nouvellement créées, le groupe d'appui à l'infrastructure en nuage et le groupe d'appui aux applications en nuage, ont apporté un appui efficace pour le travail sur le nuage. Par ailleurs, un informaticien a été recruté pour poursuivre l'automatisation des processus et faciliter le passage de la charge de travail aux opérations.	L'incidence des mesures techniques d'atténuation sur la transition des opérations est positive.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) – PCE 20 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion institutionnelle : Documentation des projets, mise en œuvre des politiques organisationnelles	-	-	-	90%
Activités : Administration des contrats et gestion des coûts dans le nuage	69 500	21 687	31%	85%
Plateforme : Création, définition stratégique et gestion de la plateforme sur le nuage Enterprise	42 900	24 713	67%	90%
Sécurité : Conception et configuration de la sécurité, évaluation de la gouvernance des risques et de la conformité	293 000	371 699	127%	92%

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Opérations : Mise en œuvre de la prestation de services et gestion des opérations	34 000	33 891	100%	68%
Applications : Conception du pilote, calendrier de migration, mise en œuvre de la migration de plus de 50 applications	1 462 400	1 438 044	93%	100%
Personnel : Formation au nuage, gestion de la coordination et de la certification; conception d'une nouvelle structure organisationnelle	192 700	198 412	107%	77%
Total	2 094 500	2 092 446	97%	85%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 2053,51 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) – PCE 32 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget ajusté	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion institutionnelle : Documentation des projets, mise en œuvre des politiques organisationnelles	-	-	-	-	90%
Activités : Administration des contrats et gestion des coûts dans le nuage	52 800	-	-	-	85%
Plateforme : Création, définition stratégique et gestion de la plateforme sur le nuage Enterprise	132 100	-	-	-	90%
Sécurité : Conception et configuration de la sécurité, évaluation de la gouvernance des risques et de la conformité	42 300	-	127 400	n.d.	92%
Opérations : Mise en œuvre de la prestation de services et gestion des opérations	79 200	-	-	-	68%
Applications : Conception du pilote, calendrier de migration, mise en œuvre de la migration de plus de 50 applications	253 600	560 000	430 726	77%	100%
Personnel : Formation au nuage, gestion de la coordination et de la certification; conception d'une nouvelle structure organisationnelle	-	-	-	-	77%
Total	560 000	560 000	558 127	100%	85%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 1874,50 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet – PCE 20

2018				2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Calendrier du projet – PCE 32

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet											
Calendrier effectif du projet											

Actions de suivi du projet

La plupart des applications qui ont été migrées ne sont généralement pas des charges de travail critiques pour l'entreprise, la migration de l'application Global Brands Database étant toujours en cours lorsque la phase II a été achevée. Toutefois, les deux premières phases du projet ont jeté les bases et développé les capacités qui permettront à l'OMPI de déplacer ses charges de travail critiques. Immédiatement après le projet, l'accent sera mis sur l'activation du nuage pour les applications métier majeures et critiques.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts annuels récurrents d'hébergement dans le nuage se sont élevés à 1,9 million de dollars É.-U. en 2022. Les coûts d'hébergement continueront d'augmenter à mesure que la transition vers le nuage progresse.

PCE 21 PORTAIL DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE II

Résultat escompté : 3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

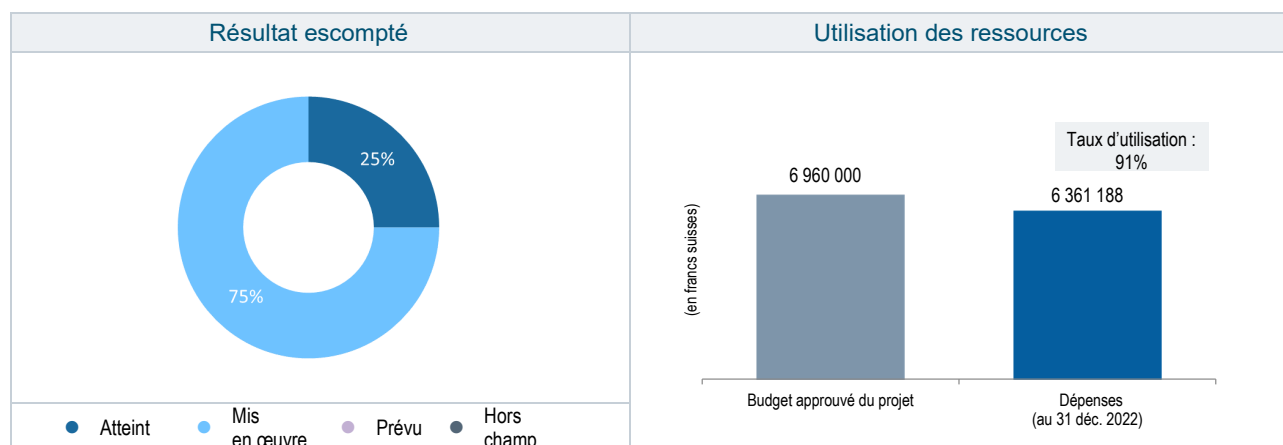
Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁷⁰



⁷⁰ La justification et les objectifs définis dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du PCE](#).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- un nouveau widget a été introduit pour permettre aux utilisateurs du portail de propriété intellectuelle d'accéder facilement aux informations de profil des membres du système de La Haye à partir de leur tableau de bord;
- le Programme mondial d'attribution de prix a été promu via le portail de propriété intellectuelle;
- 17 secteurs d'activité ont été intégrés aux rapports IP Analytics, devenant ainsi des utilisateurs réguliers des rapports et des tableaux de bord;
- l'apprentissage automatique a été utilisé pour effectuer une analyse des sentiments sur les tickets d'assistance du service client afin d'améliorer la connaissance des problèmes rencontrés par les clients de l'OMPI;
- des activités de préparation pour assurer l'exécution efficace des priorités du projet IP Analytics 2022 ont été menées.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Point de départ de la phase II	Objectif pour la phase II	Délai d'exécution de la phase II
Une expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	52% (décembre 2019)	Hausse de 15%	73%
Facilité d'utilisation accrue et meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes TIC de l'OMPI orientés vers l'extérieur ¹	Indice de satisfaction des clients	73% (novembre 2018)	Hausse de 5%	83%
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement ²	317 (T3 2020)	500	1 244
	Nombre de systèmes TIC intégrés à ePay2	3 (février 2020)	10	6
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	81%
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	81%
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen d'utilisateurs d'un service (par trimestre)	37 315/jour en moyenne, dans les pays en développement (pour tous les services) (T4 2020)	Hausse de 5%	65 042

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Point de départ de la phase II	Objectif pour la phase II	Délai d'exécution de la phase II
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen d'utilisateurs et de visiteurs par service	68 046/jour en moyenne (pour tous les services) (T4 2020)5	Hausse de 5%	95 176
Augmentation de l'efficacité organisationnelle grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes	Évaluation selon la méthode MSP	90,8% (décembre 2019)	95%	95,4%
Augmentation de la rentabilité et de la productivité des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les plateformes informatiques	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	71%
Renforcement de la viabilité du portail de propriété intellectuelle et des systèmes informatiques de l'OMPI par une meilleure évolutivité et résilience des solutions informatiques adoptées	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	71%

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2022.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Extension des fonctionnalités du tableau de bord du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, communication accrue entre le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et les applications métier intégrées, avec une assistance personnalisée supplémentaire, une meilleure couverture des fonctions communes orientées portefeuille et la facilitation de l'amélioration des fonctions mobiles	1 308 000	956 139	877 803	92%	97%
Migration d'applications métier supplémentaires vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de l'interface utilisateur commune, du système de navigation uniformisé et du module commun de traitement des paiements	1 206 000	1 581 694	1 492 366	94%	97%
Renforcement de la normalisation des services horizontaux, y compris l'intégration d'un appui clients standard; mise en place de fonctions communes relatives aux groupes d'utilisateurs dans le système de gestion des comptes; et examen de la possibilité d'introduire des outils et processus harmonisés de création de contenus pour les textes du portail	540 000	874 560	887 964	102%	80%
Mise en place à l'échelle de l'Organisation d'une plateforme d'analyse et d'une solution d'entrepôt de données permettant d'ajouter de la valeur aux services existants grâce à l'application stratégique de la science des données, tout en investissant davantage dans la protection de la confidentialité et de la sécurité pour les clients	1 412 000	1 596 728	1 533 465	96%	100%
Mise en place d'un portail de développement pour les parties prenantes telles que les offices de propriété intellectuelle, les déposants et les vendeurs de logiciels tiers afin d'améliorer l'expérience des développeurs, et adoption d'une interaction moderne avec le portail fondée sur les API	192 000	335 162	188 736	56%	50%
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données	768 000	-	-	-	5%
Développement continu du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, prestation de services d'administration de programmes de qualité, production et mise en œuvre de plans et stratégies conformes à la méthodologie MSP, et appui et gestion de la plateforme	1 294 000	1 182 363	991 585	84%	96%

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Amélioration de la convergence en ce qui concerne le traitement des données et les solutions informatiques, mise en œuvre d'une politique en matière de développement de logiciels et extension de la solution en pipeline pour le développement de logiciels	240 000	318 910	389 271	122%	100%
Total	6 960 000	6 845 556	6 361 188	93%	80%

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

PCE 22 PROJET D'EXTERNALISATION DU SYSTEME DE LA HAYE

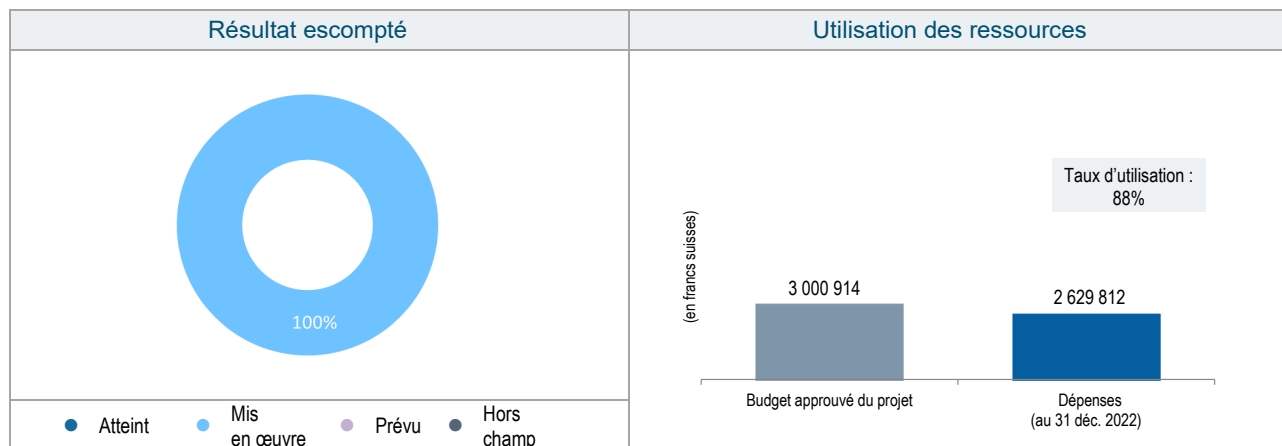
Résultat escompté : 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁷¹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



⁷¹ La justification et les objectifs définis dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029" (document WO/PBC/30/11).

Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- de nouvelles fonctionnalités de front-office ont été introduites, permettant aux utilisateurs externes connectés d'accéder aux informations sur les frais, les détails de paiement et les documents associés (eHague);
- une fonctionnalité front-office prévoyant la possibilité pour les mandataires et les titulaires de nommer, de révoquer et de modifier les coordonnées du mandataire a été lancée (eHague);
- le flux de données pour les irrégularités d'application a été amélioré avec une automatisation de bout en bout;
- la procédure de reprise après sinistre a été étendue pour inclure eHague et les services Web;
- améliorations ciblées du processus d'examen pour accroître la productivité des examinateurs.

Les fonctionnalités suivantes ont été développées en 2022 et devraient être déployées au cours de la première partie de 2023 :

- intégration des systèmes informatiques de La Haye avec la plateforme de messages d'alerte du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI pour une meilleure expérience utilisateur pour les utilisateurs de La Haye;
- nouvelle fonctionnalité de front-office permettant aux mandataires et aux titulaires de modifier les coordonnées du titulaire (eHague);
- les applications de front-office ont été mises à jour pour prendre en charge l'authentification forte (multifactorielle);
- migration et intégration de l'application Renewal dans eHague, permettant l'affichage de la liste des renouvellements et de leurs détails sur le portail eHague et une interface utilisateur conforme à WIPO Common;
- migration et intégration de l'application Bulletin dans eHague, y compris la conformité avec la ligne directrice de l'interface utilisateur WIPO Common;
- automatisation de bout en bout du flux de données pour le bulletin, les copies de courtoisie et les copies confidentielles.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022

Amélioration de la productivité et de l'efficacité pour les utilisateurs extérieurs et intérieurs :

- Bulletin rentable ainsi que des versions de copie de courtoisie et confidentielles suite à l'automatisation de la procédure opérationnelle
- Gestion rentable des irrégularités suite à l'automatisation de la procédure opérationnelle
- Amélioration des performances et de la fiabilité de la plateforme pour le traitement des documents et des images
- Amélioration de la productivité des utilisateurs internes grâce à des améliorations ciblées des traitements
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle et réduction des problèmes rencontrés par les clients grâce à des améliorations ciblées
- Résilience accrue du système de front-office grâce aux nouvelles procédures de reprise après sinistre eHague et Web Services

Accroissement de la réactivité aux utilisateurs et aux offices :

- Amélioration de la convivialité d'éléments sélectionnés des nouveaux libre-services pour les utilisateurs externes
- Amélioration de la réactivité et de la fiabilité du processus de gestion des irrégularités grâce à la transmission automatisée des notifications d'irrégularités entre le back-office de La Haye et le dépôt électronique de La Haye
- Amélioration de la réactivité de bout en bout aux modifications des données des mandataires et titulaires grâce à la mise en place de leurs libre-services et leur automatisation de bout en bout
- Affichage en temps réel de l'état du processus d'examen dans le portail eHague

Capacité à apporter de meilleurs services par une approche axée sur l'utilisateur :

- Nouveaux services en libre-service pour le changement de nom et d'adresse du mandataire, la nomination d'un mandataire et la révocation d'un mandataire
- Amélioration du portail eHague avec les nouveaux libres-services
- Détails améliorés du portail eHague avec les documents de demande de service, les détails des frais et les informations de paiement
- Meilleure expérience utilisateur en exposant les applications eFiling et leur accusé de réception dans le portail eHague

Meilleure qualité des soumissions de demandes :

- Réduction des changements irréguliers de coordonnées d'un mandataire, avec la validation automatique des règles opérationnelles

Amélioration de la sécurité relative aux échanges de données entre le Bureau international et les utilisateurs :

- Amélioration de la fiabilité des fonctions de front-office grâce à l'extension du protocole de reprise après sinistre pour y inclure eHague et les services Web du système de La Haye

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Une dépendance vis-à-vis de l'achèvement dans les temps des résultats attendus du portail de propriété intellectuelle pourrait entraîner des retards dans la mise en œuvre du projet.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	L'étroite collaboration entre l'équipe du projet ERP et l'équipe du projet de portail de propriété intellectuelle et les fréquentes mises à jour reçues par l'équipe du projet ERP ont permis d'atténuer efficacement le risque.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet approuvé	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Migration vers le nuage des quatre applications utilisateurs du système de La Haye (eFiling, eLoop, eRenewal et Hague Customer Database); mise en œuvre d'un système de suivi centralisé et dématérialisé; appui technique à l'évolution du cadre juridique; et amélioration de la gestion des droits d'accès.	232 822	196 805	196 077	100%	80%
Améliorations de l'échange de données entre les offices et le Bureau international	784 298	451 965	451 965	100%	80%
Extensions et renforcement des services fournis aux utilisateurs du système de La Haye, tels que l'extension des services en ligne existants en ce qui concerne les langues disponibles, possibilité pour les titulaires de droits de présenter des demandes de modification concernant des dessins et modèles industriels enregistrés auprès de l'OMPI et prise en charge des communications instantanées entre les examinateurs de l'OMPI et les utilisateurs du système, y compris des notifications via le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.	1 100 597	1 408 391	1 138 268	81%	90%
Regroupement des anciennes informations du Service d'enregistrement sur la nouvelle plateforme et amélioration de leur granularité, conformément à la norme ST.96.	511 598	404 700	404 700	100%	75%
Amélioration du système du Bureau international sur la plateforme de La Haye, en particulier pour renforcer les services aux utilisateurs et la productivité grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle.	371 598	538 581	438 802	81%	70%
Total	3 000 914	3 000 442	2 629 812	88%	79%

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

La date limite du projet a été prolongée jusqu'en décembre 2023, principalement en raison de l'ajout de nouvelles fonctionnalités de gestion de portefeuille de La Haye visant à améliorer l'expérience client. Ce changement fait partie d'une initiative plus large à l'échelle de l'OMPI visant à offrir aux utilisateurs une expérience optimale dans les principaux services de l'OMPI. Des ajustements ont été apportés aux résultats restants et au calendrier du projet afin de mieux répondre aux besoins opérationnels actuels tout en maintenant l'analyse de rentabilisation, les objectifs et les coûts du projet.

PCE 23

MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION DES CONTENUS DE L'ORGANISATION – PHASE II

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'achèvement du projet

Justification et objectifs⁷²



La phase I du projet de mise en œuvre du système de gestion des contenus visant à introduire “un référentiel d'entreprise central pour stocker les documents” (document WO/PBC/21/18) a été approuvée par les assemblées de l'OMPI en 2013. La phase I, achevée à la mi-2020, a livré l'infrastructure technique sous-jacente, y compris la configuration de base du référentiel de documents conforme aux exigences de gestion des enregistrements numériques et de sécurité de l'information, ainsi qu'un ensemble de cas d'utilisation métier “early win”, chacun utilisant différentes capacités de la solution OpenText ECM pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise.

La phase II du projet de système de gestion des contenus, prévue pour 2021-2022, visait à fournir : des flux de travail eMemo et eCourier dans KIC (achevé en 2021); migrer progressivement les unités opérationnelles de l'OMPI des disques partagés vers les structures de fichiers dans KIC; et de doter les utilisateurs de l'OMPI des outils et des connaissances nécessaires pour tirer parti de ses capacités.

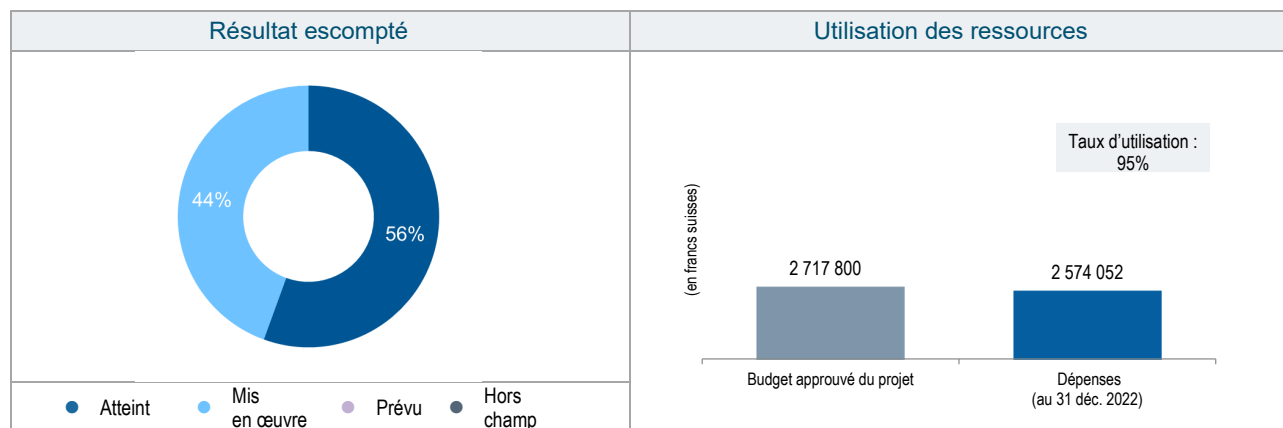
Au troisième trimestre de 2021, à mi-chemin de la mise en œuvre de la phase II du projet de système de gestion des contenus, l'OMPI a commandé un examen indépendant externe des différentes plateformes de gestion de contenu et de collaboration utilisées au sein de l'OMPI. L'objectif était de “faire le point, évaluer et analyser l'état actuel des solutions et leur adoption; développer une architecture intégrée cible dans le but de tirer le maximum de valeur des solutions; et développer une feuille de route concrète et pratique pour atteindre cette architecture”. L'examen a recommandé que l'OMPI normalise sa collaboration et sa gestion de contenu sur la plateforme Microsoft M365 (M365) et migre sur M365 tout le contenu et les applications ECM actuellement sur la plateforme OpenText (KIC).

Suite à l'acceptation de la recommandation par l'OMPI, la mise en œuvre de la phase II du projet de système de gestion des contenus (mise en œuvre d'OpenText) a été suspendue. Au deuxième trimestre 2022, l'équipe du projet de système de gestion des contenus a commencé à définir un nouveau projet pour déplacer la gestion du contenu d'entreprise et de la collaboration de l'OMPI vers M365. En conséquence, la mise en œuvre du système de gestion des contenus – phase II a été clôturée. Ce rapport d'achèvement met en évidence les réalisations du projet jusqu'à la mi-2022.

La plupart des objectifs et avantages du projet ont été réalisés et livrés dans les délais et dans les limites du budget. Comme indiqué ci-dessus, un certain nombre de circonstances imprévues ont retardé ou modifié l'orientation du projet. En conséquence, la transition prévue de la plupart des unités commerciales vers KIC d'ici la fin de la phase II du projet n'a pas été réalisée.

⁷² La justification et les objectifs définis dans le “[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)” (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement](#).

Aperçu du projet



Principales réalisations du projet par rapport au plan

Objectif	Réalisation
Développer et mettre en œuvre un référentiel de documents électroniques (sous-projet 1 "e-Repository ⁷³ ") mettre au point des structures de dossiers ("business file-plans") et des espaces de travail, adaptés aux besoins opérationnels de chaque unité opérationnelle, qui permettent aux utilisateurs de partager, protéger et gérer le contenu au sein du référentiel KIC conformément aux politiques de gouvernance de l'information pertinentes; migrer le contenu, selon les besoins de chaque unité opérationnelle, à partir des référentiels hérités (lecteurs partagés) conformément aux stratégies de migration convenues.	<p>Objectif partiellement atteint</p> <p>10 unités commerciales ont migré vers KIC. Les avantages liés à cet objectif ont été partiellement fournis, c'est-à-dire uniquement aux unités commerciales migrées vers KIC. L'avantage global de la collaboration n'a pas été atteint en raison du petit nombre d'unités commerciales migrées dans la plateforme.</p> <p>Remplacement des espaces de travail personnels P:Drive par KIC pour tout le personnel</p>
Élaborer et mettre en œuvre un système électronique (sous-projet 2 "e-Courier") pour numériser les opérations papier actuelles pour la gestion de la correspondance officielle reçue.	<p>Objectif pleinement atteint</p> <p>Toute l'Organisation a été déplacée vers le système eCourier. La plupart des avantages liés à cet objectif ont été pleinement réalisés.</p>
Développer et mettre en œuvre un "système de memorandum électronique" (sous-projet 3 "e-Memorandum") pour numériser les flux de travail actuels sur papier pour les processus d'approbation et de rapport internes standard qui sont actuellement sur papier.	<p>Objectif pleinement atteint (mise en œuvre et déploiement)</p> <p>Toute l'Organisation a été déplacée vers le système eMemo. La plupart des avantages liés à cet objectif ont été pleinement réalisés. Cependant, le manque d'adoption par la DRH a réduit la réalisation de tous les avantages et a conduit à l'utilisation continue du courrier électronique pour la transmission des notes de service.</p>
Intégrer l'application ECM dans l'environnement informatique standard de tous les utilisateurs de l'OMPI.	<p>Objectif pleinement atteint</p> <p>L'application Enterprise Connect et ses modules complémentaires associés ont été déployés avec succès dans l'ensemble de l'Organisation. Les avantages liés à cet objectif ont été partiellement atteints car tous les secteurs d'activité n'étaient pas entièrement en transition vers KIC.</p>
Éduquer et former tous les utilisateurs à tirer parti des fonctionnalités du système.	<p>Objectif partiellement atteint</p> <p>Objectif atteint pour les produits livrés.</p>
Évaluer les propositions de projets supplémentaires faisant appel aux fonctionnalités de l'ECM pour répondre aux besoins opérationnels (pour une mise en œuvre ultérieure).	<p>Objectif partiellement atteint</p> <p>Un certain nombre de mini-projets supplémentaires ont été évalués et certains d'entre eux ont également été livrés (par exemple, Workflow Absence Management System; KIC Mobile Release; RAS Reports; etc.). D'autres entreprises ont été interrompues en raison du changement d'orientation du projet.</p>

⁷³ eRepository a ensuite été renommé KIC FileSpace.

Enseignements tirés

Un résumé des enseignements tirés de la phase II de la mise en œuvre du système de gestion des contenus est présenté ci-dessous :

- Davantage de temps aurait dû être alloué à la migration des structures de fichiers dans la phase II, pour tenir compte des délais plus longs nécessaires pour s'engager avec l'Organisation. La définition des besoins avec l'Organisation a pris plus de temps que prévu.
- Une plus grande attention aurait dû être accordée à la gestion du changement et au processus d'adoption à un niveau de gestion élevé, ce qui aurait entraîné une meilleure adoption de la plateforme par les utilisateurs.
- La redéfinition des priorités des objectifs du projet (c'est-à-dire eMemo et eCourier) à la suite de la pandémie de COVID-19 aurait dû être communiquée de manière plus cohérente et plus claire à toutes les parties prenantes, afin de gérer leurs attentes concernant la migration des structures de fichiers et ainsi atténuer l'insatisfaction des retards se sont produits.

Concrétisation des avantages

Avantages entièrement livrés à la fin de la phase II :

- Les référentiels de contenu KIC (à l'échelle de l'OMPI pour eMemo et eCourier) et de structures de fichiers (pour les unités commerciales qui ont été migrées) ont amélioré l'accès aux connaissances institutionnelles et réduit la perte de connaissances institutionnelles lorsque les individus partent, réduisant ainsi les reprises inutiles.
- eMemo et eCourier ont fourni des flux de travail numériques pour les principaux processus opérationnels à l'échelle de l'OMPI, auparavant basés sur papier, et ont permis le suivi des mémorandums et des réponses à la correspondance officielle afin d'améliorer le temps de réponse.
- La numérisation des mémorandums et des processus de messagerie a contribué à d'importantes économies de ressources dans les services de messagerie internes.
- La migration des disques partagés vers les structures de fichiers a permis la protection des enregistrements et l'identification correcte du contenu pour faciliter leur élimination efficace à l'avenir (pour les unités commerciales, qui ont été migrées dans KIC)
- Capacité accrue d'appliquer des classifications de sécurité et de protéger les informations sensibles, pour les unités commerciales qui ont été migrées avant la fin de 2022 et à l'échelle de l'OMPI pour eMemo et eCourier.
- La productivité de l'entreprise a en outre été soutenue par des améliorations supplémentaires de KIC, qui n'avaient pas été prévues dans la portée initiale du projet, notamment l'accès aux processus et au contenu de KIC à partir des téléphones mobiles, et un outil de gestion des absences pour éviter les retards dans les flux de travail dus aux absences du personnel.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La résistance aux changements dans les pratiques et la culture de travail pourrait entraver la transformation de la gouvernance de l'information.	Ce risque s'est concrétisé.	Engagement constant, formation, collecte des commentaires et gestion des changements intégrant pleinement les informations reçues des utilisateurs : ces mesures se sont révélées efficaces dans la plupart des cas.	L'incidence négative de ce risque a presque entièrement été efficacement atténuée.
Une insuffisance de capacité, dans les unités administratives, à absorber la charge de travail supplémentaire nécessaire à la préparation et à la transition vers le nouveau système pourrait impacter le calendrier du projet.	Ce risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation d'engagement précoce, de planification détaillée et de communication constante : ces mesures se sont révélées efficaces pour la plupart des unités administratives. Néanmoins, le risque n'a été que partiellement atténué, ce qui a entraîné la migration d'un nombre d'unités commerciales inférieur à celui initialement prévu.	Un nombre d'unités commerciales inférieur a été migré par rapport à ce qui avait été initialement prévu.
Des difficultés de recrutement des ressources techniques dotées des compétences appropriées pourraient avoir une incidence sur les résultats et le calendrier du projet.	Ce risque s'est concrétisé.	Le plan visant à explorer différentes options de ressource vise à atténuer les difficultés rencontrées pour embaucher un développeur de structures de fichiers en 2022.	Ce risque s'est concrétisé, ce qui a entraîné des retards dans l'élaboration des structures de fichiers et la migration vers ces structures.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Intégrer l'application ECM dans l'environnement informatique standard de tous les utilisateurs de l'OMPI	573 000	680 000	680 000	100%	100%
Mettre au point des structures de fichiers ("business file-plans") et des espaces de travail adaptés aux besoins opérationnels de chaque unité, permettant aux utilisateurs de partager, protéger et gérer le contenu dans le répertoire ECM conformément aux politiques applicables en matière de gestion de l'information	1 056 000	752 000	399 157	53%	20%
Migrer le contenu des anciens répertoires existants (lecteurs partagés) selon que de besoin, conformément aux stratégies de migration établies	626 800	465 800	231 854	50%	20%
Éduquer et former tous les utilisateurs à tirer parti des fonctionnalités du système	268 000	350 000	350 000	100%	75%
Élaborer et mettre en œuvre un système électronique pour numériser les opérations papier actuelles pour la gestion de la correspondance officielle reçue	80 000	155 000	155 000	100%	100%
Élaborer et mettre en œuvre un système de "Mémoire électronique" pour numériser les procédures internes standard d'approbation et de suivi qui sont actuellement faites sur papier	80 000	155 000	155 000	100%	100%
Évaluer les propositions de projets supplémentaires faisant appel aux fonctionnalités de l'ECM pour répondre aux besoins opérationnels	34 000	160 000	131 421	82%	61%
* M365 – Préparation du "déplacement de l'organisation" vers le lieu de travail numérique moderne pour la gestion de contenu et la collaboration (équipe de projet de formation et de requalification; principes de gouvernance de haut niveau; groupes de discussion; groupe de travail sur la gouvernance; exigences détaillées en matière de gestion des documents; approvisionnement de M365 conseil, etc.).	-	-	295 752	100%	100%
*M365 – Préparation à la livraison des processus métier dans M365 (redéfinition des processus de haut niveau eMemo).	-	-	175 868	100%	100%
Total	2 717 800	2 717 800	2 574 052	95%	75%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 143 843,27 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet											
Calendrier effectif du projet											

Actions de suivi du projet

KIC devrait être déclassé à la fin de l'année 2025.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les produits livrés ont été transférés aux opérations. L'équipe du projet joue également un rôle de soutien continu, qui se poursuivra jusqu'au démantèlement complet de la plateforme KIC.

En plus d'une ressource d'assistance dédiée, les coûts d'infrastructure et les coûts de support de la plateforme seront récurrents jusqu'au démantèlement complet de la plateforme, prévu fin 2025. Une estimation sommaire de ces coûts est fournie dans le tableau ci-dessous.

Description	2023	2024	2025	Total
Ressource d'assistance dédiée	196 000	240 000	240 000	676 000
Infrastructure	242 000	246 000	246 000	734 000
Prise en charge de la plateforme OpenText	309 000	324 000	324 000	957 000
Total	747 000	810 000	810 000	2 367 000

PCE 24 REMPLACEMENT DE LA SOLUTION DE DEPOT EN LIGNE (CMS) SUR LE WEB

Résultat escompté : 1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁷⁴



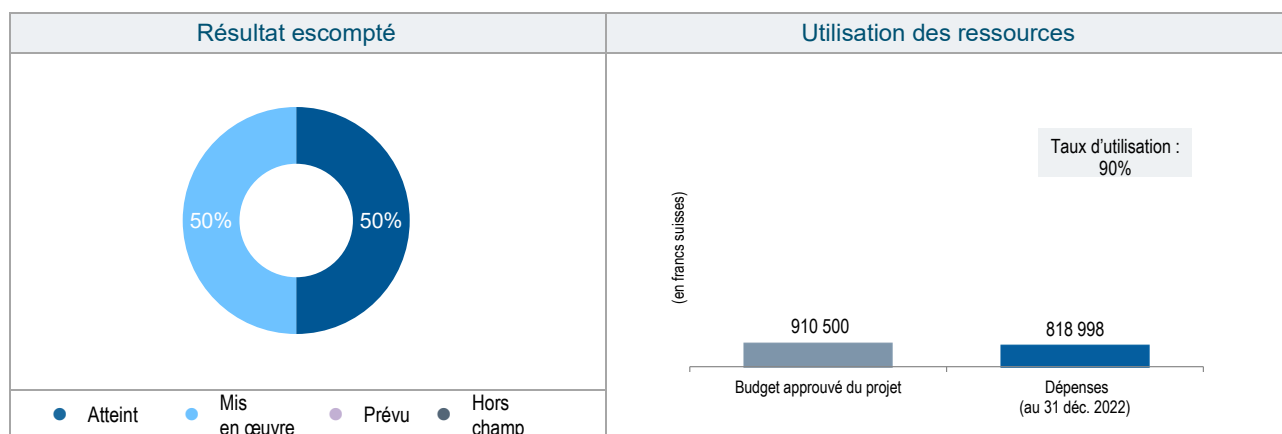
Ce projet de remplacement de la plateforme de site Web devait être achevé d'ici la fin décembre 2022.

En raison de difficultés techniques, la plateforme Liferay n'a pu être déployée qu'à la mi-décembre 2022. Malgré ce retard, la configuration de la plateforme et le nettoyage du contenu Web pour préparer la migration ont été achevés. Cependant, la migration effective des contenus d'OpenCMS vers Liferay n'a pu être réalisée qu'une fois la plateforme déployée en production. Pour cette raison, seul le site Web pilote de l'ABC était disponible en direct dans Liferay à la mi-décembre 2022 alors que le gros de la migration reste à faire en 2023.

Deux initiatives distinctes et parallèles sur l'expérience utilisateur/l'interface utilisateur (UX/UI) et l'intonation (TOV) ont eu un impact considérable sur la conception et le contenu des résultats du projet. Compte tenu des retards techniques et de l'impact des deux initiatives parallèles, les ressources ont été réorientées vers la configuration de la plateforme, le nettoyage du contenu et la mise en œuvre de la conception et de la navigation Universal Look and Feel (ULF) développées par l'initiative expérience utilisateur/interface utilisateur. La migration du contenu en 2023 comprendra désormais également des éléments éditoriaux et de restructuration forts pour s'adapter aux nouvelles initiatives ULF et TOV.

⁷⁴ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- la plateforme Liferay a été installée, configurée et mise en œuvre;
- les pages Web de l'ABC étaient en ligne sur Liferay à la mi-décembre;
- le nettoyage du contenu Web, en coordination avec les propriétaires de contenu de l'ensemble de l'Organisation, a été achevé en vue de la migration du contenu vers Liferay;
- la nouvelle conception et navigation Web universelles (ULF), résultant de l'initiative expérience utilisateur/interface utilisateur, ont été autorisées à être mises en œuvre dans la plateforme Liferay pour le moment où le contenu sera migré.

Concrétisation des avantages

Les avantages se concrétiseront plus tard que prévu, en raison des retards subis dans la mise en œuvre du projet.

Risques et mesures d'atténuation⁷⁵

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Lors de l'examen de toutes les exigences commerciales et techniques du CMS, la solution la mieux adaptée peut présenter des problèmes de compatibilité avec certaines applications Web hébergées par le CMS actuel, ou des complexités de compatibilité inattendues avec l'infrastructure de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à entreprendre une étape de preuve de concept a été partiellement couronné de succès, cependant, des retards dans le déploiement en production de la solution CMS en raison de complexités inattendues avec l'infrastructure de l'OMPI ont fait que la plupart du contenu Web n'a pas été migré d'ici la fin de 2022, comme initialement prévu.	La majeure partie du contenu Web n'avait pas été migré à la fin de 2022.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Les retards de déploiement de la plateforme Liferay en production (décembre 2022 au lieu d'avril 2022) font que la plupart des contenus devront être migrés en 2023.

⁷⁵ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

PCE 25 SYSTEME DE GESTION DE LA TRESORERIE (TMS)

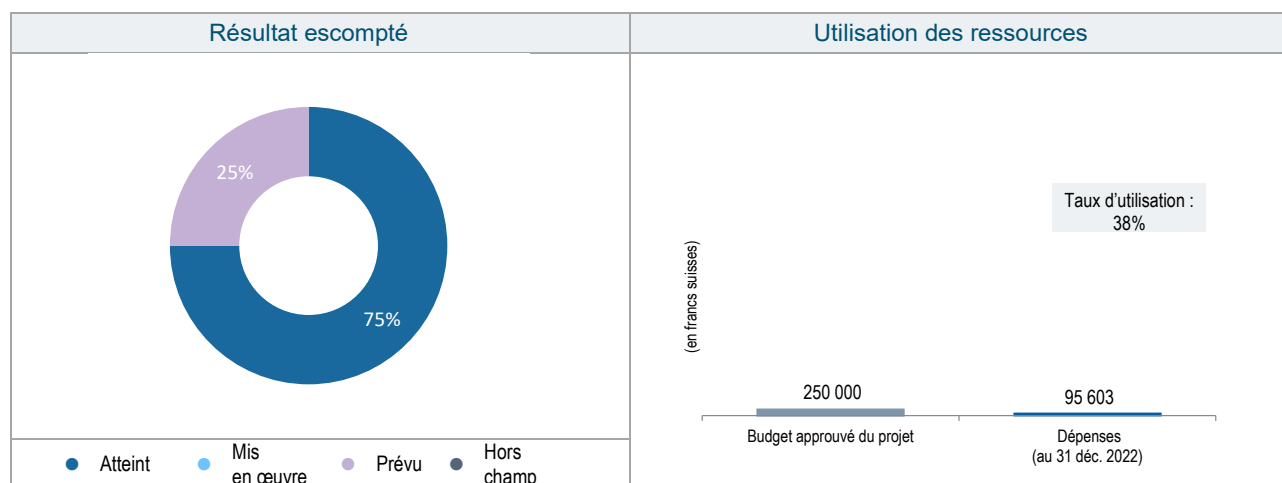
Résultat escompté : 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁷⁶



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, le projet initial a été achevé avec les résultats suivants :

- un système de gestion des risques de trésorerie qui rassemble divers flux de données provenant de systèmes disparates en une source unique où les informations relatives aux expositions et aux risques de trésorerie sont facilement et rapidement accessibles;
- le module de gestion des liquidités, qui offre visibilité, transparence et contrôle sur la trésorerie et les liquidités de l'OMPI;
- le module de transaction de trésorerie, qui fournit une automatisation de bout en bout de certaines transactions de trésorerie depuis l'exécution, la confirmation et le règlement jusqu'aux enregistrements comptables automatisés;
- le module de connectivité bancaire, qui porte la couverture de connectivité à 93% des comptes bancaires de l'Organisation et à 99% des liquidités de l'Organisation;
- le tableau de bord quotidien de la trésorerie, qui améliore le suivi, les rapports et la gestion des risques liés aux activités de trésorerie.

En 2022, les avancées suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'extension du champ d'application :

- examen et évaluation des exigences liées au service de transfert des taxes du PCT;
- définition de la portée, des exigences et de la conception de la solution liée au service de transfert des taxes.

⁷⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029" (document WO/PBC/30/11). Pour les précédentes mises à jour, veuillez vous reporter au dernier [Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement](#).

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2022
Meilleure visibilité des liquidités et meilleure prévision d'encaisse, ce qui se traduit par une meilleure gestion des liquidités
Meilleur déploiement des liquidités destinées aux investissements, entraînant une augmentation des revenus d'intérêts
Meilleure visibilité et meilleure gestion des expositions aux risques de change
Meilleure gestion de l'exposition au risque de crédit des contreparties
Meilleure sécurité et risques réduits d'erreurs ou de fraudes au paiement, grâce à des contrôles de sécurité améliorés intégrés dans le système de gestion des risques de trésorerie
Meilleure efficacité du traitement des paiements pour les opérations de trésorerie
Meilleure gestion des risques opérationnels lors de la planification de crise grâce à la connectivité bancaire améliorée dans le système de gestion des risques de trésorerie

Risques et mesures d'atténuation⁷⁷

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2022.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																							
Calendrier actuel du projet																							

L'extension du champ d'application, qui inclut la mise en service du module de compensation et l'automatisation du service de transfert des taxes du PCT, devrait être achevée d'ici la fin 2025.

PCE 26 MESURES D'ATTENUATION DES COUPURES DE COURANT (BATIMENTS AB ET GB) – PHASE II

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'achèvement du projet

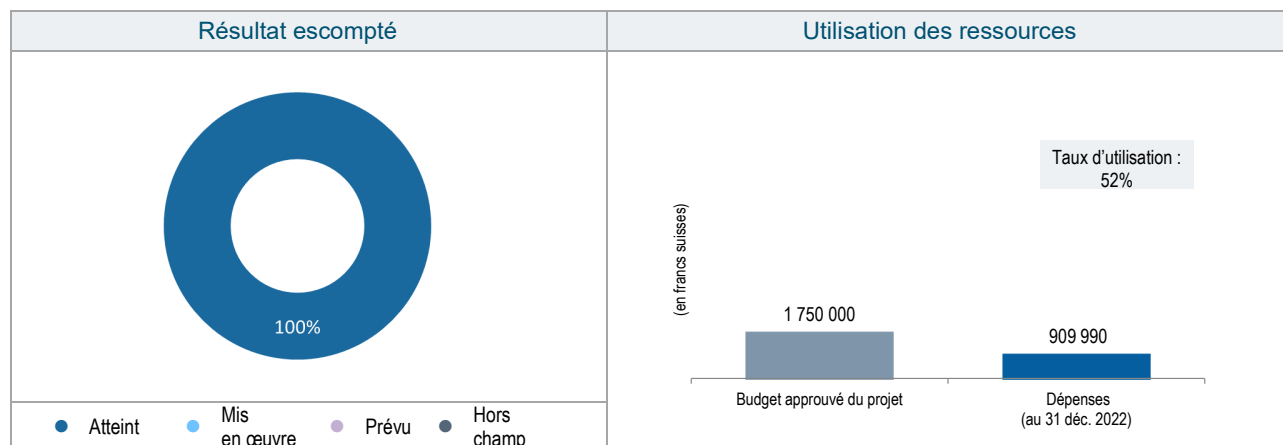
Justification et objectifs⁷⁸



⁷⁷ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

⁷⁸ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Des travaux ont été effectués sur les systèmes d'alimentation de secours des bâtiments AB, GBI et GBII afin de les mettre au même niveau que ceux des bâtiments les plus récemment construits. La phase II comprenait :

Pour le bâtiment AB :

- installation d'un nouveau panneau électrique dans la salle dédiée à la distribution électrique principale agrandie ("salle TGBT") au sous-sol du bâtiment AB;
- raccordement des installations supplémentaires non critiques (éclairage complet, prises électriques dans les étages de bureaux et dans la salle A et la salle B) au nouveau système de secours, à l'exception des 10 premières secondes après la coupure de courant;
- raccordement de tous les ascenseurs au nouveau système de secours, sauf les 10 premières secondes après la coupure de courant.

Concernant les bâtiments GBI et GBII :

- installation d'un nouveau générateur et d'un nouveau conteneur pour l'abriter sur le toit du bâtiment GBI;
- installation d'un nouveau système d'alimentation sans interruption (ASI) dans le local technique existant modifié;
- installation d'un nouveau panneau électrique dans le local technique existant modifié;
- raccordement de toutes les installations critiques et non critiques (systèmes de sûreté et de sécurité, éclairage complet, prises électriques) au nouveau système de secours, après la première interruption de 10 secondes.

Réalisation globale par rapport au plan

Tous les objectifs du projet ont été réalisés.

Les études techniques détaillées ont été achevées en 2020 et ont permis la rationalisation du local technique existant au sous-sol du bâtiment GBI pour le tableau électrique principal et le système d'alimentation sans interruption. Ils ont également permis d'utiliser les connexions existantes entre le sous-sol et le toit du bâtiment GBI, ce qui a permis d'éviter les coûts et de faciliter la mise en œuvre.

La mise à niveau des systèmes d'alimentation de secours des bâtiments AB, GBI et GBII a été achevée au deuxième trimestre 2021 et est pleinement opérationnelle. Le raccordement des quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB au nouveau système d'alimentation de secours a été achevé au premier semestre 2022 après l'achèvement de la modernisation des systèmes de motorisation de ces ascenseurs (PCE27).

Enseignements tirés

La réalisation d'études techniques détaillées pour valider une solution avant sa mise en œuvre est essentielle pour garantir une mise en œuvre fluide, la maîtrise des coûts du projet et l'adéquation de la solution à son objectif.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages
Sécurisation de toutes les installations en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes, y compris un éclairage complet et des prises électriques dans tous les étages de bureaux, le hall, la salle A et la salle B.
Générateur dédié garantissant la disponibilité d'une capacité additionnelle pour tout futur besoin dans les bâtiments GB.
Conformité avec les réglementations du pays hôte en matière de distribution d'énergie électrique dans les bâtiments GB.
Toutes les installations sécurisées en cas de panne de courant (sans interruption), y compris l'éclairage complet, les prises électriques à tous les étages de bureaux et les ascenseurs dans le bâtiment GB.
Confort et sentiment de sécurité accrus pour les occupants des bâtiments AB et GB.
Sécurisation de l'ascenseur autonome, du monte-charge, des quatre ascenseurs centraux et de la plateforme accrochée au toit dans le bâtiment AB en cas de panne d'électricité, à l'exception des 10 premières secondes.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2022.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation d'un nouveau tableau électrique (bâtiment AB)	143 825	79 065	55%	100%
Raccordement au nouveau système électrique auxiliaire d'installations supplémentaires (bâtiment AB)	143 825	117 119	81%	100%
Raccordement au nouveau système auxiliaire des six ascenseurs (bâtiment AB)	-	51 010	-	100%
Évaluation technique pour la mise en œuvre dans les bâtiments GBI et GBII	137 830	56 877	41%	100%
Acquisition et installation d'un nouveau générateur dédié aux bâtiments GBI et GBII sur le toit du bâtiment GBI	227 720	219 420	96%	100%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau panneau de distribution et de commutation pour les bâtiments GBI et GBII ⁷⁹	359 560	110 723	31%	100%
Création d'une nouvelle salle au sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII ⁸⁰	23 970	6 410	27%	100%
Acquisition et installation d'un nouveau bloc d'alimentation sans coupure pour les bâtiments GBI et GBII dans la salle nouvellement créée au sous-sol du bâtiment GBI	29 960	17 772	59%	100%
Raccordement de toutes les installations au nouveau système auxiliaire hébergé dans les bâtiments GBI et GBII	563 310	173 638	31%	100%
Gestion du projet	120 000	77 956	65%	-
Total	1 750 000	909 990	52%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 840 010,04 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

⁷⁹ À la suite d'études techniques détaillées, la création d'une nouvelle salle dans le sous-sol du bâtiment GBI pour abriter le tableau de distribution électrique principal a pu être évitée, et l'espace ainsi que l'infrastructure existants ont été modifiés en lieu et place.

⁸⁰ Ibid.

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier final du projet

Actions de suivi du projet

Surveillance étroite des installations au cours des quatre années de la période de garantie, qui a commencé en janvier 2021, de manière à ce que les éventuels défauts soient tous corrigés avant la fin de cette dernière. Essai mensuel de l'installation d'alimentation de secours.

Coûts opérationnels récurrents prévus

La durée de vie du groupe électrogène du bâtiment GBI est estimée à 25 ans avec une période de garantie de 4 ans (jusqu'en décembre 2024). Les coûts annuels récurrents de maintenance opérationnelle s'élèvent à :

- 2 100 francs suisses (à partir de janvier 2025) après la période de garantie de 4 ans.

La durée de vie de l'alimentation sans interruption (ASI) du bâtiment GBI est estimée à 20 ans avec une période de garantie de 2 ans (jusqu'en décembre 2022). Les coûts annuels récurrents de maintenance opérationnelle s'élèvent à :

- 900 francs suisses pendant la période de garantie de 2 ans;
- 2 600 francs suisses après la période de garantie de 2 ans.

PCE 27 MODERNISATION DES SYSTEMES D'ENTRAINEMENT DES ASCENSEURS – PHASE II

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

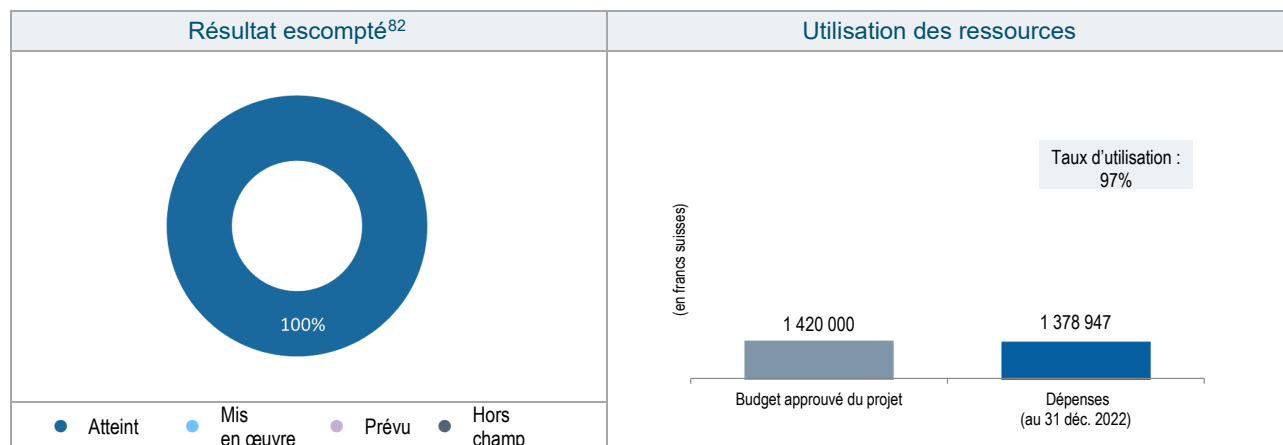
Rapport d'achèvement du projet

Justification et objectifs⁸¹



⁸¹ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#)" (document WO/PBC/30/11).

Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

L'installation des deux nouveaux ascenseurs (y compris les systèmes de motorisation, les cabines et les portes) dans le bâtiment GBI a été achevée avec succès, y compris les réparations de finition et la mise en service technique finale au troisième trimestre 2021.

La modernisation des systèmes de motorisation des quatre ascenseurs centraux (en conservant les cabines et les portes actuelles) du bâtiment AB a été achevée avec succès, y compris les finitions de réparation et la mise en service technique finale au deuxième trimestre 2022.

L'installation du système de gestion à distance pour ces six ascenseurs a été achevée au deuxième trimestre 2022.

Réalisation globale par rapport au plan

Tous les objectifs du projet ont été réalisés.

Le processus d'appel d'offres pour sélectionner l'entreprise chargée de réaliser les travaux initialement lancé en 2019 a été relancé afin d'inclure un mandat plus étroitement aligné sur ce que le marché pouvait offrir.

En raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie de COVID-19 et de la nécessité de déplacer une partie du travail de jour vers des quarts de nuit en raison des nuisances sonores importantes causées aux occupants du bâtiment : i) la modernisation des systèmes de motorisation des quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB; ii) l'installation des deux nouveaux ascenseurs dans le bâtiment GBI; et iii) la mise en place du système de gestion à distance pour les six ascenseurs, ont été retardées de plusieurs mois. Les résultats ont finalement été achevés au deuxième trimestre 2022.

Enseignements tirés

Les travaux de rénovation dans un bâtiment occupé doivent être soigneusement planifiés afin de minimiser les nuisances pour les occupants et les activités. Lorsque cela est possible, les travaux bruyants doivent être planifiés en dehors des heures de bureau ou la nuit. Il s'agit d'un enseignement tiré lors de la mise en œuvre du PCE 16, qui a été entièrement intégré dans la planification du projet actuel.

Concrétisation des avantages

Les avantages suivants ont été réalisés :

- meilleure réactivité des quatre principaux ascenseurs centraux du bâtiment AB;
- nouveau cycle de vie du système de motorisation des ascenseurs pour les quatre ascenseurs centraux dans le bâtiment AB;
- Sécurité et sûreté accrues pour les utilisateurs de tous les ascenseurs des bâtiments AB et GBI suite à la mise en œuvre du nouveau système de gestion à distance.

⁸² Ne comprend pas le résultat transversal : Gestion du projet

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le risque de retard de livraison d'un mois ou plus, en raison de la volonté d'éviter les nuisances sonores causées par les travaux lors des principales réunions de l'OMPI.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Le plan d'atténuation pour réaliser la partie la plus bruyante des travaux en dehors des heures de bureau a été efficace.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (par prestation) (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition et installation du nouveau système d'entraînement des quatre ascenseurs centraux principaux (avec la mise hors service et le démantèlement des systèmes existants) dans le bâtiment AB	1 005 778	1 038 104	103%	100%
Acquisition et installation de deux nouveaux ascenseurs, comprenant cabines, portes et installations et systèmes complets (avec la mise hors service et le démantèlement des deux ascenseurs existants) dans le bâtiment GBI	294 222	216 180	73%	100%
Gestion du projet	120 000	124 663	104%	100%
Total	1 420 000	1 378 947	97%	100%

Le projet sera officiellement clôturé en 2023. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 41 053,20 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

L'installation des deux ascenseurs du bâtiment GBI et des quatre ascenseurs centraux du bâtiment AB sera étroitement surveillée pendant la période de garantie de 2 ans afin de s'assurer que les problèmes potentiels sont résolus durant cette période.

Coûts opérationnels récurrents prévus

La durée de vie des deux ascenseurs du bâtiment GBI est estimée à 20 ans, avec une période de garantie de 2 ans (jusqu'en août 2023). Les coûts annuels récurrents de maintenance opérationnelle s'élèvent à : 5700 francs suisses, pendant la période de garantie de 2 ans et 9690 francs suisses, après la période de garantie de 2 ans.

La durée de vie des quatre ascenseurs du bâtiment AB est estimée à 20 ans, avec une période de garantie de 2 ans (jusqu'en juin 2024). Les frais annuels récurrents de maintenance opérationnelle s'élèvent à 15 800 francs suisses pendant la période de garantie de 2 ans et à 33 180 francs suisses après la période de garantie de 2 ans.

PCE 31

SYSTEME DE GESTION DES PERFORMANCES DE L'ORGANISATION 2^E GENERATION FONDEE SUR LE NUAGE

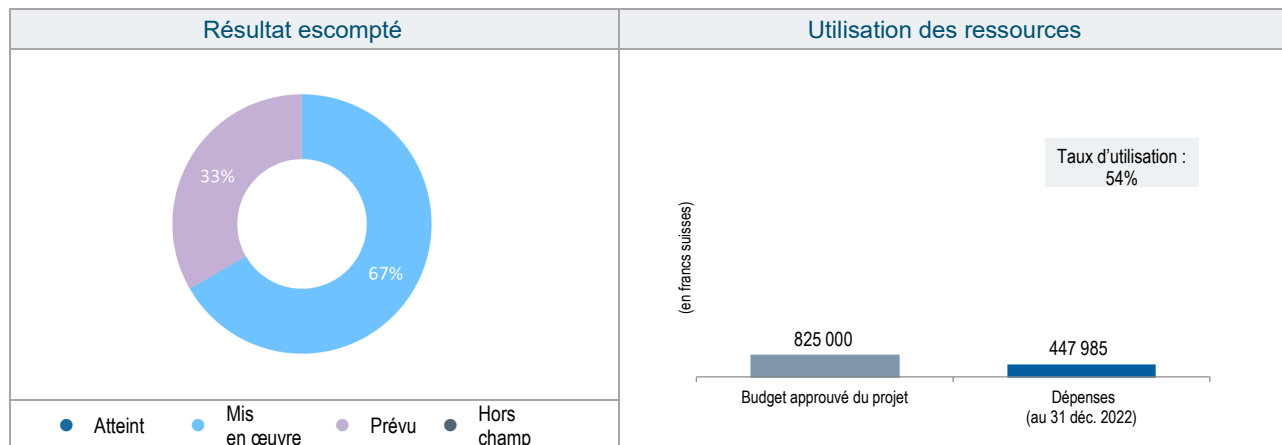
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁸³



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- Une nouvelle application de planification biennale a été mise au point à l'aide de la technologie SaaS. L'application a été mise en ligne en novembre 2022 et utilisée pour la planification du programme de travail et budget 2024-2025. L'application a été bien accueillie par les utilisateurs finaux.
- Les exigences opérationnelles de haut niveau pour l'application du plan de travail annuel ont été finalisées.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages d'ici fin 2022

Amélioration de l'expérience des utilisateurs pour la planification biennale

Amélioration de capacités de libre-service pour la Division de l'exécution des programmes et du budget, réduisant ainsi le besoin d'assistance technique

Réduction du temps de préparation pour le lancement du processus de planification biennale

Amélioration des performances de l'application de planification biennale

⁸³ La justification et les objectifs figurent dans "[Projets supplémentaires relevant du PCE](#)" (document WO/PBC/31/12).

Risques et mesures d'atténuation⁸⁴

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Le temps nécessaire aux fournisseurs pour acquérir une compréhension complète des exigences opérationnelles de l'OMPI peut prendre plus de temps que prévu, ce qui a une incidence sur la qualité de la configuration du logiciel et les coûts du projet.	Le risque s'est concrétisé.	Des contrôles de gestion de projet stricts ont été introduits et un niveau de détail supplémentaire a été ajouté aux descriptions des exigences commerciales. Ces mesures ont réussi à garantir que la qualité de l'application n'a pas été affectée.	Malgré les contrôles stricts de gestion de projet, les coûts de la première application ont été supérieurs aux estimations initiales

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le projet a subi du retard en 2021 en raison d'autres priorités d'organisation contradictoires, notamment en ce qui concerne le cycle de planification intense du programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023, ainsi que d'autres travaux préparatoires au Comité du programme et budget (PBC).

PCE 33 RENFORCEMENT DE LA SECURITE, CRYPTAGE DES DONNEES ET GESTION DES UTILISATEURS – PHASE II – GESTION DES IDENTITES ET DES ACCES

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

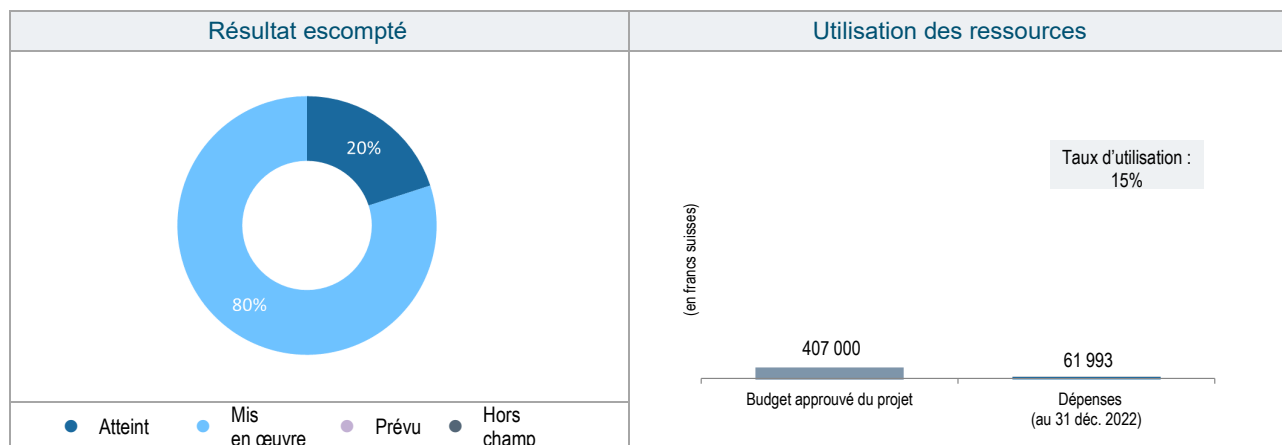
Justification et objectifs⁸⁵



⁸⁴ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022 sont signalés.

⁸⁵ La justification et les objectifs figurent dans "[Projets supplémentaires relevant du PCE](#)" (document WO/PBC/31/12).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- la conception de la phase II a été mise en œuvre et le processus de “réembauche” a été ajouté à la production pour augmenter les droits d’ainesse pour le processus de recrutement, de déménagement et de départ;
- les droits d’accès au Knowledge & Information Central (KIC) de l’OMPI ont été intégrés dans l’outil et les processus SailPoint;
- une voie à suivre a été convenue pour poursuivre l’intégration de SailPoint avec les Outils et processus de solutions de planification des ressources (ERP) de l’OMPI, grâce auxquels SailPoint passera du module de gestion du capital humain (HCM) de PeopleSoft à la finance et à l’approvisionnement au paiement;
- une analyse et une collaboration interdépartementales approfondies axées sur les problèmes de qualité des données avec les groupes Active Directory (AD), dont un nettoyage est nécessaire pour intégrer davantage l’accès aux applications de SailPoint;
- l’administrateur SailPoint a été recruté pour prendre en charge les tâches opérationnelles. Plusieurs améliorations ont été déployées qui ont notamment fait du déploiement de Microsoft Teams une meilleure expérience utilisateur final (ajout de la hiérarchie Manager et Organisationnelle);
- la solution hybride intégrée SailPoint File Access Management (FAM) a été installée et des essais fonctionnels ont été effectués. Parallèlement, un autre problème de qualité des données concernant le propriétaire des partages de fichiers en réseau de l’OMPI a été identifié et une voie de résolution a été convenue.

Concrétisation des avantages

La réalisation des avantages sera évaluée une fois le déploiement de la phase II terminé.

Risques et mesures d’atténuation⁸⁶

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d’atténuation	Incidence
Des retards dans la mise en service finale de la phase I de la gestion des identités et des accès (PCE 1) pourraient impacter le calendrier de la phase II du projet.	Le risque s’est concrétisé.	La découverte de problèmes importants liés à la qualité des données dans Active Directory et les défis liés à la manière dont PeopleSoft accorde l’accès à ses rôles ont entraîné des retards supplémentaires dans la mise en œuvre de la phase II. Un plan d’atténuation révisé pour entreprendre un nettoyage des données à grande échelle et une évaluation des processus a abouti à la date de fin d’achèvement de la phase II, désormais estimée à fin 2023.	Le projet est encore retardé avec la date de fin d’achèvement de la phase II désormais estimée à fin 2023.

⁸⁶ Pour les projets PCE inférieurs au seuil de 1 million de francs suisses, seuls les risques qui se sont concrétisés et ont eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet au cours de l’année 2022 sont signalés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet															
Calendrier actuel du projet															

Comme indiqué ci-dessus, des défis majeurs ont été découverts avec la qualité des données et les processus concernant Active Directory et PeopleSoft, et il faut du temps pour résoudre ces problèmes. Une voie à suivre a été convenue et le calendrier d'achèvement du projet a été mis à jour jusqu'à la fin de 2023.

PCE 34 MODERNISATION DES SYSTEMES DE CONFERENCE

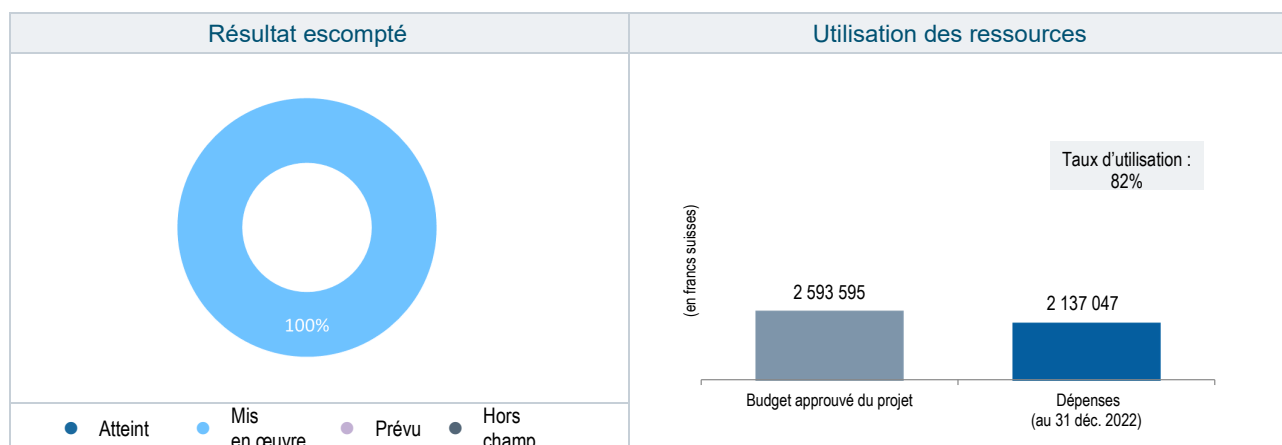
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁸⁷



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- révision de la liste détaillée des équipements à livrer pour se conformer à la dernière architecture;
- installation et configuration des améliorations audiovisuelles dans les salles de conférence A et B, Bilger, Baeumer, Uchtenhagen et les salles Rouge et Bleue du bâtiment AB;

⁸⁷ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

- installation d'une configuration temporaire des mises à niveau audiovisuelles dans la salle de conférence NB 0.107 suite à des problèmes de livraison du matériel requis;
- mise en place de capacités de connexion supplémentaires entre les salles.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution à fin 2022
Facilitation de la participation des délégués aux réunions de l'OMPI, y compris dans les salles autres que la salle de conférence de l'OMPI	Les installations de conférence de l'OMPI restent adaptées aux besoins	Absence de pannes majeures (à ce jour)	Aucune panne subie (à l'avenir)	Aucune panne n'a été enregistrée en 2022
	Les installations de conférence de l'OMPI sont flexibles et utilisées efficacement	Possibilité de connecter la salle de conférence et les salles A, B et NB 0.107	Possibilité de connecter toutes les salles de réunion et de conférence couvertes par le projet, ce qui permet des agencements et des types de réunion différents	Les salles Rouge et Bleue du bâtiment AB et les salles de conférence A et B peuvent désormais être connectées
Promotion accrue du multilinguisme dans le cadre des réunions de l'OMPI	Possibilité de participer à des séances hybrides avec interprétation dans toutes les salles de réunion	Seulement possible dans la salle de conférence et la salle rouge	Participation possible depuis toutes les salles de réunion et de conférence couvertes par le projet	Les salles Rouge et Bleue du bâtiment AB et les salles de conférence A et B peuvent organiser des réunions interprétées hybrides

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La dépendance à l'égard d'un fournisseur externe clé peut entraîner une réponse lente ou une mauvaise qualité.	Le risque s'est concrétisé.	Compte tenu des retards de livraison dus aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale, le plan d'atténuation s'est avéré efficace pour donner la priorité aux salles de réunion pour lesquelles l'équipement était disponible et pour fournir des solutions temporaires lorsque l'approvisionnement en équipement était retardé, ce qui a permis au nombre maximal de salles de fonctionner pendant cette période.	Les retards de livraison ont eu des répercussions sur le calendrier du projet. Un nombre maximal de salles sont toutefois restées opérationnelles.
En raison des contraintes résultant du calendrier chargé des conférences et des événements, il existe un risque qu'une intervention dans une réunion ou une salle de conférence spécifique prenne plus de temps que prévu, ce qui a des répercussions sur le calendrier.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Une bonne communication entre l'équipe du projet et les autres parties prenantes pour l'organisation de réunions et d'événements a fonctionné efficacement pour atténuer le risque.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition de matériel et d'accessoires	2 065 965	1 913 771	93%	98%
Installation et intégration du système de conférence	407 630	223 276	55%	64%
Gestion du projet	120 000	-	-	-
Total	2 593 595	2 137 047	82%	64%

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet											
Calendrier actuel du projet											

Selon le plan de projet initial, toutes les salles devaient être finalisées d'ici octobre 2022. En raison de retards dans la livraison des équipements, le plan a dû être revu. L'achèvement du projet est désormais prévu pour mai 2023.

PCE 35 AUTHENTIFICATION MODERNE FORTE

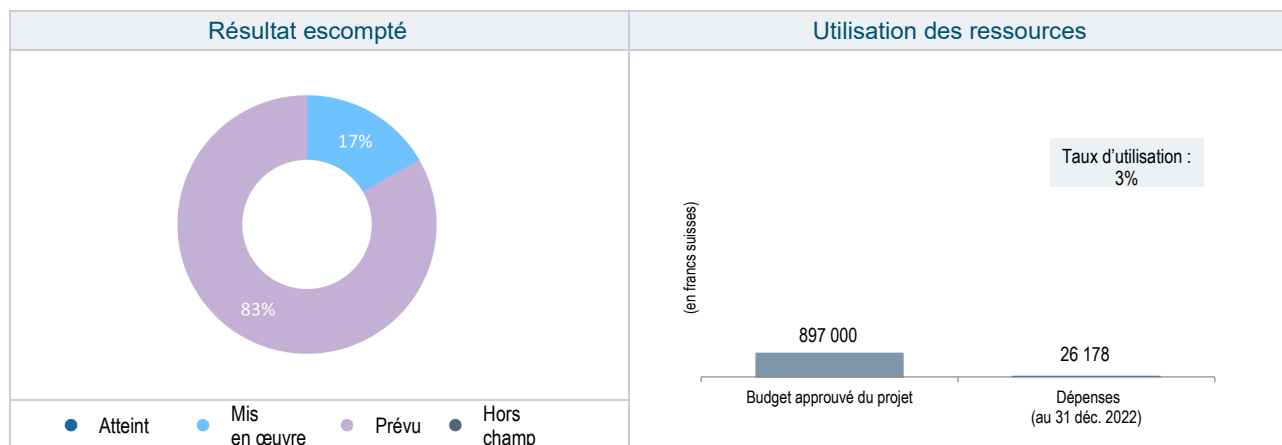
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁸⁸



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- le recrutement et l'intégration du chef de projet ont été achevés et la mise en place de la structure de gouvernance du projet a commencé;
- la documentation des scénarios d'authentification des utilisateurs existants a commencé ainsi que la collecte de données de base sur les problèmes des utilisateurs;
- une première ébauche de documentation de lancement de projet a été élaborée.

⁸⁸ La justification et les objectifs définis dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2022.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Expérience utilisateur améliorée	% de satisfaction des utilisateurs	n.d.	>50% d'utilisateurs satisfaits	-
Réduction de l'exposition aux risques informatiques	Évaluation des risques	Risque résiduel avant la mise en œuvre évalué comme moyen à élevé	Risque résiduel ramené à faible après la mise en œuvre	-
Réduction des tickets d'assistance du Département des TIC liés à l'authentification	Nombre moyen de tickets d'assistance liés à l'authentification par mois	124 billets en moyenne par mois	<50% de tickets en moyenne par mois, après la mise en œuvre	-
Contrôles des accès aux sources d'information renforcé	Force des contrôles d'accès	Contrôles d'accès non spécifiques ⁸⁹ pour toutes les applications	Application d'identification et accès au niveau des données pour les applications internes	-

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2022.

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet			

Le démarrage du projet a été retardé en raison de difficultés liées au recrutement du chef de projet.

PCE 36 PORTAIL DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE III

Résultat escompté : 3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport sur l'état d'avancement du projet

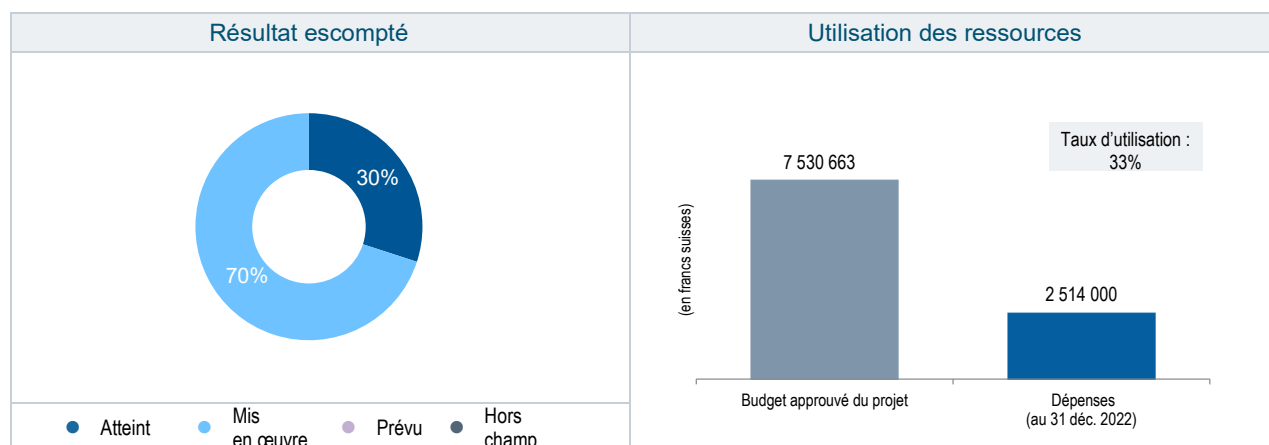
Justification et objectifs⁹⁰



⁸⁹ Modalités d'accès généralistes fondées sur des règles simples telles que "l'utilisateur X a accès à l'application Y".

⁹⁰ La justification et les objectifs définis dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11).

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- des mises à jour ont été apportées au système de compte de l'OMPI pour permettre aux utilisateurs de récupérer plus facilement leurs comptes et d'utiliser une authentification forte via des notifications push;
- la couverture de l'interface utilisateur standard dans les applications métier a été élargie et de nouveaux widgets ont été introduits dans le tableau de bord du portail de propriété intellectuelle;
- des ressources documentaires ont été élaborées pour aider les utilisateurs des services de propriété intellectuelle et la capacité promotionnelle du portail de propriété intellectuelle a été mise à profit pour informer les utilisateurs des informations et des webinaires pertinents;
- de nouveaux outils et processus ont été introduits pour optimiser les opérations de la plateforme de données de l'Organisation, en améliorant l'efficacité et en maîtrisant les coûts;
- l'automatisation a été augmentée au sein de la plateforme de données d'entreprise et plusieurs nouveaux ensembles de données ont été intégrés, élargissant la capacité de la plateforme;
- l'apprentissage automatique a été exploité pour l'identification du nom des clients et un certain nombre de cas d'utilisation ont permis à l'OMPI d'identifier des opportunités commerciales et de résoudre des problèmes commerciaux;
- de nouveaux rapports d'analyse ont été introduits et les performances des rapports et des tableaux de bord pour les données relatives à la propriété intellectuelle ont été améliorées, facilitant l'application stratégique de la science des données;
- une preuve de concept pour un portail de développeur d'interface de programmation d'application (API) interne a été livrée avec la définition des métadonnées de l'API et l'évaluation des outils de développement pour l'intégration avec la plateforme;
- un prototype d'application a été mis au point pour surveiller l'alignement des normes techniques organisationnelles et les efforts de normalisation à l'échelle de l'OMPI ont été soutenus;
- un processus d'approvisionnement a été lancé pour un environnement de gestion d'API sécurisé au niveau de l'Organisation;
- des consultations internes initiales ont eu lieu sur l'introduction d'une plateforme de gestion de la relation client d'entreprise et une note de projet a été préparée afin de lancer le projet en 2023.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Une expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	69% en mai 2021	100% pour les systèmes TIC applicables	73%
Facilité d'utilisation accrue et meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes TIC de l'OMPI orientés vers l'extérieur	Indice de satisfaction des clients	82% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	83%
	Indice de facilité d'utilisation	80% en février 2021	85%	
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement	603 utilisateurs en moyenne au T2 2021	5 000 utilisateurs	1 244
	Indice de satisfaction des clients pour les services fournis par le biais du système ePay2	87% en février 2021	90%	89%
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	58% en février 2021	≥85% satisfaits ou très satisfaits	81%
Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client	Nombre de systèmes TIC utilisant des données clients communes	0 en juin 2021	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	84% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	81%
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen d'utilisateurs* d'un service provenant de pays en développement	59 000/jour en moyenne au T2 2021**	Augmentation de 20%****	65 042 (T4 2022)
	Nombre journalier moyen de nouveaux utilisateurs* d'un service provenant de pays en développement et accédant à ce service via le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	23/jour en moyenne au T2 2021**	Augmentation de 100%	197 (T4 2022)
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen d'utilisateurs et de visiteurs par service	81 000/jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021***	Augmentation de 20%****	95 176 (T4 2022)
	Nombre journalier moyen par service de nouveaux utilisateurs et visiteurs accédant au service via le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	68/jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021***	Augmentation de 100%	554 (T4 2022)

* Utilisateurs identifiés comme appartenant à des PME et à des entrepreneurs individuels de pays en développement

** Aucune donnée spécifique pour les PME et les entreprises individuelles n'était disponible au premier trimestre 2021

*** Une liste détaillée par service est disponible sur demande

**** Le niveau visé dépend non seulement des activités du programme relatif au portail de propriété intellectuelle mais aussi des activités biennales des unités opérationnelles.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Il existe un risque que le périmètre et la durée du programme portail de propriété intellectuelle et plus particulièrement du projet Expérience Client soient fortement impactés par le projet expérience utilisateur/interface utilisateur qui a débuté en mars 2022.	Ce risque s'est concrétisé et est devenu un problème. Il a été convenu qu'étant donné que les recommandations du projet expérience utilisateur/interface utilisateur relatives à la navigation et à l'apparence faisaient déjà partie de la portée établie du projet Expérience client, ce projet devrait être le canal pour les diffuser.	L'atténuation a été efficace pour contenir l'impact global du risque. Même s'il y a eu des perturbations dans la planification du programme de portail de propriété intellectuelle, le contrôle des normes CX a été maintenu au sein du programme avec une perturbation limitée des parcours des clients.	L'incidence de ce risque était que les objectifs et les avantages du programme de portail de propriété intellectuelle étaient compromis. Le contrôle de la diffusion des recommandations relatives à l'expérience utilisateur/interface utilisateur via le programme de portail de propriété intellectuelle a limité l'impact de certains retards, replanifications et redéfinitions des priorités qui étaient nécessaires au niveau du projet Expérience client.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

Résultats escomptés*		Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
CRM	Mise en place d'une solution de gestion de la relation client (CRM) à l'échelle de l'Organisation favorisant une approche commune des données relatives aux clients et de la gestion des relations avec les clients, y compris la normalisation des moyens de communication et la centralisation de la gestion du retour d'information	1 274 380	10 450	1%	2%
CX	Mise en place de capacités communes de gestion de portefeuille dans l'ensemble des services de l'OMPI à l'intention des clients de l'Organisation	2 451 940	924 879	38%	30%
	Développement de l'application relative aux comptes OMPI aux fins de la normalisation de la saisie des données, de l'harmonisation entre les services et de l'amélioration de l'expérience client				
	Intégration renforcée des services de l'OMPI au sein du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et développement continu du portail et de ses fonctionnalités connexes, en vue de leur transfert aux opérations				
	Élaboration du cahier des charges de l'application mobile de l'OMPI et participation à sa mise au point				
	Utilisation du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI aux fins de la commercialisation des données de propriété intellectuelle				
Analyse	Alignement des capacités de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle sur la politique émergente de l'Organisation en matière de gouvernance et de gestion des données.	1 556 139	783 139	50%	45%
	Automatisation renforcée des flux de données ainsi que de la couverture et de l'utilisation des séries de données internes afin d'optimiser la manière dont l'OMPI traite les mégadonnées, parallèlement à la consolidation et au perfectionnement de la plateforme relative aux données				
	Développement et intégration de l'application stratégique de la science des données pour favoriser la mise en œuvre effective de la stratégie commerciale liée à l'expérience client et le transfert des capacités d'analyse aux opérations				
Normalisation	Mise en œuvre des capacités de gestion des API dans l'ensemble de l'Organisation de manière à améliorer l'expérience des développeurs et adoption d'une interaction moderne avec le portail fondée sur les API	1 497 960	638 445	43%	40%
	Convergence accrue des capacités de traitement des données et des solutions informatiques afin d'obtenir des gains d'efficacité au niveau logistique et transfert des produits techniques aux unités de gestion opérationnelle				
	Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données.				

Résultats escomptés*		Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
PM	Livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP	750 244	157 087	21%	30%
Total		7 530 663	2 514 000	33%	30%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

PCE 37

CREATION D'UNE FONCTION PERMETTANT A L'OMPI D'AVOIR RECOURS A DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES – PHASE III

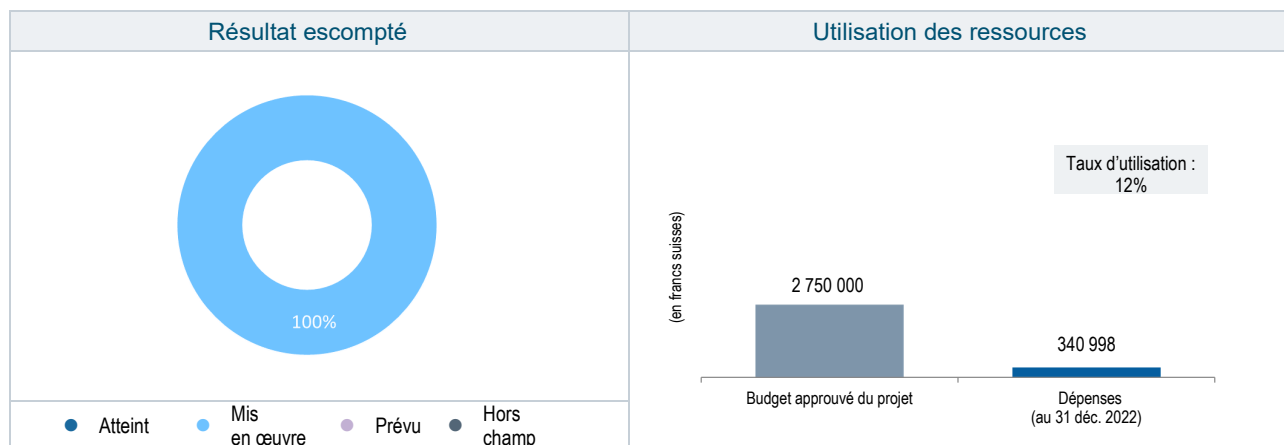
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁹¹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



⁹¹ La justification et les objectifs définis dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11).

Principales réalisations en 2022

En 2022, les progrès suivants ont été accomplis :

- le premier système mondial de l'OMPI, la Base de données mondiale sur les marques, donnant accès à plus de 50 millions d'enregistrements a été déployé sur le nuage;
- le soutien à la migration des applications de l'OMPI vers le nuage s'est poursuivi, avec le déploiement de 14 nouvelles applications;
- 17 sessions d'heures de travail dans le nuage ont été organisées en 2022 pour 427 participants internes, l'accent étant mis sur la création d'une communauté de pratiques pour l'hébergement en nuage à l'OMPI et l'échange de connaissances. En décembre, une "journée de jeu" a été organisée dans les locaux de l'OMPI avec plus de 60 participants;
- un contrat d'accord de services professionnels a été signé fin 2022, pour un projet de migration de masse devant démarrer en 2023, afin d'accélérer la transition vers l'hébergement en nuage de l'OMPI;
- la reprise des opérations après un sinistre a été activée et automatisée pour 11 applications en nuage et une stratégie a été mise en place pour que tout déploiement futur soit au moins prêt à la reprise des opérations après un sinistre (les sauvegardes/artefacts requis doivent être disponibles sur le site de reprise des opérations après un sinistre afin de créer le site manuellement);
- le premier exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre de l'OMPI pour les charges de travail en nuage a été organisé et exécuté;
- les accès de contrôle ont été mis en place sur la base de règles en fonction de l'emplacement, du type d'appareils de l'OMPI et du cycle de vie des utilisateurs/groupes gérés automatiquement;
- plus de 100 To de données de sauvegarde de l'OMPI ont été répliqués dans le nuage (dès que la vérification des données sera terminée, la copie sur site sera supprimée);
- sélection du fournisseur de services gérés en cours.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Assistance efficace au niveau de l'Organisation pour les systèmes hébergés dans le nuage	Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes ⁹²	Score Apdex > 0,6 pour 78% des applications transférées dans le nuage (fin 2020)	Score Apdex : ≥ 0,6 pour 80% des applications passées au nuage	82,7% des applications en nuage mesurées avaient un score Apdex ≥ 0,6 en décembre 2022
	Continuité de fonctionnement garantie	Aucun objectif de délai de reprise n'est expressément défini explicitement défini dans les mesures actuelles de continuité des activités.	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre pour les charges de travail en nuage)	78,6% en novembre 2022
Accroître la flexibilité et la réactivité grâce à un support éprouvé pour le développement et l'exploitation (DevOps) des systèmes informatiques	% d'applications déployées de manière automatisée	72,9% en décembre 2021	80% d'applications avec des capacités de déploiement automatique	78,2% en décembre 2022
Gestion efficace des dépenses liées à l'hébergement en nuage	Coût de l'hébergement des applications	Coût de l'hébergement de l'application au CIC, y compris les services d'experts	>30% de réduction des coûts pour les applications transférées	Réduction allant de 64% à 88%* Pour les bureaux virtuels la réduction est de 33%. Pour la sauvegarde, les économies actuelles sont de 30% et devraient s'améliorer lors du déplacement de données supplémentaires vers le nuage.

⁹² Mesuré par le score Apdex (Application Performance Index) qui est une norme ouverte pour mesurer le temps de réponse des applications logicielles. Il est fondé sur le rapport entre les temps de réponse satisfaisants et les temps de réponse non satisfaisants.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
	Contrôle et optimisation en temps utile des coûts d'hébergement	Rapports mensuels sur les coûts des services du CIC (>1 mois de décalage)	Suivi et contrôle en "temps réel" des dépenses liées à l'hébergement en nuage.	Des tableaux de bord sont disponibles pour le suivi quotidien des coûts du nuage. La surveillance et le contrôle en temps réel ne sont pas encore entièrement disponibles.

* Calcul effectué pour toutes les applications pour lesquelles une comparaison est possible, c'est-à-dire en excluant les nouvelles applications pour lesquelles une estimation du coût sur site correspondant n'est pas disponible.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
La rareté de l'expertise en matière de nuage requise sur le marché pourrait entraîner des retards de recrutement et avoir des conséquences négatives sur la rétention des consultants à court terme et le calendrier de mise en œuvre du projet.	Le risque s'est concrétisé.	La stratégie d'atténuation consistant à recruter les experts en matière de nuage requis par le biais des postes de projet disponibles a été partiellement efficace et le maintien des consultants à court terme pendant la période intérimaire n'a pas eu d'impact significatif sur les performances du projet. Cependant, les pénuries d'expertise en matière de nuage sur le marché ont contribué à allonger le délai de recrutement, ce qui a eu une incidence négative sur la date de mise en œuvre du Centre de compétences interne en matière de technologies en nuage.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Établissement d'un Centre de compétences interne en matière d'informatique en nuage	870 000	-	-	55%
Établissement d'un "contrat de services administrés" avec des accords de niveau de service prédéfinis	730 000	-	-	25%
Transfert des services partagés dans le nuage (par exemple Tableau, Atlassian, Cherwell, CMDB, stockage)	530 000	-	-	12%
Facilitation du transfert des applications opérationnelles suivantes de l'OMPI : Madrid, ERP, bases de données mondiales, plateformes des offices de propriété intellectuelle	620 000	340 998	55%	50%
Total	2 750 000	340 998	12%	36%

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

En raison de la difficulté à trouver une expertise en matière de nuage qualifiée sur le marché, le projet prendra plus de temps que prévu initialement.

PCE 38 GESTION DES SERVICES DE L'ORGANISATION (ESM)

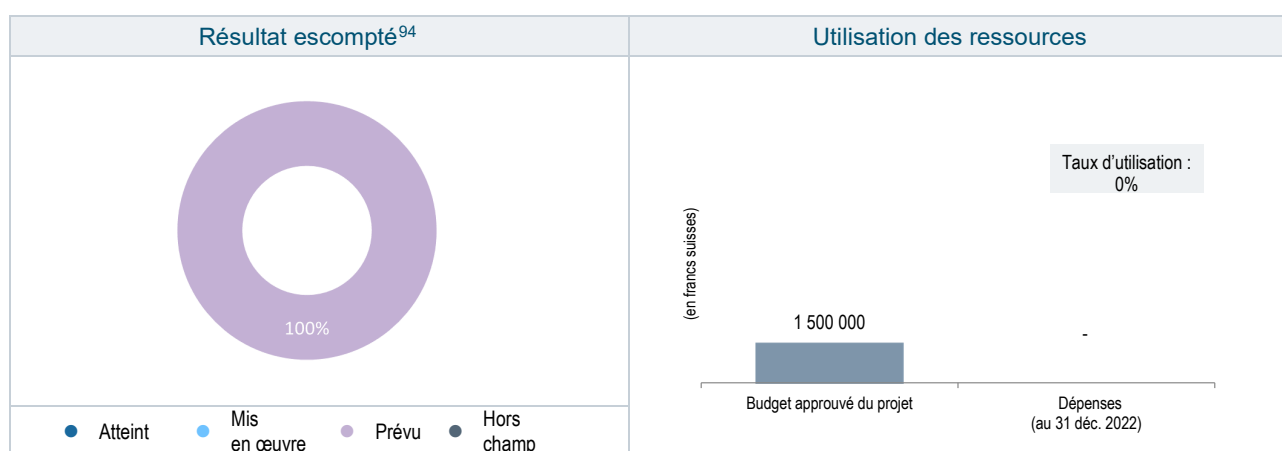
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁹³



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

Le lancement du projet Enterprise Service Management est en attente en raison de retards dans le recrutement du chef de projet.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage n'a été réalisé en 2022.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Expérience cohérente et uniforme dans toutes les unités opérationnelles qui mettent en œuvre la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction dans les unités opérationnelles	n.d.	≥ 85% des unités opérationnelles satisfaites ou très satisfaites	-
Facilité d'utilisation et amélioration de l'expérience client pour les utilisateurs internes des services fournis par l'intermédiaire de la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction des utilisateurs	98,9% satisfaits des services du Bureau des services d'infocommunication	> 96% de personnes satisfaites ou très satisfaites des services fournis par la solution de gestion intégrée des services d'entreprise après un an de mise en œuvre	-
Réduction du nombre de points de contact permettant aux utilisateurs d'accéder aux services	Nombre de points de contact	Un ou plusieurs points de contact pour chacune des six unités commerciales concernées	Max. 3 points de contact, tous sur la même plateforme	-

⁹³ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

⁹⁴ Ne comprend pas le résultat transversal : gestion du projet.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Accès simplifié aux services intersectoriels (c'est-à-dire, les services impliquant plusieurs unités opérationnelles, par exemple un nouveau recrutement nécessitant un espace de bureau, un badge, du matériel informatique et des identifiants)	Nombre de services intersectoriels accessibles au moyen d'une demande unique	aucune	Au moins deux services intersectoriels accessibles moyennant une seule demande après un an de mise en œuvre	-

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des difficultés de recrutement des ressources techniques dotées des compétences appropriées pourraient avoir une incidence sur les résultats et le calendrier du projet	Le risque s'est concrétisé.	L'action d'atténuation visant à explorer différentes options de ressources n'a été que partiellement efficace pour atténuer l'impact sur le projet.	La mise en œuvre du projet a été retardée.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

Résultats escomptés	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation et définition des besoins de chaque unité opérationnelle	275 000	-	-	-
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Service d'engagement des clients (catalogue de services intégré, fonctions en libre-service, service desk)	825 000	-	-	-
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Processus relatifs aux actifs et à la configuration des services (amélioration des contrôles sur la prestation des services)	200 000	-	-	-
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Processus de gestion des niveaux de service (suivi et rapports sur la prestation de services)	200 000	-	-	-
Total	1 500 000	-	-	-

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

PCE 39 TRANSFORMATION AIMS 2.0 – PHASE I

Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁹⁵

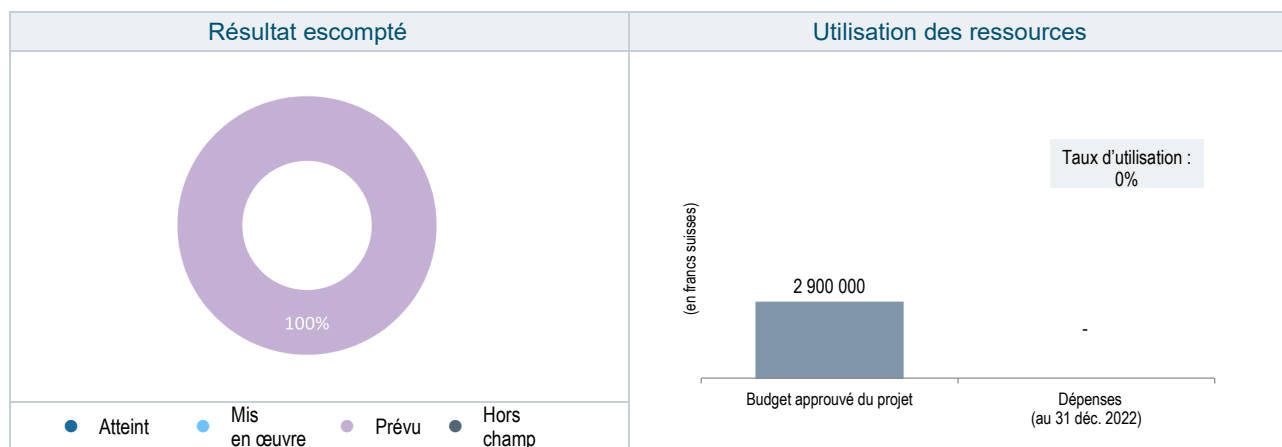


Au cours du quatrième trimestre 2022, et alors que les objectifs initiaux sont restés valables, le départ d'une ressource principale senior et la vacance qui en a résulté ont retardé le lancement et le lancement du projet de transformation AIMS. Après avoir établi une solution de dotation appropriée, un examen de l'approche globale de ce projet a été effectué. L'examen a été déclenché par l'évolution du paysage et des stratégies des applications ERP, ainsi que par la maturité accrue acquise par l'OMPI dans l'utilisation de l'infrastructure en nuage.

Le résultat de l'examen a mis en évidence les avantages limités de l'adoption de la stratégie de migration avec changements minimaux initialement envisagée (c'est-à-dire la migration des applications ERP de base existantes telles que vers le nuage). Au lieu de cela, elle a souligné la nécessité d'une meilleure préparation pour adopter une solution de prochaine génération pour l'ERP de l'OMPI.

Ce changement de stratégie a des conséquences sur la portée et la planification et, par conséquent, le projet de transformation AIMS se concentrera désormais sur la préparation des environnements techniques de l'OMPI ainsi que des domaines d'activité en vue de l'adoption d'un ERP de nouvelle génération.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

En 2022, la stratégie initiale, consistant en une stratégie de migration avec changements minimaux, a été revue et remplacée par une préparation à l'approche ERP de nouvelle génération.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2022. Un nouvel ensemble d'avantages attendus et d'indicateurs de performance clés associés seront partagés dans le prochain rapport d'avancement.

⁹⁵ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
Des initiatives de transformation simultanées peuvent avoir un impact sur les entités opérationnelles dans leurs activités quotidiennes et sur leur capacité à fournir des ressources pour les tests/la migration. Cela peut compromettre la livraison dans les délais de la transformation globale.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Gouvernance des projets revue et alignée sur la stratégie organisationnelle permettant une meilleure coordination et priorisation entre les projets.	→
Des retards dans la passation des marchés pourraient compromettre la livraison du projet et entraîner des retards.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Plan conjoint d'approvisionnement et de projet avec une approche, des jalons et des échéances clairement identifiés.	→
L'indisponibilité des partenaires commerciaux nécessaires pourrait compromettre la livraison.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Pilotage de projet et gestion de projet pour gagner en visibilité sur la gestion de la charge de travail et des dépendances en temps opportun.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2022 (en francs suisses)

	Budget du projet	Dépenses à la fin de 2022	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre à la fin de 2022
Projet Transformation AIMS 2.0	2 900 000	-	-	-

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet			

PCE 40 GESTION ET GOUVERNANCE DES DONNEES

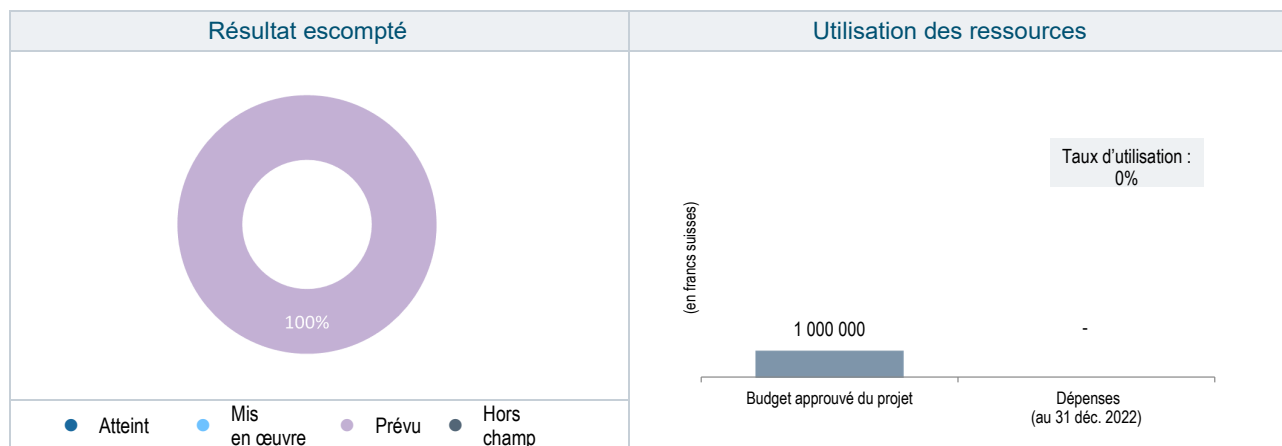
Résultat escompté : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport sur l'état d'avancement du projet

Justification et objectifs⁹⁶



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2022

Le lancement du projet relatif à la gestion et à la gouvernance des données est en attente du recrutement du responsable des données, qui sera le principal moteur dans la mise en œuvre de ce projet.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2022.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Amélioration de la fourniture de données et d'analyses aux clients internes	Taux d'adoption (%) des rapports générés à partir des nouvelles sources de données centralisées de l'Organisation	n.d.	80% des utilisateurs internes utilisent les rapports	-
	Séries de données disponibles via les plateformes en libre-service	0	3 ⁹⁷	-
Permettre l'analyse et la prise de décision basée sur les données en améliorant la gestion et la connaissance des données	% de séries de données définies selon des normes claires (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
Réduire l'exposition au risque de mauvaise gestion des	% de normes relatives aux données appliquées et contrôlées (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-

⁹⁶ La justification et les objectifs figurent dans le "[Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#)" (document WO/PBC/33/11).

⁹⁷ AIMS, Infosec, Économie et statistiques.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
données grâce à des pratiques renforcées de gouvernance et de gestion des données	Augmentation en % du nombre de domaines d'activité utilisant l'architecture et la gestion de données normalisées	1	200%	-

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence
<i>Des difficultés de recrutement des ressources techniques dotées des compétences appropriées pourraient avoir une incidence sur les résultats et le calendrier du projet.</i>	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'année.	Le plan d'atténuation visant à mettre en place plusieurs nouveaux accords à long terme en TI est efficace pour permettre à l'Organisation de recruter des ressources externes spécialisées en temps opportun.	→

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet			

V. APPENDICE

APPENDICE A Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation effectuée par chaque secteur sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023. Pour renforcer la validité des informations contenues dans ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. Le prochain exercice de validation aura lieu à l'occasion du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022-2023.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022 est le premier rapport sur la performance au titre du PSMT pour 2022-2026. Il s'agit d'un rapport à mi-parcours qui dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme de travail et budget 2022-2023. Lorsqu'un indicateur d'exécution peut être mesuré au regard de plusieurs cibles, la notation pour chaque cible est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations⁹⁸. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- En bonne voie ● s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont supérieurs ou égaux à 40%;
- Pas en bonne voie ▲ s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont inférieurs à 40%;
- n.d. pour 2022 ◆ s'applique lorsque les données relatives à l'exécution ne sont pas disponibles pour 2022, mais devraient l'être d'ici la fin de l'exercice biennal;
- Non évaluable⁹⁹ ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution;
- Abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du secteur.

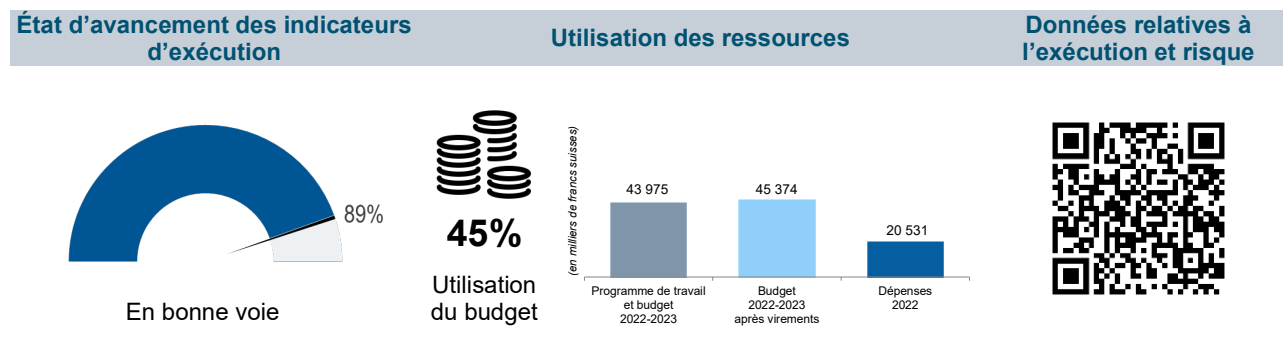
Les évaluations de l'exécution pour les secteurs individuels du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022 comprennent les éléments suivants.

⁹⁸ Dans la présentation des données relatives à l'exécution dans le pilier stratégique, les évaluations d'indicateurs d'exécution pour les indicateurs communs à tous les secteurs ont été agrégées.

⁹⁹ Conformément aux demandes formulées par les États membres, les secteurs ont eu la possibilité : i) de définir des objectifs qui n'avaient pas été définis dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023, à savoir des objectifs "à déterminer", durant l'exercice de mise à jour des niveaux de référence, en se basant sur les chiffres de fin 2021. Les objectifs qui n'avaient pas été définis au cours de cette procédure restaient indéfinis, et les données d'exécution étaient par conséquent notées comme "non évaluables"; et ii) d'actualiser les objectifs dans les cas où l'objectif avait déjà été atteint à la fin de 2021.

Section I : Tableau de bord du secteur

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du secteur ainsi que de l'utilisation des ressources durant la première année de l'exercice biennal. La présente section contient un code QR et un lien permettant d'accéder aux tableaux de données relatives à l'exécution.



Données relatives à l'exécution (accessibles via le code QR)

- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le secteur contribue ainsi que les indicateurs d'exécution mesurant cette contribution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme de travail et budget 2022-2023.
- Par rapport au programme de travail et budget 2022-2023, les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, pour rendre compte de la situation à fin 2021, et les objectifs pu être actualisés si nécessaire, comme expliqué dans la note ci-dessus.


Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution est fourni ci-dessous.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
<p>4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres</p> <p>Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière de marques, dessins ou modèles industriels, indications géographiques et questions connexes</p>	93% (2020-2021)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	97% sur la base de 250 réponses obtenues dans le cadre de l'évaluation de 8 activités	●

¹⁰⁰ En règle générale, lorsque les données relatives à l'exécution sont mesurées sur la base du taux de variation (augmentation ou diminution), sauf indication contraire, ce taux est mesuré par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire par rapport à 2021 pour l'année 2022.

Tableau des risques (accessible via le code QR)

On trouvera ci-après un exemple de tableau des risques.


Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
<p> Risque publié dans le programme de travail et budget 2022-2023</p> <p>Le fait que les cadres juridiques ou techniques soient limités peut restreindre la capacité des États membres et des parties prenantes à tirer parti des échanges régionaux et internationaux d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans un environnement technologique et numérique en constante évolution, donnant lieu à l'impossibilité de répondre aux objectifs de base. [Résultat escompté 4.2]</p>	<p>Indique si le risque s'est concrétisé et l'évolution de l'exposition au risque</p> <p>Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est demeurée stable tout au long de l'année.</p>	<p>Examine si les mesures d'atténuation envisagées dans le programme de travail et budget 2022-2023 ou ajoutées au cours de l'année ont été adéquates</p> <p>Le plan d'atténuation visant à soutenir les États membres et les parties prenantes dans leurs efforts pour créer et développer leurs écosystèmes juridiques et techniques s'est avéré efficace et a été mis en œuvre dans le Secteur du droit d'auteur et des industries de la création.</p>	<p>Examine l'impact du ou des risques et des mesures d'atténuation sur la performance du secteur (voir la légende ci-dessous)</p> <p>→</p>
↗	↘	→	
Effet positif sur la performance	Effet négatif sur la performance	Effet nul ou négligeable sur la performance	

Section II : Utilisation des ressources


La présente section donne des informations sur le programme de travail et budget 2022-2023, le budget 2022-2023 après virements¹⁰¹, les dépenses et l'utilisation du budget en 2022.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :

- La partie **Budget et dépenses (par résultat)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

 Résultat escompté	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 411	7 487	3 545
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 467	1 467	655
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 148	9 588	4 014
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 089	6 812	2 906
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	12 568	12 404	5 648
Total	37 682	37 758	16 768

- La partie **Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

 Objet de dépenses	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	26 496	25 071	11 594	46%
Autres dépenses	11 186	12 687	5 173	41%
Total	37 682	37 758	16 768	44%

¹⁰¹ Le budget 2022-2023 après virements tient compte des virements effectués à la date du 31 décembre 2022.